

Atlas de la Biodiversité Communale de Soustons

2023-2025



Pour mieux connaître
pour mieux valoriser

VILLE DE

Soustons

Atlas de la Biodiversité Communale de Soustons

2023-2025

Rédaction et cartographie

Séverine Guyot – Ville de Soustons

Inventaires et animations

Béatrice Ducout, Léa Goutaudier – CPIE Seignanx-Adour (CPIE SA)

Alain Royaud, Hervé Thomas – Société Linnéenne de Bordeaux (SLB)

Pascal Ducos, Séverine Guyot, Brigitte Lourdaïs, Jacques Molères, Liliane Mora, Michel Näther, Françoise Pilet, Elisa Schnell,

Philippe Simoens – Société MYcologique Landaise (SOMYLA)

Tristan Berry, Stéphanie Darblade – Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels – Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Noir (SMGMN RNN EN)

Gestion des bases de données

FAUNA et Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBN SA) – Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine

Remerciements

ACCA de Soustons, AAPPMA de Soustons, ALR, Cinéma L'Atlantic, CPIE SA, Compagnie des sciences et des arts, CBN SA, Département des Landes, E. Leclerc, FAUNA, Gamm vert, Géolandes, Groupe Chiroptères Aquitaine, INRAE, Jardin partagé, Jardins familiaux de Soustons, Landes Nature, Locusta, LPO Groupe local Côte Basco-Landaise, Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud, Office de tourisme Landes Atlantique Sud, ONF, SEPANSO, SIPA, SLB, SOMYLA, Soustons Passion, SMGMN RNN EN, Syndicat de rivières Côte-Sud, Région Nouvelle-Aquitaine, Waterfamily

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Soustons a été rendue possible grâce à l'implication des partenaires et des particuliers (99) ayant réalisé les observations et participé aux animations nature.

Référencement bibliographique

Ville de Soustons, 2025. Atlas de la Biodiversité Communale de Soustons (40, Landes). 204 pages

Financeurs

Office Français de la Biodiversité, Ville de Soustons

Crédits photos

Au liéteur, CBN SA, CPIE SA, FDPMA 40, FNPF, Office de tourisme Landes Atlantique Sud,

SOMYLA, SMLL, Tela Botanica, Ville de Soustons

Pierre-Yves Bail, Véronique Begards, Tristan Berry, Quentin Bigneat, Christophe Castagné, Véronique Clair,

Stéphanie Darblade, Anaëlle Deveaud, Florian Derennes, Pascal Ducos, Béatrice Ducout, Patrice Francour,

Véronique Gainza, Benjamin Guichard, Léa Goutaudier, Séverine Guyot, Ludovic Jouve, David Leduc,

Ellen Le Roy, L. Madelon, Sébastien Mézière, Françoise Pilet, AG Popa-Lisseanu, Marie Ronan,

Jean-François Rouffet

Photo de couverture, Coccinelle à damier (*Propylea quatuordecimpunctata*) : Véronique Gainza

Création graphique

Studio Elegant Design à Seignosse - elegantdesign.fr

Impression

Novecom - Imprimé le ... à Saint-Vincent de Tyrosse



Mot du Maire

Frédérique CHARPENEL

L'Atlas de la Biodiversité soustonnaise que vous avez entre les mains est le résultat scientifique et pédagogique d'un projet collectif qui a su mobiliser, pendant trois années, des hommes et des femmes, curieux du monde qui les entoure, amoureux de la nature, et passionnés de savoirs et de connaissances environnementales.

Ils ont posé leur regard ou leur expertise sur l'extraordinaire richesse du milieu naturel soustonnais. Ils ont observé les plantes, compté les animaux, recensé les espèces, pour compiler in fine d'innombrables données sur la faune, la flore et la fonge de notre territoire soustonnais.

C'est un véritable travail de fourmis qui s'est construit entre les soustonnaises, les soustonnais et les experts, visant à observer et compter pour mieux connaître, reconnaître et transmettre afin de protéger durablement.

Aujourd'hui, ce formidable outil, que nous devons partager sans modération, va nous servir à être cohérents en termes de préservation de cette biodiversité sur nos futurs projets, sur les transformations que nous voulons apporter à notre ville. Construire l'avenir en respectant l'épanouissement du vivant, tel est le défi que nous devons relever ensemble. Cet atlas doit être l'un des piliers de cette dynamique.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Mot de l'adjoint à l'environnement de la Ville de Soustons

Sébastien FAISSOLLE

Entre océan, dunes, forêts et zones humides, Soustons bénéficie d'un patrimoine naturel d'exception.

La biodiversité, richesse vivante de la commune, mérite d'être mieux connue, préservée et valorisée.

Réalisé avec le soutien de l'OFB et l'engagement des élus, partenaires et habitants, cet atlas dépeint l'état du vivant et s'intègre aux décisions d'aménagement.

Il vise à concilier attractivité du territoire, qualité de vie et respect des équilibres écologiques pour un développement harmonieux et durable de notre commune.

Sommaire

L'ABC, UN OUTIL CLÉ POUR MIEUX CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE 6

La Biodiversité, un patrimoine naturel fragile	7
L'ABC, une démarche volontaire et coconstruite de diagnostic et de sensibilisation	8
L'ABC, un levier stratégique de la transition écologique à l'échelle communale	12

UN TERRITOIRE, LA COMMUNE DE SOUSTONS 14

Situation administrative et géographique	15
Environnement physique	16
Contexte géologique, pédologique et topographique	16
Contexte hydrographique	17
Contexte climatique	19
Contexte paysager	20
Contexte socio-économique	21
Zonages d'intérêt et de protection	22

ÉTAT DE LA CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITÉ – MILIEUX 24

Milieux littoraux et marins, et espèces associées	25
Plage	25
Dunes	26
Forêt de protection	30
Lac marin	31
Milieux aquatiques et espèces associées	34
Etangs d'arrière-dune	34
Ruisseaux et Courant	46
Milieux forestiers et espèces associées	56
Pinèdes, forêts de production	56
Suberaies et le Chêne liège	60
Autres forêts de feuillus	62
Anciennes et vieilles forêts	63
Milieux ouverts et semi-ouverts, et espèces associées	64
Cultures et jardins maraîchers	64
Prairies	66
Landes et fourrés	66
Infrastructures agroécologiques	67

Milieux urbains et artificiels, et espèces associées	68
Bâtiments	68
Patrimoine arboré	70
Espaces verts	73
Jardins privés	75
Noues, mares et jardins de pluie	77

ÉTAT DE LA CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITÉ – ESPÈCES 78

Faune	79
Mammifères	80
Oiseaux	80
Reptiles	81
Amphibiens	81
Poissons	81
Insectes	82
Flore	91
Flore vasculaire	92
Mousses et hépatiques	93
Algues et charophytes	93
Fonge	95
Lichens	96
Champignons	96
Myxomycètes et affines	96

ENJEUX DE CONSERVATION ET PERSPECTIVES 100

Habitats et espèces à enjeux	101
Désignation et hiérarchisation	101
Enjeux associés	111
Perspectives	114
Plan Paysage et biodiversité	114

BIBLIOGRAPHIE - WEBOGRAPHIE 116

GLOSSAIRE 120

SIGLES ET ABRÉVIATIONS 124

ANNEXES 126



Afin de faciliter la lecture de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Soustons, des définitions clés vous sont présentées ici et à la fin du document, dans le glossaire.

Donnée : Observation d'une espèce ou d'un habitat à un lieu et une date donnés, effectuée par une personne physique.

Espèce : Ensemble d'êtres vivants partageant des caractères anatomiques, morphologiques et physiologiques communs, capables de se reproduire entre eux pour donner une descendance fertile.

Habitat : Espace offrant à une espèce les conditions nécessaires à sa survie et sa reproduction.

Milieu : Espace défini par des conditions biotiques et abiotiques spécifiques, constituant le cadre de vie des habitats et des espèces.

Ecosystème : Unité fonctionnelle formée par un ensemble d'organismes vivants (biocénose) en interaction avec leur environnement physique (biotope) dans un espace délimité.

Dans la partie État de la connaissance sur la biodiversité – Milieux et espèces associées, des portraits d'espèces, « Les incontournables et pépites », vous sont proposés pour mieux connaître la biodiversité locale.

Des pictogrammes viennent illustrer les niveaux de protection, de menace et d'intérêt patrimonial.

Légende :

FR

Espèce protégée en France

NA

Espèce protégée en Nouvelle-Aquitaine

XL

Espèce protégée dans les Landes

EDZ

Espèce déterminante ZNIEFF

EEE

Espèce exotique envahissante

Espèce nouvelle recensée sur Soustons grâce à l'ABC

X

Catégories UICN pour les listes rouges d'espèces menacées en France / en Nouvelle-Aquitaine

Éteint

Menacé

Préoccupation mineure

EX

EW

CR

EN

VU

NT

LC

1. L'ABC, UN OUTIL CLÉ POUR MIEUX CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Chêne liège (*Quercus suber*)

1.1 La Biodiversité, un patrimoine naturel fragile

La Biodiversité, ou diversité biologique, désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent, incluant les interactions complexes entre eux et avec leur environnement.

Elle se décline en trois niveaux interdépendants: la diversité génétique des individus au sein de chaque espèce, la diversité des espèces et la diversité des milieux.

Fruit d'une longue et complexe évolution, la biodiversité est le garant de la vie sur Terre et de sa qualité, où l'Homme en tire des services essentiels, appelés **services écosystémiques**.

Souvent invisibles mais omniprésents, ces services, qu'ils soient d'approvisionnement, de régulation, de soutien ou culturels, confèrent à la biodiversité une valeur inestimable, en apportant des bénéfices à la fois à la nature et au bien-être humain, à condition que ses composantes soient préservées.

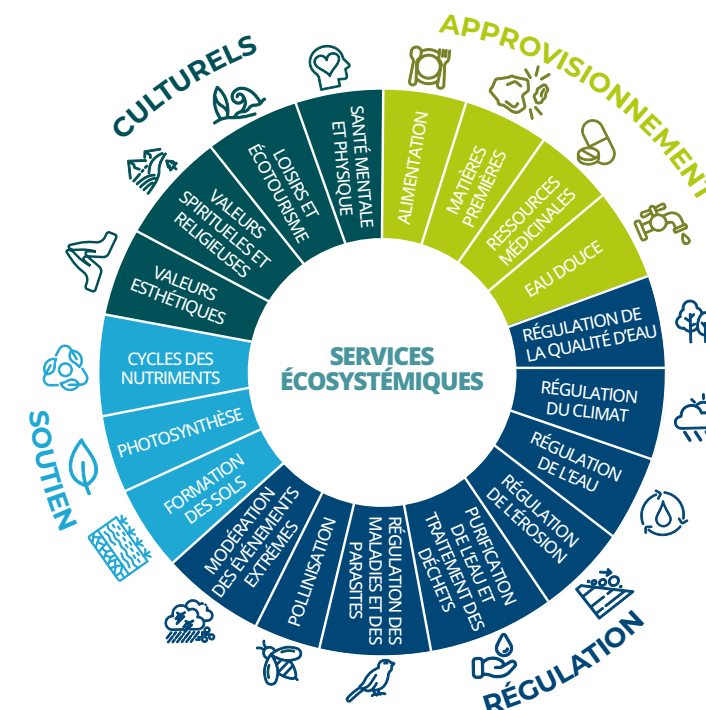


Figure 1 : Les services écosystémiques (source : CEREMA)

Or, de nombreux signaux alertent aujourd'hui sur un déclin significatif de la biodiversité à l'échelle planétaire. Le rythme actuel d'extinction des espèces est estimé entre 100 et 1000 fois supérieur au taux naturel. Cette disparition accélérée, qualifiée de *sixième extinction de masse*, entraîne une altération majeure des équilibres écologiques et des services vitaux qui en dépendent.

Cinq causes principales sont reconnues comme contribuant à cette érosion, généralement associées, de manière significative, aux activités humaines :

- La destruction et l'artificialisation des milieux naturels ;
- La surexploitation des ressources et le trafic illégal d'espèces ;
- Les pollutions des océans, des eaux douces, du sol, de l'air et du ciel ;
- Le changement climatique global ;
- L'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

QUELQUES CHIFFRES PARLANTS

1 million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction au cours des prochaines décennies selon les dernières estimations

75 % du milieu terrestre est sévèrement altéré par les activités humaines et **66 %** pour le milieu marin

85 % au moins des milieux humides ont disparu depuis les années 1700

15 millions d'arbres sont abattus chaque année dans le monde

40 % est le taux d'augmentation de la présence cumulative d'espèces exotiques depuis 1980

Face à cette situation préoccupante, une prise de conscience collective se révèle nécessaire.

Elle passe par une meilleure connaissance des enjeux par l'ensemble des acteurs, qu'ils soient élus, techniciens, professionnels, propriétaires ou citoyens, pour contribuer à la préservation, à la conservation et à la valorisation du patrimoine naturel.



1.2 L'ABC, une démarche volontaire et coconstruite de diagnostic et de sensibilisation

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, constitue un levier clé pour mieux connaître la biodiversité locale afin de mieux la préserver et la valoriser. Cette démarche, collective et volontaire, vise à mobiliser les acteurs en vue de réaliser un diagnostic précis du patrimoine naturel et de ses enjeux à l'échelle communale.

L'ABC relève de trois ambitions principales, qui sont les suivantes :

- 1

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE

L'ABC permet de recenser et d'analyser la biodiversité du territoire, y compris les espèces et habitats méconnus ou non protégés ;
- 2

FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ ET LES ENJEUX ASSOCIÉS DANS LES POLITIQUES TERRITORIALES

L'ABC vise à assurer l'intégration systématique de la biodiversité dans les plans d'aménagement, de développement et de gestion du territoire ;
- 3

FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN ÉLÉMENT FÉDÉRATEUR ET D'ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS

L'ABC encourage les échanges et la collaboration entre les acteurs locaux, à savoir les élus, les citoyens, les acteurs socio-économiques, les propriétaires et les associations naturalistes, afin de promouvoir une gestion partagée et intégrée de la biodiversité.



Figure 2 : Lancement de l'ABC lors du 1er COPIL, le 31 mai 2023

Naturellement engagée, la Ville de Soustons s'est lancée, avec l'appui de partenaires, à la réalisation de son ABC à partir de 2023 pour faire de Soustons, une ville à Vivre, embellie et préservée.

MÉTHODOLOGIE



MOBILISATION DES ACTEURS ET GOUVERNANCE DU PROJET AU PROFIT DE LA BIODIVERSITÉ

La **Commune de Soustons** a assuré le pilotage, l'animation et la rédaction du projet d'ABC, au travers de sa commission Environnement et de ses services administratifs et techniques.

L'**OFB** a soutenu financièrement le projet à hauteur de 80% et a apporté son appui au bon déroulement de celui-ci.

Les partenaires du projet, la **SOciété MYcologique LAndaise** (SOMYLA), la **Société Linnéenne de Bordeaux** (SLB), le **CPIE Seignanx et Adour** (CPIE SA) et la **Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Noir** (RNN EN) gérée par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels ont réalisé les inventaires de la fonge, des insectes, des chiroptères, de milieux humides et espèces associées. Ils ont également proposé des animations nature.

Le **Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique** et l'observatoire **FAUNA** ont apporté une assistance au recueil, à la validation et à l'intégration des données issues des inventaires ABC dans les plateformes régionales respectives dédiées à la gestion de données OBV et FAUNA.

La **Région Nouvelle-Aquitaine**, le **Département des Landes**, la **Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud** (MACS), la **DREAL**, l'**Office National de la Forêt** (ONF), le **Syndicat de rivières Côte Sud**, le **Syndicat Intercommunal du Port d'Albret** (SIPA), la **Chambre d'Agriculture des Landes**, le **CNPF**, la **Fédération départementale des Landes** pour la pêche et protection des milieux aquatiques, l'**AAPPMA** de Soustons,

la **Fédération départementale des chasseurs des Landes**, l'**ACCA** de Soustons, **Landes Nature** et, les **associations locales** de protection de l'environnement et de la nature ainsi que de la **vie associative** de Soustons ont été informées et sollicitées à des étapes clés du projet.

De même, les **citoyens ont été impliqués** grâce au déploiement d'initiatives participatives diverses telles que des formulaires d'observations, des enquêtes participatives, durant les **Cercles Faune Flore**, et des animations et conférences.

Ces temps d'échanges et d'écoute ont permis d'enrichir la connaissance du territoire, de recueillir des retours d'expériences et d'explorer de nouvelles pistes, aboutissant à l'élaboration d'un diagnostic partagé et des perspectives post-ABC.

La gouvernance du projet a ainsi reposé sur deux instances :

- Un **Comité de pilotage** (COFIL), instance décisionnelle constituée des élus de la commission environnement de Soustons ;
- Un **Comité technique** (COTECH), regroupant les partenaires, oeuvrant conjointement à l'élaboration de la méthodologie et le déroulé du projet.

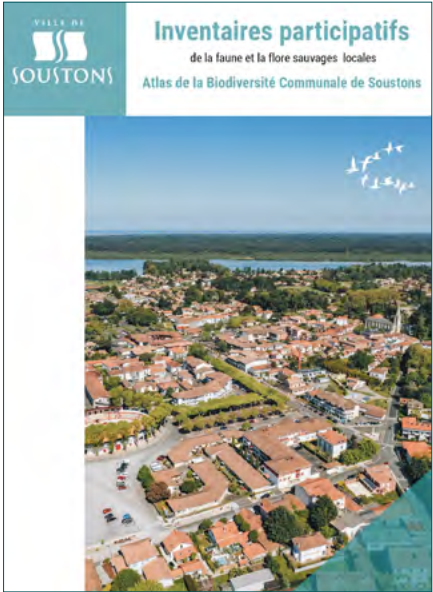


Figure 3 : Guide des inventaires participatifs à destination de tous

GESTION & DIFFUSION DES DONNÉES NATURALISTES

Les profils des observateurs étant variés, plusieurs démarches de saisie ont été proposées en fonction de leurs connaissances naturalistes et compétences informatiques.

Leurs observations ont pu être transmises directement auprès de :

- La **Ville de Soustons**, qui les met ensuite en forme et les fait remonter aux plateformes régionales **FAUNA** et **l'OBV**, via une note papier, un e-mail ou bien même le formulaire d'observation sur la page web J'observe [...] et je participe à l'ABC du site internet ;
- **FAUNA** dans le cadre des Enquêtes participatives ABC de Soustons via le moteur de recherche et l'application mobile;
- **L'OBV** via l'application WEBSIG Lobelia mobile ;
- **L'INPN** via l'application INPN espèces.

Exceptées celles issues de l'INPN Espèces, les données espèces sont identifiées dans le cadre d'acquisition *Atlas de la Biodiversité Communale de Soustons*. Toutes sont disponibles sur les plateformes régionales et nationales.



1.3 L'ABC, un levier stratégique de la transition écologique à l'échelle communale

À l'heure où les territoires doivent repenser leurs modèles socio-économiques et environnementaux pour relever les défis de demain, la Ville de Soustons s'engage dans une démarche collective, solidaire et résiliente.

Depuis plusieurs années, la Ville mène de nombreuses actions en faveur de l'environnement, parmi lesquelles figurent : la gestion différenciée des espaces verts, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'extinction de l'éclairage public, la rénovation énergétique des bâtiments, la création de l'École de la Nature, ou encore la mobilisation citoyenne autour d'événements ou d'initiatives tels que le ramassage des déchets, «*Un sapin pour la dune*» ou encore le fleurissement de pieds de murs.

Afin de renforcer la cohérence et l'efficacité de cette dynamique au sein des politiques publiques, la Ville a créé, en 2023, un service dédié aux **transitions écologique et énergétique**. Ce service inscrit son action dans une invitation au changement, qui s'engage avec les habitants et les autres acteurs à **repenser notre relation à la nature, au territoire et au patrimoine**.

Elle repose ainsi sur une vision partagée, articulée autour de deux axes stratégiques :

- Soustons, cité R.A.D.I.E.U.S.E (Résiliente, Apaisée, Dynamique, Inclusive, Econome, Urbanité, Sobre et Ecocitoyenne),
- Soustons, Ville Nature, immersive et respectueuse.

Véritable socle des ambitions de la Ville en matière de préservation, l'ABC s'inscrit pleinement dans le second axe, tout en répondant de manière transversale au premier.

DE L'EXPÉRIENCE NATURE À LA CONNAISSANCE, DE L'APPROPRIATION À LA PRÉSERVATION

Au cœur de cette stratégie, l'ABC va bien au-delà d'un simple diagnostic : il constitue un **véritable levier de transition pour le territoire**, visant à améliorer la connaissance sur la biodiversité locale – qu'elle soit remarquable ou ordinaire –, à définir un état initial de cette connaissance et à reconnaître sa valeur en tant que patrimoine vivant, précieux et vulnérable.

Ce projet repose fondamentalement sur une démarche participative, mobilisant un maximum d'acteurs, à travers des sciences participatives et des animations nature qui invitent chacune et chacun, petits et grands, à vivre une expérience immersive unique en pleine nature, ici à Soustons.

L'objectif est de **susciter une prise de conscience collective, d'encourager l'appropriation du vivant par les habitants, et d'ouvrir une nouvelle forme de relation, à la fois sensorielle et culturelle, entre les citoyens et la nature, pour mieux la protéger durablement.**

Figure 4 : École de la Nature
Animations nature destinées aux enfants de 6 à 11 ans du centre de loisirs de l'Isle Verte

2. UN TERRITOIRE, LA COMMUNE DE SOUSTONS

2.1 Situation administrative et géographique

Soustons est une commune française située dans le département des Landes, en région Nouvelle-Aquitaine, dans le Sud-Ouest de la France.

Avec une superficie de 108 km², Soustons est considérée comme petite commune au regard de sa population, estimée à environ 8 500 habitants, selon les données de l'INSEE de 2022.

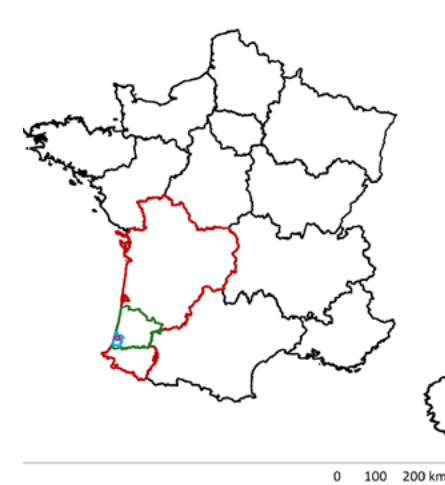
Sa situation en bordure de l'océan Atlantique contribue significativement à son attractivité touristique, sa population pouvant tripler lors de la saison estivale.



La Ville de Soustons s'organise autour de ses quartiers, qui contribuent à son identité patrimoniale et à sa dynamique, sur les plans historique, culturelle, sociale, économique ou environnementale.

Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : IGN

Figure 5 : Quartiers de la Ville de Soustons



La commune fait partie des 23 communes constitutives de la Communauté de Communes de Marenne Adour Côte-Sud (MACS) (cf. figure 7).



Figure 6 : Localisation de la commune de Soustons sur le territoire de MACS

2.2 Environnement physique

L'environnement physique joue un rôle essentiel dans la répartition des espèces, des milieux et leurs interactions au sein d'un territoire. Cette partie vise à donner un aperçu, non exhaustif, des facteurs environnementaux et socio-économiques qui influencent la biodiversité locale.

CONTEXTE GÉOLOGIQUE, PÉDOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

Soustons se situe dans le **bassin d'Aquitaine**, une vaste formation géologique qui s'étend sur une grande partie du Sud-Ouest de la France, prenant la forme d'un entonnoir ouvert sur l'océan Atlantique. Ce bassin s'est formé au cours des ères géologiques passées, notamment durant le Mésozoïque (Secondaire) et le Cénozoïque (Tertiaire), à la suite de l'enfoncement progressif de la croûte terrestre et de l'accumulation de sédiments d'origine marine et continentale.

Au cours de l'ère de cycles de glaciations et de déglaciations, modifiant ainsi les régimes climatiques et hydrogéologiques, et influençant la morphogenèse des paysages. C'est durant cette période que se sont formés des dépôts de sable, caractéristiques du territoire, sous l'action du vent. Transportés et accumulés sur des millions d'années, ces sables des Landes se sont ensuite consolidés sous la couverture de la forêt des Landes, achevant le processus de comblement du bassin d'Aquitaine.

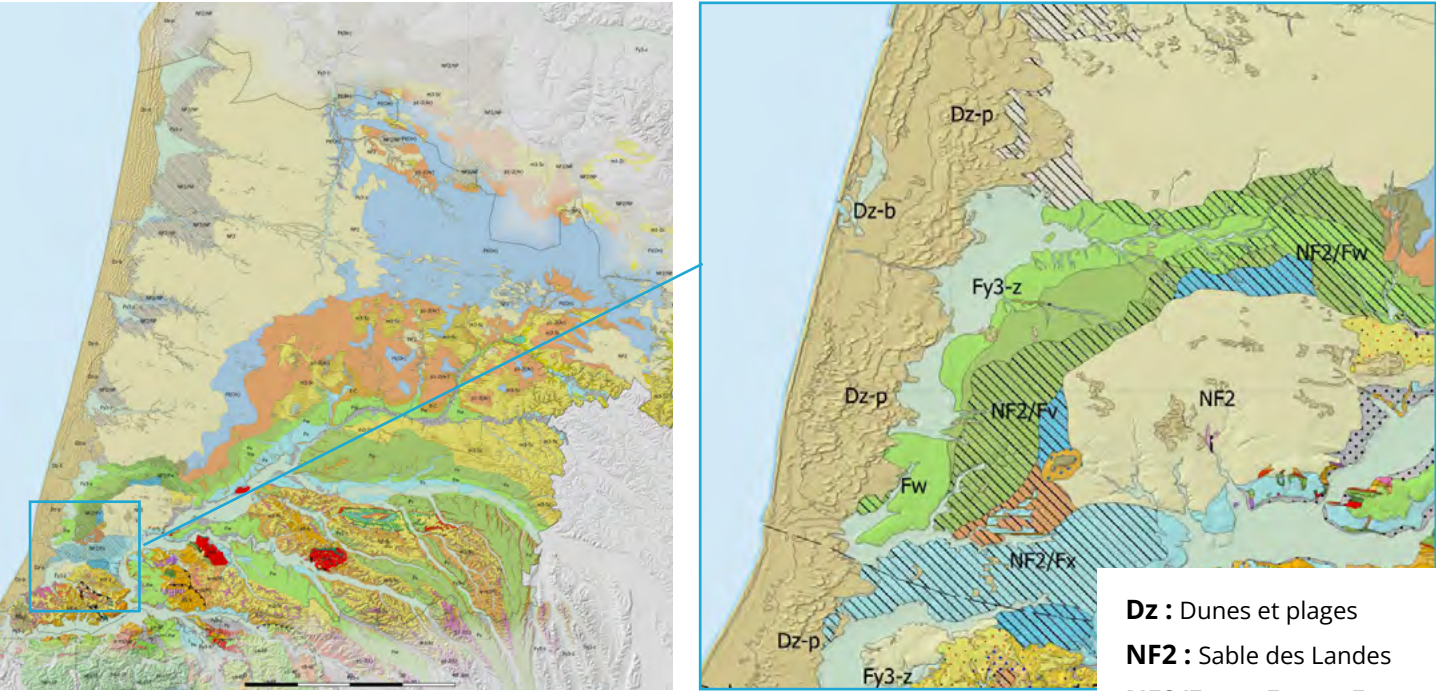


Figure 7 : Carte géologique du bassin d'Aquitaine avec agrandissement sur Soustons

Ces sols sableux sont majoritairement des **arénoles** sur la frange littorale, des **brunisol** sur une fine zone au sud de la commune, autour des lieux-dits Capdehos et Hardy, et des **podzols**, correspondant aux sols les plus évolués, présents au niveau des dunes boisées (cf. annexe 2).

L'évolution des sols en podzols dépend à la fois de la végétation qui s'y développe et de la proximité de la nappe. Lorsque la nappe est proche de la surface, les sols sont plus humides, moins acides et présentent une plus forte accumulation de matière organique. À l'inverse, lorsque la nappe est plus profonde, les sols sont plus drainés, plus secs, plus acides et appauvris.

La topographie de Soustons est relativement plane, avec des altitudes variant de 0 à 62 mètres. Le paysage est marqué par des dunes orientées d'ouest en est, et par des dépressions alluviales abritant les quatre étangs d'eau douce et leurs affluents (cf. figure 9).

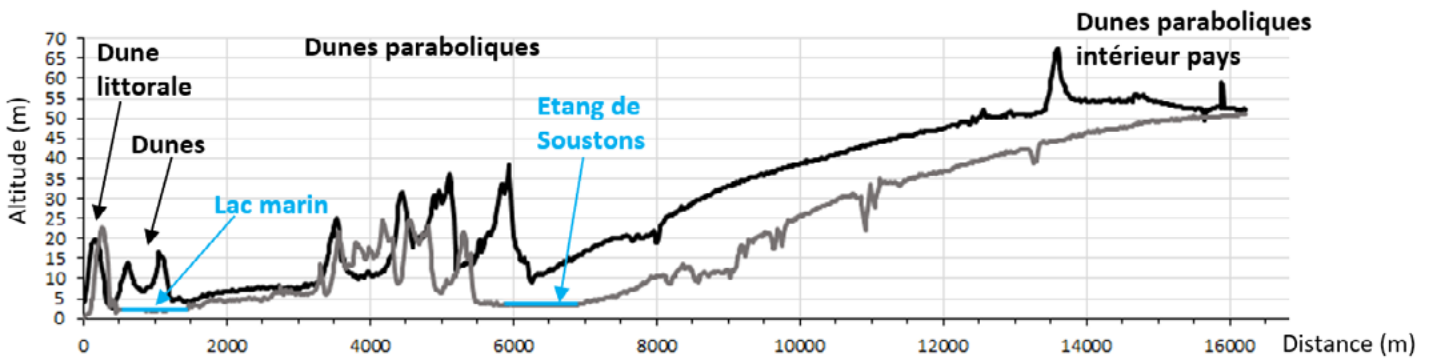
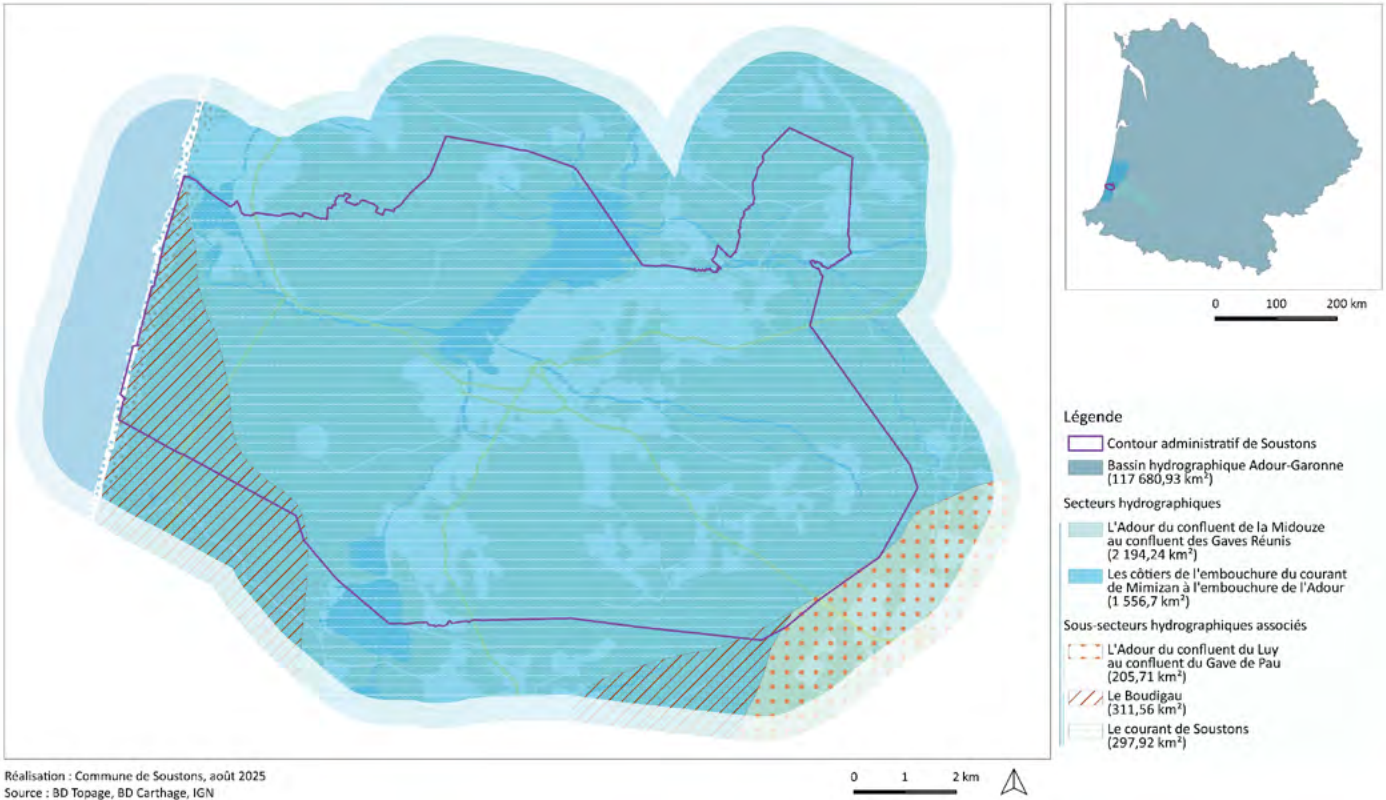


Figure 8 : Profil topographique de Soustons, d'ouest en est (Étiages, 2024)

CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : BD Topo, BD Carthage, IGN

Figure 9 : Localisation de la commune de Soustons vis-à-vis des bassins versants

Soustons se situe dans le bassin hydrographique Adour-Garonne – l'un des principaux bassins versants de la région Nouvelle-Aquitaine – et, à une échelle plus fine, dans les sous-bassins suivants :

- **Les côtières de l'embouchure du courant de Mimizan à l'embouchure de l'Adour (99,8%) ;**
 - **Le courant de Soustons (93%)**
 - **Le Boudigau (6,8%)**
- **L'Adour du confluent de la Midouze au confluent des Gaves réunis (<1%).**
 - **L'Adour du confluent du Luy au confluent du Gave de Pau (<1%)**



Soustons est dotée de **quatre étangs d'eau douce d'arrière-dune**, d'un **lac marin artificiel** et de nombreuses **zones humides**, alimentés par près de **207 km de cours d'eau** et par des nappes phréatiques, des sous-bassins versants associés (cf. figure 11).

Ces composantes biologiques et paysagères ont, au fil de l'histoire, été aménagées en fonction des usages, principalement dans le but d'assainir les milieux humides originels, afin de permettre le développement d'espaces urbains et agricoles, tout en assurant leur protection contre les inondations et la submersion marine. Elles demeurent sensibles aux altérations hydromorphologiques et à diverses formes de pollution. Les étangs, en particulier celui de Soustons, se révèlent vulnérables aux phénomènes d'eutrophisation.

Dans l'ensemble, ces milieux aquatiques sont en bon état écologique et chimique, ou en voie de l'atteindre d'ici l'horizon 2027, conformément aux objectifs fixés par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ils constituent des habitats précieux pour la biodiversité, à la fois en tant que réservoirs biologiques mais aussi comme corridors écologiques permettant la connexion des réservoirs entre eux.

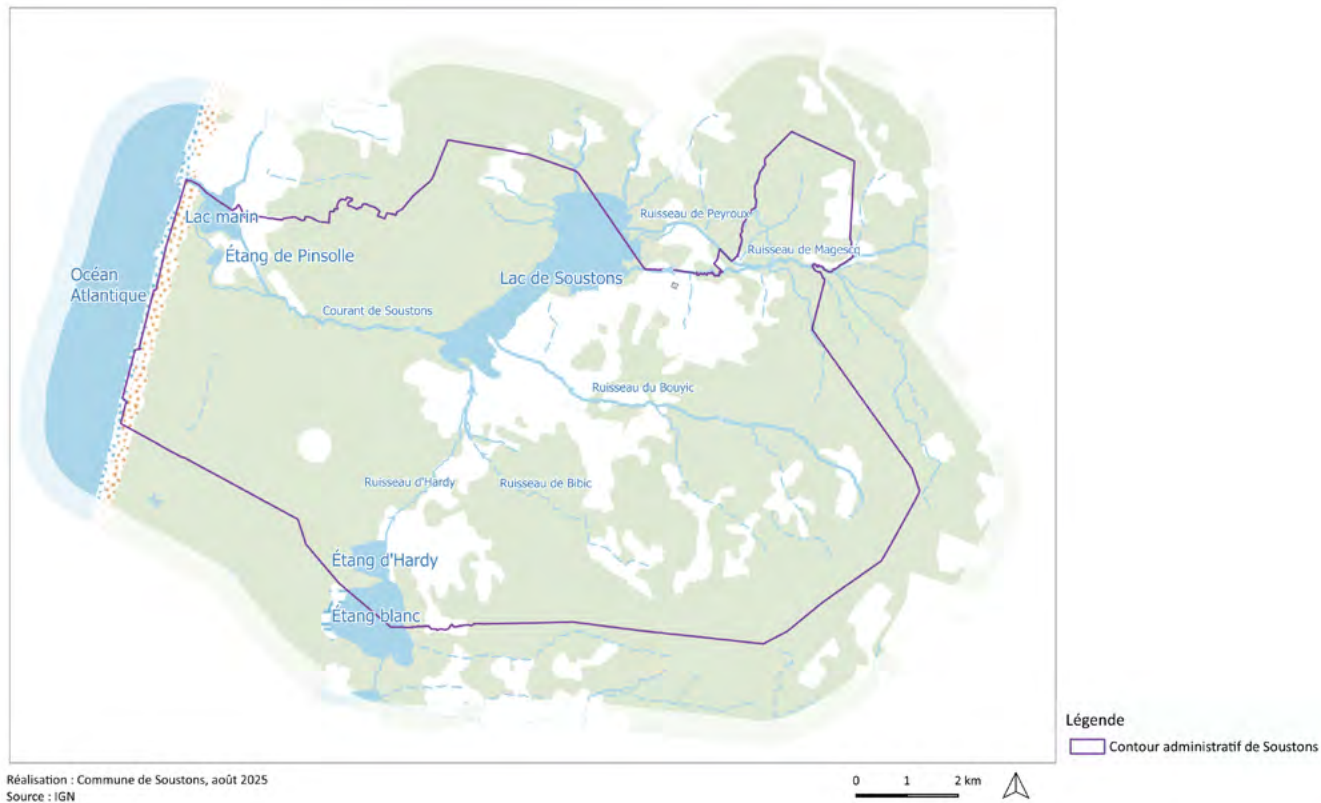


Figure 10 : Réseau hydrographique de la commune de Soustons

Soustons, de par sa proximité avec l'océan Atlantique, bénéficie d'un climat **océanique franc** (cf. figure 12), qui présente les spécificités suivantes :

- Un ensoleillement important avoisinant les 2 000 à 2 200 heures par an – comparable à celui de certaines régions méditerranéennes ;
- Des pluies modérées, réparties tout au long de l'année, avec des périodes de sécheresse occasionnelles durant l'été ;
- Des étés, relativement chauds, tempérés par les brises marines ;
- Des hivers généralement doux, caractérisés par des températures rarement négatives et des chutes de neige exceptionnelles ;
- Des orages, parfois violents en été et des tempêtes en hiver.

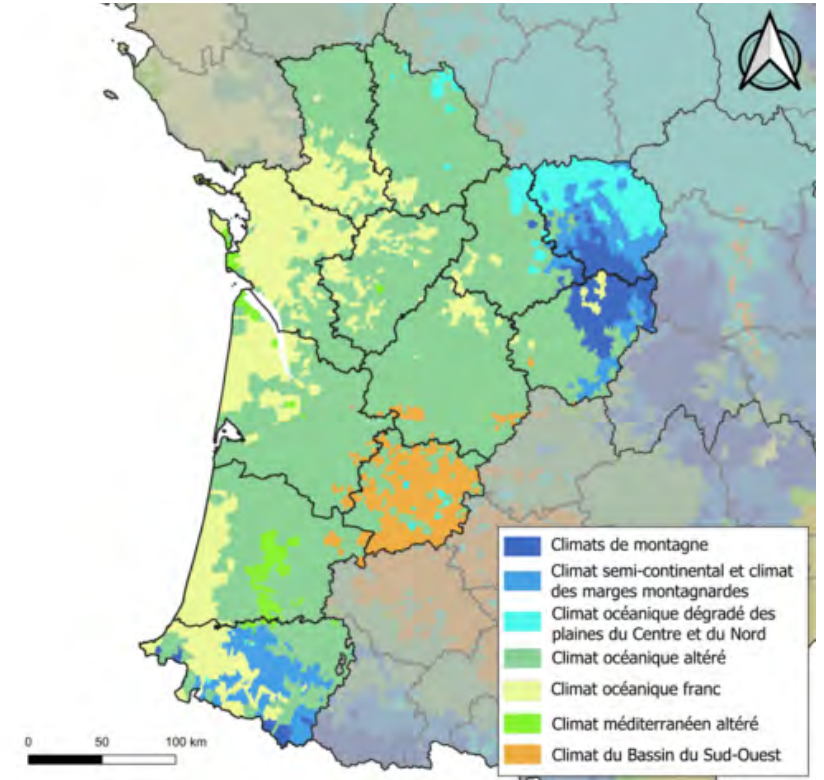


Figure 11 : Localisation du territoire au regard des climats en Nouvelle-Aquitaine (Joly et al., 2010)

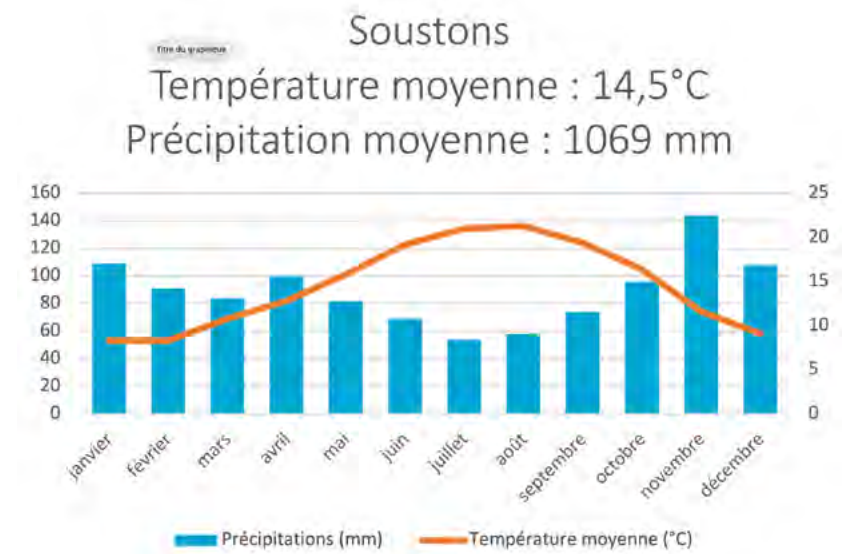


Figure 12 : Diagramme ombrothermique de Soustons sur la période 1991-2021 (Source : Climate Data)

Soustons se situe à la croisée des **unités paysagères du Sud-Born et Marensin, Marenne, et Grande Lande**. Le territoire est marqué par une diversité de paysages où se succèdent d'Ouest en Est : le bandeau littoral, les étangs d'arrière-dune et le plateau landais à l'Est.

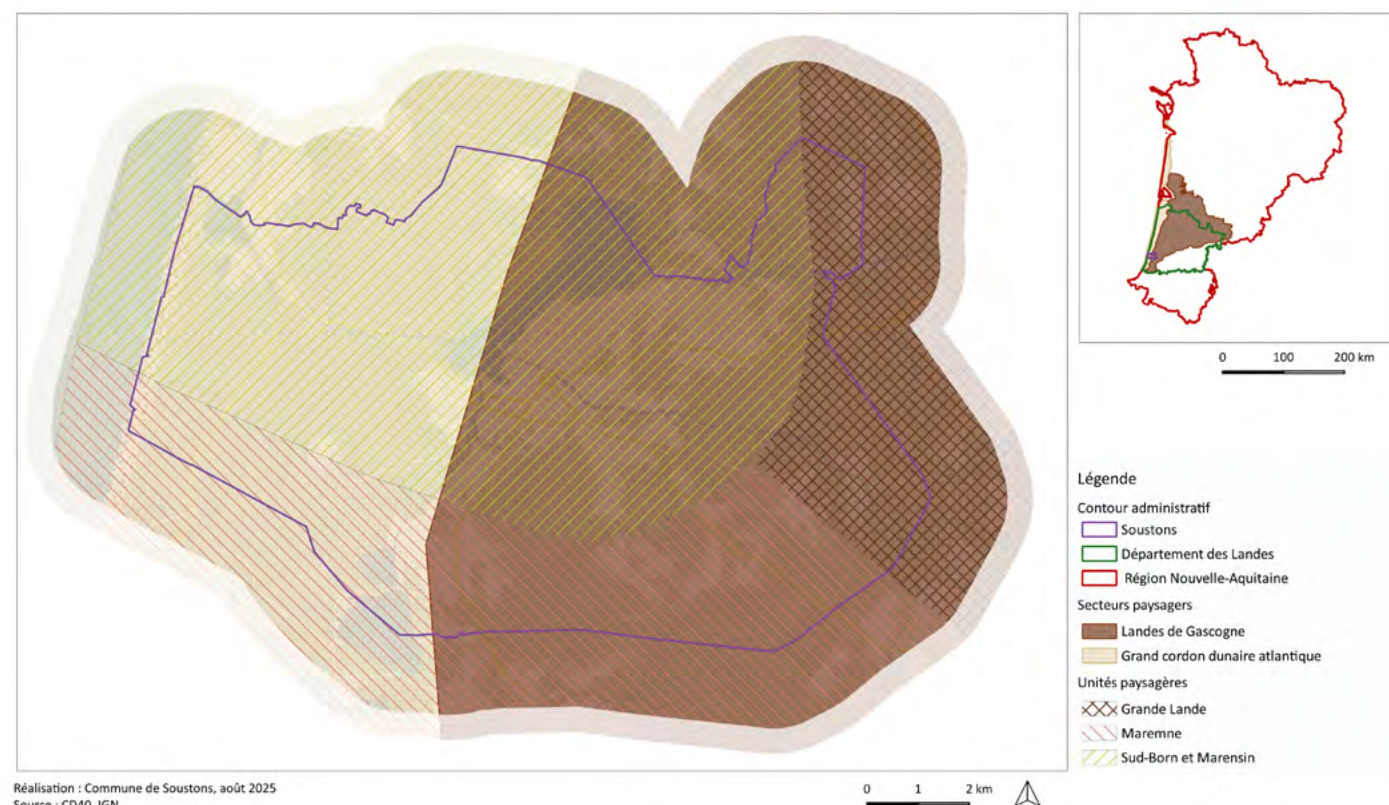
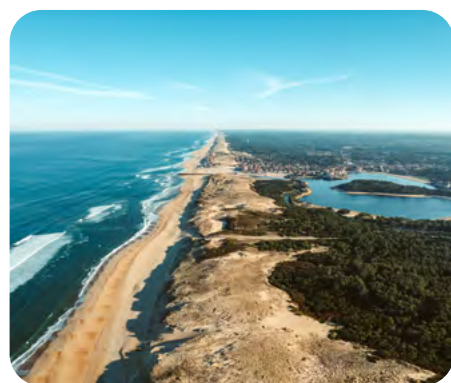


Figure 13 : Secteurs et unités paysagères de Soustons



Le bandeau littoral se distingue par sa plage Océane, ses dunes, et le lac marin du Port d'Albert bordant l'océan Atlantique.



Dans les terres, le plateau landais forme une vaste étendue plane, en grande partie recouverte de forêts de pins et de terrains agricoles résiduels.



Entre les deux, se déploie un ensemble de quatre étangs d'arrière-dune, interconnectés par le courant de Soustons et ses affluents.

Cette transition entre les espaces littoraux, aquatiques et boisés, crée un environnement unique. Ces paysages constitués de milieux naturels, offrent à Soustons un cadre privilégié où il fait bon de vivre, à la croisée d'une terre apaisée et d'une côte attractive.

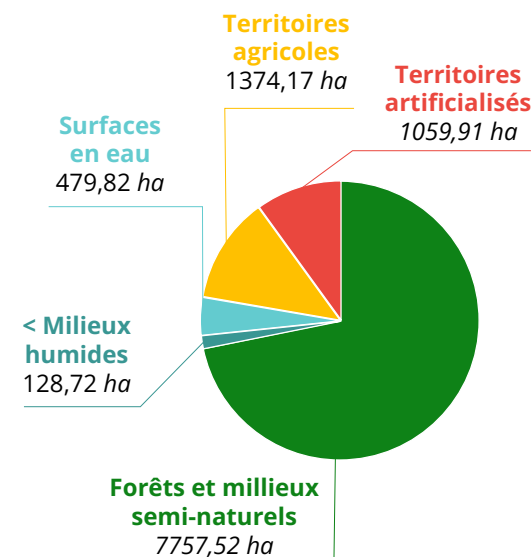


Figure 15 :

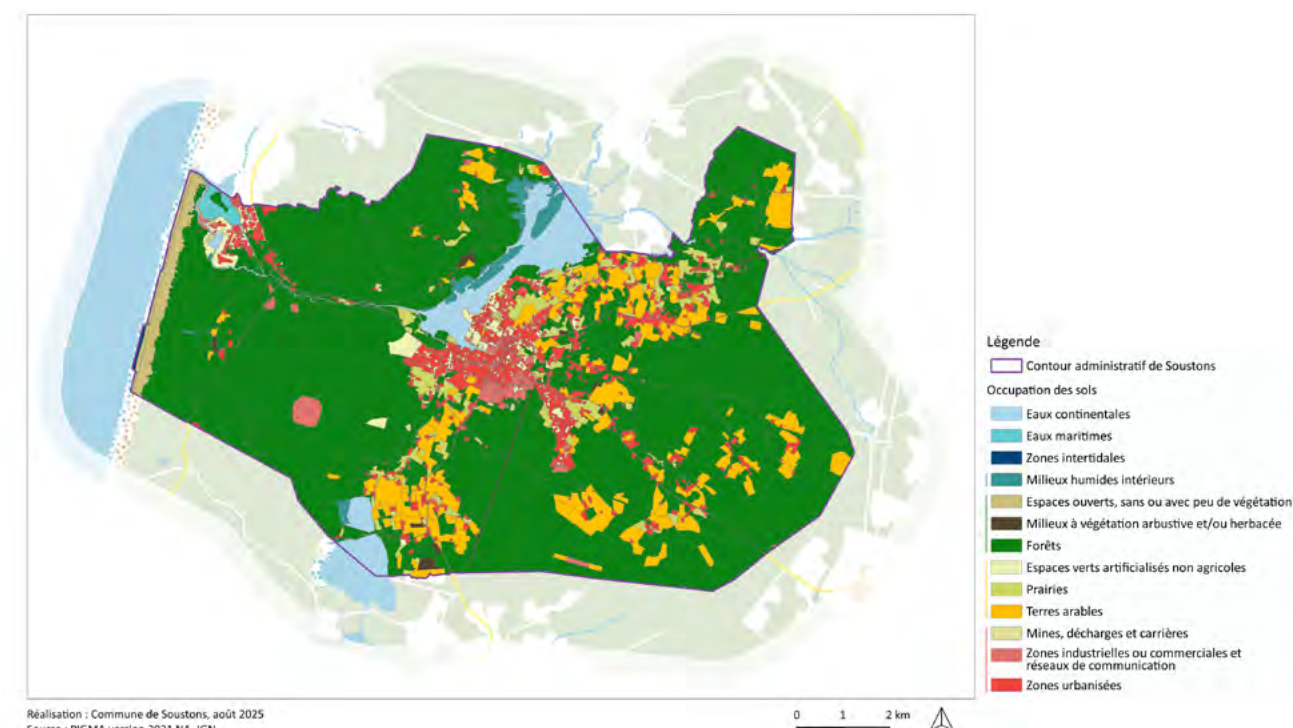


Figure 16 : Dominantes d'occupation du sol et part du territoire concerné

Le **développement urbain est encadré par la Loi littoral**, qui vise à préserver les milieux naturels et à limiter l'expansion urbaine diffuse à l'Ouest. Ce cadre sera **renforcé par la politique de Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**, dont l'objectif est de ralentir et de compenser l'artificialisation des sols d'ici 2050. Ces orientations sont progressivement intégrées dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de MACS, principal outil de planification stratégique du territoire.

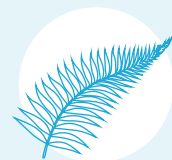
Si l'économie locale reste **largement marquée par le développement urbain et le tourisme**, elle **ne demeure pas moins ancrée dans des secteurs traditionnels comme l'agriculture et la sylviculture**. Les vastes forêts de pins et les quelques parcelles agricoles, consacrées à la culture (de maïs, d'oléo-protéagineuses), à l'élevage

(principalement de palmipèdes et plus rare de bovins) et au maraîchage, constituent également des éléments clés de l'économie locale.

En somme, la gestion de cette croissance constitue un **défi majeur et complexe pour les autorités locales qui doivent concilier plusieurs enjeux** : préserver les milieux naturels et agricoles, gérer durablement les ressources en eau, limiter les impacts environnementaux liés à l'urbanisation et au tourisme, tout en garantissant l'accessibilité et l'adaptation de la ville pour tous ses habitants. Ce contexte invite à repenser les formes de l'habitat et à faire évoluer les attentes des habitants, en cohérence avec les contraintes foncières et environnementales.

ZONAGE D'INTÉRÊT ET DE PROTECTION

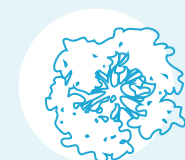
Soustons bénéficie de plusieurs zonages d'intérêt et de protection, témoignant de la biodiversité remarquable présente sur son territoire, à savoir :



- Cinq **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique** (ZNIEFF) de types I et II, reconnues au niveau national : ZNIEFF I Rives marécageuses et herbiers aquatiques de l'étang de Soustons, *ZNIEFF I Étang d'Hardy et Étang blanc*, *ZNIEFF I Le Courant de Soustons et le port d'Albret*, *ZNIEFF II Zones humides d'arrière-dune du Marensin*, *ZNIEFF II Dune littorales du banc de pineau à l'Adour* ;



- Un **site Natura 2000** intégrant le réseau hydrographique au sens strict de l'ensemble de la commune, *FR7200717 Zones humides d'arrière-dune du Marensin* (cf annexe 4) ;



- 1 420 ha d'espaces naturels remarquables et 1 741 ha espaces boisés significatifs au titre de la Loi littoral ;



- 1 047 ha d'Espaces Boisés Classés (EBC) hors Loi littoral ;



- Près de 46 kilomètres de linéaires de cours d'eau classés ;



- Un **site inscrit** *Étangs landais Sud* (1969)



- Quatre **sites classés** *Étang de Soustons et son îlot*, *abords de l'Étang de Soustons* (1966, étendu en 1979), *Étang d'Hardy* (1967), *Étangs girondins et landais* (1968), *Rives des étangs blanc et d'Hardy* (1982) en cours de révision des périmètres ;



- De nombreuses Zones de Préemption des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) du Conseil Départemental des Landes *Étangs du Marensin*.

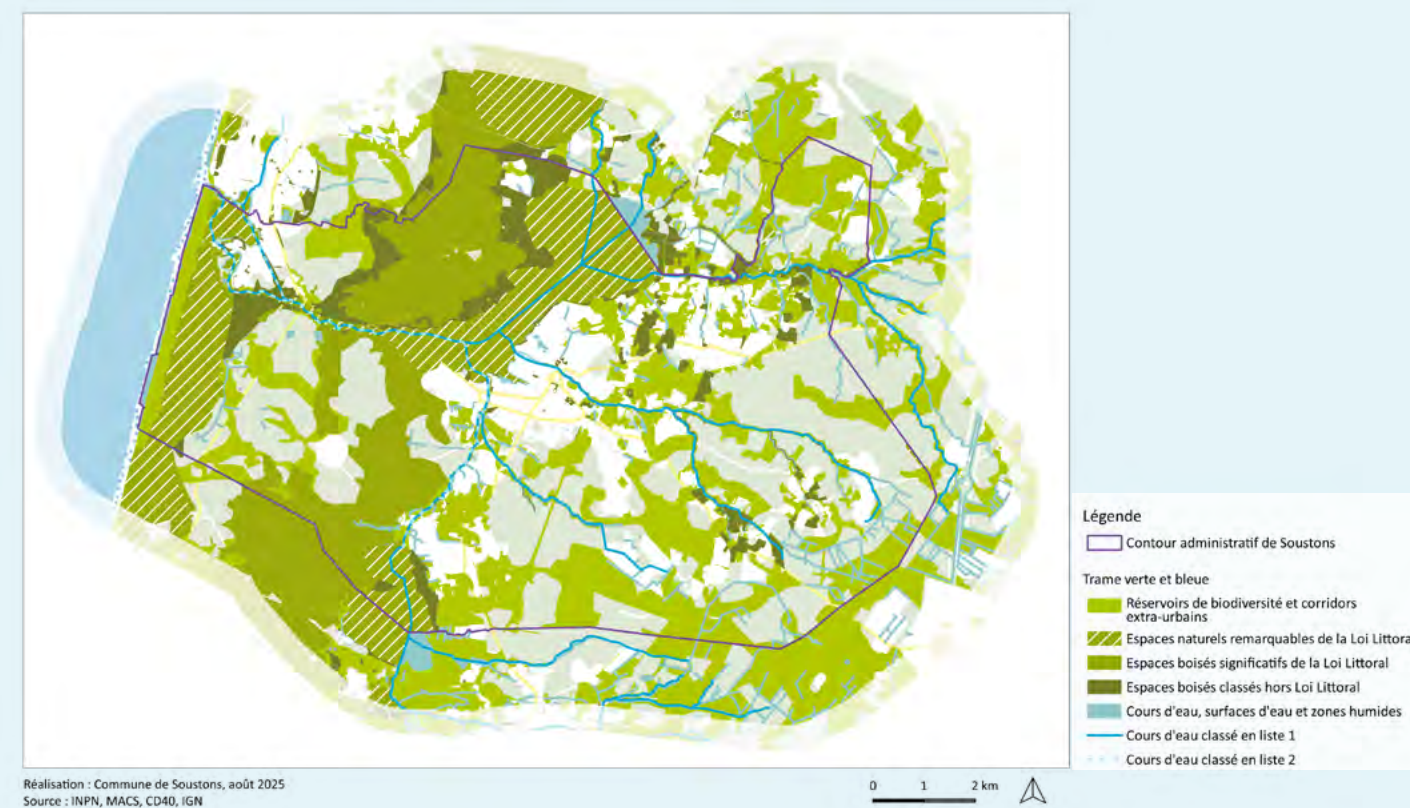
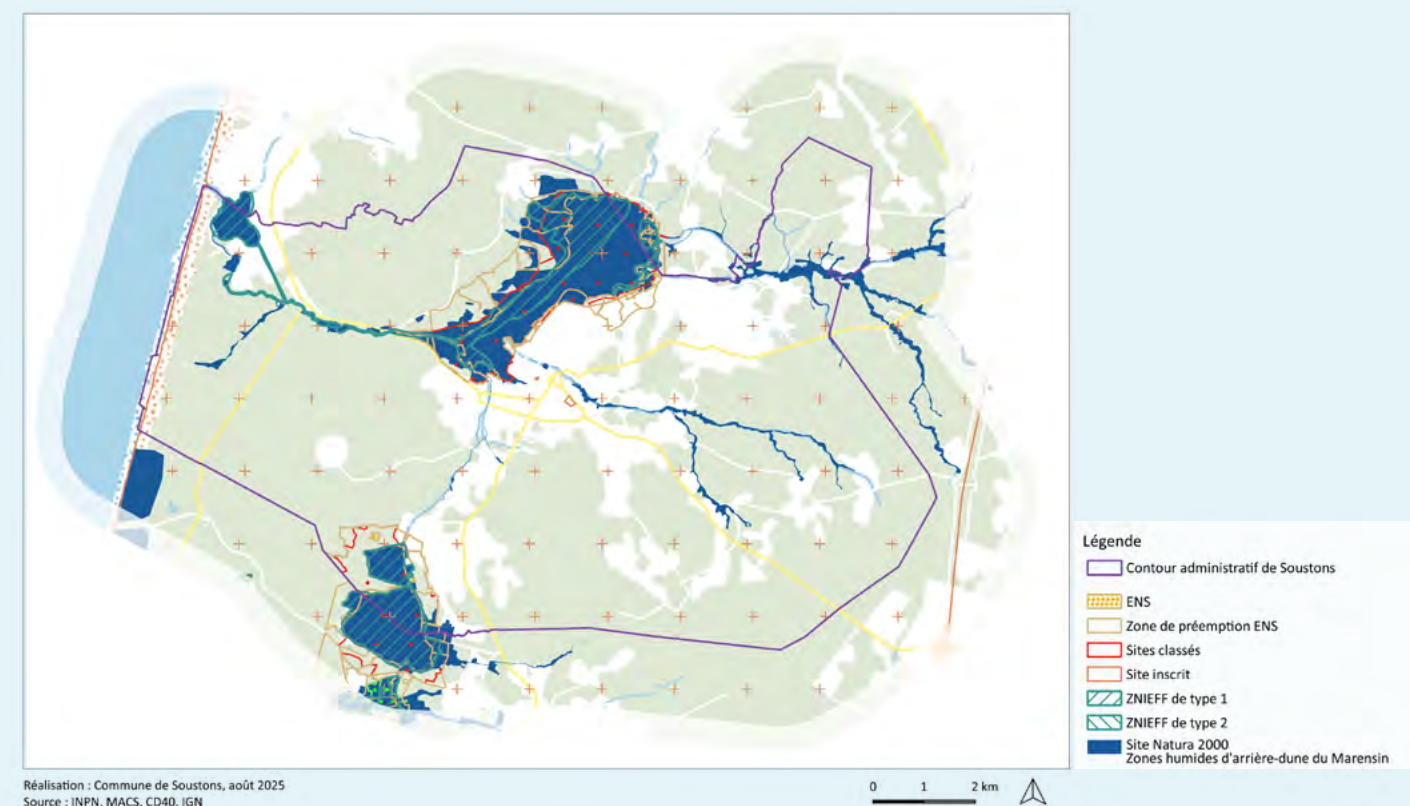


Figure 17 : Zonages d'intérêt et de protection, incluant TVB, sur la commune de Soustons

3. ÉTAT DE LA CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITÉ – MILIEUX

3.1 Milieux littoraux et marins, et espèces associées



Les milieux littoraux constituent des zones de transition dynamiques entre la terre et l'océan, soumises à des conditions environnementales extrêmes et en perpétuelle évolution.

S'étendant de l'embouchure de l'estuaire de la Gironde à celle de l'Adour, le cordon dunaire forme un ensemble écologique d'une richesse exceptionnelle, tant en Aquitaine qu'en Europe, abritant une succession d'habitats naturels et des espèces remarquables. Soustons bénéficie d'un vaste linéaire côtier de 5 km, quasi intégralement resté à l'état naturel, comprenant une plage de sable d'un seul tenant bordée du cordon dunaire, et d'un lac marin artificiel.

Les espèces associées à ces milieux, qu'elles soient résidentes ou de passage en période de migration, demeurent, pour certains groupes, encore méconnues sur le territoire communal, bien que nombre d'entre elles soient d'ores et déjà avérées remarquables, voire même endémiques pour la flore.

Dans un contexte de pressions naturelles et anthropiques croissantes, connaître et comprendre cette biodiversité s'avèrent essentiels pour mieux la préserver. Les données présentées dans cet Atlas reposent essentiellement sur des études antérieures et sur des ressources bibliographiques concernant la façade atlantique.

Plage

La plage est constamment remaniée par l'action des vagues et du vent. Les immersions quotidiennes ne permettent pas le développement durable de la végétation. Seules quelques plantes parviennent à s'implanter sur le haut de plage, moins exposé aux vagues. Malgré ces contraintes abiotiques, la plage constitue un habitat pour de nombreuses espèces animales.

Les **laisses de mer et les bois échoués**, débris organiques apportés par les vagues lors de périodes de coefficients de marée descendants, sont particulièrement **favorables à la faune**, à la fois marine et continentale. Il s'agit essentiellement d'insectes détritivores, et de leurs prédateurs, qui accomplissent leur cycle de vie, dans des laps de temps relativement courts, en grande partie voire exclusivement dans la zone supralittorale des côtes sableuses.

Parmi les prédateurs, figurent des crustacés, des coléoptères, parfois même des chauves-souris, ainsi que des oiseaux limicoles comme le **Gravelot à collier interrompu**.

Après de fortes tempêtes, notamment en hiver, il n'est pas rare de trouver sur la plage des espèces marines en mauvais état, mortes d'épuisement ou noyées. Les oiseaux marins, tels que le **Fou de Bassan** (*Morus bassanus*), ou plus rarement le **Guillemot de Troil** (*Uria aalge*) et le **Macareux moine** (*Fratercula arctica*), en sont les principalement victimes. Quant aux mammifères marins, comme le **Grand Dauphin** (*Tursiops truncatus*), leurs échouages sont généralement attribués aux pratiques de pêche maritime.



GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU

Charadrius alexandrinus Linnaeus, 1758

Le **Gravelot à collier interrompu** est un oiseau limicole de petite taille, présent dans les zones côtières tempérées et tropicales, ainsi que dans les zones humides intérieures d'Eurasie, d'Amérique et du nord de l'Afrique. Il est installé à Soustons tout au long de l'année, avec une présence marquée durant la période de nidification. Pendant cette phase de sa vie, il vient pondre ses oeufs et élever ses petits directement sur le sable de la plage, sur la partie sud de la commune. Une attention particulière est portée à sa conservation lors des nettoyages de la plage, réalisées moins fréquemment qu'à la plage Océane en période hivernale.

AGIR POUR LA NATURE

Opération Observateur :

En cas d'échouage de mammifères marins, signalez-le à l'Observatoire Pelagis. Si un oiseau marin est toujours en vie, prenez contact avec le Centre de Soins de la Faune sauvage Paloume pour connaître les recommandations à suivre.

Du trait de côte jusqu'à l'intérieur des terres, les dunes du littoral atlantique s'étendent sur plusieurs kilomètres, formant un paysage naturel à la fois unique et dynamique. Elles se caractérisent par une succession de végétations ou faciès, disposés en bandes parallèles à la côte (cf. figure 19).

Cette répartition reflète les conditions locales d'expositions variables aux embruns, au vent et au soleil : depuis la zone la plus exposée, la dune

embryonnaire, jusqu'à la zone la plus préservée en arrière-dune, la dune boisée. Les limites entre les différents faciès sont variables et évoluent constamment au gré des aléas climatiques. Chaque faciès accueille une biodiversité spécifique qui a su s'adapter à ces conditions de vie particulièrement contraignantes. Les faciès, notamment ceux de la dune blanche, participent activement à l'édification et la stabilisation du littoral, tout en abritant une biodiversité pionnière et remarquable.

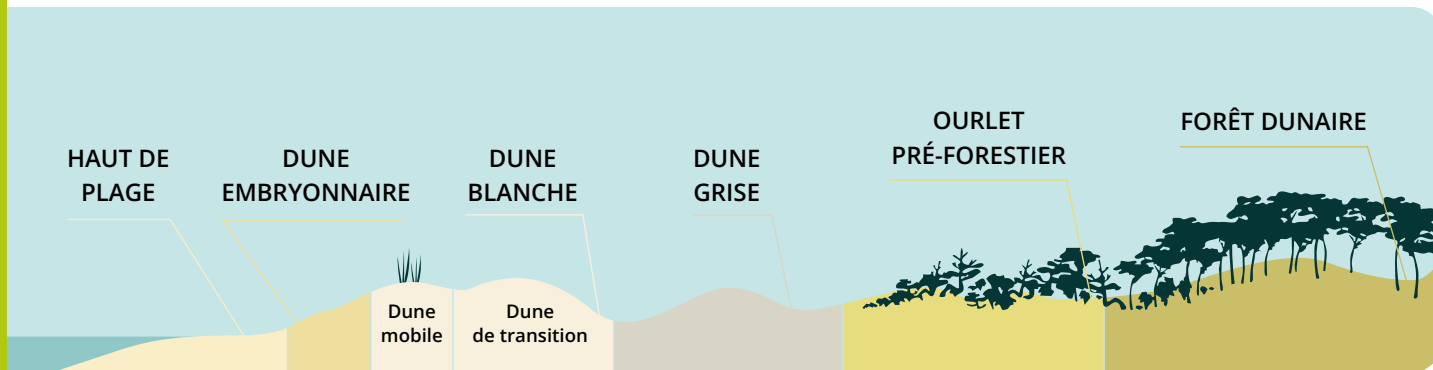


Figure 18 : Schéma des faciès dunaires

DUNE EMBRYONNAIRE

La dune embryonnaire correspond aux premiers reliefs sableux du cordon dunaire, soumis aux vents et aux fortes marées.

Le **Chiendent des sables** (*Elymus farctus*), plante pionnière, marque sa localisation par le développement de banquettes.



Figure 19 : *Stropharia halophila*, champignon pionnier de la dune embryonnaire

Des champignons tel que *Stropharia halophila*, parviennent également à se développer malgré des conditions contraignantes.

DUNE BLANCHE

La dune blanche, ainsi nommée en raison de la visibilité marquée de sable nu, est la dune de sable mobile la plus haute du cordon dunaire. Elle forme une barrière protectrice de l'arrière-dune contre le vent et les embruns.

Malgré des conditions environnementales extrêmes, une végétation clairsemée parvient à s'implanter sur la fine bande longeant le littoral communal. La plupart de cette flore présente des adaptations morphologiques et/ou physiologique afin de survivre sur un substrat drainé pauvre en nutriments essentiels. Certaines plantes, par exemple, développent des racines pivotantes leur permettant d'atteindre l'humidité en profondeur, et/ou une cuticule épaisse les protégeant du dessèchement et leur conférant une résistance accrue à la force du vent.



L'Oyat (*Ammophila arenaria*), également appelé le Gourbet, domine cette végétation et participe amplement à la stabilisation de la dune. D'autres espèces psammophiles, bien que moins nombreuses, sont également présentes, telles que l'**Euphorbe du littoral** (*Euphorbia paralias*), le **Panicaut maritime** (*Eryngium maritimum*) et le **Liseron des sables** (*Convolvulus soldanella*).



Figure 20 : Vue d'ensemble et espèces végétales caractéristiques de la dune blanche (en haut, Oyat, en bas de gauche à droite, Euphorbe du littoral, Panicaut maritime, Liseron des sables)

À l'abri du cordon de la dune blanche, un nouveau faciès apparaît, marqué par la présence de **Fétuque à feuilles de jonc** (*Festuca juncifolia*) et **Gaillet des sables** (*Galium arenarium*), et secondairement l'**Astragale de Bayonne** (*Astragalus baionensis*) – une plante endémique du littoral atlantique français. Il s'agit de la dune **semi-fixée**, un stade de végétation intermédiaire entre le cordon de dune mobile et fixée.

La dune blanche abrite d'autre part de nombreuses espèces de coléoptères, capables de s'enfouir profondément dans le sable pour se préserver de la chaleur et bénéficier de la ressource en eau disponible grâce notamment aux racines des oyats. Des champignons peuvent également être découverts en phase de reproduction tel que *Lepiota brunneolilacea*, caractéristique de la dune blanche.

Les **dunes embryonnaires et mobiles sont vulnérables au piétinement et présentent une résilience limitée**, ce qui les rendent particulièrement **fragiles face aux perturbations humaines** (cf. figure 23). Leur gestion repose sur la surveillance régulière des gestionnaires, des interventions ponctuelles de soutien du cordon si nécessaire, couplées à l'interdiction d'accès hors sentiers, visant à préserver ces successions de faciès.



Figure 21 : Entrée de plage non aménagée au sud de la plage Océane



Figure 23 : Vue d'ensemble et espèces végétales caractéristiques de la dune grise



Figure 22 : Lys maritime



Figure 23 : Immortelle des dunes

LETTE ET DUNE GRISE

La dune grise est un stade évolutif de la dune blanche, marquée par une végétation plus dense, diversifiée, et protégée des embruns marins.

Elle se caractérise par un recouvrement végétal important, généralement compris entre 40 % et 70 %, où les mousses et les lichens se développent plus particulièrement dans les zones stabilisées de longue date.

Ce recouvrement confère à la dune sa couleur cendrée caractéristique, justifiant son nom et sa particularité en tant qu'écosystème.

La dune grise se distingue par une pelouse basse à recouvrement fort ou complet dominée par des espèces adaptées à des conditions plus sèches et acides que celles de la dune blanche. Les espèces y sont souvent annuelles, à floraison précoce, et tolérantes à la sécheresse. Il s'agit de l'**Immortelle des dunes** (*Helichrysum arenarium*), la **Canche des sables** (*Corynephorus canescens*), le **Carex des sables** (*Carex arenaria*), l'**Œillet des dunes** (*Dianthus gallicus*), le **Silène de Porto** (*Silene portensis*) et le **Lys maritime** (*Pancratium maritimum*), pour n'en citer que quelques-unes.

Outre sa végétation, se trouve une **diversité d'insectes xérophiles et sabulicoles** tels que le **Scarabée rhinocéros européen** (*Oryctes nasicornis*), l'hyménoptère la **Scolie des jardins** (*Megascolia maculata*) et le papillon **Faune** (*Hipparchia statilinus*).

Le **Pipit rousseline** (*Anthus campestris*) et le **Cochevis huppé** (*Galerida cristata*), deux oiseaux vivant dans des milieux à végétation basse, fréquentent ces espaces pour leur tranquillité et la disponibilité de ressources nutritives. À savoir, leurs populations ont fortement régressé au siècle précédent en raison de l'évolution des pratiques agricoles, mais semblent désormais se stabiliser. Le littoral dunaire constitue pour ces deux espèces une **véritable zone de refuge**.

Des reptiles sont également connus dont l'espèce emblématique et très rare, le **Lézard ocellé** (*Timon lepidus*), le plus grand lézard d'Europe.

Les zones les plus stabilisées, appelées lettres dans le Sud-Ouest de la France, correspondent à l'arrière-dune : des terrains relativement plats qui n'ont pas été récemment envahis par le sable. Ces zones abritent une végétation plus développée, tout en restant soumises aux conditions climatiques et aux processus d'érosion et de fixation du sable.

La dynamique des dunes blanches et grises est essentielle à la stabilité du littoral dunaire.

La dune blanche, jeune et instable, fixe le sable en amont, permettant à des végétaux plus stabilisateurs de coloniser le milieu et de former la dune grise, plus ancienne et consolidée.

La largeur totale des habitats de dunes non boisées, la largeur de l'habitat dune blanche et le rapport de largeur habitat de dune blanche/habitat de dune grise sont des indicateurs clés de l'état du fonctionnement du massif dunaire.

Une réduction significative de ces habitats peut compromettre la capacité de la dune à jouer son rôle de tampon contre l'érosion et les submersions marines, affectant ainsi la biodiversité et la résilience du littoral.



LÉZARD OCELLÉ

Timon lepidus (Daudin, 1802)

Endémique de la péninsule ibérique et du sud-ouest de la France, le **Lézard ocellé** fréquente les milieux secs et ensoleillés tels que les dunes atlantiques, les pelouses calcaires et les garrigues. L'espèce est présente à Soustons. Il est difficile à détecter malgré sa taille et ses couleurs vives. La dernière donnée date de 2018 en forêt d'arrière-dune. Depuis 2016, il est suivi en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme *Sentinelles du climat* pour évaluer l'impact du changement climatique sur la faune locale. Espèce vulnérable, il est sensible aux dérangements humains, à la perte de son habitat et aux changements climatiques.

Forêt de protection

Pour stabiliser les dunes littorales et prévenir leur érosion côtière, des forêts de protection ont été implantées comme boucliers naturels, généralement de manière artificielle.

Composées principalement d'arbres et d'arbustes aux formes si particulières, ces forêts ont su s'adapter aux conditions extrêmes du littoral atlantique.

Le Chêne liège (*Quercus suber*), le Pin maritime (*Pinus pinaster*), l'Arbousier (*Arbutus unedo*), le Genêt à Balai (*Cytisus scoparius*), l'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*) en sont les espèces les plus représentées, souvent accompagnés d'autres plantes herbacées, d'arbrisseaux et arbustes tels que le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), la Garance voyageuse (*Rubia peregina*) ainsi que diverses ronces.

La forme singulière des arbres est le résultat d'un phénomène appelé anémomorphie, désignant une déformation durable induite par l'action mécanique du vent. Ce processus est renforcé par l'effet du sel contenu dans les embruns marins, lequel altère le développement des bourgeons exposés.

La transition entre dunes non boisée et boisée est progressive, offrant ainsi les habitats variés et des axes de déplacements pour la biodiversité, dans un environnement préservé de l'homme où règne une quiétude.

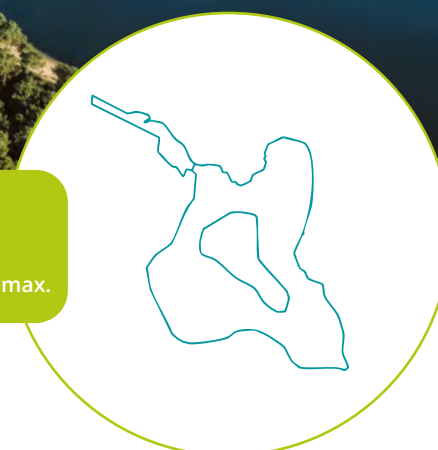


Figure 24 : La lisière forestière entre arbres bas au port tortueux et la forêt de production

Lac marin



Surface : 48 hectares
(appartenant à 75% au territoire communal)
Périphérie : env. 5 km
Profondeur : 2 mètres en moyenne, 8 mètres max.



UN PETIT BOUT D'HISTOIRE POUR MIEUX COMPRENDRE

Le Lac marin de Port d'Albret, situé entre Vieux-Boucau et Soustons, a été créé en 1975 dans le cadre de la MIACA, visant à donner à la région une image de marque fondée sur l'harmonisation de l'océan, de la forêt et des lacs, tout en préservant l'équilibre écologique et des activités humaines.

Ce plan d'eau artificiel repose sur l'embouchure originelle de l'Adour, détournée en 1578 au profit de la Ville de Bayonne. Avant sa création, le site était une zone humide traversée par l'exutoire de la chaîne d'étangs amont, lequel était fréquemment obstrué par l'ensablement.

Les travaux d'aménagement ont consisté, d'une part, en la création d'un canal d'alimentation et le dragage des terrains marécageux, libérant ainsi un plan d'eau d'une cinquantaine hectares, et, d'autre part, en l'installation d'un système de régulation hydraulique. Aujourd'hui, le lac est équipé de barrages et d'écluses permettant de réguler son niveau d'eau. Ses rives ont été aménagées en fonction des objectifs visés, dont quatre plages et une île centrale accessible en partie.

Le Lac marin constitue un paysage incontournable et caractéristique du patrimoine naturel du littoral landais, et reconnu par le tribunal administratif de Pau le 22 mai 1997.

Cependant, les aménagements réalisés ne correspondent pas entièrement au projet initial de 1972, qui prévoyait l'installation de deux chaînes d'eau, l'une d'eau douce et l'autre d'eau salée, dans les lettes interdunaires entre Vieux-Boucau et Moliets. En raison de modifications insuffisamment menées, l'eau du Lac marin ne peut être renouvelée de manière optimale. Par ailleurs, le lac reçoit d'importants apports d'eau douce par les nappes phréatiques, en provenance des secteurs urbanisés et agricoles, ce qui le rend vulnérable à des crises d'eutrophisation, avec une prolifération massive d'algues, susceptibles d'avoir une incidence néfaste sur sa biocénose marine.



GRANDE NOCTULE

Nyctalus lasiopterus (Schreber, 1780)



CIGALE GRISE

Cicada orni Linnaeus, 1758



BOLET DES SABLES

Gyroporus ammophilus M.L. Castro & L. Freire, 1995

La Grande noctule est la plus grande chauve-souris d'Europe, reconnaissable à son vol rapide et silencieux dans les forêts et au-dessus des villes. Rare et menacée, elle est l'une des seules chauves-souris connues à capturer de petits oiseaux en plein vol nocturne. L'espèce est présente à Soustons, notamment dans les forêts de protection arrière-dune, les forêts rivulaires et chênaies anciennes.

De juin à août, les cymbalisations des mâles, chants dédiés à la séduction d'une femelle, retentissent, notamment dans la forêt de protection à Soustons, dès que les températures dépassent 24°C.

Cette espèce qui se développe sous les pinèdes, les lisières et les ourlets à cistes d'arrière-dune, en est devenue caractéristique. Elle a été récemment découverte sur Soustons lors des inventaires ABC.

UN HABITAT ANNEXE POUR LA FAUNE ET LA FLORE MARINE

Relié à l'océan, le Lac marin joue un rôle non négligeable dans la dynamique des espèces marines, en offrant des habitats variés.

Parmi la flore, de nombreuses algues tapissent de manière très hétérogène le fond marin : la **Laitue de mer** (*Ulva lactuca*), la **Sargasse japonaise** (*Sargassum muticum*) – omniprésente en raison de son caractère invasif –, le **Codium fragile** (*Codium fragile*) et la **Gracilaire gracile** (*Gracilaria gracilis*). Lorsque leur prolifération devient excessive, ces algues peuvent provoquer des déséquilibres écologiques et perturber les usages du lac, soulevant des problématiques de gestion. Certaines espèces aquatiques, comme la **Zostère marine** (*Zostera marina*), forment des **herbiers, qui créent des environnements propices à la faune marine, en fournissant à la fois nourriture et abri.**

La faune benthique comprend au moins 18 espèces de poissons, 1 espèce d'annélide, 3 espèces de tuniciers, 8 espèces de cnidaires, 9 espèces de crustacés, 6 espèces d'échinodermes et de 12 espèces de mollusques. Certaines de ces espèces, tel que l'**Hippocampe moucheté** (*Hippocampus guttulatus*), viennent dans le lac pour s'y reproduire, tandis que d'autres s'y nourrissent des ressources provenant de l'océan ou du bassin versant lors des marées hautes.



ZOSTÈRE MARINE
Zostera marina L., 1753

La **Zostère marine** est une plante aquatique qui se développe dans les eaux côtières peu profondes, claires et soumises à de faibles courants. Elle forme des herbiers qui jouent un double rôle : d'une part, ils servent d'habitat à de nombreuses espèces marines, d'autre part contribuent à la stabilisation du fond et l'oxygénation du Lac marin. La présence de la zostère révèle être un excellent indicateur de la qualité de l'eau et de la richesse biologique du milieu. Toutefois, dans un lac jeune et en fonction des gestions mises en œuvre, tel que le lac artificiel du Port d'Albret, la croissance de la zostère peut produire un effet paradoxal : elle peut favoriser le comblement progressif du plan d'eau, en piégeant les sédiments. Des réflexions de gestion sont en cours pour concilier la préservation de cet écosystème fragile et cette espèce protégée avec les enjeux liés à l'envasement et aux usages sur le plan d'eau.



HIPPOCAMPE MOUCHETÉ
Hippocampus guttulatus Cuvier, 1829

L'**Hippocampe**, appartenant à la famille des *Syngnathidae*, vit à proximité de prairies de zostères ou de posidonies, et parfois dans des habitats rocheux. Grâce à son mimétisme, il se camoufle facilement avec son milieu, en homochromie et en homotypie. Il se nourrit de zooplancton, de petits crustacés, de larves et d'œufs de poisson.

Sa grande particularité réside dans son mode de reproduction, où le mâle porte les œufs, pendant 2 à 3 semaines, dans sa poche ventrale jusqu'à leur éclosion. L'espèce a été observée en 2009 dans le Lac marin de Port d'Albret, à des stades juvéniles (ALR, 2023).

L'ÎLE DE PORT D'ALBRET



Figure 26 : Habitats naturels de l'île du Lac marin

L'île de Port d'Albret, d'une superficie de 7,6 hectares, présente une **biodiversité en habitat relativement modeste**, en raison de ces **milieux assez homogènes**. Elle est principalement recouverte par une **pinède de Pin maritime**, dont certains arbres, âgés, remontent à l'origine de la création de l'île et **présentent des signes de sénescence avancés**. Cette pinède, associée par endroits à des chênes-lièges, constitue un habitat d'intérêt européen, qualifié de **boisement d'arrière-dunaire** (UE : 2180-3).

L'île abrite deux autres habitats d'intérêts européen, de superficies plus petites : deux stations de landes sèches à **Ciste à feuilles de sauge et Bruyère cendrée** (UE : 4030-4), et une **communauté de dunes embryonnaires** qui borde son pourtour (UE : 2110-1). Il y a également au nord de l'île un **Herbier de zostères** (UE : 1160).

Ces milieux, bien que peu diversifiés, accueillent une cinquantaine d'espèces végétales et au moins une soixante-dix espèces animales.

L'île est connue pour être un site important pour l'avifaune, avec 67 espèces d'oiseaux recensées (CPIE, 2022), réparties comme suit :

20

- espèces nicheuses, telles que le **Héron cendré** (*Ardea cinerea*) et le **Milan noir** (*Milvus migrans*) ;

La majorité de ces oiseaux sont protégés au niveau national, et certains d'entre eux bénéficient d'un statut européen en vertu de l'annexe I de la directive Oiseaux.

48

- espèces hivernantes, qui y trouvent refuge et nourriture ;

20

- espèces migratrices qui s'arrêtent lors de leurs haltes migratoires pour s'alimenter et se reposer ;

15

- espèces nicheuses à proximité de l'île, qui viennent s'y alimenter.

Plus étonnant, le **Lapin de garenne** (*Oryctolagus cuniculus*), le **Renard roux** (*Vulpes vulpes*) et récemment le **Cerf élaphe** (*Cervus elaphus*) sont présents occasionnellement sur l'île.

L'île fait par ailleurs, face à la présence de trois espèces exotiques envahissantes : l'**Herbe de pampa** (*Cortaderia selloana*), le **Baccharis** (*Baccharis halimifolia*) et le **Mimosa d'hiver** (*Acacia dealbata*).

Ces plantes constituent une menace potentielle pour la flore indigène et l'équilibre écologique de l'île. Afin de lutter contre la prolifération de l'Herbe de Pampa, un premier chantier d'arrachage conduit par le SIPA a été réalisé à l'automne 2025, dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

3.2 Milieux aquatiques et espèces associées

La commune de Soustons abrite une chaîne de quatre étangs d'arrière-dune – l'Étang Blanc, l'Étang d'Hardy, l'Étang de Soustons et l'Étang de Pinsolle - interconnectés par le réseau hydrographique. Ils sont en relation plus ou moins étroite avec les milieux humides et les nappes souterraines associées, formant un ensemble indissociable au bon fonctionnement écologique des sous-bassins versants du bassin Adour Garonne.

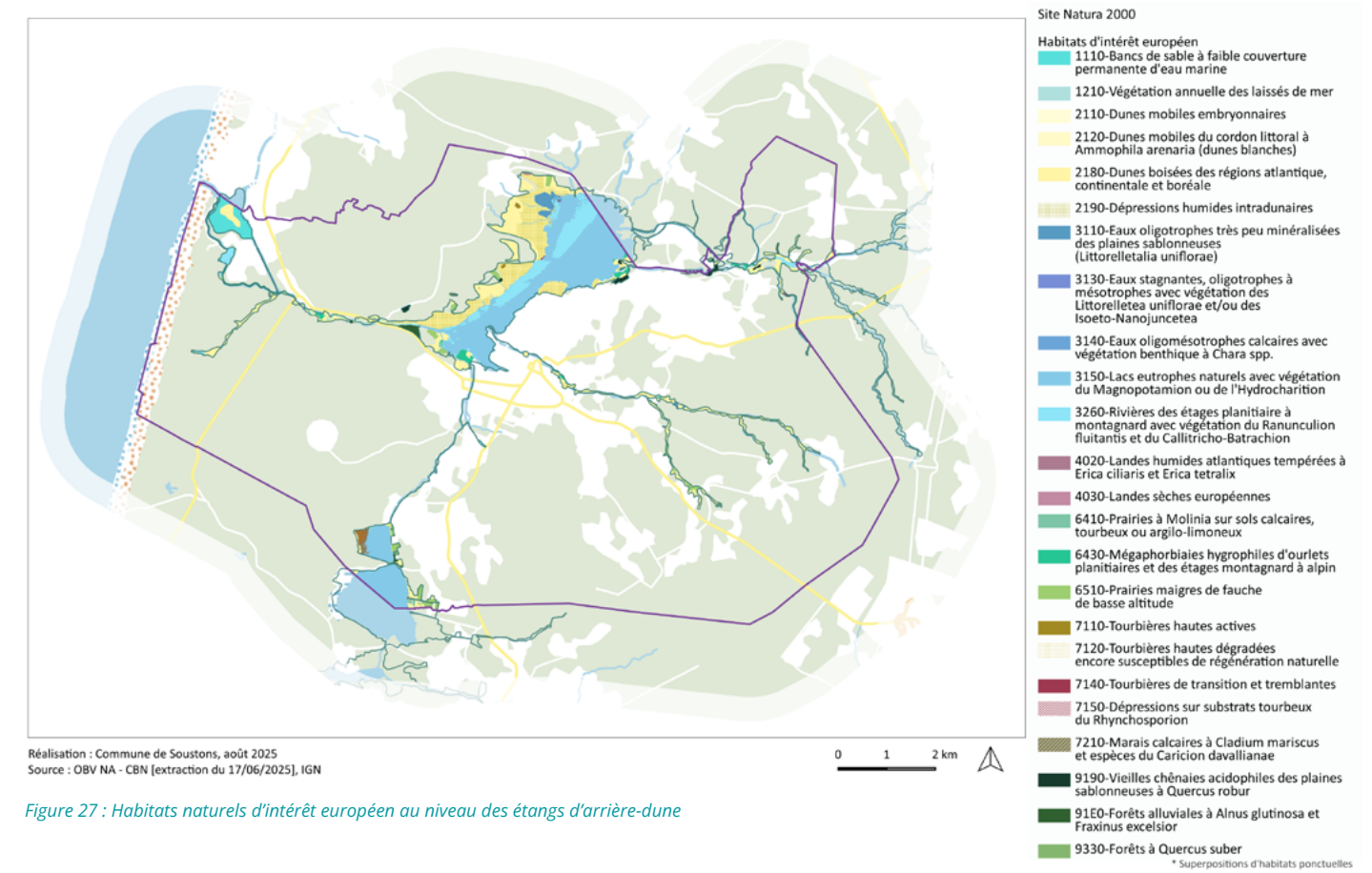
Ces milieux font l'objet d'études et de suivis approfondis, réalisés au titre de la mise en œuvre des compétences liées à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI), de leur intégration au réseau Natura 2000, de la prise en compte dans les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sur les végétations de bords des étangs ou encore sur la faune associée (migrateurs amphihalins, Loutre d'Europe, papillons de jour ...), ainsi que pour leur attrait piscicole.

Les données présentées dans cet Atlas reposent essentiellement sur ces travaux, ainsi que sur l'inventaire, non exhaustif, des zones humides associées au ruisseau du Bouyic.

Étangs d'arrière-dune

D'origine naturelle, leur formation remonte au début de l'Holocène, en concomitance avec celle des dunes littorales, qui ont entravé l'évacuation des eaux du plateau vers l'océan. Les étangs ont commencé à se remplir il y a 3 500 ans, et ce processus s'est stabilisé il y a près de 1 000 ans, ce qui en fait des milieux relativement jeunes.

Les étangs d'arrière-dune se distinguent par leur substrat de nature sablo-vaseux, leur faible profondeur, et la présence de ceintures marécageuses au niveau des rives ouest – offrant ainsi des habitats uniques et complémentaires pour la faune et la flore locales.



Situés sur l'un des principaux axes de migration, ces étangs accueillent de nombreux oiseaux, que ce soit lors de leurs haltes migratoires ou bien durant les périodes de reproduction ou d'hivernage. 133 espèces d'oiseaux sont recensées dans la chaîne des étangs dont une trentaine présente un intérêt patrimonial.

De ce fait les étangs sont des lieux privilégiés pour l'observation et pour la pratique de la chasse au gibier d'eau. Cette activité dite traditionnelle est pratiquée principalement à la tombée de la nuit, pendant la saison de migration.

Des cabanes de chasse appelées « tonnes », équipées parfois d'appelants, sont visibles le long des berges et implantées également sur pilotis sur les 3 Étangs Blanc, d'Hardy et de Soustons.

Les étangs sont également réputés pour leur richesse piscicole, avec une vingtaine d'espèces. La pêche, autre activité traditionnelle majeure, y est pratiquée depuis les berges, en wading, en float-tube ou en barque, couramment en mode no-kill.



BLONGIOS NAIN
Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)

Le **Blongios nain** est le plus petit des hérons d'Europe. Discret, il fréquente les marais de plaine et les plans d'eau présentant des roselières, des saulaies ou aulnaies. Son plumage, beige clair au dos noir chez le mâle, brun chez la femelle, lui permet de se fondre parfaitement dans la végétation. Actif notamment au crépuscule, il se nourrit de poissons, d'amphibiens et d'insectes.

L'espèce est présente sur les étangs de Soustons en la période de reproduction et migration, avant de rejoindre ses quartiers d'hiver en Afrique, au Sud du Sahara. Cette espèce classée en danger reste fidèle à ses sites de reproduction qui sont constitués sur les Étangs de Soustons, Hardy et Blanc par les boisements marécageux (fourrés de saule et d'aulne) ou les tourbières évoluées des rives ouest. La reproduction avérée de 15 couples il y a 20 ans reste aujourd'hui très irrégulière et de l'ordre de 1 à 2 couples.



Figure 28 : Iris des marais

Les végétations aquatiques, semi-aquatiques, et rivulaires contribuent pleinement à la biodiversité des sites et jouent un rôle central dans le bon fonctionnement écologique (ex. source alimentaire, nurserie), physique (ex. stabilisation des sédiments, amortissement des vagues) et biogéochimique (ex. oxygénation de l'eau, apport de matière organique), notamment grâce à la présence d'espèces dites « ingénieurs ».

Les macrophytes aquatiques, majoritairement inféodées à des eaux riches en nutriments en raison d'un enrichissement récent des eaux et des sédiments, sont particulièrement abondants.

Parmi les plantes submergées figurent la Châtaigne d'eau (*Trapa natans*), le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) et les Nénuphars jaune (*Nuphar lutea*) et blanc (*Nymphaea alba*) ; parmi les plantes submergées, le Myriophylle à fleurs alternes (*Myriophyllum alterniflorum*), les Potamots à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*) et crépu (*Potamogeton crispus*), la Grand Naiade (*Najas marina*), ainsi que des macro-algues de la famille des Characées, telles que *Nitella hyalina* et *Chara fragifera* ; enfin, par les plantes semi-aquatiques, le Roseau commun (*Phragmites australis*), le Scirpe piquant (*Schoenoplectus pungens*), et plusieurs espèces de *Carex* dont certains forment des touradons.

Certaines de ces espèces parviennent, dans une certaine mesure, à contenir par compétition les **populations d'espèces exotiques envahissantes, également très nombreuses**. Les **Jussies à grandes fleurs** (*Ludwigia grandiflora*) et **rampante** (*Ludwigia peploides*), le **Grand Lagarosiphon** (*Lagarosiphon major*) et le **Myriophylle du Brésil** (*Myriophyllum aquaticum*) sont les plus représentées et font l'objet de lutte dirigée conduite depuis plusieurs années par Géolandes et par les Villes de Soustons, Seignosse, Tosse et Azur. Les zones récemment laissées vacantes par le Lagarosiphon, grâce à des opérations régulières de faucardage, ont été recolonisées par le **Myriophylle à feuilles alternes** (*Myriophyllum alterniflorum*), une espèce indigène. D'autres demeurent pour l'instant isolées ou en linéaires ponctuels, et représentent un risque d'envahissement telle que l'**Oreille d'éléphant** (*Colocasia esculenta*), introduite volontairement à des fins ornementales dans les étangs de Soustons et de Pinsolle. Ces observations mettent en évidence l'intérêt d'améliorer l'état des connaissances.

En 2022, une nouvelle espèce du genre Vallisneria a été découverte aux étangs Blanc et d'Hardy par la RNN EN. Sa détermination est en cours. Il pourrait s'agir de *Vallisneria australis*, une nouvelle espèce potentiellement exotique envahissante.

Les étangs d'arrière-dune, en raison de leurs caractéristiques, ont tendance à se combler progressivement, à des échelles temporelles variables. Les sables des terrains amont sont transportés par les eaux de pluie, puis acheminés vers les étangs via leurs affluents. Le curage des fossés et des noues lorsqu'il est réalisé en urgence lors d'épisodes d'inondation, accentue ce phénomène naturel. Cette accumulation progressive modifie la profondeur et entraîne, à terme, une réduction de la surface en eau. Pour limiter ce processus, six bassins dessableurs ont été aménagés à l'embouchure des ruisseaux suivants: Sparben pour Tosse, Hardy, Bouyic et Magescq pour Soustons, et Peyroux et Moulin pour Azur. Ils sont curés régulièrement et les sédiments extraits sont valorisés.

Ces étangs restent fragiles face aux phénomènes naturels et anthropiques d'envasement et d'ensablement, à la colonisation d'espèces exotiques envahissantes et à la démultiplication des usages (touristiques, sportifs, piscicoles, cynégétiques, sylvicoles, liés à la prévention des inondations, etc.), susceptibles d'altérer la qualité de l'eau et des habitats naturels. Les Étangs Blanc et d'Hardy sont classés « étangs mésotrophes dégradés, avec tourbières limnogènes » et l'étang de Soustons en « méso-eutrophe, dégradé » (Lafon P. & Le Fouler A., 2019).

Derrière ces caractéristiques communes, chaque étang présente des singularités écologiques, notamment liés aux usages et à leur gestion.

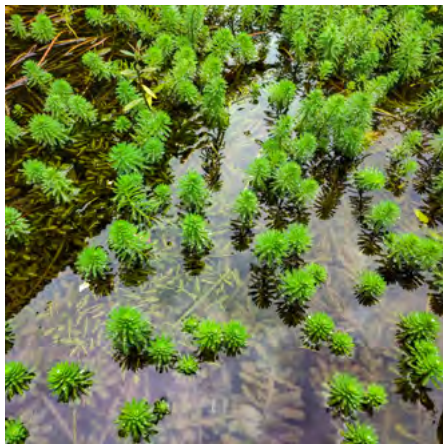
Jussies à grandes fleurs



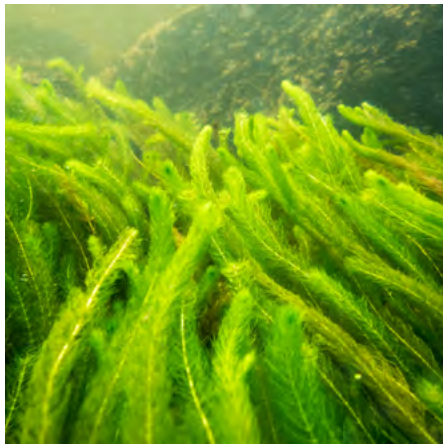
Jussies rampantes



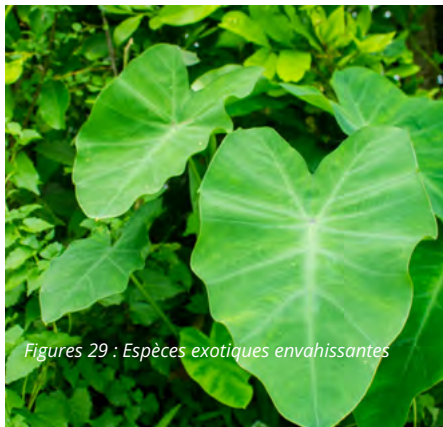
Myriophylle du Brésil



Myriophyllum alterniflorum



Colocasia esculenta



Figures 29 : Espèces exotiques envahissantes

Figure 30 : Bassin dessableur au niveau du ruisseau du Bouyic



ÉTANG BLANC



Surface : 190 ha (appartenant à 30% au territoire communal)
Périphérie : 7 km
Profondeur : 2 mètres en moyenne, 2,5 mètres max.



Comptant 14 espèces, le cortège piscicole de l'Étang Blanc est relativement diversifié et abondant, en grande partie grâce aux introductions répétées et à l'acclimatation de nouvelles espèces à cet environnement.



Figure 31 : Brochet

Le Sandre (*Sander lucioperca*) et le Black-bass (*Micropterus salmoides*), deux carnassiers s'y sont particulièrement bien implantés, tout comme dans les étangs situés plus en aval. Ils partagent leurs territoires avec notamment l'espèce emblématique et patrimoniale, le Brochet (*Esox lucius*).



Figure 32 : Initiation au no kill à l'Étang Blanc

L'Étang Blanc est le deuxième étang le plus fréquenté par les pêcheurs du Département des Landes. La pratique du no-kill qui consiste à relâcher les poissons capturés, y est courante. Elle permet de conserver les reproducteurs et de maintenir des populations stables.

Les plantes aquatiques sont également abondantes, certaines tirant davantage profit de l'évolution des conditions du milieu. L'eutrophisation progressive favorise les espèces inféodées aux eaux eutrophes, qui tendent à supplanter celles associées aux eaux oligotrophes, plus exigeantes et sensibles aux perturbations. C'est notamment le cas des isoètes, plantes typiques des eaux pauvres, comme l'Isoète de Bory (*Isoetes boryana*), aujourd'hui disparue, y compris dans les deux étangs situés en aval. La communauté *Isoetum boryanae* est présumée disparue.

Deux autres communautés à isoétides subsistent néanmoins :

- une pelouse à Lobélie de Dortmund (*Lobelia dortmanna*) et Scirpe piquant (*Schoenoplectus americanus*) : Scirpo americanus – Lobelietum dortmannae (UE : 3110-1). L'étang héberge l'une des dernières stations de Lobélie de Dortmund, la plus méridionale connue, représentant la limite sud de son aire géographique. La Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*) est également présente. Ces deux espèces sont protégées en France.
- des pelouses à Scirpe piquant (*Scirpo americanus*) et Millepertuis des marais (*Hypericum elodii*) (UE : 3110-1).

Ces deux communautés végétales présentent un intérêt patrimonial fort, et font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du Plan national en faveur des végétations de bords d'étangs arrière-littoraux.



Figure 33 : Littorella uniflora



LOBÉLIE DE DORTMANN

Lobelia dortmanna L., 1753

La Lobélie de Dortmund est une plante semi-aquatique rare, caractéristique des rives sablo-graveleuses submergées d'étangs et lacs d'eau douce, légèrement acide et pauvre en nutriments. Espèce en forte régression, elle ne subsiste que dans les Landes, en Gironde et dans quelques rares étangs du Morbihan.

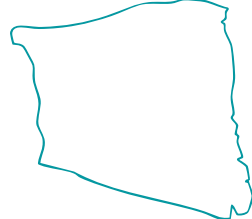
Dans le Marensin, il ne reste plus qu'une seule station, à l'Étang Blanc, à l'endroit même où se déverse le ruisseau de Sparben. Sa présence était autrefois bien établie à l'Étang de Soustons, jusqu'aux années 1960. L'état actuel de la population est jugé « défavorable mauvais » : une trentaine d'individus était encore recensée en 2020 ; contre seulement deux pieds aujourd'hui, qui n'ont pas fleuri depuis plusieurs années.

Cette forte régression s'explique notamment par une eutrophisation marquée du plan d'eau, par la réduction du substrat sableux lié au fonctionnement du bassin dessableur et par les perturbations cumulées liées à certaines activités humaines telles que les traversées en paddle, canoë, barque, pédalo ou à cheval.

ÉTANG D'HARDY



Surface : 45 ha
Périphérie : env. 3km
Profondeur : 2 mètres max.



L'Étang d'Hardy est le plan d'eau le mieux préservé. Ses rives, peu accessibles, en font une véritable zone de quiétude pour la faune et de conservation pour la flore et la fonge locales et une zone humide tourbeuse à forte valeur patrimoniale.



Figure 34 : Tourbière de l'étang d'Hardy

Sur les rives ouest de l'étang, qui correspondent au secteur le plus profond, une tourbière d'une dizaine d'hectares se manifeste par une diversité de groupements végétaux témoignant de ses différents stades d'évolution, parmi lesquels :

- Le groupement à Ossifrage et à Sphaignes, caractérisé par l'abondance de ces plantes, et où la production de tourbe est la plus active, avec une épaisseur estimée à environ 1 mètre ;
- Le groupement à Ericacées (en particulier la Callune) et à Sphaignes, correspondant au premier stade de vieillissement de la tourbière – remarquable et connu seulement sur 3 étangs arrière-dune aquitains : Blanc sur la commune de Seignosse, le petit étang de Biscarrosse et Hardy;
- Le groupement à Rhynchospor blanc, correspondant au stade pionnier des sols tourbeux, où s'expriment les deux *Droséras à feuilles rondes* (*Drosera rotundifolia*) et intermédiaire (*D. intermedia*) ;
- Le fourré à *Piment royal* (*Myrica gale*), correspondant au stade avancé d'évolution de la tourbière, cerclé par une saulaie dominée par le *Saule roux* (*Salix atrocinerea*), signe d'une dégradation progressive du milieu.

Cet habitat, unique et fragile, se développe dans un environnement saturé en eau pendant une période suffisamment longue durant l'année. L'acidité du sol et le manque d'oxygène liés à cette saturation ralentissent et limitent la décomposition de la végétation, entraînant l'accumulation de matière organique, formant ainsi la tourbe.

Un carottage réalisé dans le cadre de l'étude de caractérisation des tourbières du triangle des Landes de Gascogne en 2025 a révélé une **épaisseur de tourbe dépassant les 3 mètres** (démarrage formation de tourbe à 1,55 m jusqu'à 4,15 m de profondeur), **témoignant de son rôle fonctionnel et précieux en tant que puit de carbone** (Taysse N., 2025). Les rives ouest des étangs Blanc sur Seignosse et de Soustons présentent également de la tourbe en sous-sol avec des épaisseurs moindres pour les échantillons prélevés.



Figures 35 : Carottage de tourbe sur la rive ouest de l'étang d'Hardy



Figure 36 : Entolome des marais (*Entoloma elodes*)

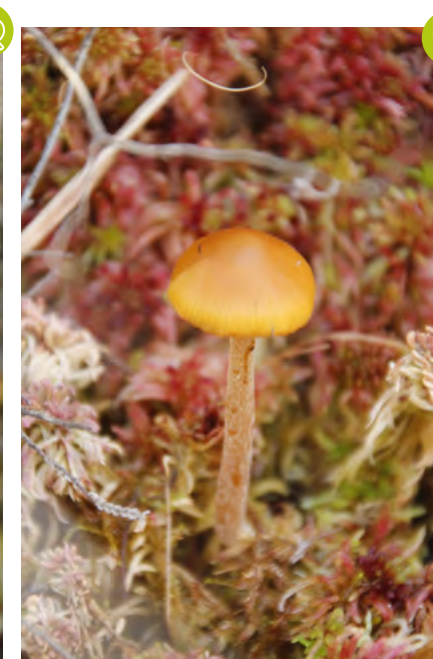


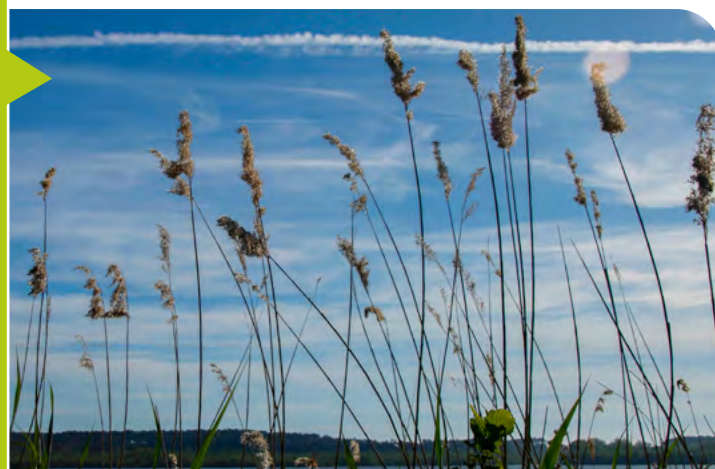
Figure 37 : Galère hybride (*Galerina hybrida*)

Cinq champignons typiques des milieux tourbeux - *Cortinarius chrysolithus*, Entolome des marais (*Entoloma elodes*), Galère hybride (*Galerina hybrida*), *Mycena concolor* et Pholiote des tourbières (*Pholiota henningsii*) – ont été observés lors des inventaires ABC sur sphaignes dans la tourbière de l'Étang d'Hardy.

ÉTANG DE SOUSTONS



Surface : 427 ha (appartenant à 92% au territoire communal)
Périphérie : env. 22 km
Profondeur : 0,60 mètre en moyenne, 1,9 mètres max.



ROSELIÈRES À PHRAGMITES

Les **Roselières**, visibles par parcimonie en rive est, sont en nette régression probablement en lien avec l'eutrophisation de l'étang, la gestion du niveau d'eau et /ou des berges. Malgré ce constat, elle demeure un habitat précieux pour de nombreuses espèces, et notamment les oiseaux d'eau venant nicher.

L'Étang de Soustons constitue un carrefour hydrographique majeur du sous bassin-versant, où se déversent les ruisseaux du Bibic, alimentant les chaînes d'Étangs Noir, Blanc, d'Hardy, du Bouyic, de Magescq et de Peyroux, avec comme exutoire le Courant de Soustons.

Il est le plus grand lac du territoire de Soustons et le seul à être soumis aux submersions marines, créant une zone de transition entre milieux halins et d'eau douce.

En raison de sa situation géographique, l'étang présente un fort intérêt écologique. Ce qui lui a valu son classement en site naturel par arrêté ministériel du 13 juin 1968, puis par décret du Conseil d'Etat le 2 février 1979, incluant ses rives, avant de devenir un site Natura 2000.

Sa rive ouest, notamment, et sa végétation aquatique sont préservées de tout projet d'aménagement urbain, et dans la mesure du possible des activités de loisirs telles que la chasse, la pêche, l'aviron ou autres sports nautiques.

La diversité floristique de l'Étang de Soustons joue un rôle fondamental dans la qualité de sa faune piscicole et avifaunistique. Les herbiers de **Châtaigne d'eau** (*Trapa natans*) et la végétation de berges, notamment l'**Hibiscus des marais** (*Hibiscus palustris*) et les **roselières**, créent une mosaïque d'habitats favorable à la reproduction et au développement des poissons, ainsi qu'à l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs, notamment des rapaces comme le **Balbuzard pêcheur** (*Pandion haliaetus*) et le **Milan noir** (*Milvus migrans*).

Cette mosaïque d'habitats aquatiques et palustres, où se côtoient espèces patrimoniales et espèces naturalisées, façonne progressivement le paysage naturel de l'étang. Caractéristique de la chaîne des étangs landais d'arrière-dunes, cette richesse écologique justifie pleinement le classement en site Natura 2000.

Cette végétation aquatique, véritable nurserie naturelle, fait de l'étang un site d'usages multiples : pêche, chasse avec les tonnes présentes sur l'étang, sports nautiques avec l'aviron et ses lignes d'eau traversant le plan d'eau, le centre nautique et le club de voile de Laurens, ainsi que les pratiques libres (kayak, planche à voile...) partant généralement de la Base de Laurens. Le maintien d'un équilibre entre richesse floristique et ces diverses pratiques de loisirs constitue l'un des enjeux majeurs de la préservation du site, où la cohabitation entre activités cynégétiques, halieutiques, nautiques et protection des milieux naturels nécessite une gestion concertée et respectueuse de chacun.



Figure 38 : Tonne de Chasse à l'étang Blanc



HIBISCUS DES MARAIS

Hibiscus palustris L., 1753

Originaire d'Amérique du Nord, l'**Hibiscus** a été introduit en France, principalement dans les Landes et le Pays basque où il s'est naturalisé. Il a été observé pour la première fois à Soustons en 2014. Depuis, l'espèce s'est bien développée : 88 individus, regroupés ou éparés, ont été recensés sur le pourtour de l'Étang de Soustons.

L'espèce est également connue aux abords de l'étang de Pinsolle et du Courant de Soustons.



HERBIERS DE CHÂTAIGNE D'EAU

Trapa natans L., 1753

Essentiellement présents dans le sud des Landes, les **Herbiers flottants de Châtaigne d'eau**, se sont bien développés sur l'Étang de Soustons, notamment grâce aux tempêtes qui les ont déplacés vers la partie nord.

Ils couvrent aujourd'hui une trentaine d'hectares et leur étendue est stable depuis.

ÉTANG DE PINSOLLE



Surface : 6,7 ha
Périmètre : env. 1,2 km
Profondeur : 1 mètre



L'Étang de Pinsolle est, quant à lui, le plan d'eau le plus artificialisé. Situé au coeur du golf du même nom, il présente une végétation maîtrisée, peu diversifiée.

Les quelques reliquats d'habitats semi-naturels conservent toutefois un intérêt **écologique ponctuel et modeste**, en faveur d'un nombre restreint d'espèces animales et végétales, généralement associées aux milieux littoraux, aquatiques ou urbains.

Parmi les espèces les plus remarquables, figurent en flore la **Linaire à feuilles de thym** (*Linaria thymifolia*), l'**Astragale de Bayonne** (*Astragalus baionensis*), toutes deux endémiques du littoral atlantique, le **Pourpier de mer** (*Honckenya peploides astra*), et l'**Hibiscus des marais** (*Hibiscus palustris*) ; en faune, le **Verdier d'Europe** (*Chloris chloris*) qui vient hiverner, la **Bouscarle de Cetti** (*Cettia cetti*), la **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*) et le **Crapaud épineux** (*Bufo spinosus*).



Figure 39 : Berges anthropisées de l'étang de Pinsolle

À l'instar des étangs en amont de la chaîne, figurent des espèces exotiques envahissantes tels que le **Myriophylle du Brésil** (*Myriophyllum aquaticum*), la **Jussie rampante** (*Ludwigia peploides*), la **Lentille d'eau minuscule** (*Lemna minuta*), l'**Oreille d'éléphant**, l'**Onagre** (*Oenothera sp.*) et la **Stramoine** (*Datura stramonium*) sur sols remaniés, en ce qui concerne les quelques exemples de flore ; l'**Écrevisse de Louisiane** (*Procambarus clarkii*) et le **Ragondin** (*Myocastor coypus*) pour la faune.



Figure 40 : Étang en amont de l'Étang de Pinsolle, connecté au cours d'eau de Pinsolle



Figure 41 : Étang Stéou

UN PETIT BOUT D'HISTOIRE POUR MIEUX COMPRENDRE

Avant les travaux de la MIACA, l'Étang de Pinsolle était une dépression humide, vestige de l'ancien lit de l'Adour et indépendante de la chaîne d'étangs. Elle était alors uniquement alimentée en eau par la nappe phréatique. Ce trait d'histoire si particulier lui vaut aujourd'hui sa reconnaissance en ZNIEFF et site Natura 2000, en raison de l'intérêt écologique qu'il présente, ou qu'il présentait, notamment pour l'avifaune migratrice et hivernale. D'autres plans d'eau, au moins deux connus, ainsi que des zones humides, de plus petites superficies, situés sur l'ancien lit de l'Adour avant le détournement vers Bayonne, semblent évoquer cette même situation et après études approfondies, renfermer des enjeux écologiques comparables à ceux de l'Étang de Pinsolle.

Ruisseaux et Courant

Environ 50 km de cours d'eau parcourent le territoire de Soustons, alimentant ou servant d'exutoires à la chaîne d'étangs du sous-bassin Courant de Soustons.

Leur physionomie évolue continuellement tout au long de leur parcours, tant spatialement que dans le temps, en interaction avec les milieux terrestres environnants. Ces évolutions résultent de plusieurs facteurs, notamment l'alternance de crues, des étiages

corrélés à des phases de dépôt et d'érosion, influençant l'expression des habitats et de la biodiversité locale.

Les cours d'eau, incluant leurs lits majeurs où s'expriment des zones humides connectées (inondables), constituent d'innombrables habitats, tant pour les espèces aquatiques que terrestres, en traversant des terres agricoles, pinèdes, prairies, zones urbaines, cordon dunaire jusqu'à atteindre la destination finale, l'océan.

RUISSEAUX PRINCIPAUX ET MILIEUX CONNEXES



AGRION DE MERCURE

Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)

L'**Agrion de Mercure** est une demoiselle patrimoniale, reconnaissable pour le mâle, d'un motif de tête de taureau sur le second segment de l'abdomen. Il effectue, une partie de son cycle de vie, dans les eaux courantes, ensoleillées et de bonne qualité. L'autre partie se déroule dans les prairies et mégaphorbiaies, en bordure de ces cours d'eau, à proximité de son lieu de reproduction, où il s'alimente essentiellement.

Très sensible aux altérations de ses habitats, cet odonate est un bioindicateur de l'état écologique des milieux. Sa présence généralisée sur les principaux cours d'eau affirme les résultats des analyses au titre de la Directive Cadre sur l'Eau, qui attribuent un bon état écologique aux ruisseaux, à l'exception du ruisseau de Magescq, évalué en état moyen.

Les ruisseaux d'Hardy, du Bibic, de l'Homme, du Bouyic, de Magescq, ainsi que leurs affluents, constituent de véritables berceaux de biodiversité pour de nombreuses espèces, qui y accomplissent tout ou une partie de leur cycle de vie.

Ces ruisseaux, dont les eaux s'écoulent lentement, abritent des herbiers aquatiques et semi-aquatiques, plus ou moins étendus et diversifiés. Ces végétations, enracinées sur les berges, sur le fond ou flottantes à la surface, servent de nurseries, d'alimentation et d'abri protégeant les poissons, amphibiens, odonates (tel que l'**Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*) et autres espèces inféodées, en fonction des courants, de la lumière et des prédateurs.

Au niveau des berges, s'expriment par endroits des plantes amphibies telles que l'**Iris des marais** (*Iris pseudacorus*), la **Salicaire commune** (*Lythrum salicaria*), la **Cardamine amère** (*Cardamine amara*), la **Butome en ombelle** (*Butomus umbellatus*), ou encore le **Baldingère faux roseau** (*Phalaris arundinacea*).

Ce sont majoritairement les ripisylves (boisements rivulaires, humides, marécageux) qui occupent les berges. Elles sont composées d'aulnes, de saules et parfois, plus rarement, de bouleaux – des essences tolérantes aux inondations et résistantes aux crues.

L'**Osmonde royale** (*Osmunda regalis*) appréciant ces conditions de fraîcheur et d'ombrage, y est particulièrement abondante. La fonge y trouve également des conditions favorables, avec plus de 200 taxons recensés. Parmi eux, figure **Sticta fuliginosa**, un lichen assez rare à observer. Plus remarquable encore, la présence des 3 espèces de Clavaires a été recensée dans la ripisylve du ruisseau du Bibic : **Clavulinopsis helvola**, **Clavulinopsis laeticolor**, **Clavulinopsis luteoalba**, soulignant le caractère exceptionnel du site.



Ces boisements humides fournissent de nombreux services, au-delà de leur rôle en faveur de la biodiversité : ils protègent les sols et les berges, améliorent la qualité de l'eau, atténuent les effets des inondations et crues, et contribuent à l'identité paysagère de nos ruisseaux, avec notamment la présence de forêts galeries.

Les aulnaies-saulaies constituent le stade climacique, c'est-à-dire l'état final d'évolution naturelle des milieux humides. Ces formations végétales ont souvent succédé à d'anciennes prairies, autrefois pâturées, comme en témoigne certains secteurs du ruisseau du Bouyic, dont celui nommé en patois « *Ayottes* ».

Des prairies humides subsistent encore dans les lits majeurs des cours d'eau principaux, offrant un habitat précieux à deux espèces patrimoniales : les **Brochets d'Europe** (*Esox lucius*) et **Aquitain** (*Esox aquitanicus*) lorsqu'elles s'inondent.



BROCHET AQUITAIN

Esox aquitanicus Denys, Dettai, Persat, Hauteceur & Keith, 2014

Le **Brochet aquitain** est un poisson carnassier emblématique des eaux douces, proche du Brochet d'Europe, reconnaissable à sa robe marbrée, avec moins de 110 écailles sur la ligne latérale, et son museau plus court.

Il fréquente rivières, étangs et lacs, et se reproduit dans les prairies inondées connexes, où la femelle pond jusqu'à 6 000 oeufs par kilo de son poids, avant de repartir aussitôt dans le lit. Espèce dite parapluie, sa présence et son abondance témoignent de l'état de conservation des zones inondables, profitables à d'autres espèces. C'est l'une des raisons pour lesquelles elle est protégée, mais pas la seule.

Le Brochet aquitain est endémique du Sud-Ouest, connu que depuis une dizaine d'années. Des études sont en cours pour mieux connaître sa biologie et son écologie : reproduction, milieu de vie, nourriture, croissance etc. Les milieux aquatiques et humides de Soustons comptent parmi ses habitats ; un site de reproduction y est identifié et gardé dans le plus grand secret.



Figure 42 : Anciennes prairies bordant le ruisseau du Bouyic

Le chevelu hydrographique est ponctué de nombreux ouvrages hydrauliques (seuils, barrages, buses ...) et de franchissement, qui doivent, pour la plupart, garantir la libre circulation des espèces et des sédiments, conformément au Code de l'environnement, et en application de la Directive Cadre sur l'Eau.

Le ruisseau d'Hardy et la partie aval du ruisseau du Bibic sont classés en liste 1, où la création de tout nouvel obstacle est interdite, et le maintien des ouvrages existants (au nombre de 5 actuellement) ne doit pas dégrader la qualité de la rivière.

Les ruisseaux de Magescq, du Bouyic, de l'Homme et la partie amont du ruisseau du Bibic sont en liste 2, où la création et le maintien des ouvrages (au nombre de 19 dans les bassins versants dont 5 appartenant au territoire communal) sont possibles, mais doivent permettre le passage des poissons et des sédiments. Tous ces cours d'eau sont considérés comme réservoirs biologiques.

Fait moins connu, certains ponts constituent des habitats de reproduction pour des espèces insoupçonnées, comme le **Murin de Daubertin** (*Myotis daubentonii*).



Figure 43 : Ruisseau du Bouyic



MURIN DE DAUBERTON
Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)



Le **Murin de Daubertin** est une chauve-souris étroitement liée aux milieux aquatiques et humides. L'espèce, active dès la tombée de la nuit, chasse au ras de l'eau des insectes aquatiques tels que les chironomes, et parfois de petits alevins. Ses gîtes de reproduction se situent à proximité des zones de chasse : cavités d'arbres, anfractuosités sous des ponts, ou de bâtiment avoisinant. En hiver, l'espèce hiberne dans des grottes, caves ou autres cavités souterraines, bénéficiant d'une température stable et d'une forte humidité. Le Murin de Daubertin est présent sur l'ensemble du réseau hydrographique de Soustons, avec notamment 4 ponts identifiés comme gîtes estivaux avérés dans le cadre de l'ABC.

Retours des inventaires ABC milieux humides connexes du bassin versant du ruisseau du Bouyic

Pourquoi avoir choisi d'étudier ce type de milieux ?

Les zones humides sont définies par l'article L.211-1 du code de l'environnement comme des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Elles **fournissent d'innombrables services utiles aux équilibres naturels et aux activités humaines** tels que la régulation des crues, le soutien d'étiage, l'épuration de l'eau, le stockage de carbone et la préservation d'une biodiversité remarquable. En effet, les zones humides sont de véritables **réservoirs de biodiversité** : en France métropolitaine, elles accueillent 100 % des espèces d'amphibiens – toutes protégées –, 66 % des espèces de poissons, 50% des espèces d'oiseaux, et 30% des espèces de flore protégées. Pourtant, les zones humides ont fortement régressé au cours du dernier siècle, affectant leurs fonctionnements et les services qu'elles rendent. Aujourd'hui encore, elles restent soumises à de nombreuses pressions et demeurent menacées.

Sur la commune, quelques zones humides ont été identifiées grâce aux études antérieures et récemment dans le cadre de l'**Atlas de la Biodiversité Communale**, mais ces connaissances ne couvrent qu'une infime partie des zones humides du territoire.

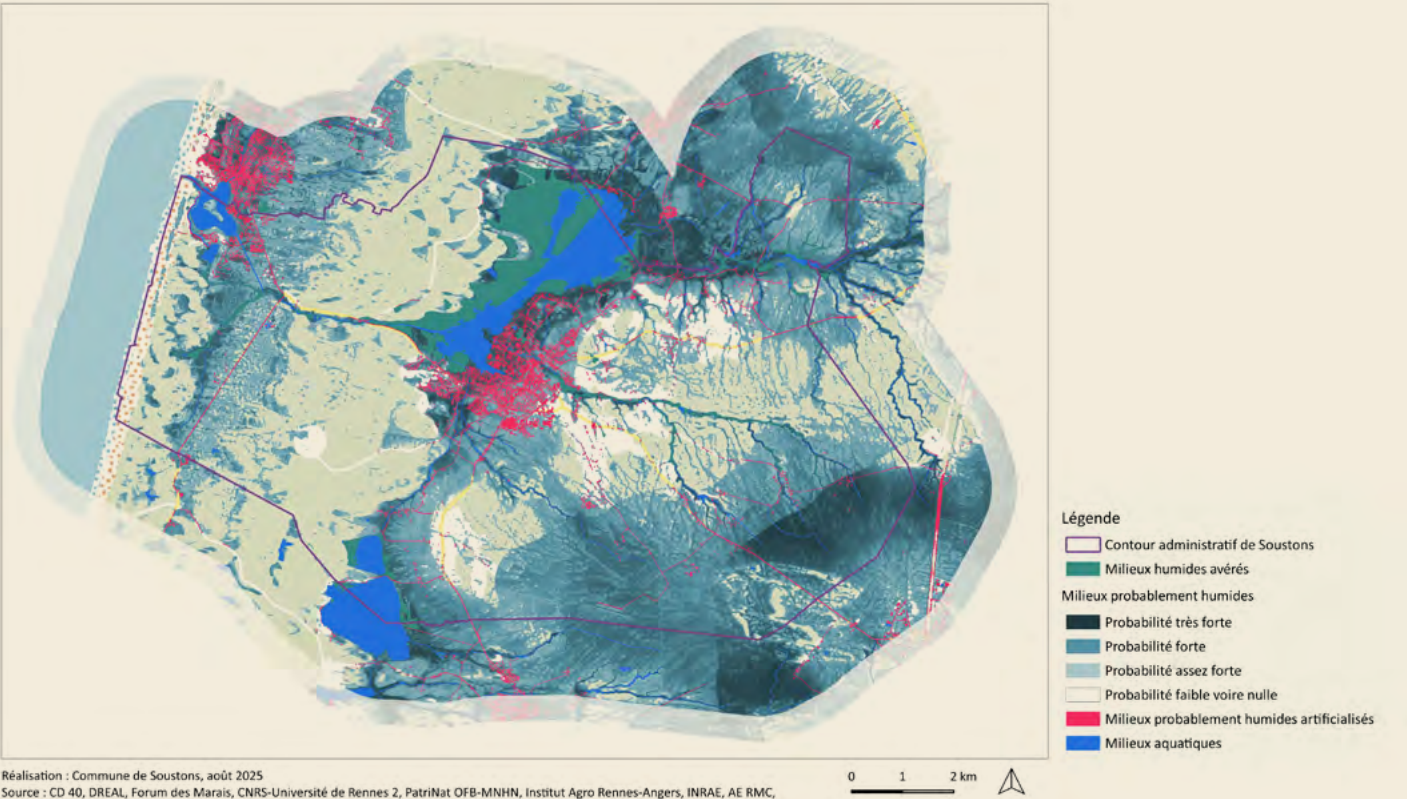


Figure 44 : État de la connaissance des milieux humides, probables par modélisation et avérés, sur Soustons

Les zones humides avérées suivent fidèlement les dépôts, selon un axe est-ouest, d'alluvions fluviales très anciens, antérieures à la formation du cordon dunaire. Les Landes de Gascogne, avant leur boisement massif, étaient une vaste étendue de marais et de landes humides, et non une forêt de pins, en raison de la proximité de la nappe. Au regard de ces éléments, et compte tenu des enjeux de préservation, il est probable que d'autres zones humides subsistent, dans un état de conservation plus ou moins favorable. L'objectif est double : **renforcer et partager la connaissance auprès de l'ensemble des acteurs au travers de ce projet ABC, afin de favoriser une meilleure appropriation, une meilleure compréhension des fonctions écologiques, et ainsi contribuer à la protection de ces milieux remarquables, parfois méconnus, et pourtant si proches de chez soi.**

Par qui les inventaires ont été réalisés ?

Le **Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels**, et plus particulièrement l'unité technique de la **Réserve Naturelle Nationale** de l'**Étang Noir**, basée à Seignosse.

Comment ont-ils été menés ?

L'identification des zones à prospecter s'est appuyée sur le croisement de plusieurs sources d'informations, notamment la cartographie CarHab (cf. annexe 6), les données sur les habitats naturels et la flore fournies par l'OBV, les données altimétriques de l'IGN ainsi que les connaissances terrain internes et partenariales.

Une fois les zones repérées, des **relevés phytosociologiques**, au nombre de 36, ont été effectués afin de décrire précisément les végétations, **base retenue pour la caractérisation et délimitation des zones humides**.

En effet, conformément à l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié en 2009, l'identification de zones humides repose sur la vérification d'au moins l'un des deux critères suivants :

- La présence de sols hydromorphes, c'est-à-dire des sols régulièrement saturés en eau ;
- Une végétation dominée par des plantes hydrophiles indicatrices.

L'expertise a également été enrichie par une **description de l'occupation principale du sol des parcelles adjacentes, permettant de recontextualiser la**

présence de zones humides et d'en évaluer leur état potentiel. Des observations complémentaires ont été apportées concernant le couvert herbacé et arbustif, ainsi que l'âge des peuplements de pins, afin d'affiner l'interprétation des dynamiques végétatives liées à leur gestion.

A quelle période ont-ils été réalisés ?

Les inventaires ont été menés au **printemps** et **été 2024**, et complétés au **printemps 2025**.

Quels habitats ont été inventoriés ?

L'étude a inventorié plusieurs types de **zones humides, tant avérées que probables, du bassin-versant du ruisseau du Bouyic**, à la demande de la Ville de Soustons, et plus particulièrement en tête du bassin. Parmi ces milieux, figurent des **boisements marécageux**, des **landes humides**, des **mégaphorbiaies**, des **prairies humides**, des **herbiers amphibies et aquatiques**.

Quels en sont les principaux résultats ?

L'étude ABC a permis d'identifier, de caractériser et de **délimiter 20 zones humides**, de surfaces et de typologies variables, mais **toutes présentant un intérêt écologique notable** : 17 sont directement associées au bassin versant du ruisseau du Bouyic et 3 autres situées ailleurs sur la commune.



Figures 46 : Herbiere de Potamots sur le lit du ruisseau du Bouyic / Ruisseau du Bouyic et ripisylves



Une dizaine à une trentaine d'espèces végétales caractéristiques des zones humides ont été recensées en fonction des relevés phytosociologiques, et leur abondance a été estimée dans les différentes strates occupées (herbacée, arbustive, arborée).

La majorité des espèces dominantes, toutes strates confondues, pour chaque relevé, sont hydrophiles et figurent parmi les espèces déterminantes de zones humides ; ce qui permet de confirmer que les végétations sont hygrophiles et que les zones inventoriées sont, par conséquent, des zones humides effectives. Les habitats et associations végétales ont été déterminées à partir de références bibliographiques, des référentiels et du Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine (CBN SA, 2022). Les résultats synthétisés concernant les zones humides exclusivement associées au bassin-versant du ruisseau du Bouyic sont présentés en figure 41.

Les 119 espèces déterminantes de zones humides inventoriées viennent compléter la liste communale, qui recense à ce jour 145 espèces.

Figure 47 : Synthèse des habitats principaux des zones humides identifiées de l'amont du bassin versant du ruisseau du Bouyic

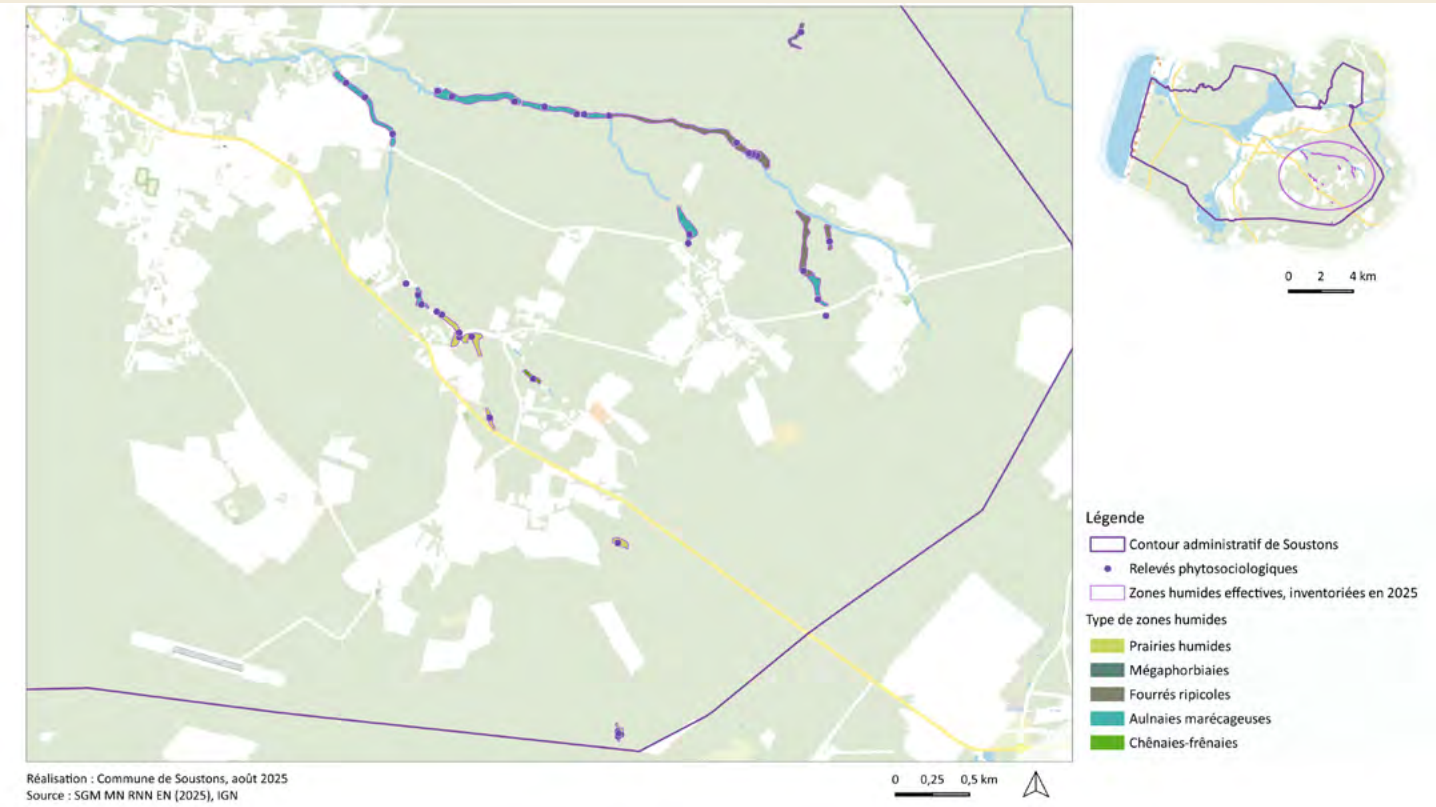


Figure 45 : Zones humides effectives identifiées dans le cadre de l'ABC

Habitats principaux des zones humides identifiées	Code Eunis	Surf. totale (ha)	Principales plantes dominantes (Espèces déterminantes ZH en orange)
Aulnaies marécageuses oligotrophes (6)	G1.412	8.79 [0,335-2,763]	Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>), Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>), <i>Sphagnum</i> sp), Lierre grimpant (<i>Hedera helix</i>), Chanvre d'eau (<i>Eupatorium cannabinum</i>), (<i>Blechnum</i> en épi <i>Struthiopteris spicant</i>), Millepertuis des marais (<i>Hypericum elodes</i>), Potentille des Indes (<i>Potentilla indica</i>), Ronces (<i>Rubus</i> sp.), Osmonde royale (<i>Osmunda regalis</i>), Menthe aquatique (<i>Mentha aquatica</i>), Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>), Saule roux (<i>Salix atrocinerea</i>) parmi les 70 espèces
Chênaies-frênaies, mésophiles à mésohygrophiles (1)	G1.8	0,88	Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>), <i>Molinia caerulea</i> , Jonc épars (<i>Juncus effusus</i>) parmi les 10 espèces
Fourrés ripicoles (4)	F9	6.22 [0,511-1,845]	<i>Salix atrocinerea</i> , Mousses (<i>Sphagnum</i> sp)., <i>Osmunda regalis</i> , <i>Hypericum elodes</i> , Lotier des marais (<i>Lotus pedunculatus</i>) parmi les 38 espèces
Mégaphorbiaies hydrophiles (1)	C3	0,13	Lycoper d'Europe (<i>Lycopus europaeus</i>), Ecuelle d'eau (<i>Hydrocotyle vulgaris</i>), Jonc à fleurs aiguës (<i>Juncus acutiflorus</i>), Laïche vésiculeuse (<i>Carex vesicaria</i>) parmi les 13 espèces
Prairies humides eutrophes et mésotrophes (5)	E3.4	2,32 [0,03-0,883]	<i>Molinia caerulea</i> , Phragmite (<i>Phragmites australis</i>), <i>Juncus acutiflorus</i> , Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), Liseron des haies (<i>Convolvulus sepium</i>), Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>), <i>Lotus pedunculatus</i> parmi les 32 espèces observées

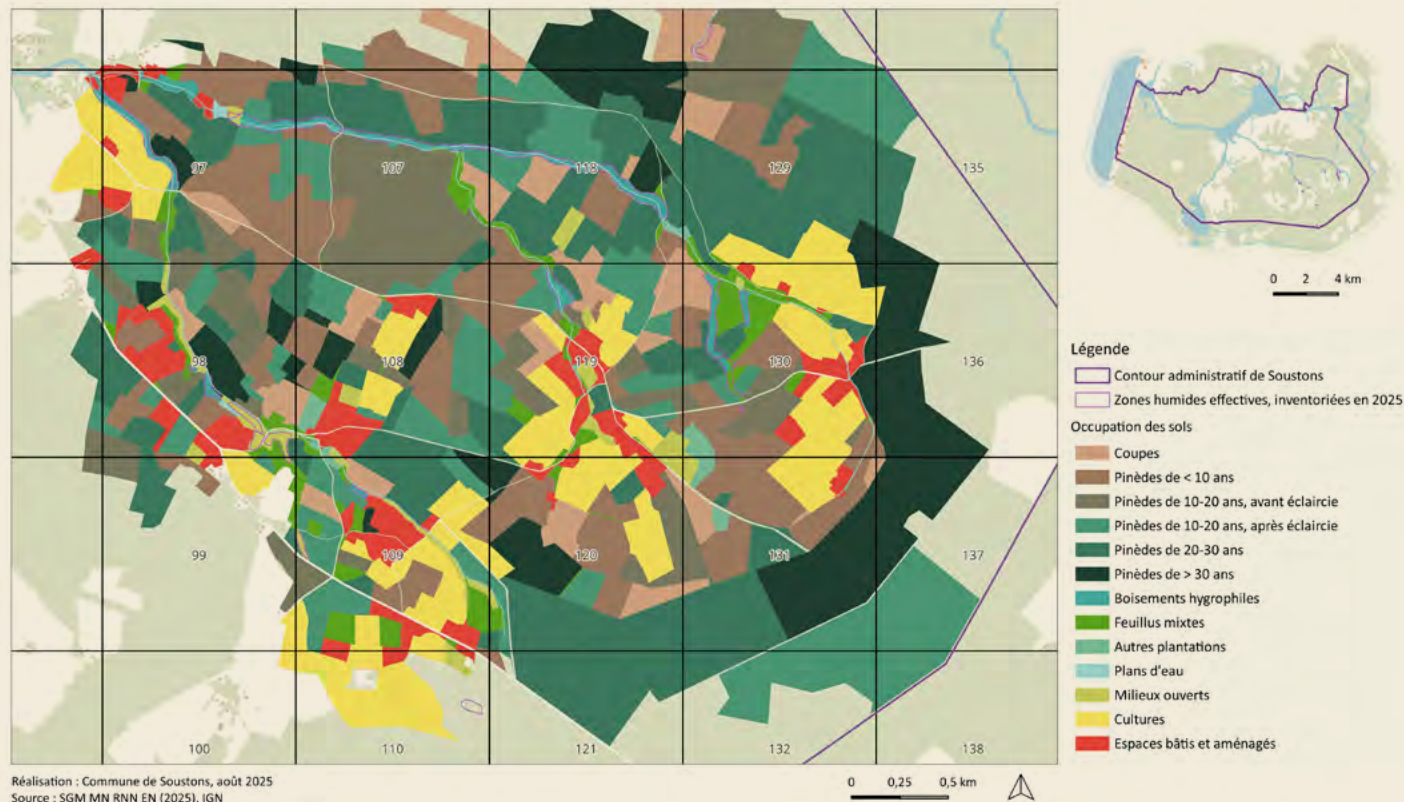


Figure 48 : Occupation principale, à l'échelle parcellaire, des sols en tête de bassin du ruisseau du Bouyic



LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra (Linnaeus, 1758)

La **Loutre d'Europe** est un mammifère semi-aquatique discret et agile grâce à sa silhouette parfaitement hydrodynamique.

Elle occupe une grande diversité d'habitats aquatiques – rivières, lacs, étangs, zones humides - qui lui assurent à la fois quiétude et ressources alimentaires (poissons principalement) pour notamment élever ses petits (1 à 3 loutrons par an). Son territoire s'étend généralement sur 20 à 40 km de cours d'eau.

Devenue crépusculaire et nocturne, elle est difficile à observer ; cependant, sa présence se détecte par les empreintes et épreintes (c'est-à-dire les excréments) laissés sur différents supports pour marquer son territoire le long des cours d'eau.

Sur la commune, l'espèce a été recensée sur tous les cours d'eau principaux, signalant sa présence bien établie.

À une échelle plus large, ces zones humides, de faibles superficies (<1ha), se trouvent enclavées au sein de vastes pinèdes soumises à une exploitation forestière intensive, susceptible d'impacter leur expression et leur état de conservation.

Les aulnaies présentent un état de conservation moyen, affecté par la présence d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) (telles que les Bambous, le Laurier-cerise, le Crocosmia, l'Oreille d'éléphant etc.) et nitrophiles ; les saulaies marécageuses, tout comme les gazons amphibies, sont globalement en bon état ; les prairies présentent un état altéré lié à l'eutrophisation et possiblement des pratiques de fauches fréquentes. Leur faible superficie accroît leur sensibilité aux perturbations. Pour y remédier, une gestion ciblée sur les EEE, la réduction des apports nutritifs et le maintien d'un bon fonctionnement hydraulique constituent des premiers leviers pour leur conservation.

Lors de ces prospections, plusieurs stations d'espèces remarquables ont été découvertes ou affirmées, concernant la **Droséra intermédiaire** (*Drosera intermedia*), l'**Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*), le **Fadet des Laïches** (*Coenonympha oedippus*) (papillon associé à la Molinie), le **Crapaud épineux** (*Bufo spinosus*) et la **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*).



Fossés et réserves d'eau connexes

Un réseau dense de fossés, souvent rectilignes et en bordure de parcelles, draine les vastes étendues humides du plateau landais, soumises aux remontées de nappes phréatiques, vers les cours et masses d'eau environnants.

Ces fossés, hérités des grands travaux d'assainissement initiés sous Napoléon III visant à développer la sylviculture, ont contribué à la disparition et dégradation des zones humides.

Bien qu'ils ne soient ni optimaux ni pleinement fonctionnels sur le plan écologique, ces fossés peuvent **constituer des habitats de substitution pour certaines espèces de milieux humides et participer aux continuités écologiques du massif landais par défaut.**

De plus, lorsque ces fossés sont interconnectés pour créer des zones de rétention d'eau, ils deviennent des infrastructures utiles à la fois pour la lutte contre les incendies et pour l'abreuvement de la faune en période de sécheresse.



LYSIMAQUE À FEUILLES CHARNUES

Lysimachia tyrrenhia (Thore) U.Manns & Anderb., 2009

La Lysimaque à feuilles charnues est une plante vivace, qui se distingue par ses feuilles rondes et charnues, et ses petites fleurs blanchâtres en forme d'étoiles, visibles entre juin et août. Elle se développe à même le sol, dans des milieux humides, régulièrement inondés, peu végétalisés et sur sols sableux. Décrite comme une espèce sténo-méditerranéenne occidentale, elle est essentiellement présente autour du bassin méditerranéen. Quelques stations isolées existent également sur le pourtour des côtes atlantiques, uniquement dans le Département des Landes.

Historiquement, l'espèce était présente sur Soustons sur 4 localités. Aujourd'hui, il n'en subsiste plus qu'une, le long d'un fossé, ce qui constitue un enjeu majeur pour la conservation de cette plante en voie d'extinction.



FAUX CRESSON DE THORE

Caropsis verticillato-inundata (Thore) Rauschert, 1982

Le Faux cresson de Thore est une petite plante amphibie, rare, protégée, et endémique de la façade atlantique franco-lusitanienne. Il pousse dans des milieux humides tels que les tourbières, marais, lagunes et landes humides. Plante amphibie, elle demande à être inondée en hiver, et se développe lors des périodes d'assec, à condition que l'humidité du sol reste suffisante. Elle est capable de subsister plusieurs années sous l'eau.

À Soustons, l'espèce est connue, notamment dans une zone de rétention d'eau artificielle, rappelant la physionomie d'une lagune, au coeur de la forêt communale.

COURANT DE SOUSTONS



ANGUILLE D'EUROPE
Anguilla anguilla L., 1758

L'Anguille est une espèce migratrice en danger critique d'extinction, dite thalossotoque : elle naît en mer des Sargasses, grandit en eau douce, puis repart en mer pour se reproduire. À Soustons, elle est présente sur l'ensemble des principaux milieux aquatiques, où elle trouve les ressources nécessaires à sa croissance, qui dure plusieurs années. À la saison froide, plusieurs milliers d'anguilles argentées entament leur migration vers l'océan Atlantique, un phénomène suivi scientifiquement dans le cadre du Plan National Anguille, au niveau de la rampe à civelles et anguillettes du barrage de l'étang de Soustons (cf. figure 49). Ces suivis par capture-recapture révèlent une baisse progressive des effectifs ces dernières années, malgré une moyenne annuelle de plus de 4 000 individus au stade argenté enregistrés..

Sur le territoire du Marensin et du Born-et-Buch, les cours d'eau soumis aux marées et servant d'exutoire aux étangs d'arrière-dune sont dénommés « courants ». Seul le Courant de Soustons, exutoire de l'Étang de Soustons et traversant le Lac marin l'est par définition sur la commune.

Ce cours d'eau côtier, majoritairement d'eau douce, est une véritable zone de transition entre terre et océan, qui constitue ainsi un axe principal pour les espèces migratrices en particulier amphihalines.

Les Lamproies de Planer (*Lampetra planeri*) et marine (*Petromyzon marinus*), et l'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) y sont présentes.



Figure 49 : Tortue de Floride

Cette ressource piscicole constitue des mets appréciés par l'avifaune et également par la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), présents sur l'ensemble du réseau hydrographique.

La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est également présente et cohabite avec la tortue exotique, la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*), qui peut entrer en compétition écologique pour les ressources nutritives et les zones de bain de soleil.

Des libellules et demoiselles, parmi lesquelles l'Agrion blanchâtre (*Platycnemis latipes*), fréquentent le courant.

Les boisements rivulaires, essentiellement des aulnaies-saulaies, pas ou ponctuellement exploitées à des fins principales de prévention de risques d'inondation, offrent des habitats complémentaires favorables à une grande diversité d'insectes et leurs prédateurs, comme les chauves-souris.



Figure 50 : Barrage de Soustons



CISTUDE D'EUROPE
Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)

La Cistude d'Europe est l'unique espèce de tortue d'eau douce indigène en France. Elle fréquente les milieux aquatiques et humides tels que les étangs, marais, fossés et cours d'eau, privilégiant des eaux douces, calmes et bien ensoleillées. Elle affectionne les fonds vaseux et la végétation aquatique abondante, notamment pour l'hivernation durant laquelle elle s'enfouie dans la vase. Lors de la période de reproduction, les femelles quittent ces milieux pour pondre dans des prairies au sol sec situées à proximité.

La Cistude est présente le long de la chaîne des étangs de Soustons, notamment dans le Courant. Elle est facilement observable au printemps, prenant un bain de soleil, sur des supports flottants émergés comme des troncs ou des branches.

Espèce protégée et sensible à son environnement, elle est fragilisée par la disparition de ses habitats naturels, la pollution de l'eau et la concurrence possible avec des espèces exotiques envahissantes. Sa présence en fait un bon indicateur de la qualité écologique de ses habitats.

3.3 Milieux forestiers et espèces associées

Les forêts occupent une place prépondérante sur le territoire communal, couvrant près de 7 800 ha, soit un peu plus de 70% de sa superficie.

À l'image des paysages typiques des Landes de Gascogne, ces forêts sont majoritairement des pinèdes, exploitées par l'Homme pour leur ressource en bois. La biodiversité s'y exprime au rythme des interventions sylvicoles : des coupes, des plantations et des éclaircies. Entre les pins se dévoilent des chênes-lièges, aujourd'hui mieux préservés au sein de ces forêts de production. Ils constituent des marqueurs paysagers et écologiques du territoire du Marensin.

Pinèdes, forêts de production

La pinède, ou *pinhadar* en gascon, est une forêt de pins maritimes, généralement cultivée, plus rarement d'origine naturelle. Elle évolue selon un cycle sylvicole bien défini, allant de la coupe rase à la pinède mature. Elle constitue l'une des principales identités paysagères des Landes de Gascogne et forme le plus vaste massif de forêt cultivée d'Europe de l'Ouest, avec près d'un million d'hectares.

UN PETIT BOUT D'HISTOIRE POUR MIEUX COMPRENDRE

Le Pin maritime (*Pinus pinaster*) est une essence autochtone bien adaptée aux sols sableux et acides des Landes.



Figure 51 : Distillerie de gomme au Domaine de Millon

Plus clairsemées et davantage diversifiées, les forêts de feuillus se rencontrent dans les vallées alluviales, autour des airials et dans les espaces périurbains de la ville. La Ville de Soustons est propriétaire de 1 400 ha de forêts dont 1 215,83 ha soumis au régime forestier et gérés par l'Office National des Forêts (ONF), soit 87 % de la couverture forestière communale.

Les données présentées dans cet Atlas reposent sur des ressources bibliographiques portant sur ces milieux, leur gestion et leur histoire, ainsi que celles récoltées dans le cadre des inventaires des chênes-lièges sur le domaine communal, des vieilles et anciennes forêts.

Bien que les premières plantations remontent au XVIe siècle, son développement a été réellement favorisé au XIXe siècle, sous Napoléon III, par la loi du 18 juin 1857, qui visait à fixer les dunes atlantiques et à protéger les terres agricoles et les habitations contre l'ensablement. Cette reforestation a transformé les paysages sableux du littoral en vastes forêts de pins maritimes.

Après les incendies dévastateurs de la Seconde Guerre mondiale, qui ont conduit à l'exploitation de la résine et du bois, la sylviculture a évolué vers des techniques modernes visant à accroître la productivité, et reposant sur des étapes systématiques de plantation, d'éclaircies puis de coupe rase. Les forêts sont ainsi passées de futaies irrégulières – caractérisées par une plus grande diversité d'espèces, d'âges et de tailles – à des futaies régulières, monospécifiques de Pin maritime.

Bien que le Pin maritime ait été affecté par les tempêtes Martin (1999) et Klaus (2009), et menacé par des épisodes sanitaires, notamment le risque de prolifération de scolytes et l'introduction du Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*) découvert à Seignosse à l'automne 2025, il reste l'essence dominante et la plus productive de la région, et qui plus est des Landes de Gascogne.



LES STADES DE DÉVELOPPEMENT

Les pins poursuivent leur développement jusqu'à atteindre la strate arborée. La densité du peuplement, avoisinant 1 250 tiges par hectare, laisse peu de lumière pénétrer le sous-bois, maintenant le développement de graminées et de fougères. Une première éclaircie est réalisée, après un dépressage éventuel en cas de régénération naturelle, afin de favoriser le développement des arbres sélectionnés. Cette opération est renouvelée tous les 5 à 10 ans, en fonction de la densité et du développement du peuplement.

Les pins dépassent la vingtaine de mètres et peuvent atteindre une trentaine. Ils sont exploités entre 35 à 50 ans, avec une densité finale de 250 tiges par hectare en lande sèche et 300 tiges en lande de bonne fertilité, après un entretien régulier des inter-rangs. Ces arbres génèrent la production de cônes futurs semenciers en vue de la future régénération.

03 La jeune pinède en croissance

La pinède mature 04

01 La coupe rase et la préparation de la régénération

02 La lande

L'ensemble des pins matures est récolté sur la parcelle. Les arbres présentant un intérêt biologique et patrimonial, tels que les chênes-lièges et pédonculés, sont conservés. Des travaux de préparation du sol sont réalisés, permettant à une végétation pionnière, composée principalement d'herbacées, de recoloniser spontanément le sol mis à nu.

Les jeunes plants de Pin maritime issus de régénération naturelle et autrement artificielle, sont entretenus. Ils sont progressivement accompagnés d'herbacés typiques de végétation de landes, ainsi que de fougères et de jeunes ligneux tels que les ajoncs et les bruyères. À mesure qu'ils se développent, ces peuplements évoluent vers la lande haute : les jeunes plants de pins, âgés d'une dizaine d'années, forment une strate arbustive, favorable au développement d'espèces de milieux semi-ouverts semi-fermés telle que la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*).

Figure 52 : Succession des pinèdes des Landes de Gascogne

La végétation reflète, entre autres, l'influence des pratiques passées et actuelles, le gradient d'humidité, notamment lié à la proximité de la nappe et la fertilité du sol.

Des espèces caractéristiques, qualifiées d'espèces landicoles, permettent d'identifier, par leur présence, la nature de la lande : humide, mésophile ou bien sèche.

1 GRADIENT D'HUMIDITÉ

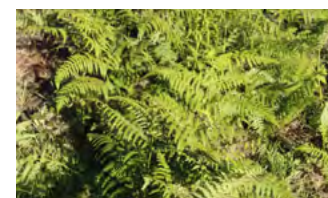


Figure 55 :

1 La *Callune* (*Calluna vulgaris*) et la *Bruyère cendrée* (*Erica cinerea*), dominant en l'absence ou face à peu de concurrence, en lande sèche. Ce type de lande est également qualifié de lande mellifère en raison de l'attractivité de ses fleurs auprès des abeilles et autres pollinisateurs.

L'*Hélianthème tâché* (*Tuberaria guttata*) est également typique de la lande sèche. Il s'agit d'une espèce endémique ibéro-aquitaine, présente communément dans les Landes de Gascogne.

2 La *Fougère aigle* (*Pteridium aquilinum*) est, quant à elle, caractéristique de la lande mésophile, qui n'est ni humide ni sèche.



3 La *Molinie bleue* (*Molinia caerulea*), très tolérante aux grandes variations du niveau de la nappe et dotée d'un fort pouvoir de colonisation, est une espèce typique de la lande humide.

La *Bruyère à quatre angles* (*Erica tetralix*), l'est également, mais a largement été supplantée par la Molinie du fait du creusement des réseaux de crastes.

Figures 56 : *Callune*, *Hélianthème à gouttes*, *Fougère-aigle*, *Molinie* et *Fadet des Laïches*



FADET DES LAÏCHES

Coenonympha oedippus (Fabricius, 1787)

Le **Fadet des Laïches** est un petit papillon brun, facilement reconnaissable à ses ocelles cerclés de jaune sur les ailes postérieures. Il fréquente les prairies humides, tourbières, lisières humides et jeunes pinèdes, où poussent ses plantes hôtes – essentiellement la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) – et où les femelles viennent pondre leurs oeufs en juin et juillet. Le Fadet des Laïches figure parmi les papillons diurnes les plus menacés d'Europe, avec des populations en forte régression dans la majorité de ses stations.

Les Landes de Gascogne font exception, abritant la plus grande population française, qui subsiste en utilisant, entre autres, les parcelles à Molinie bleue des premiers stades sylvicoles de culture de Pin maritime. L'espèce est connue à Soustons dans les pinèdes au stade de landes, avec 19 observations durant ces 10 dernières années.



Figure 53 : Régénération naturelle dans le domaine communal



FAUVETTE PITCHOU

Sylvia undata (Boddaert, 1783)

Petite fauvette trapue à la queue souvent dressée, la **Fauvette pitchou** est un oiseau discret, reconnaissable à son chant nuptial. Elle fréquente les broussailles à bruyères, les landes hautes et les jeunes pinèdes, colonisées par les ajoncs. Le maintien d'une mosaïque de végétation, grâce à une gestion durable à l'échelle intra et interparcellaire – comme le nettoyage alterné d'un rang sur deux – lui est favorable. La Ville de Soustons s'engage dans cette démarche sur la gestion de ses parcelles soumises.

Espèce sensible à la fermeture des milieux, à l'enrésinement excessif et aux incendies répétés, sa présence est un bon indicateur de la qualité écologique des landes arbustives.

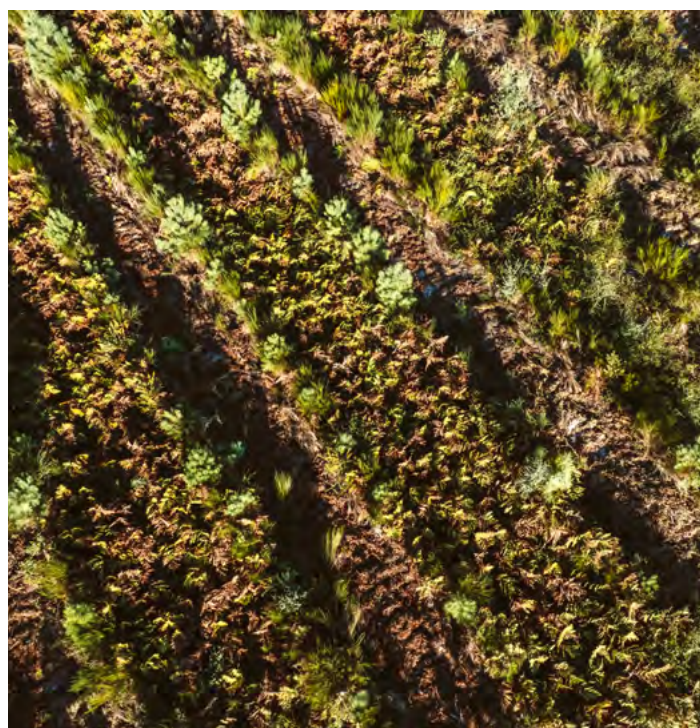


Figure 54 : Gestion différenciée des bandes entre les plantations



Suberaies et le Chêne liège

La suberaie est une forêt de chênes-lièges, rencontrée en sous-étage dans les plantations de pins maritimes, **en bordure de pistes ou de parcelles forestières, et sur les reliefs des anciennes dunes**, appelés localement *tucs*. Les dunes boisées à Chêne liège constituent un habitat naturel d'intérêt européen rare et menacé en Europe.

UN PETIT BOUT D'HISTOIRE POUR MIEUX COMPRENDRE



Figure 57 : Usine Au Liègeur de Soustons

Pourtant, l'exploitation du liège a décliné après les deux guerres, en grande partie en raison de la sylviculture intensive du Pin maritime et de la concurrence venue de pays à faible coût de main-d'oeuvre. Cette désuétude de la gestion du chêne-liège a laissé place à une exploitation plus limitée, marquant la fin d'une époque où le liège constituait un pilier de l'économie locale.

Ce n'est qu'à partir des années 2000, que des entreprises industrielles, des propriétaires, des collectivités locales et l'ONF se sont de nouveau mobilisés pour relancer la filière liège gasconne. L'association Le Liège Gascon, née de cette initiative, oeuvre depuis à la valorisation de cette matière première et à la préservation du savoir-faire ancestral. **Une charte de développement et de protection du chêne-liège** dans ce but **a été signée en 2023 à Soustons, marquant l'engagement fort de chaque acteur en faveur de la durabilité et la préservation de cette ressource unique.**

Le **Chêne-liège** (*Quercus suber*), bien ancré dans le paysage du Marensin, a été exploité dès le XIX^e siècle non pas pour son bois mais pour son écorce si particulière. Celle-ci servait à fabriquer des ruches, des flotteurs pour les filets de pêche ou des bouchons.

Au tournant du siècle, puis au début du suivant, la commune de Soustons était reconnue comme la Capitale du bouchon de liège, offrant jusqu'à 700 emplois !



Figure 58 : Levée du liège

LE LIÈGE EST RÉCOLTÉ EN DEUX ÉTAPES PRINCIPALES :

01

Le démasclage :

Cette opération consiste à retirer le liège mâle, une première couche d'écorce de moindre qualité, lorsque la circonférence du tronc atteint environ 70 cm, généralement entre 20 et 30 ans.

02

La levée :

Après le démasclage, le chêne-liège produit le liège femelle ou autrement dit de reproduction, de meilleure qualité. Il faut attendre une période de 10 à 15 ans pour que le liège atteigne une épaisseur d'environ 3,5 cm, propice à la fabrication de bouchons. Une fois cette épaisseur atteinte, le liège est récolté. Ce cycle peut être répété 10 à 15 fois tout au long de la vie de l'arbre, pouvant atteindre les 200 ans.

LA VÉGÉTATION DE SOUS-ÉTAGE

Le Chêne-liège a une aire de répartition très restreinte et éparse en France, se concentrant principalement dans 4 zones géographiques : le Var, la Corse, les Pyrénées Orientales et la Nouvelle-Aquitaine. En Nouvelle-Aquitaine, il est présent dans les Landes, exclusivement sur le territoire du Marensin, plus diffusément dans le Lot-et-Garonne, et de façon sporadique dans le Gers et la Gironde.

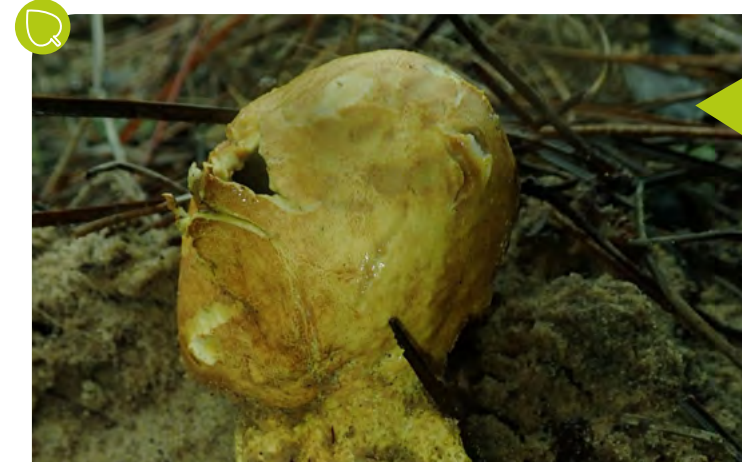
Sa rareté résulte en grande partie de ses exigences écologiques : c'est une espèce calcifuge, héliophile et thermophile, cela signifie qu'elle pousse dans des biotopes ensoleillés et tempérés, sur des sols non calcaires.

Cet arbre aux feuilles persistantes s'est parfaitement adapté aux sols siliceux et drainants des anciennes dunes du Marensin ainsi qu'aux conditions climatiques océaniques.

La commune de Soustons dispose du plus riche patrimoine en chênes-lièges du Marensin, bien que celui-ci ne soit pas précisément dimensionné. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la charte du chêne-liège, des inventaires sont réalisés sur le domaine forestier public. La première phase, conduite par l'Office National des Forêts (ONF) sur la période de 2024 à 2025, a permis de recenser 1700 chênes-lièges répartis sur six propriétés forestières communales (cf. figure 54).

D'autres inventaires viendront compléter ces données, sous réserve de financements, afin d'affiner les connaissances sur l'étendue et la richesse de ce patrimoine naturel pour mieux le valoriser.

Le Chêne-liège contribue non seulement à l'identité paysagère du Marensin, mais constitue également un patrimoine biologique précieux, de par son endémisme, son histoire, sa vulnérabilité et la biodiversité qu'il génère. Il intervient également dans la prévention de l'extension des incendies et des risques sanitaires affectant les peuplements de pins maritimes, en formant une barrière naturelle.

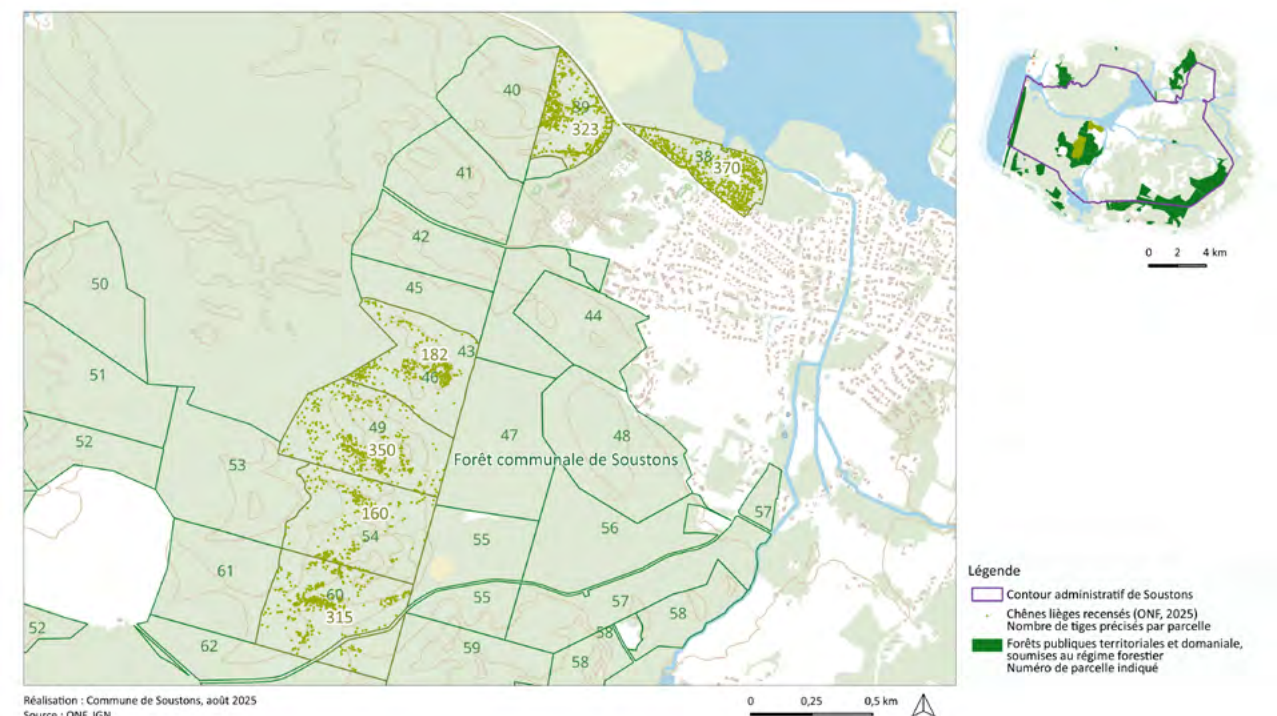


SCLERODERMA MERIDIONALE

Scleroderma meridionale Demoulin & Malençon, 1971

Scleroderma meridionale est un champignon mycorhizien qui se développe en association avec les racines du Chêne-liège ou du Chêne vert, facilitant l'absorption des nutriments et renforçant la résistance au stress à son hôte. Il s'observe durant l'été et à l'automne. Bien que peu mentionné dans les ressources bibliographiques, ce champignon pourrait être plus largement répandu dans le Marensin.

Soustons constitue la cinquième localité recensée dans les Landes pour cette espèce.



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : ONF, IGN

Figure 59 : Recensement des chênes-lièges sur les six parcelles communales

Autres forêts de feuillus

Sur les secteurs difficilement exploitables ou favorisés pour des enjeux paysagers et écologiques, les autres Chênes, *Chêne pédonculé* (*Quercus robur*) – essence climacique des Landes de Gascogne – et *Chêne tauzin* (*Quercus pyrenaica*) – peu répandu – se développent librement, tout comme l'*Aulne glutineux* (*Alnus glutinosa*), les saules, l'*Orme lisse* (*Ulmus laevis*) ou encore le *Bouleau verruqueux* (*Betula pubescens*) sur les stations les plus longuement engorgées.

Ces forêts se rencontrent généralement le long des ruisseaux et aux abords des étangs d'arrière-dune.



Figure 60 : Portraits de forêts de feuillus (de gauche à droite, au niveau des ruisseaux de Magescq et Bibic, et du Courant de Soustons)



PIC NOIR

Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)

Le **Pic noir** est le plus grand pic d'Europe, pouvant atteindre jusqu'à 55 cm de long pour une envergure de 64 à 68 cm. Son plumage est entièrement noir, avec une calotte rouge vif chez le mâle. Oiseau forestier par excellence, il mène une vie sédentaire et solitaire au cœur des vastes forêts de feuillus et/ou de conifères, où il trouve les conditions favorables pour se nourrir et se reproduire. Son alimentation repose essentiellement sur les insectes xylophages, qu'il extrait du bois mort ou des troncs grâce à son bec puissant et sa langue visqueuse. Espèce cavernicole, le Pic noir peut creuser jusqu'à 8 à 10 cavités sur son territoire, servant non seulement à sa nidification mais aussi à d'autres espèces qui réutilisent ces loges (chouettes, chauves-souris etc.).

Créant des micro-habitats, il est défini comme espèce dite « architecte ». Cette capacité et sa niche écologique lui valent d'être une espèce parapluie et indicatrice de la qualité des milieux forestiers.

La végétation de sous-étage associée varie en fonction de la nature du substrat, des périodicités d'engorgement du sol et des pratiques de gestion, oscillant entre le développement monospécifique de la Molinie bleue, des Carex et des fougères pour les secteurs moins engorgés, et de plantes hygrophiles tels que l'*Iris des marais* (*Iris pseudacorus*), la *Lysimaque commune* (*Lysimachia vulgaris*), le *Lycopode d'Europe* (*Lycopodium europaeus*) dans des espaces forestiers humides plus ouverts.

En raison d'une gestion absente ou très ponctuelle peu invasive, ces forêts de feuillus se distinguent souvent par la **présence de vieux sujets**, au port parfois tortueux et imposant, laissés à leur développement naturel. **Ces arbres sénescents, voire morts, offrent des habitats essentiels pour une faune, une flore et une fonge diversifiées, contribuant ainsi à la richesse spécifique et à la résilience des écosystèmes forestiers.**

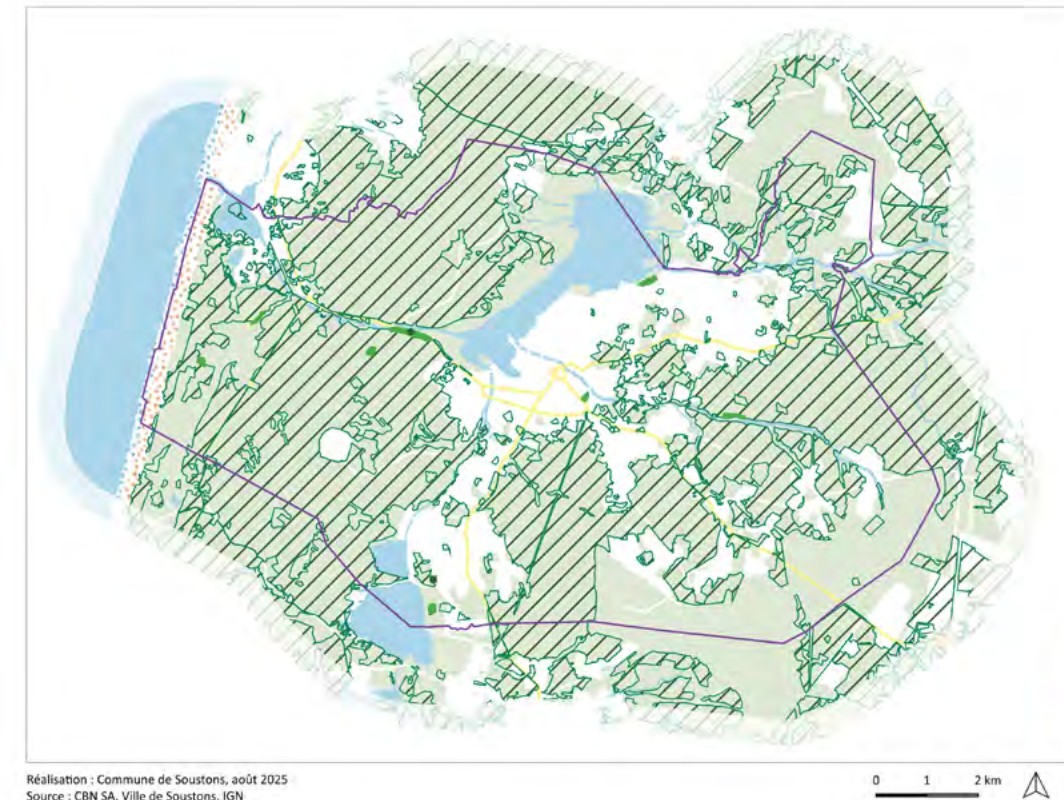
Les rares plantations de Peupliers et d'Eucalyptus (<1%) présentent en revanche pas ou très peu d'intérêt pour la biodiversité.



Anciennes et vieilles forêts

Une forêt ancienne est, par définition, un espace boisé n'ayant pas connu de défrichement depuis le « minimum forestier », fixé à la première moitié du XIX^{ème} siècle. Elle pourra être qualifiée de vieille forêt si, au-delà de ce critère temporel, elle montre un état de maturité biologique avancé. Cette maturité se traduit par la présence d'arbres de gros diamètres, souvent âgés de plusieurs dizaines voire centaines d'années, et d'arbres morts sur pied ou au sol. Une vieille forêt est donc à la fois ancienne et mature.

L'absence d'altération du sol, dans une vieille forêt, permet à cet écosystème de se développer de manière autonome, sans nécessiter d'intervention humaine. Cela crée un environnement particulièrement propice à l'épanouissement d'une biodiversité locale forestière, incluant parfois des espèces endémiques. Les **vieilles forêts sont des refuges pour de nombreuses espèces**, comme les oiseaux, les insectes, les champignons, mousses, hépatiques et lichens – des organismes particulièrement sensibles aux conditions écologiques de ces forêts.



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : CBN SA, Ville de Soustons, IGN

Figure 61 : Anciennes et vieilles forêts présumées avant inventaire

Leur valeur patrimoniale est indéniable, non seulement parce qu'elles constituent des réservoirs de biodiversité exceptionnels, mais aussi en raison de leur rareté. En effet, les vieilles forêts représentent moins de 1 % de la forêt sur le territoire français, ce qui les rend particulièrement vulnérables et précieuses. Leur conservation est donc un enjeu écologique majeur.

L'identification des vieilles forêts repose sur les deux phases suivantes :

01 Identification des vieilles forêts potentielles : cela consiste à vérifier les couvertures forestières et l'absence d'intervention humaine, à partir de la carte d'Etat major et d'images aériennes de 1950 à nos jours (2023), dans les forêts présumées anciennes (CBN SA, 2021) ;

02 Vérification sur le terrain de la maturité des forêts et caractérisation des vieilles forêts.

Aucune vieille forêt n'a été formellement identifiée sur le territoire de Soustons, bien que certains reliquats forestiers, présumés anciens, présentent des caractéristiques intéressantes : des arbres vieillissants, parfois morts, reposant toutefois sur des sous-bois entretenus. Elles se situent majoritairement aux abords de ruisseaux et sur le tuc longeant la route des lacs.

Bien qu'elles ne soient pas reconnues comme vieilles, **ces forêts anciennes restent précieuses pour la biodiversité et, participent à la résilience face au changement climatique** – les arbres et le sol forestier constituant de précieux puits de carbone – **et à l'enrichissement des paysages landais.** Leur conservation, dans la mesure du possible, sur le long terme, est souhaitable afin de reconstituer de vieilles forêts.

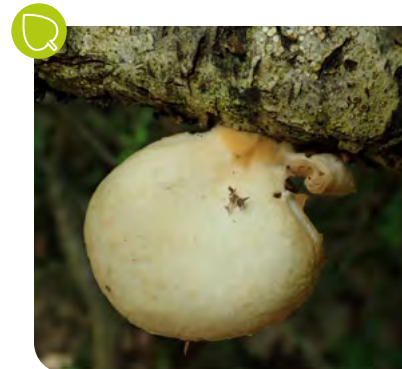
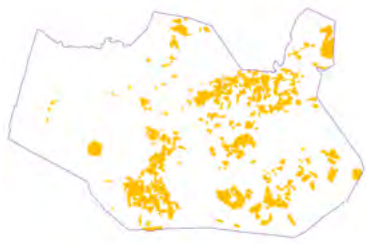


Figure 62 : *Crepidotus crocophyllus*, Champignon rare lié aux forêts à fort volume en bois mort

3.4 Milieux ouverts et semi-ouverts, et espèces associées



Les milieux ouverts et semi-ouverts constituent des écosystèmes à part entière, associés de près ou de loin à des pratiques agricoles. Ils accueillent à la fois :

- des espèces dites domestiques : des variétés florales, potagères, fruitières, céréalières ou races animales,
- des espèces sauvages, naturellement présentes ou opportunistes : la faune et la flore du sol, des plantes adventices et la faune associée.

Interconnectées entre elles, ces composantes interagissent pour assurer le bon fonctionnement de ces écosystèmes et fournir les services écosystémiques utiles à l'agriculture.

Les données présentées dans cet Atlas reposent principalement sur le rapport de présentation du PLUi de « la communauté de communes » de MACS (2020).

Cultures et jardins maraîchers



Figure 63 : Terres agricoles à Soustons, secteur d'Hardy

Près de 1 031 ha sont des terres agricoles, réparties essentiellement sur le plateau landais. Elles sont majoritairement **consacrées aux grandes cultures de maïs et de plantes oléo-protéagineuses, et dans une bien moindre mesure, au maraîchage et à la floriculture.**

Ces milieux agricoles, monospécifiques – que ce soit à l'échelle de la parcelle ou de la rangée – ne favorisent pas l'installation d'une diversité végétale riche et par conséquent faunistique. Toutefois, quelques rares plantes adventices parviennent à s'y maintenir, à l'image de la *Spergule des champs* (*Spergula arvensis*), une espèce ciblée au PNA en faveur des messicoles.



Figure 64 : Quartier Hardy



Figure 65 : Quartier Bel air



Figure 66 : Quartier Mora



Par ailleurs, après les récoltes, à la période hivernale, ces terres deviennent des zones d'alimentation pour certains oiseaux, comme le **Pigeon ramier** (*Columba palumbus*).



PALOMBE
Columba palumbus Linnaeus, 1758

Bien connu dans les Landes de Gascogne sous l'appellation **Palombe**, le Pigeon ramier arbore un plumage bleu gris, une poitrine rosée et deux taches blanches latérales au niveau du cou, le distinguant des autres pigeons.

Chaque automne, il est chassé dans les traditionnelles palombières du Sud-Ouest, au moment du passage des populations migratrices venues du Nord de l'Europe, en route vers leurs quartiers d'hiver.

Des individus, de plus en plus nombreux, passent l'hiver sur le territoire landais, et finissent pour certains par devenir sédentaires. En hiver, la Palombe se nourrit dans les forêts de pins et de chênes ainsi que dans les cultures exploitées (notamment de maïs). L'abondance de ressource alimentaire mêlée au climat océanique lui offre des conditions favorables pour s'installer durablement.



Les prairies sont peu nombreuses et disséminées sur la commune. Les orientations agricoles locales ont en effet privilégié les cultures plutôt que le maintien d'activités d'élevage sur prairie (bovins et ovins). Les prairies résiduelles sont principalement des prairies de fauche, auxquelles s'ajoutent, plus ponctuellement, quelques prairies pâturées destinées à l'élevage de bovins ou au gardiennage d'équidés. Qu'elles soient permanentes ou temporaires, mésophiles ou humides, ces prairies abritent une biodiversité riche. Leur maintien, dans un bon état de conservation, tant spatial que temporel, est favorable à de nombreuses espèces animales : certains mammifères notamment les chauves-souris, des oiseaux, des araignées, la faune du sol, et les insectes pollinisateurs.

L'**Abeille domestique** (*Apis mellifera*) est capable de visiter jusqu'à 700 fleurs par jour pour produire du miel et d'autres nectars, faisant l'objet d'une des filières économiques agricoles recensées sur la commune, l'apiculture. D'autres hyménoptères (abeilles sauvages, guêpes, symphytes etc.) participent en tout premier lieu à la pollinisation, sans oublier les lépidoptères – les papillons de jour et de nuit – certains diptères comme les syrphes ainsi que certains coléoptères (cétoines, longicornes, buprestes, coccinelles, etc.). En France métropolitaines, près de 20 000 espèces d'insectes assurent ce service.

Leur travail de pollinisation est vital pour 70 à 80 % des plantes à fleurs, y compris les plantes cultivées.

Landes et fourrés



CRIQUET DES AJONCS

Gomphocerippus armoricanus (Defaut, 2015)

Espèce à distribution atlantique et méditerranéenne, le **Crique des ajoncs** est présent de la péninsule Ibérique et des Pyrénées jusqu'au sud des Alpes occidentales. Il est rare en France et commun en Aquitaine (Landes, Gironde et Pyrénées Atlantiques) où son habitat spécifique correspond aux landes mésophiles comportant des ajoncs (nourriture de l'espèce). La Région et le Département ont donc une responsabilité importante dans la conservation de ce cricquet.

Sur la commune, il a été observé sur les formations à Ajonc d'Europe de l'antenne militaire et à l'est de ce secteur, dans une pinède claire au sous-bois constitué, entre autres, de Molinie bleue et d'ajoncs (lieu-dit Montagnottes). Il est également potentiellement présent sur d'autres secteurs de Soustons abritant des landes à ajoncs.

Certains sites, à l'issue de l'abandon d'entretien des milieux ouverts ou de coupe rase, évoluent progressivement en milieux intermédiaires dont le maintien dépend de la dynamique des ligneux. Ces formations végétales, telles que les landes et les fourrés présents de façon éparse sur le territoire favorisent la régénération naturelle d'arbrisseaux, d'arbustes, et d'arbres. Ces petits espaces ou **zones de lisières** sont propices à la faune des milieux semi-ouverts, comprenant le **Couleuvre verte et jaune** (*Hierophis viridiflavus*), le **Lézard à deux raies** (*Lacerta bilineata*), l'**Engoulevent d'Europe** (*Caprimulgus europaeus*), ainsi qu'à une flore et une fonge spécifiquement adaptées à ces habitats en transition.



Figure 67 : Ancienne station de l'antenne marine

Sur la commune, l'ancienne station de l'antenne marine de l'armée constitue un vaste ensemble de landes et de fourrés, en plein coeur de forêt landaise.

Depuis la cessation de l'activité militaire en 2017, ces milieux semi-ouverts évoluent naturellement, hors de toute intervention humaine, à l'exception de quelques actions ponctuelles de gestion destinées à maintenir l'ouverture du site et à permettre certaines activités d'entraînement militaire.

Cet espace est profitable à de nombreuses espèces, et notamment patrimoniales. Parmi celles à fort enjeu, figurent l'**Alouette des champs** (*Alauda arvensis*), la **Bécasse des bois** (*Scolopax rusticola*), le **Tarier Pâtre** (*Saxicola rubicola*), le **Torcol fourmilier** (*Jynx torquilla*), le **papillon Faune** (*Hipparchia statilinus*). La **Fauvette pitchou** (*Sylvia undata*), espèce à très fort enjeu est également présente.

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC ont permis d'identifier 17 espèces d'orthoptères, dont 2 nouvelles espèces sur la commune, le **Decticelle carroyée** (*Tessellana tessellata*) et le **Gomphocère tacheté** (*Myrmeleotettix maculatus*). Par ailleurs, 73 taxons fongiques ont été recensés, dont 17 nouvellement observés sur la commune. Parmi ces découvertes, le **Bolet de Corse** (*Leccinellum corsicum*) s'avère particulièrement remarquable, compte tenu de son aire géographique. La saulaie et la dépression humide, au centre Ouest de l'antenne étoffent les cortèges, avec notamment la présence d'*Entoloma queletii* et *Hygrocybe cantharellus*, espèces potentiellement indicatrices de zones humides.

Infrastructures agroécologiques

Le Marensin n'est pas un territoire particulièrement marqué par la présence d'éléments paysagers semi-naturels à proximité de parcelles exploitées. Cependant, même ponctuels et situés en bordure de parcelles, **des éléments comme des bandes enherbées (qui, de surcroît, sont composées d'espèces messicoles ou mellifères), des haies arbustives, des arbres isolés, des mares, des murets en pierres sèches, ou encore des anciennes vignes délimitatives de propriété, offrent des habitats potentiels et ressources alimentaires à la faune. Ils contribuent également à la continuité écologique, favorisant les déplacements et la connectivité des populations d'espèces au sein des agroécosystèmes.**

À titre d'exemple, les insectes pollinisateurs empruntant ces corridors, contribuent à la pérennisation de certaines cultures locales (fraises, framboises, tomates,

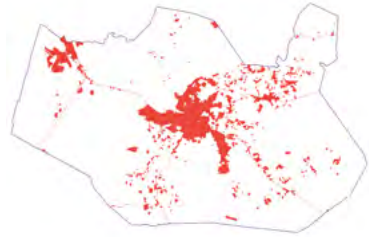
courgettes etc.) dont la productivité dépend directement de leurs services écosystémiques. Par ailleurs, la faune inféodée contribue à la régulation de certaines espèces considérées comme nuisibles. Le **Renard roux** (*Vulpes vulpes*), la **Fouine** (*Martes foina*), les serpents peuvent être notamment cités sur la régulation des populations de rongeurs ; tandis que les chauves-souris, musaraignes, mésanges et bien d'autres oiseaux insectivores ont une action sur les populations d'insectes.

Les dynamiques observées sur la biodiversité, ainsi que celles relatives à la qualité des sols et de l'eau, résultent en grande partie des pratiques agricoles mises en oeuvre. Elles influencent directement la capacité de ces milieux à accueillir et maintenir une diversité biologique fonctionnelle – un enjeu majeur pour tendre vers une agriculture plus résiliente et durable.

3.5 Milieux urbains et artificiels, et espèces associées

Ces milieux comprennent les habitations et leurs jardins, les parcs, les squares, le cimetière, les campings, les terrains de sport, les routes, les parkings ainsi que tous autres bâtiments privés et publics. Ils couvrent près de 8 % du territoire. Ces environnements, façonnés, maîtrisés et en constante évolution sous l'influence des activités humaines, offrent des conditions bien différentes

(ressources limitées, températures hivernales plus clémentes et estivales plus chaudes, concurrence avec les espèces ornementales, etc.) que celles en milieux naturels évoquées précédemment. Ils sont toutefois loin d'être dénués de vie ! Les sciences participatives proposées lors de l'ABC ont permis de le démontrer.



Bâtiments

Une fissure, un disjointement entre les pierres, derrière les volets, sous la toiture, dans les combles ou la cave, sont autant d'habitats insoupçonnés pour la biodiversité. Des oiseaux d'origine rupestre tels que le Martinet noir (*Apus apus*) et l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*), ou bien rurale, l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) et le Moineau domestique (*Passer domesticus*), pour les plus connus d'entre eux, viennent chaque printemps nicher en haut des bâtiments.



PIPISTRELLE COMMUNE
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)

Le Stade Rémy Goalard, patrimoine sportif et historique, accueille chaque année plus d'une quinzaine de couples fidèles de Martinet noir, qui reviennent nicher sous les tuiles des ailes du bâtiment. L'espèce est en forte régression en France avec une baisse des effectifs à hauteur de 46 % entre 2002 et 2019, selon les données STOC-EPS. La population est estimée entre 400 000 et 800 000 couples. Le Stade de rugby représente un site remarquable pour la conservation de l'espèce.



Figure 68 : Martinet noir (*Apus apus*)



Figure 69 : Oreillard gris sous les toits et en dessus des voûtes en berceau de l'Eglise Saint-Pierre à la saison de reproduction

Certaines espèces de chauves-souris se logent temporairement dans les bâtiments, en fonction des saisons. Elles y trouvent des endroits calmes, où la température est fraîche et constante, pour hiberner en hiver et des endroits sombres et chauds pour mettre bas et élever leur jeune, au printemps et en été. Selon l'espèce, et la saison, le lieu de gîte varie : de la cave aux combles en passant par la toiture, d'une fissure dans la façade au disjointement d'un pont, etc. Ces espèces cherchent avant tout, la quiétude pour élever leur progéniture.

Peuvent être également observés, le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) en train de prendre un bain de soleil sur la façade d'une bâtisse ou un muret qui délimite la propriété ; des insectes de tout genre, des mousses, lichens, algues et plantes dont leurs présences pour certaines peuvent paraître surprenantes.



Figures 70 : Bâti vivant (de gauche à droite, Marguerite commune, Capillaire des murailles et Lézard des murailles)

Patrimoine arboré

L'arbre, omniprésent en ville, qu'il soit isolé, en alignement ou en groupe, contribue au maintien de la biodiversité urbaine et forestière. Il constitue un écosystème à part entière, où se côtoient oiseaux forestiers et urbains, insectes xylophages, mousses, lichens et champignons, entre autres. C'est une ou plusieurs chaînes alimentaires qui y sont installées, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'arbres âgés ou morts. Leur préservation dans le temps est profitable à tous ses occupants et visiteurs, que l'arbre soit sur pied, ou bien réduit en chandelle, en souche ou en chablis pour des raisons sécuritaires.



Figure 71 : Vieux châtaignier de l'Office de tourisme

Chênes pédonculé (*Quercus robur*), Chêne vert (*Quercus ilex*) et Chêne liège (*Quercus suber*), Pins maritime (*Pinus pinaster*), Pin laricio de Corse (*Pinus nigra subsp. laricio*), parasol (*Pinus pinea*) et Pin de Monterey (*Pinus radiata*), Platane à feuilles d'Erable (*Platanus x hispanica*), Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*), Cyprès chauve (*Taxodium distichum*), Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), Bouleau verruqueux (*Betula pendula*), Magnolia (*Magnolia grandiflora*), Peuplier noir (*Populus nigra*), Liquidambar (*Liquidambar styraciflua*), Saules et bien d'autres en plus petite minorité constituent le patrimoine arboré de haut-jet de la commune de Soustons.

Le **Châtaignier** (*Castanea sativa*) sénescet derrière l'Office de tourisme en est un représentant emblématique. Son maintien, associé à un périmètre de protection, bénéficie à la strate herbacée, qui se développe librement et favorise la régénération naturelle de futurs arbres.

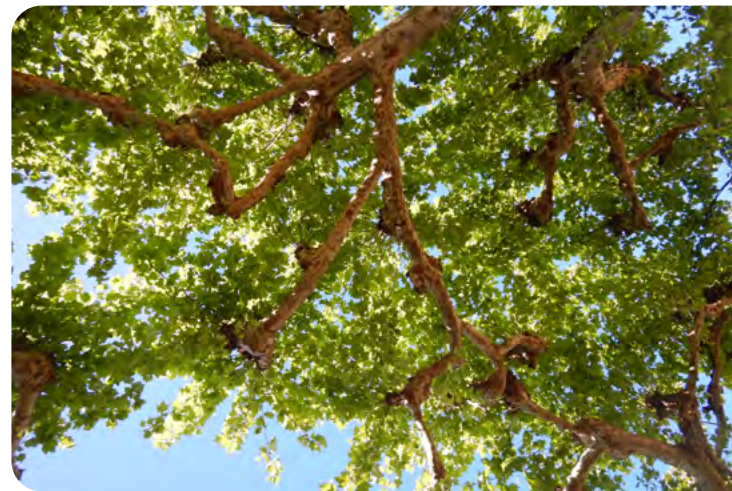


Figure 72 : Tonnelle végétale sur la Place des arènes

Certains participent d'autre part à son identité, par exemples la Pointe des Vergnes et la Pandelle, deux parcs des plus fréquentés de Soustons, appréciés pour leurs localisations, leur ambiance naturelle et la diversité des activités de loisirs qu'ils permettent.

La Pointe des Vergnes, comme son nom le sous-entend, est couverte d'Aulne glutineux, associé à du Cyprès chauve et diverses espèces ornementales ou de ripisylve.

Ces arbres hébergent une population notable d'**Écureuil roux** (*Sciurus vulgaris*), dont une classe de CE1 de l'école de l'Isle verte a comptabilisé à minima 20 individus en 2024.



Figure 73 : Opération comptage de l'Écureuil roux à la Pointe des Vergnes au printemps 2024

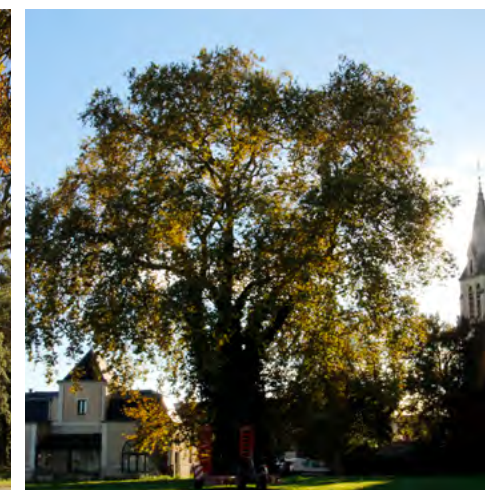
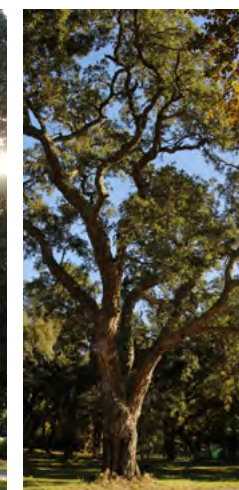
Le Parc de la Pandelle, site pittoresque ayant accueilli dans son château les gardes mobiles de François Mitterrand lors de ces mandats présidentiels jusqu'en 1997 et le Musée des Vieux Outils et des Traditions de 1999 à 2020, présente les vestiges d'un arial composé essentiellement de vieux Chênes pédonculés.



Figure 74 : Ceinture de Chênes pédonculés au parc de la Pandelle

Dans le cadre des sciences participatives ABC, une vingtaine d'arbres a été identifiée par des habitants comme des arbres dits « remarquables ». Ils se distinguent par leurs âges avancés, leurs particularités physiques, esthétiques, paysagers, historiques, biologiques et/ou parfois par leur valeur symbolique.

Une vingtaine d'arbres remarquables, situés essentiellement dans le Parc Goalard, bénéficient actuellement d'une protection réglementaire par leur inscription au PLUi. Cette mesure ne couvre toutefois qu'une infime part de ce patrimoine arboré d'exception. Afin d'élargir cette protection, un recensement plus approfondi, pouvant inclure une participation citoyenne, permettrait d'améliorer la connaissance, de renforcer l'appropriation locale et de garantir une conservation mieux adaptée en fonction des services rendus. Par ailleurs, l'inscription en «Espaces Boisés» Classés, également mise en place sur le territoire, vise à préserver, cette fois, des écosystèmes forestiers urbains dans leur ensemble.



Figures 75 : Echantillon d'arbres recensés comme remarquables, sur l'espace public (de gauche à droite, Chênes liège de l'avenue Laplace et de la rue de Philippe, Érable platane derrière la police municipale (ancien bains douches), et Chêne pédonculé de l'ancienne Maison de Fray)



ÉCUREUIL ROUX

Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758

L'**Écureuil roux** est un petit mammifère arboricole et solitaire, vivant en forêts et bosquets, et fréquentant de plus en plus les parcs et jardins en ville et périphéries.

Excellent grimpeur et très agile, il passe la majorité de son temps dans les arbres et se déplace de branche en branche.

Il se nourrit principalement de graines, de fruits et de bourgeons, de champignons, parfois de sève et d'écorces d'arbres, et plus rarement d'insectes et d'œufs d'oiseaux. Pour préparer l'hiver, il enterre des réserves de nourriture dans le sol qu'il retrouvera grâce à son odorat.

L'Écureuil peut avoir 3 à 4 petits par portée, visibles notamment à la fin de printemps au moment de la découverte de leur environnement. Seul un tiers survivra la première année, puis la moitié les suivantes. Son espérance est de 3 ans en moyenne.

L'espèce est sensible à la disponibilité de ressources alimentaires, à son environnement et aux activités humaines, une des principales causes de disparition en milieux naturels.

En somme, de nombreuses espèces profitent de ces espaces, parcs et forêts urbaines, pour se nourrir, se réfugier ou élever leurs petits, et se déplacent, selon leurs besoins et leurs capacités de déplacement, en se guidant via le réseau de haies, de buissons, de bosquets, d'arbres alignés et isolés existants en ville.

Ces derniers peuvent aussi être des réservoirs de biodiversité, de par leur composition et les strates végétales qu'ils proposent.

Les passereaux, tels que le **Troglodyte mignon** (*Troglodytes troglodytes*) et l'**Accenteur mouchet** (*Prunella modularis*), qui vivent près du sol, apprécient les végétations basses et massifs, tandis que le **Verdier d'Europe** (*Chloris chloris*), la **Fauvette à tête noire** (*Sylvia atricapilla*), le **Merle noir** (*Turdus merula*) et la **Grive musicienne** (*Turdus philomelos*) se retrouvent principalement dans les haies naturelles qui délimitent les propriétés. Les haies sont d'autant intéressantes sur le plan écologique lorsqu'elles présentent des essences locales et mellifères, attirant abeilles, papillons et autres insectes pollinisateurs.

La présence de ces oiseaux et d'autres espèces contribuent par ailleurs à la régulation des populations d'insectes nuisibles. Par exemple, les **Mésanges** sont les prédateurs de la **Chenille processionnaire** (*Thaumetopoea processionea*) et du **Moustique tigre** (*Aedes albopictus*), tandis que les **Chrysopes** et **Syrphes** se nourrissent de pucerons, contribuant ainsi à l'équilibre écologique des espaces urbains.



Figure 76 : Hérisson en ville

Le **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*) et le **Crapaud épineux** (*Bufo spinosus*) empruntent également ces espaces boisés en ville. Ce sont ces deux espèces qui ont les plus recensées par les habitants.

Le **Grand paon de nuit** (*Saturnia pyri*), le plus grand papillon d'Europe, se rencontre en revanche dans les bois clairs, broussailles et vergers, à proximité des habitations du bourg. La chenille étant polyphage se nourrit de prunelliers, d'aubépines, de saules, de peupliers, de pommiers et de poiriers.

Le patrimoine arboré en ville contribue pleinement à la trame verte, le réseau de continuités écologiques reliant les milieux boisés aux milieux urbains où cohabitent une faune et une flore associées.



Figure 77 : Grand paon de nuit (Saturnia pyri) observé lors des inventaires ABC

Espaces verts

La nature a horreur du vide : chaque espace ouvert est naturellement colonisé par la végétation. Une flore spontanée et pionnière, adaptée au sol, y prend racine et évolue en fonction de la gestion mise en place.



Figure 78 : Gestion différenciée au parc de l'Aïrial

La fauche tardive et raisonnée, le fleurissement durable par des espèces vivaces et indigènes, l'acceptation de la végétation spontanée, le maintien de zones refuges, et la valorisation des ressources sont des pratiques de gestion instaurées depuis de longues années, visant à préserver et respecter la biodiversité.

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires est proscrit pour les collectivités sur les espaces verts, à l'exception des terrains de sport, pour lesquels cette interdiction s'applique au 1er janvier 2025.

Grâce à ces choix de gestion, les plantes à fleurs sauvages et spontanées s'expriment au gré des saisons, d'autant plus lorsque l'exportation de résidus de fauche est effectuée. Des espèces emblématiques, telles que les orchidées sauvages, ou des espèces rares apparaissent. Seule l'orchidée **Sérapias langue** (*Serapias lingua*) est recensée sur le territoire de Soustons, mais il est possible que d'autres soient présentes ou finissent par apparaître avec le temps au vu des observations dans les communes voisines.

À Soustons, les espaces publics sont entretenus en gestion différenciée, ce qui signifie que les interventions des services techniques municipaux sont adaptées à chaque espace, selon ses caractéristiques environnementales et son usage par la population. Plutôt que d'appliquer un modèle d'entretien uniforme, la Ville de Soustons privilégie une gestion raisonnée et durable.

Ces actions sont appliquées dans divers secteurs :
- les parcs, notamment sur le pourtour des arbres
- les prairies aux abords du Lac de Soustons,
- la prairie près des Jardins familiaux,
- les lotissements et accotements de voies de circulation communales (routiers, cyclables et piétonnes),
- les noues et fossés,
- et récemment, le cimetière.
L'hypercentre, les stades de rugby et football ainsi que les aires de jeux et de pique-nique sont en revanche gérés en zones de prestige : ces espaces sont maintenus en gazons ou en pelouses.

AGIR POUR LA NATURE

Opération Observateur :
Participez aux inventaires participatifs
Mon arbre remarquable pour faire
connaître toutes ses valeurs et
mieux le préserver.

AGIR POUR LA NATURE

Opération Observateur :
Participez aux inventaires participatifs
Sauvage de ma rue pour mieux
connaître la flore en ville.



Figure 79 : Gestion différenciée à la Pointe des Vergnes



PLANTES ADVENTICES, MAUVAISE HERBE ?

Souvent considérées comme des indésirables, les plantes adventices rendent en réalité de précieux services. Selon les espèces, elles peuvent servir de couvre-sol, améliorer la qualité du sol, attirer la faune auxiliaire des jardins et des cultures, ou même donner une valeur ornementale au jardin et aux espaces verts. Leur présence invite à repenser la place du végétal en milieu urbain, pour mieux l'accepter et de tirer parti de ses nombreux bienfaits.



Figures 80 : La flore en ville (de haut en bas, de gauche à droite, Oxalis, Coquelicot, Sérapias langue, Mouron d'eau, Gaillet des marais, Bleuet des moissons)

La végétation offre un couvert aux abeilles, aux papillons, aux sauterelles, aux coccinelles et aux autres insectes pollinisateurs, herbivores ou polyphages, qui eux-mêmes servent de couvert aux micro-mammifères, de reptiles et amphibiens et ainsi de suite. **Tout comme le patrimoine arboré, ces espaces en gestion différenciée constituent des continuités écologiques pour les espèces rurales associées aux milieux ouverts et semi-ouverts.**

Jardins privés

Les jardins privés représentent une part non négligeable du tissu urbain, contribuant au renforcement de la trame verte en ville.

Depuis l'adoption du PLUi en 2020, les propriétés constructibles doivent conserver à minima **45% d'Espace de Pleine Terre (EPT)**, exceptés certains cas particuliers prévus au règlement. Les surfaces en graviers ou en dalles alvéolées enherbées sont exclues du calcul de ce ratio.

Cette règle poursuit un double objectif :

- Maintenir des continuités écologiques favorables à la biodiversité urbaine,
- Limiter les risques d'inondation en améliorant l'infiltration des eaux.

Des recommandations et des prescriptions relatives aux plantations sont proposées en annexe du PLUi. Elles encouragent le **recours à des d'espèces locales, adaptées aux sols, peu consommatrices en eau, et bénéfiques à la faune**. L'utilisation de certaines essences ornementales est autorisée dans les bourgs, tandis que les plantes exotiques envahissantes (au nombre de 53) y sont explicitement interdites.

- De même, pour répondre à ces objectifs, des dispositions réglementaires encadrent également le choix des clôtures en fonction du contexte local :
- **En zones définies comme trame verte et bleue, les clôtures doivent être perméables à la petite faune**, à l'exception de celles sécurisant les piscines. Pour la plupart des espèces, une surélévation de 15 cm de la clôture suffit à permettre leur passage.
 - En zones soumises au risque inondation, les clôtures doivent être hydrauliquement transparentes, afin de pas faire obstacle à l'écoulement des eaux.
 - En zones soumises au risque incendie, les clôtures doivent éviter l'usage de végétaux facilement inflammables, notamment à proximité d'espaces boisés.
- Elles ne doivent pas entraver l'accès des véhicules de secours en cas d'intervention. Le service urbanisme de la Ville peut formuler des prescriptions complémentaires lors de l'instruction des projets.



Figures 81 : Exemples de clôtures perméables à Soustons (de gauche à droite, dans le quartier Millon et à Soustons Plage)



HUPPE FASCIÉE

Upupa epops Linnaeus, 1758

La **Huppe fasciée** est un oiseau reconnaissable à son plumage orangé, sa longue huppe érectile noir et blanc, et son long bec arqué. Présente en Europe au printemps et en été, elle hiverne en Afrique subsaharienne. Elle affectionne les milieux ouverts à végétation rase ou partiellement boisés : prairies, pelouses, cultures, jardins, parcs et vergers, pour y rechercher des insectes au sol. Son chant caractéristique, un « houp-houp-houp » répété, de 2 à 4 notes, qui lui a donné son nom latin *Upupa*, est souvent entendu avant de la voir.

À Soustons, l'espèce est observée sur l'ensemble du territoire où elle niche dans d'anciennes loges de pics, dans les cavités des arbres ou sur des vieux bâtis.

En lien avec la prévention et la lutte contre les incendies, renforcées ces dernières années, le débroussaillage est rendu obligatoire en bordure des constructions, chantiers et installations, conformément à l'arrêté préfectoral du 22 août 2025.

Ces Obligations Légales de Débroussaillage peuvent cependant affecter la biodiversité, notamment si elles interviennent en période de reproduction ou dans des milieux humides. Il est donc recommandé d'adapter dès que possible les périodes et les techniques d'intervention, de préserver les végétaux à distance des habitations et voies d'accès, d'éviter la superposition de strates végétales (herbacées, arbustives, arborées) et de favoriser des végétaux résistants aux premières flammes.

Les retours des habitants pour les sciences participatives *Oiseaux des jardins* ont révélé la fréquentation d'une dizaine d'espèces, au printemps et dans une moindre mesure en hiver, dont la **Mésange Charbonnière** (*Parus major*), la plus recensée (25), le **Rouge-Gorge** familier (*Erithacus rubecula*), la **Bergeronnette grise** (*Motacilla alba*) et également très appréciée, la **Huppe fasciée** (*Upupa epops*).

AGIR POUR LA NATURE

Opération Observateur :
Participez aux inventaires participatifs *Oiseaux des jardins* pour mieux connaître les populations d'espèces hivernantes et reproductrices fréquentant vos jardins, lors des derniers week-ends de janvier et mai.



Figure 82 : Jardin partagé de Soustons

Noues, mares et jardins de pluie

Les noues, larges fossés végétalisés en pente douce, les rares mares et jardins de pluie présents en ville créent des habitats favorables au développement d'espèces aquatiques, semi-aquatiques ou associées à l'eau à un moment de leurs cycles de vie.

Connectés ou à proximité du réseau hydrographique, ils peuvent servir de continuités écologiques d'un lieu à un autre, renforçant le fonctionnement des écosystèmes locaux.

Une végétation spontanée s'installe par succession naturelle. Elle est le plus souvent contrôlée afin de la maintenir en strate herbacée.

Une gestion différenciée de la végétation des berges est particulièrement intéressante pour accueillir la biodiversité. Certaines zones par exemple, pourraient être maintenues en végétation haute et fauchées tous les deux ans, créant des zones de refuge propices à la faune, flore et fonge locales.



Figure 83 : Jardin de pluie dans la rue de Tenic

Vous n'avez pas de jardins mais souhaitez cultiver un potager ?

Deux propositions s'offrent à vous.

L'association **Jardin partagé**, située au quartier Nicot, accueille ses adhérents plusieurs fois par semaine pour jardiner collectivement, partager des savoir-faire et expérimenter des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

L'association **Jardins familiaux**, située au quartier Hauré, met à disposition une dizaine parcelles individuelles où chacune et chacun peut cultiver ses propres fruits et légumes.

Rencontre, convivialité, partage, et transmission, sont les maîtres-mot qui régissent la vie associative de ses deux structures, rendant le jardinage accessible à tous, petits et grands.

4. ÉTAT DE LA CONNAISSANCE SUR LA BIODIVERSITÉ – ESPÈCES



Huppe fasciée (*Upupa epops*)

4.1 Faune

Les mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, ainsi que certains groupes d'invertébrés, les papillons de jour et les libellules, figurent parmi les groupes les plus étudiés de la faune, en raison de l'avancée des connaissances, de leur prise en compte dans les statuts de conservation et de l'intérêt qu'ils suscitent. Ils ne représentent toutefois qu'un tiers des **1 945 espèces recensées sur la commune de Soustons**. La majorité des espèces sont des invertébrés, appartenant à divers groupes taxonomiques : Orthoptères (sauterelles, criquets et grillons), Coléoptères (l'un des ordres d'insectes les plus diversifiés et abondants en France), Hétérocères (papillons de nuit), Diptères (syrphes et autres mouches) ... Bien souvent négligés, ces groupes d'espèces, essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes, ont fait l'objet d'inventaires approfondis dans le cadre de l'ABC pour mieux les connaître.

Les 15 737 données disponibles, issues de sources publiques et privées (géolocalisées et bibliographiques), dont **4 478 collectées dans le cadre de l'ABC**, montrent une répartition globalement homogène sur l'ensemble de la commune, avec de légères différences entre les milieux. L'effort d'échantillonnage est plus important dans les milieux aquatiques et humides, les plus préservés, et moins marqué dans les pinèdes exploitées, en raison de la richesse et des enjeux écologiques qui en découlent. La qualité des connaissances est considérée comme bonne, grâce aux investigations réalisées, bien qu'il subsiste des lacunes pour certains groupes taxonomiques ou dans la mise à jour des données.

Dans le cadre de l'ABC, les inventaires se sont concentrés sur des groupes d'espèces continentales, présentant des lacunes de connaissances que sont les chauves-souris, les orthoptères et autres insectes. Certaines de ces espèces, en tant que bioindicateurs de la qualité de leurs habitats, de jour comme de nuit, peuvent apporter des éclairages précieux dans les futures décisions politiques d'aménagement.

Les sciences participatives ont permis de compléter ces connaissances, notamment concernant la biodiversité dite ordinaire, mais tout aussi importante.

PARMI L'ENSEMBLE DES
ESPÈCES RECENSÉES LORS DE
LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE
(2010-2025),

219 espèces bénéficient
d'une **protection nationale** ;

100 espèces
sont **menacées ou quasi-
menacées d'extinction**,
à l'échelle nationale et/ou régionale ;

9 espèces
sont **exotiques envahissantes**.



Figure 84 : Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)





Figure 85 : Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*)



Figure 86 : Genette commune (*Genetta genetta*) prise par piège photo à Soustons



Figure 87 : Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)



Figure 88 : Héron cendré (*Ardea cinerea*)

MAMMIFÈRES

49 espèces

+ 3 espèces strictement marines et 1 terrestres non recensées depuis les années 2010

- 10 nouvelles espèces recensées, essentiellement des chauves-souris (chiroptères), dans le cadre de l'ABC
- 19 + 1 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction, aux niveaux mondial, européen, national et/ou régional
- 26 + 3 espèces protégées
- 21 espèces déterminantes des ZNIEFF dont 16 + 1 sous conditions
- 3 + 1 espèces exotiques envahissantes



Figure 90 : Grande Noctule (*Nyctalus lasiopterus*)

OISEAUX

212 espèces

+ 6 espèces non recensées depuis les années 2010 (migratrices et hivernantes)

- 80 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction, aux niveaux mondial, européen, national et/ou régional
- 165 espèces protégées
- 80 + 3 espèces déterminantes des ZNIEFF sous conditions
- 1 espèce exotique



Figure 91 : Huppe fasciée (*Upupa epops*)

BONNE CONNAISSANCE



Figure 89 : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)

BONNE CONNAISSANCE

exceptés Mammifères marins et Micromammifères à réactualiser

DONT MAMMIFÈRES Chiroptères

15 taxons

- 9 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction, au niveau national et/ou régional
- 15 taxons, tous protégés au niveau national



Figure 92 : Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)

ASSEZ BONNE CONNAISSANCE

AMPHIBIENS

8 espèces

toutes protégées

+ 1 espèce non recensée depuis les années 2010

- 3 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction, aux niveaux mondial, européen, national et/ou régional
- 2 espèces déterminantes des ZNIEFF sous conditions



Figure 93 : Grenouille rousse (*Rana temporaria*)

ASSEZ BONNE CONNAISSANCE

POISSONS

34 espèces

+ 12 espèces non recensées depuis les années 2010

- 5 + 1 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction, aux niveaux mondial, européen, national et/ou régional
- 3 + 1 espèces protégées
- 4 + 3 espèces déterminantes des ZNIEFF dont 1 sous conditions
- 3 espèces exotiques

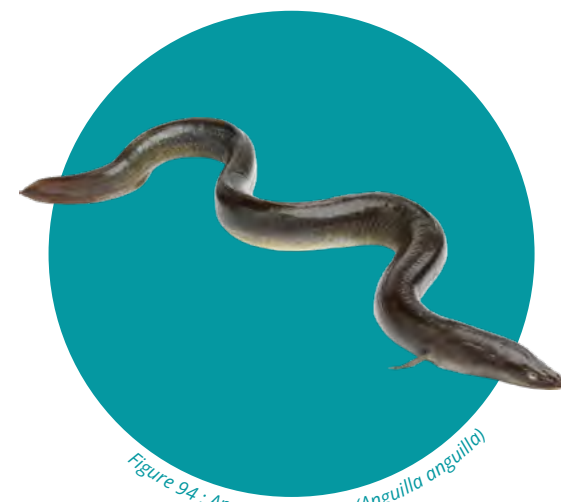


Figure 94 : Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*)

BONNE CONNAISSANCE

REPTILES

12 espèces

+ 2 espèces marines non recensées depuis les années 2010

- 6 + 1 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction, aux niveaux mondial, européen, national et/ou régional
- 11 + 2 espèces protégées, toutes les espèces indigènes protégées
- 5 espèces déterminantes des ZNIEFF dont 3 sous conditions
- 1 espèce exotique, la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*)



Figure 95 : Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*)



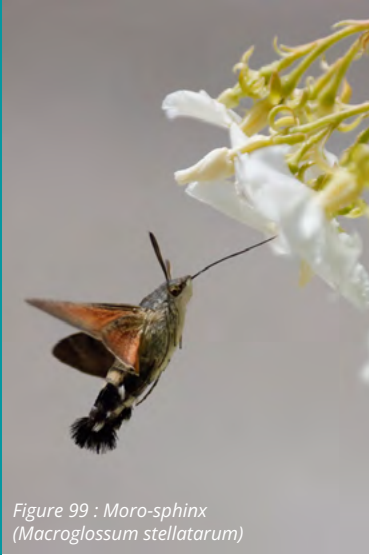
Figure 96 :



Figure 97 : Triton marbré (*Triturus marmoratus*)



Figure 98 : Brochet (*Esox lucius*)



INSECTES Lépidoptères

456 espèces

+ 2 espèces non recensées depuis les années 2010

- 5 + 2 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction, aux niveaux mondial, européen, national et/ou régional
- 1 espèce protégée, le Fadet des Laïches (*Coenonympha oedippus*)

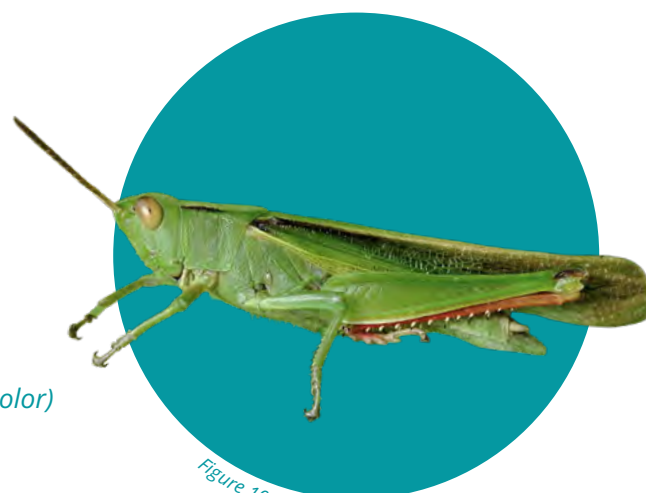


BONNE CONNAISSANCE

INSECTES Orthoptères

48 espèces

- 1 espèce menacée ou quasi-menacée d'extinction, au niveau européen, le Criquet tricolore (*Paracrinema tricolor*)



ASSEZ BONNE CONNAISSANCE



BONNE CONNAISSANCE

INSECTES Odonates

45 espèces

+ 2 espèces non recensées depuis les années 2010

- 5 + 1 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction, aux niveaux mondial, européen, national et/ou régional
- 3 espèces protégées
- 13 + 1 espèces déterminantes des ZNIEFF dont 6 sous conditions



CONNAISSANCE LACUNAIRE
pour les Coléoptères
CONNAISSANCE LACUNAIRE
pour les autres

AUTRES GROUPES TAXONOMIQUES

116 espèces

+ 49 espèces non recensées depuis les années 2010

- 1 + 1 espèce exotique envahissante, l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*)



CONNAISSANCE LACUNAIRE

AUTRES INSECTES

963 espèces,
essentiellement des coléoptères

- 12 espèces menacées ou quasi-menacées d'extinction, aux niveaux mondial, européen, national et/ou régional
- 1 espèce protégée, le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)
- 7 + 1 espèces déterminantes des ZNIEFF sous conditions

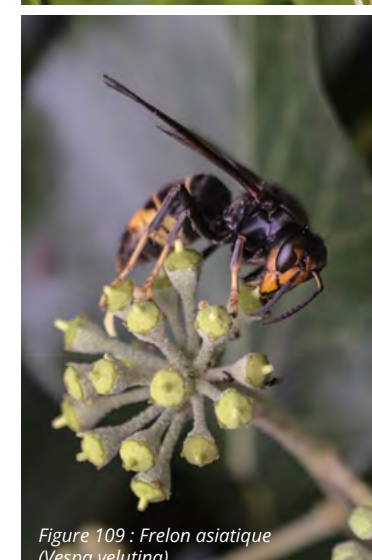




Figure 112 : Nombre d'observations de taxons de la faune par maille de 1 x 1 km sur la période 2010-2025

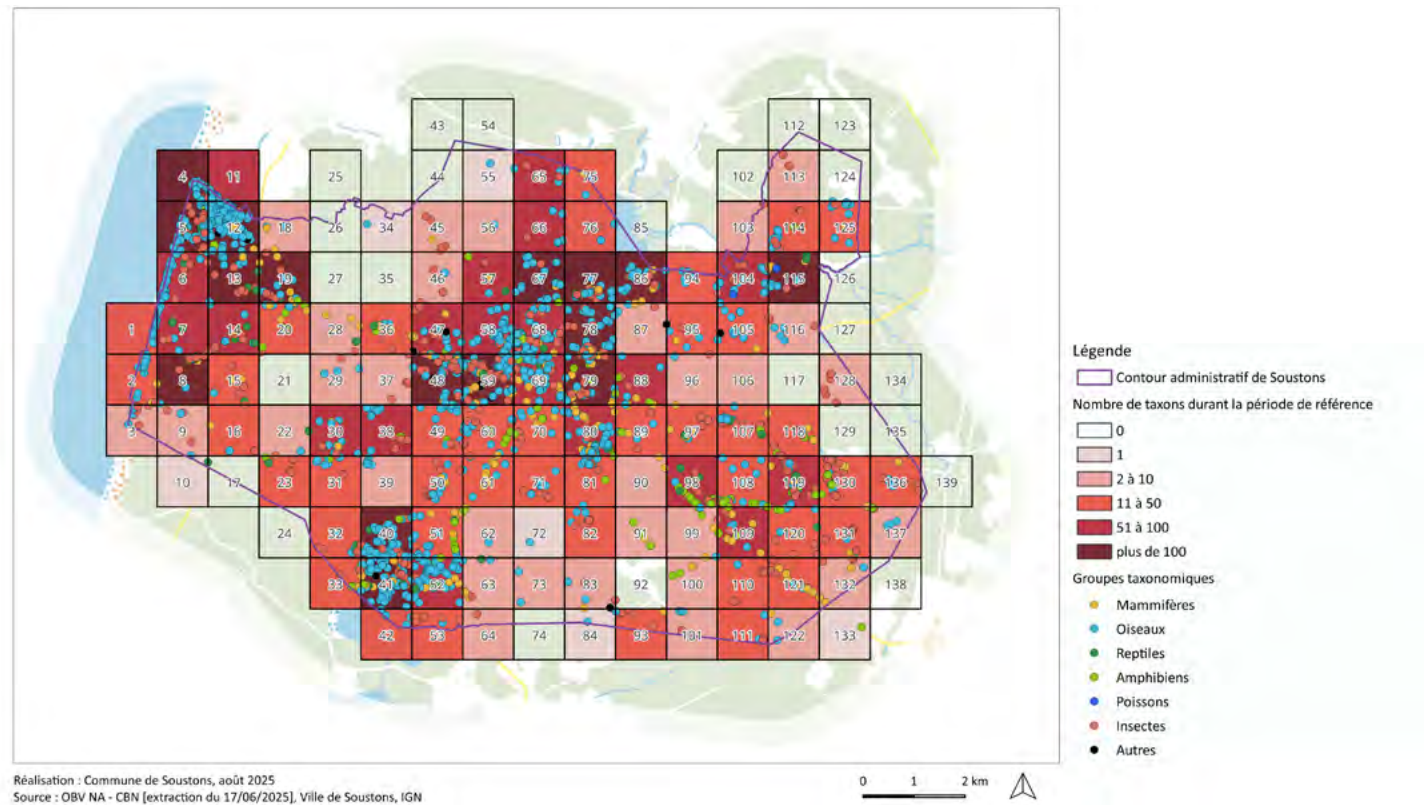


Figure 113 : Nombre de taxons de la faune par maille de 1 x 1 km sur la période 2010-2025



Retours des inventaires ABC chiroptères en 6 questions

Pourquoi avoir choisi d'étudier ce groupe taxonomique ?

Les chauves-souris sont des espèces nocturnes fascinantes, vivant au rythme des saisons. Leur présence dépend essentiellement de la disponibilité des ressources alimentaires et de gîtes, ce qui fait d'elles **d'excellents bioindicateurs de l'état de conservation des milieux naturels**.

Toutefois, l'altération et la fragmentation de leurs habitats, au cours de ces dernières décennies, ont conduit à un **déclin préoccupant des populations**, avec près d'un tiers des espèces françaises aujourd'hui menacées.

Étudier les chauves-souris permet ainsi d'améliorer les connaissances sur leur écologie à une échelle fine, en vue de **mieux protéger leurs habitats, et par extension ceux de leurs proies**. Ce qui peut se traduire par des actions de porter à connaissance, de gestion et d'identification d'une trame noire à l'échelle de la communauté de communes MACS (projet en cours), intégrée aux outils réglementaires existants.

Par qui les inventaires ont été réalisés ?

Le **CPIE Seignanx Adour**, association basée à Saint Martin de Seignanx, développant des actions de sensibilisation, d'éducation, de préservation et de gestion du patrimoine naturel à l'échelle du département des Landes.

Comment les inventaires ont-ils été menés ?

Les inventaires se sont appuyés sur deux méthodes complémentaires :

- La **recherche de gîtes de reproduction et d'hibernation** dans 17 bâtiments communaux potentiels, chez 3 particuliers volontaires dans le cadre de la campagne participative de 2024, ainsi que sous 40 ponts.
- La **détection par ultrasons** par la pose d'un appareil enregistreur (SM4Bat) sur 6 sites distincts, permettant de détecter et d'identifier les activités des espèces.

À quelle période ont-ils été réalisés ?

Ils ont été menés **au printemps 2024**, en plein **période de reproduction**, puis en **hiver 2025**, durant la **période d'hibernation** des chauves-souris.

Quels milieux ont été inventoriés ?

Les inventaires ont couvert les **principaux grands ensembles de milieux** présents sur Soustons.



Figure 114 : Colonie de Murin de Daubenton sous un pont du ruisseau d'Hardy



Figure 115 : Murin de Daubenton



Quels en sont les principaux résultats ?

Les inventaires ont révélé la présence d'une **quinzaine d'espèces de chauves-souris** sur la commune, réparties selon leurs exigences écologiques : pour ne citer que quelques exemples, la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) et la Grande Noctule (*Nyctalus lasiopterus*) ont été rencontrés en milieux boisés, le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) en milieux semi-ouverts, le Murin de Dauberton (*Myotis daubentonii*) en milieux aquatiques, les Pipistrelles (*Pipistrellus sp.*) et la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), espèces généralistes en milieux urbains et dans le bâti. Parmi ces espèces, l'Oreillard n'a pas pu être identifié précisément comme étant l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*) ou l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*). Bien que le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et le Grand Murin (*Myotis myotis*) n'aient pas été observés, leur présence reste potentielle, ces espèces étant connues sur les communes voisines.

L'effort d'échantillonnage a permis de recenser **12 gîtes avérés concernant 6 espèces**, dont 7 dans des bâtiments communaux, 1 chez un particulier et 4 sous les ponts, et **10 potentiels** (cf. annexe 21).



Figure 116 : Sérotine commune et son jeune au stade de rugby Rémy Goalard

Retours des inventaires ABC
Insectes de plusieurs groupes en 6 questions

Pourquoi avoir choisi d'étudier ce groupe taxonomique ?

Les insectes constituent la **plus grande part de la biodiversité animale** connue, avec plus d'un million d'espèces recensées dans le monde à ce jour. Petits de taille mais immensément importants, ils **participent entre autres à la pollinisation des plantes, à la régulation des populations animales et végétales, et au recyclage de la matière**.

Certains sont reconnus comme **auxiliaires pour les cultures et les jardins** grâce aux services qu'ils rendent. D'autres, en revanche, sont perçus comme nuisibles, bien qu'il ne s'agisse que d'une minorité d'espèces, souvent exotiques et/ou opportunistes, nuisant à l'image globale des insectes et freinant ainsi l'intérêt de mieux les connaître. Or, les études récentes alertent sur un effondrement massif des populations, avec une perte de biomasse estimée entre 60 et 80 % en quelques décennies, conséquence directe des activités humaines.

Dans ce contexte, les inventaires ABC représentent une **opportunité précieuse pour enrichir les référentiels, évaluer l'état des populations à plus grande échelle, et détecter la présence d'espèces patrimoniales**. Certains groupes, comme les papillons de jour et de nuit, les coléoptères, voire certaines espèces cibles, se révèlent également être **d'excellents bioindicateurs**, pouvant contribuer à la définition révisée de la trame verte et bleue (et noire).

C'EST QUOI UN « BIO-INDICATEUR » ? :
il s'agit d'une espèce ou d'un groupe d'espèce, qui, par sa présence ou son absence, son abondance ou sa rareté, permet d'apprécier l'état de conservation d'un écosystème entier.

Par qui les inventaires ont été réalisés ?

L'association **Société Linnéenne de Bordeaux** (SLB), association naturaliste basée à Bordeaux, dédiée à l'amélioration des connaissances scientifiques notamment dans les domaines de la botanique, de l'entomologie, de la mycologie, de la géologie et de la préhistoire.

Comment ont-ils été menés ?

Plusieurs techniques d'inventaires ont été entreprises, de jour comme de nuit, en combinant des approches directes et indirectes, dans l'objectif de recueillir un maximum d'insectes, tous groupes taxonomiques confondus. Ces méthodes sont détaillées dans le tableau suivant. L'identification des insectes a été réalisée lorsque cela était possible, dès la capture, ou à défaut en laboratoire. Les échantillons ont été soigneusement préparés afin de garantir leur bon état de conservation. Ce travail méthodique s'appuie sur des connaissances pointues d'experts spécialisés, que présente la SLB, compte tenu de la complexité et de la diversité des groupes taxonomiques étudiés.

Figure 117 : Tableau synthétique des techniques de chasse selon les principaux groupes taxonomiques ciblés et la période d'intervention correspondante

Techniques de chasse	Principaux groupes ciblés	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Chasse à vue, avec filet fauchoir et battoir	Tous, avec comme information plantes hôtes associées												
Battage des arbres et fauchage dans la végétation herbacée, avec filet fauchoir et au parapluie japonais	Coléoptères												
Piégeage aérien par interception, Polytrap	Coléoptères (forestiers, saproxylophages)												
Piégeage aérien par interception, tente Malaise	Diptères et Hyménoptères forestiers, Invertébrés du sol, Coléoptères...												
Piégeage attractif au sol, piège à bière	Invertébrés du sol, Coléoptères...												
Chasse de nuit, avec lampe à vapeur de mercure	Lépidoptères (Hétérocères)												

À quelle période ont-ils été réalisés ?

Les inventaires ont été réalisés sur une année complète, de fin janvier à octobre 2024, avec un effort principal concentré entre mai et octobre, période correspondant au pic d'activité de la plupart des insectes au stade adulte. Des collectes complémentaires ont été effectuées ponctuellement en 2025 lors d'événements ABC, venant enrichir le référentiel communal. Généralement, la première année d'inventaire permet de recenser les espèces les plus fréquentes et d'évaluer le potentiel des milieux. Les années suivantes, de la deuxième à la quatrième, apportent en moyenne environ 30 % d'espèces nouvelles chaque année, améliorant ainsi la connaissance du patrimoine naturel et leur répartition sur le territoire communal.

Quels milieux ont été inventoriés ?

L'ensemble des grands types de milieux et lisières a été prospecté, afin de maximiser les chances d'observer une part significative de la diversité d'insectes : milieux ouverts et ensoleillés, fermés et ombragés, secs et humides, pauvres et riches en nutriments, ainsi que les milieux littoraux. L'effort d'échantillonnage a été adapté en fonction de leur intérêt écologique, de leur représentativité à l'échelle communale et du temps de terrain alloué.



Figure 118 : Grand Capricorne (Cerambyx cerdo)

La diversité des espèces rencontrées (cf. figure 80) est étroitement liée à la diversité des habitats et à celle de la flore locale, en particulier lorsqu'il s'agit de plantes hôtes. La mosaïque d'habitats favorise par ailleurs le maintien et le développement des espèces tout au long de leurs cycles de vie. Les pratiques extensives de gestion jouent un rôle déterminant dans ce constat : la fauche tardive des prairies, le maintien de feuillus dans les forêts de production, la conservation de haies, d'arbres isolés ou de bandes enherbées en milieux ouverts, la préservation de zones humides en bon état, la plantation d'arbres fruitiers, la conservation de bois mort qu'il soit en chandelle ou au sol, l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires, etc. contribuent toutes à préserver la qualité et la diversité des habitats nécessaires à la biodiversité entomologique.

Quels en sont les principaux résultats ?

1252 espèces d'insectes ont été observées, un résultat jugé satisfaisant au regard du temps d'investigation passé. Cette richesse entomologique, bien que notable, ne représente toutefois qu'une fraction de la diversité réelle présente localement. La faune recensée est majoritairement ouest-paléarctique, à très large distribution européenne et fréquente les divers milieux du territoire communal. Un certain nombre d'espèces sont strictement méridionales, observées près de leur limite nord de répartition. Les espèces septentrionales sont à l'inverse rares, tout comme les espèces strictement littorales, absentes à l'intérieur des terres.

La majorité de ces espèces d'insectes sont majoritairement phytophages, c'est-à-dire consommatrices de végétaux. Environ un quart sont des prédateurs et une minorité regroupe les insectes parasites ou décomposeurs, aux régimes alimentaires spécialisés : saprophages, xylophages, saproxylophages, nécrophages. Chez certaines espèces, le régime alimentaire varie au cours du cycle de vie : par exemple, le Grand Capricorne (Cerambyx cerdo), qui est xylophage au stade larvaire et phytophage au stade adulte.

Figure 119 : Nombre d'espèces observées par la SLB par ordre d'insectes

Ordre d'insectes	Nombre d'espèces
Lepidoptera (papillons de jour et de nuit)	297
Odonata (libellules)	4
Orthoptera (sautelles, criquets, grillons)	13
Coleoptera (coléoptères)	556
Archaeognatha	2
Blattoptera	2
Dermaptera (forficules, perce-oreilles etc.)	5
Diptera (mouches, syrphes, moustiques, taons etc.)	76
Hemiptera (cigales, pucerons, cochenilles, punaises etc.)	190
Hymenoptera (abeilles, guêpes, frelons, fourmis, symphytes etc.)	81
Mantodea	1
Mecoptera	2
Neuroptera	9
Phasmida (Phasmes)	1
Psocodea	2
Trichoptera	11

Retours des inventaires ABC orthoptères en 6 questions

Pourquoi avoir choisi d'étudier ce groupe taxonomique ?

Présents dans presque tous les milieux, les orthoptères sont à la fois de précieux bio-indicateurs de l'état des habitats et figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés. Leurs disparitions résultent notamment de la destruction et de la fragmentation des habitats, et des changements de pratiques agricoles et sylvicoles (intensification, utilisation de produits phytosanitaires, labour des prairies, drainage des sols, nettoyage du sous-bois, enrésinement, etc.).

L'étude des peuplements d'orthoptères permet ainsi de décrire certaines conditions abiotiques et les caractéristiques du milieu. Elle renseigne également sur la biomasse disponible, une ressource essentielle pour de nombreux prédateurs. En effet, ce groupe joue un rôle primordial dans le réseau trophique, constituant une source de nourriture pour de nombreux animaux tels que les lézards, oiseaux, petits mammifères, araignées et même la Mante religieuse (Mantis religiosa). Les orthoptères sont par ailleurs eux-mêmes des consommateurs : les criquets et certaines sauterelles sont phytophages, se nourrissant essentiellement de graminées, tandis que la plupart des sauterelles sont omnivores. La ponte se fait généralement dans le sol, et parfois dans les végétaux, qui remplissent alors plusieurs rôles essentiels : zone d'alimentation, refuge, perchoir, et site de ponte.

La répartition des espèces dépend en particulier de la structuration de la végétation, notamment de la variation de hauteurs, du recouvrement des surfaces herbacées et arbustives, et de la complexité du couvert. Certaines espèces sont, par exemple, spécifiques de milieux peu ou pas végétalisés (rocailles, sables, ...). L'humidité des milieux constitue un facteur écologique important, avec des espèces spécifiques de milieux très humides à très secs, qualifiés de milieux hyperxériques. Les orthoptères sont par ailleurs très sensibles à la température, qui influence directement leur répartition spatiale.



Figure 120 : OEdipode grenadine (Acrotylus insubricus)



Figure 121 : Criquet des dunes (Calephorus compressicornis)



Figure 122 : Criquet des ajoncs (Gomphocerippus armoricanus)

Par qui les inventaires ont été réalisés ?

Le CPIE Seignanx Adour L'association Locusta, basée à Audenge, a pour objectifs la connaissance et la préservation des orthoptères et des invertébrés dans les 5 départements d'Aquitaine.

Comment ont-ils été menés ?

Il s'agit d'un inventaire qualitatif, effectué sur des parcours libres traversant les milieux favorables. Plusieurs méthodes ont été utilisées : reconnaissance directement à vue ou à l'ouïe (un grand nombre d'espèces strident), fauchage de la végétation, battage des arbres. Les spécimens sont identifiés soit sans prélèvement, soit capturés au filet puis relâchés après détermination, et dans quelques cas prélevés pour identification ultérieure sous binoculaire.

À quelle période ont-ils été réalisés ?

La période la plus favorable pour observer un nombre maximum d'espèces au stade adulte - les stades larvaires étant difficiles à identifier - s'étend de mi-juillet à mi-septembre. En pratique, les prospections ont été réalisées entre 10h et 17h, par temps dégagé, avec un vent faible à nul et des températures suffisamment élevées. Le CPIE est intervenu lors de trois journées durant l'été 2024, et l'association Locusta, a également contribué bénévolement à cet inventaire à travers des animations ponctuelles et leur préparation, proposées au cours des étés 2023 et 2024.



Figure 123 : OEdipode aigue-marine (*Sphingonotus caeruleans*)

Quels en sont les principaux résultats ?

Une belle diversité d'orthoptères a été recensée sur la commune, avec 39 taxons identifiés : 24 criquets, 13 sauterelles et 2 grillons. À noter qu'une espèce de sauterelle, *Meconema sp.*, n'a pas pu être identifiée à l'espèce.

Patrimonialité

Dix espèces présentent un statut de vulnérabilité :

- 7 au niveau aquitain : le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), le Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*), l'Œdipode aigue-marine (*Sphingonotus caeruleans*), l'Œdipode grenadine (*Acrotylus insubricus*), l'Œdipode soufrée (*œdaleus decorus*), le Méconème scutigère (*Cyrtaspis scutata*), le Tétrix des plages (*Paratettix meridionalis*) ;
- 1 au niveau national : le Criquet tricolore (*Paracinema tricolor*) ;
- 2 aux niveaux national et aquitain : le Criquet des ajoncs (*Gomphocerippus armoricanus*) et le Criquet des dunes (*Calephorus compressicornis*).

La majorité de ces espèces est classée en priorité 3 « espèce menacée, à surveiller ». Seul le Criquet des ajoncs bénéficie d'un statut de priorité 2 au niveau national « espèce fortement menacée d'extinction ».

Ces critères patrimoniaux étant assez anciens (2004), une précision peut être apportée par le statut de rareté régional fourni par l'observatoire FAUNA. Sont ainsi considérées comme :

- espèces « assez rare » : le Criquet des dunes, le Gomphocère tacheté (*Myrmeleotettix maculatus*), l'Œdipode aigue-marine (3 espèces des milieux sableux peu végétalisés), le Criquet ensanglanté (espèce des zones humides) et le Méconème scutigère (espèce arboricole appréciant les chênes) ;
- espèce « très rare » : le Criquet égyptien (*Anacridium aegyptium*) dont la colonisation d'origine naturelle et/ou anthropique est récente sur la région et dont la population est en progression.

Quels milieux ont été inventoriés ?

Les inventaires se sont concentrés sur les milieux ouverts à semi-ouverts représentatifs de la commune et sur quelques habitats boisés : milieux prairiaux en zones urbanisées ou agricoles plus ou moins ou humides, berges de milieux aquatiques (plans d'eau, fossés, cours d'eau), pelouses, dunes et arrière dunes, landes à ajoncs ou à bruyères, fourrés, jeunes pinèdes, bois clairs et lisières de feuillus.

Diversité écologique des cortèges

Plusieurs cortèges d'orthoptères sont représentés sur la commune, regroupant des espèces spécialisées (liées à des milieux particuliers) parfois patrimoniales, et des espèces ubiquistes (présentes dans une large diversité de milieux).

Exemples de cortèges observés :

- Des milieux sableux et peu végétalisés (dunes, zones sableuses intérieures) : l'Œdipode grenadine, l'Œdipode aigue-marine, l'Œdipode soufrée, le Criquet des dunes, le Gomphocère tacheté, l'Œdipode turquoise ou les Caloptènes ;
- Des zones humides ouvertes (prairies, mégaphorbiaies, végétations rivulaires) : le Criquet ensanglanté, le Criquet tricolore, le Criquet des roseaux, le Tétrix des plages, le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*), le Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*) ou le Criquet des pâtures (*Pseudochorthippus parallelus*) ;
- Des végétations de landes : le Criquet des ajoncs (*Gomphocerippus armoricanus*), le Criquet des Landes (*Locusta migratoria gallica*) ou le Criquet des pins (*Gomphocerippus vagans*) ;
- Des fourrés et milieux boisés : l'Ephippigère carénée (*Uromenus rugosicollis*), la Leptophye ponctuée (*Leptophyes punctatissima*), le Méconème scutigère, les Phanéroptères, ou la Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).



Figure 124 : Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*)

4.2 Flore

Pas moins de **634 espèces végétales** ont été recensées sur la commune de Soustons, incluant majoritairement des plantes vasculaires, ainsi que, dans une moindre mesure, des mousses et des algues. Cela représente près de **20% de la flore connue** des Landes, soulignant ainsi l'importance patrimoniale de la diversité végétale locale.

Cette richesse floristique est en grande partie liée à la diversité des milieux naturels, des habitats et des sols présents sur le territoire communal.

Les 7 565 données disponibles, publics et privées, dont **840 collectées dans le cadre de l'ABC**, présentent une répartition globalement homogène sur l'ensemble de la commune, et au sein des milieux (cf. annexe 26). La connaissance qualitative de la flore vasculaire est estimée comme bonne, grâce aux nombreux inventaires déjà réalisés. En revanche, celle concernant les mousses et les algues demeure lacunaire. Ces groupes nécessitent un effort d'échantillonnage complémentaire afin de mieux les connaître et de mieux les intégrer aux diagnostics environnementaux.

Dans le cadre de l'ABC, l'étude de la flore des milieux humides annexes du ruisseau du Bouyic et les sciences participatives ont permis d'enrichir la connaissance floristique locale.

PARMI L'ENSEMBLE DES TAXONS RECENSÉS DANS LA PÉRIODE RÉFÉRENCE (2000-2025),

32 taxons bénéficient d'une **protection législative**, dont :

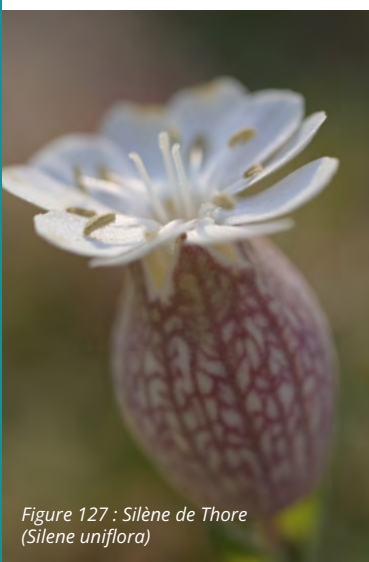
- **14 espèces** au niveau **national** ;
- **17 espèces** au niveau **régional** ;
- Et **1 espèce** au niveau **départemental**.

À l'inverse, **88 espèces** ont été identifiées comme **exotiques envahissantes**, constituant une **menace potentielle** pour la biodiversité locale, la santé ou encore l'économie.



Figure 125 : Hibiscus des marais (*Hibiscus palustris*)





PLANTES VASCULAIRES Plantes à fleurs

591 taxons

tous niveaux de détermination confondus
(genre, espèce, sous-espèce, et variété)

+ 3 espèces non recensées
depuis les années 2000

- 9 nouvelles espèces recensées, dont la seule orchidée connue, *Sérapias langue* (*Serapias lingua*), dans le cadre de l'ABC
- 28 taxons menacés ou quasi-menacés d'extinction, aux niveaux mondial, européen, national et/ou régional
- 32 taxons protégés, dont 17 menacés ou quasi-menacés d'extinction
- 72 espèces déterminantes des ZNIEFF
- 143 + 3 espèces déterminantes Zones humides connues sur Soustons
- 98 taxons de la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine répertoriés



BONNE CONNAISSANCE



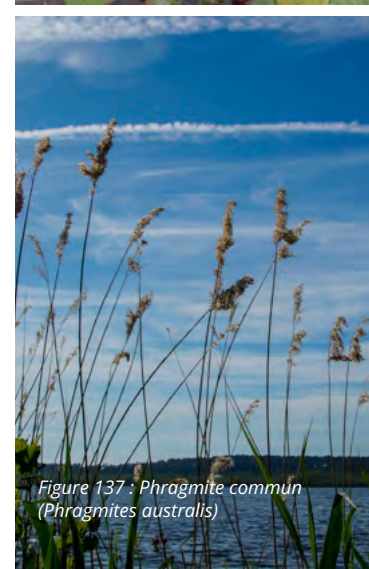
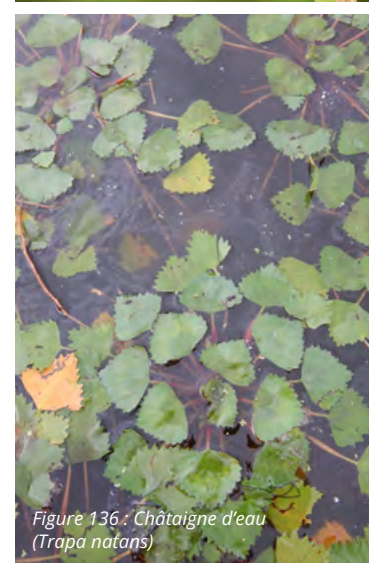
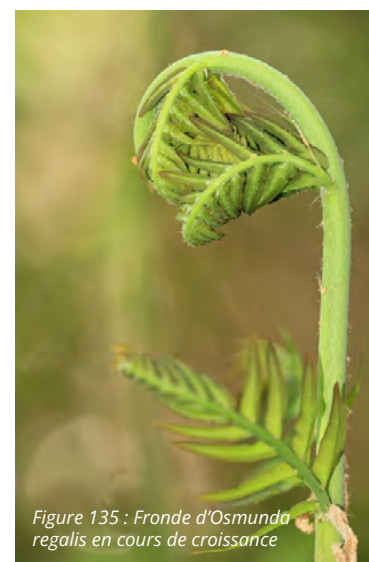
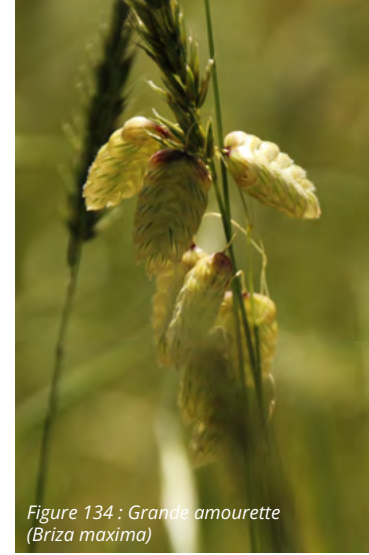
CONNAISSANCE LACUNAIRE

MOUSSES ET HÉPATIQUES

16 taxons

+ 7 mousses et 1 hépatique
non recensées depuis les années 2000

- 2 nouvelles espèces recensées, la mousse *Sphagnum fimbriatum* et l'hépatique *Frullania tamarisci* dans le cadre de l'ABC
- 1 espèce fréquente dans le sud-ouest, moins dans l'ouest, et inexistante ailleurs, l'Hépatique (*Pallavicinia lyellii*)
- 2 espèces protégées au niveau régional, deux mousses *Sphagnum fallax* et *Sphagnum fimbriatum*



PLANTES VASCULAIRES Fougères et affines

24 taxons

- 1 nouvelle espèce recensée, le Polystic à soies (*Polystichum setiferum*) dans le cadre de l'ABC
- 0 taxon menacé ou quasi-menacé d'extinction, ni protégé
- 1 espèce déterminante des ZNIEFF, la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)
- 7 espèces déterminantes Zones humides connues sur Soustons
- 1 taxon exotique envahissant à impact majeur, l'*Azolla* fausse fougère (*Azolla filiculoides*)



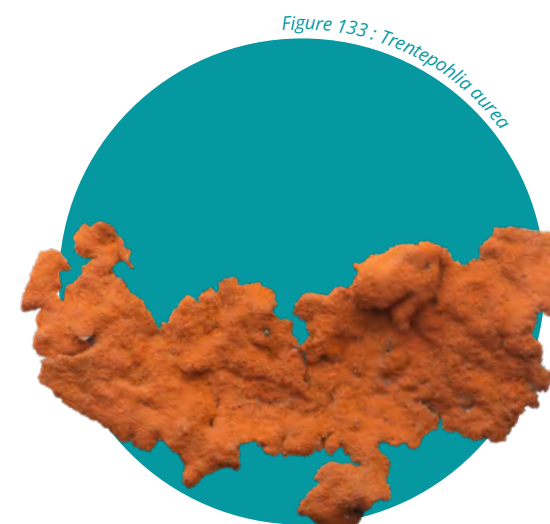
CONNAISSANCE PARTIELLE

ALGUES ET CHAROPHYTES

3 taxons

+ 1 charophyte *Nitella hyalina* non
recensés depuis les années 1950

- 1 nouvelle espèce recensée, l'algue *Phycopeltis arundinacea* dans le cadre de l'ABC
- 0 espèce protégée



CONNAISSANCE LACUNAIRE

4.3 Fonge

Assez méconnue, malgré un effort d'échantillonnage considérable dans le cadre de l'ABC, la commune de Soustons comptabilise actuellement **510 taxons**, essentiellement des champignons, quelques lichens et plus rarement des myxomycètes, contre seulement 24 précédemment.

Les investigations mycologiques menées entre 2023 et 2025 ont également permis d'enrichir le référentiel départemental, avec l'ajout de 18 nouveaux taxons (cf. annexe 37). La plupart de ces taxons sont réputés rares, et ont été observés à proximité de cours d'eau, notamment des ruisseaux du Bouyic et du Bibic. De nombreux autres taxons demeurent encore à découvrir, souvent invisibles à l'oeil nu et intimement liés aux conditions environnementales.

Tout comme la flore et la faune, cette richesse taxonomique est en grande partie liée à la diversité des milieux naturels, des habitats et des sols, mais aussi aux espèces de faune et de flore associées, en raison de la stratégie trophique développée par ces organismes (cf. figure 88). En effet, certains taxons dits « saprophytes » décomposent la matière organique morte de diverses origines, d'autres dits « parasites », vivent aux dépens d'autres êtres vivants et enfin, certains dits « symbiotiques » établissent une relation de symbiose pendant une part significative de leur cycle de vie. Les lichens, qui font partie de ce dernier groupe, sont en association avec des algues unicellulaires ou des cyanobactéries.

Figure 140 : Tableau de répartition des taxons selon leur statut trophique connu

Nombre de taxons	Symbiotiques		Saprophytes Parasites	
	Ectomycorhiziens	Muscicoles	dont Humicoles	Lignicoles
	125	7	91	94
			209	21

Les **1 471 données disponibles**, collectées pour l'essentiel dans le cadre de l'ABC, émanent de manière stratégique des grands ensembles de milieux présents sur la commune, avec un effort d'échantillonnage accentué sur les zones d'intérêt écologique reconnues. La connaissance qualitative de la fonge est estimée comme moyenne, voire lacunaire pour les lichens et les myxomycètes et groupes affines.

Bien que leurs services écosystémiques soient essentiels – recyclage de la matière organique, en particulier de la lignine, apport d'eau et de nutriments par symbiose à près de 90 % des espèces végétales, bioindication de la qualité des sols et de l'air, entre autres –, aucune espèce fongique ne bénéficie actuellement en France de mesures de protection dédiées. Pour cause, la liste rouge, qui évalue pour l'heure que 3 groupes – bolets, lactaires et tricholomes – sur le territoire métropolitain est très récente, sa publication datant de 2024.

Il en va de même pour ce qui concernent les champignons exotiques envahissants. Dix d'entre eux sont dès à présent considérés comme exotiques à dire d'expert.



Figure 141 : Hypomyces stephanomatis

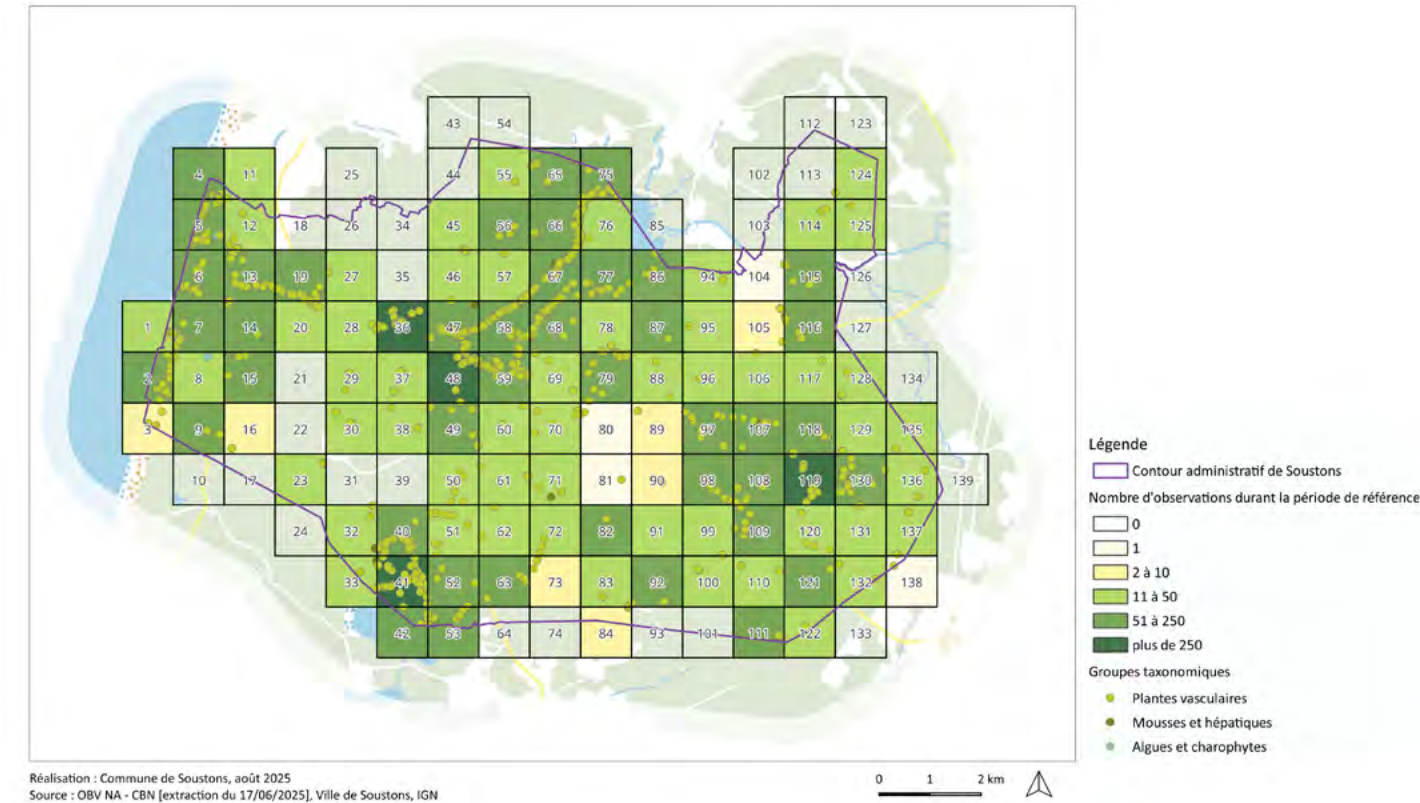


Figure 138 : Nombre d'observations de taxons de la flore par maille de 1 x 1 km sur la période 2000-2025

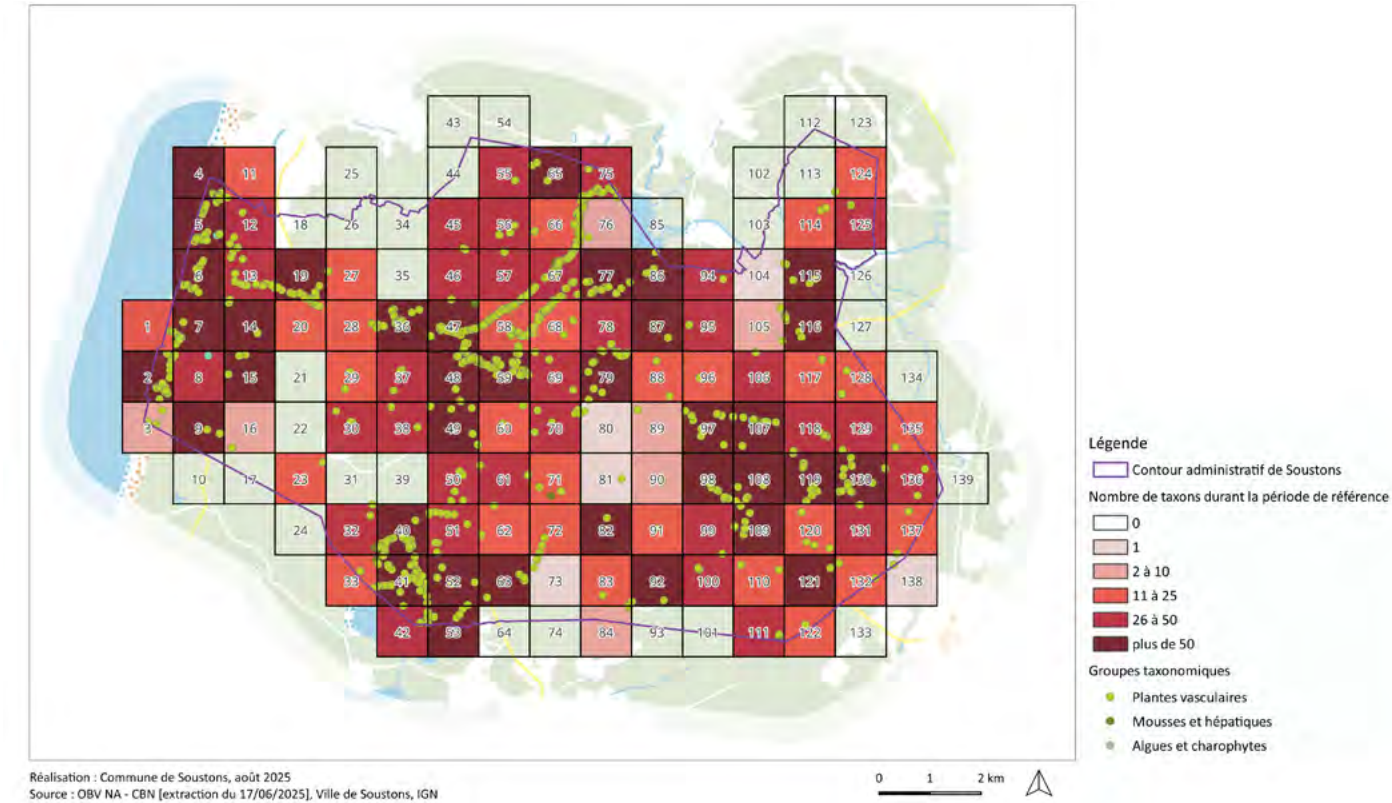


Figure 139 : Nombre de taxons de la flore par maille de 1 x 1 km sur la période 2000-2025



Figure 142 : *Sticta fuliginosa*



Figure 143 : *Geastrum schmidelii*



Figure 144 : *Amanita olerivirosa*



Figure 145 : *Tolypocladium capitata*



Figure 146 : *Multiclavula mucida*



Figure 147 : *Didymium nigripes*

LICHENS

29 taxons

tous niveaux de détermination confondus
(genre, espèce, sous-espèce, variété)

+ 6 taxons non recensés depuis les années 2000

- 13 nouveaux taxons recensés dans le cadre de l'ABC
- 1 + 1 espèce déterminante des ZNIEFF

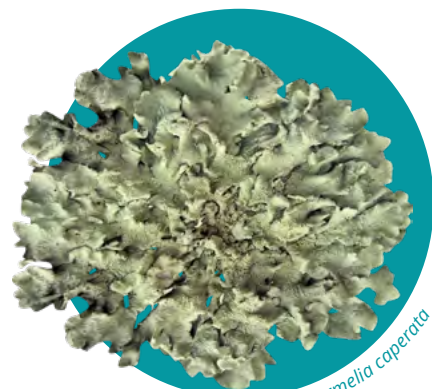


Figure 148 : *Flavoparmelia caperata*

CONNAISSANCE LACUNAIRE



Figure 149 : *Helvelle*

CONNAISSANCE PARTIELLE

CHAMPIGNONS Ascomycètes

58 taxons

• tous nouvellement recensés dans le cadre de l'ABC comme la *Truffe des cerfs* (*Elaphomyces granulatus*) ou bien l'*Helvelle* (*lacuneuse Helvella lacunosa*)

• 2 espèces exotiques, l'agent du chancre du Châtaignier (*Cryphonectria parasitica*) et *Sporophagomyces chrysostomus*

CHAMPIGNONS Basidiomycètes

414 taxons

nouvellement recensés dans le cadre de l'ABC

- 1 espèce quasi-menacée d'extinction, au niveau national, la *Tramète brûlée* (*Bjerkandera adusta*)
- 1 espèce menacée, au niveau mondial, la *Lépiote* (*Lepiota brunneolilacea*)
- 10 espèces exotiques, comme l'*Amanite à bulbe étoilé* (*Amanita asteropus*), l'*Anthurus étoilé* (*Clathrus archeri*), et la *Lépiote jaune* (*Leucocoprinus birnbaumii*)



Figure 150 : Cèpe de Bordeaux (*Boletus edulis*)

CONNAISSANCE PARTIELLE

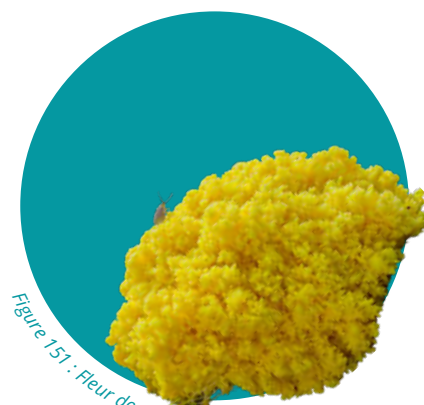


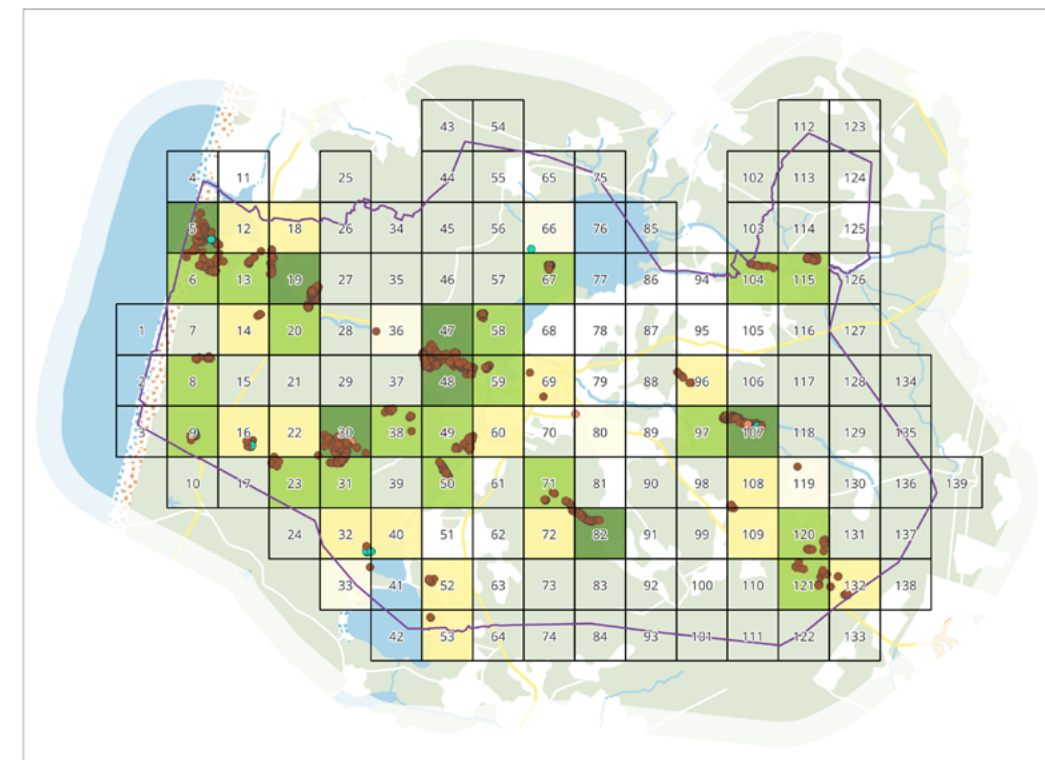
Figure 151 : Fleur de tan (*Fuligo septica*)

CONNAISSANCE LACUNAIRE

MYXOMYCÈTES ET AFFINES

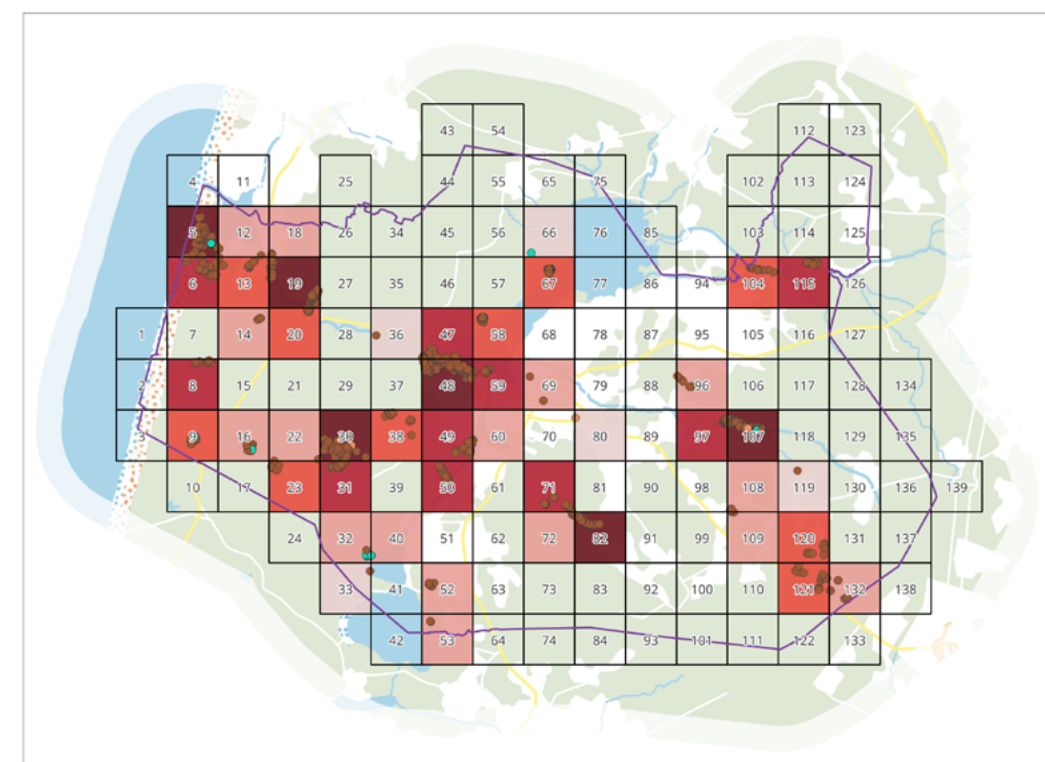
9 espèces

toutes nouvellement recensées dans le cadre de l'ABC



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : OBV NA - CBN [extraction du 17/06/2025], Ville de Soustons, IGN

Figure 152 : Nombre d'observations de taxons de la fonge par maille de 1 x 1 km sur la période 2000-2025



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : OBV NA - CBN [extraction du 17/06/2025], Ville de Soustons, IGN

Figure 153 : Nombre de taxons de la fonge par maille de 1 x 1 km sur la période 2000-2025



Retours des inventaires ABC de la fonge en 6 questions

Pourquoi avoir choisi d'étudier ce groupe taxonomique ?

La fonge constitue un règne singulier, longtemps marginalisé dans les études scientifiques en raison de son mode de vie majoritairement caché à l'abri des regards, se développant sous forme de réseaux mycéliens enfouis dans le sol ou intégrés aux substrats. L'émergence de la partie reproductrice, demeure rare, éphémère et tributaire des conditions environnementales spécifiques, ce qui complique leur observation et leur recensement. Cette discrétion biologique explique en partie le retard accumulé dans leur classification, comparativement aux organismes végétaux et animaux. De ce fait, **les connaissances disponibles sur la diversité fongique demeurent partielles, à l'échelle nationale, régionale et en particulier communale**, où les inventaires sont souvent très incomplets voire absents – tels est le cas sur Soustons.

Pourtant, les champignons **remplissent des fonctions écologiques majeures** : décomposition et recyclage de la matière organique dont la lignine qu'ils sont les seuls à pouvoir le faire, apport d'eau et de nutriments aux espèces avec lesquelles ils sont en association symbiotique et sources nutritives pour d'autres. Leur présence et leur abondance peuvent refléter l'«état de santé» des milieux, et des espèces en symbiose avec, faisant de la fonge un bioindicateur pertinent pour l'évaluation écologique et la conservation de la biodiversité.

Par qui les inventaires ont été réalisés ?

L'association **Société Mycologique et Botanique Landaise**, basée à Dax, dédiée à l'amélioration et la diffusion de la connaissance sur la fonge et la flore des Landes et des territoires limitrophes

Comment ont-ils été menés ?

L'absence de référentiel local a permis une grande liberté quant à la méthodologie employée pour le choix des sites, sur les 14 jours conventionnés, portés au final à 20. Les inventaires ont ciblé des habitats diversifiés, propices à la diversité fongique et tous type de supports (bois mort, parties vivantes d'arbres et d'herbacées). **L'effort d'échantillonnage a été bénévolement renforcé** par la participation de neuf adhérents, tout au long des saisons, ainsi que par celles des écocitoyens lors des 5 animations nature. La **détermination des espèces s'est effectuée sur les visites terrain** lorsque possible, **ou en laboratoire** à l'aide de microscopes, de réactifs et colorants et de ressources bibliographiques spécialisées si nécessaire.

À quelle période ont-ils été réalisés ?

Les inventaires ont été réalisés sur une période de **deux années pleines, de septembre 2023 à septembre 2025**, afin d'assurer un échantillonnage aussi représentatif que possible de la diversité fongique.



Figure 154 : De l'identification à la transmission de la richesse fongique

Quels milieux ont été inventoriés ?

Des **pinèdes, des boisements mixtes et feuillus, dont certains humides, des ripisylves, des landes, des pelouses, et des dunes** ont été explorés sur une **vingtaine de sites**. Ces milieux constituent des habitats accueillant des assemblages spécifiques d'espèces, intéressants par leurs caractéristiques environnementales, écologiques ainsi que par les modalités de gestion anthropique qui leur sont associées.

Quels en sont les principaux résultats ?

Les inventaires ont permis de recenser **488 taxons de champignons et myxomycètes**, ainsi que **12 lichens**, issus des 1 438 observations. Leur conduite sur plusieurs années s'est avérée pertinente, puisqu'une part importante de taxons (42 %) n'a été observé qu'une seule fois, dans un lieu et à une saison donnés, ce qui témoigne d'une forte variabilité spatio-temporelle. En 2024, durant l'année pleine d'inventaire, les conditions climatiques peu favorables à la reproduction fongique ont limité la détection de nombreuses espèces pourtant communes. Malgré ce contexte, **l'effort d'échantillonnage est jugé globalement représentatif** selon l'indice calculé (SOMYLA, 2025), tout en laissant entrevoir une marge de progression. Les **principaux réservoirs de biodiversité**, notamment en espèces patrimoniales et bioindicatrices (à dire d'experts) sont les **boisements humides**, en particulier ceux longeant les ruisseaux du Bibic et du Bouyic, et les **milieux dunaires**. Ces secteurs concentrent également la majorité des **14 taxons recensés pour la première fois dans les Landes**, révélant l'intérêt écologique du territoire communal.



Figure 155 : Strophaire orangée (Hypholoma rubrococcineum)

5. ENJEUX DE CONSERVATION ET PERSPECTIVES

Lysimaque à feuilles charnues (Lysimachia tyrrenia)

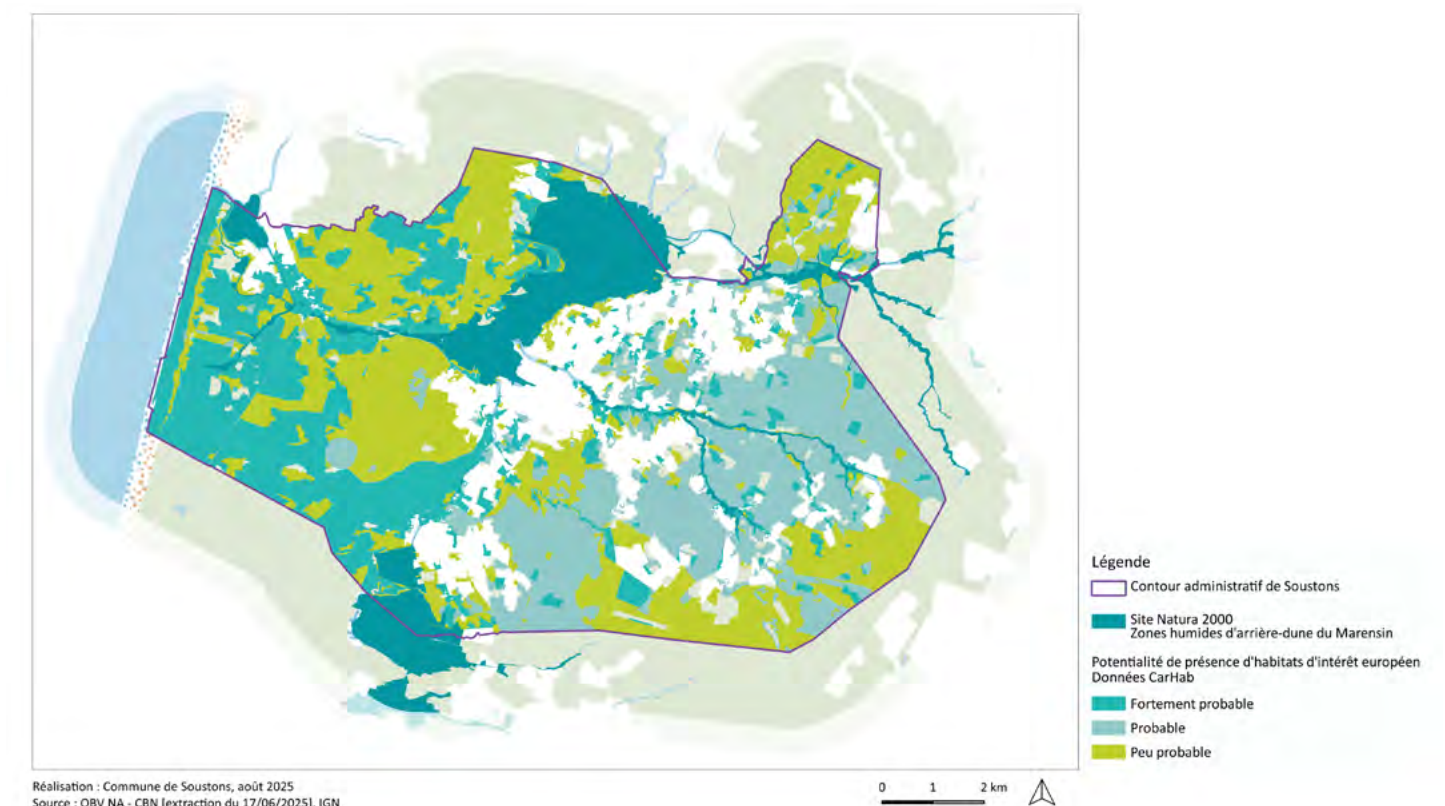
5.1 Habitats et espèces à enjeux

Désignation et hiérarchisation

Un habitat ou un taxon est dit patrimonial ou remarquable lorsque son maintien en bon état de conservation à l'échelle locale constitue un enjeu significatif. Autrement dit, le niveau de rareté et les pressions qui s'exercent sur l'habitat ou le taxon en question sont telles que sa présence locale pourrait être compromise en cas de destruction ou de dégradation de sites.

Le niveau d'enjeu peut être évalué à partir de plusieurs critères, parmi lesquels : la rareté (étendue de l'aire de répartition, effectifs, densités de populations), la vulnérabilité (menaces, risque d'extinction, spécialisation, etc.), la responsabilité (endémisme, aire de répartition spatiale régionale vis-à-vis de l'aire nationale, capacité de résilience, etc.), l'importance écologique (espèce ingénieur, parapluie, clé de voûte, etc.), voire d'autres facteurs biologiques (génétique, taxonomie, bio-histoire, recherche scientifique, etc.), socio-économiques, esthétiques, pédagogiques, etc. Ce sont généralement les 3 premiers, voire le cas échéant le second et le troisième pour les espèces, qui sont utilisés pour la catégorisation des enjeux de conservation.

HABITATS À ENJEUX



L'identification sur le terrain des végétations et des habitats reste incomplète à l'échelle communale, et se concentre essentiellement sur le site Natura 2000 Zones humides d'arrière-dune du Marensin.

24 habitats sont reconnus comme étant d'intérêt européen¹, couvrant 9,6 % du territoire.

Quatre d'entre eux sont considérés comme habitats prioritaires, en raison de leur forte vulnérabilité à l'extinction sur le territoire européen des États membres. L'Union européenne porte une responsabilité particulière à leur conservation.

Ces habitats communautaires peuvent également être présents en dehors du périmètre Natura 2000.

La cartographie nationale du programme CarHab indique leur présence potentielle, en 3 niveaux de probabilité : fortement probable, probable, peu probable. Les habitats probables se situent dans le bandeau littoral, des dunes aux forêts de protection, et les bassins versants des principaux affluents du Lac de Soustons excepté le ruisseau de Peyroux.

¹ Inscrits dans la directive Habitats Faune Flore

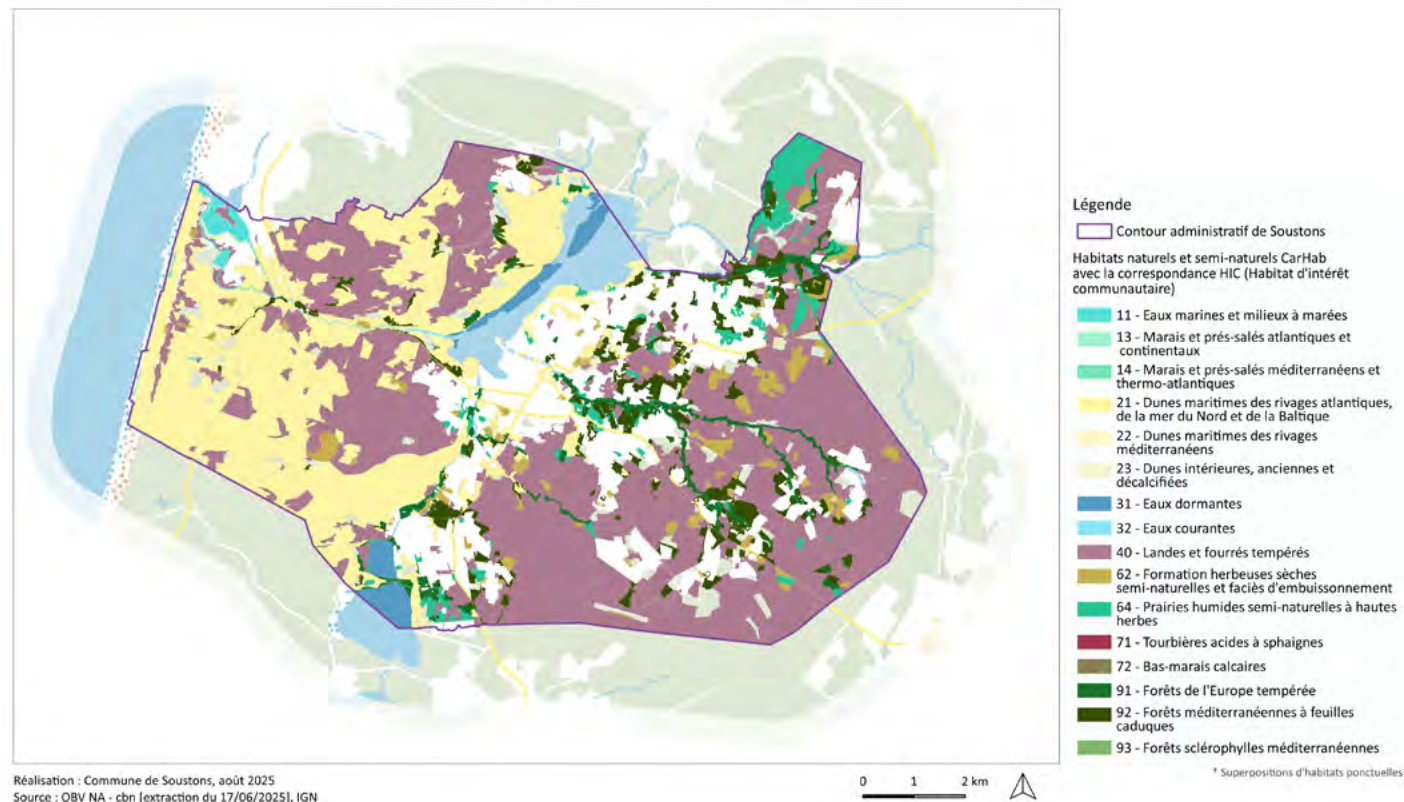


Figure 157 : Habitats potentiels d'intérêt communautaire sur Soustons

L'état actuel des connaissances, tant à l'échelle nationale que régionale, ne permet pas de dresser des listes exhaustives d'habitats, ni d'en évaluer leurs valeurs patrimoniales. Toutefois, il convient de souligner l'intérêt écologique fondamental des zones humides, des forêts anciennes, des prairies en gestion extensive et des habitats dunaires et d'arrière-dune, endémiques et synendémiques du littoral Sud-Atlantique, décrits précédemment et en dehors du site Natura 2000.

ESPÈCES À ENJEUX

Toutes les espèces ou groupes taxonomiques ne bénéficient pas du même niveau de connaissances, ce qui se reflète dans les statuts réglementaires (arrêtés de protection, directives N2000), les niveaux de menaces (listes rouges) et les valeurs patrimoniales (déterminantes ZNIEFF, Plans Nationaux ou Régionaux d'Actions) (cf. annexes 7, 26 et 37) et influence en conséquence l'évaluation des enjeux locaux de conservation.

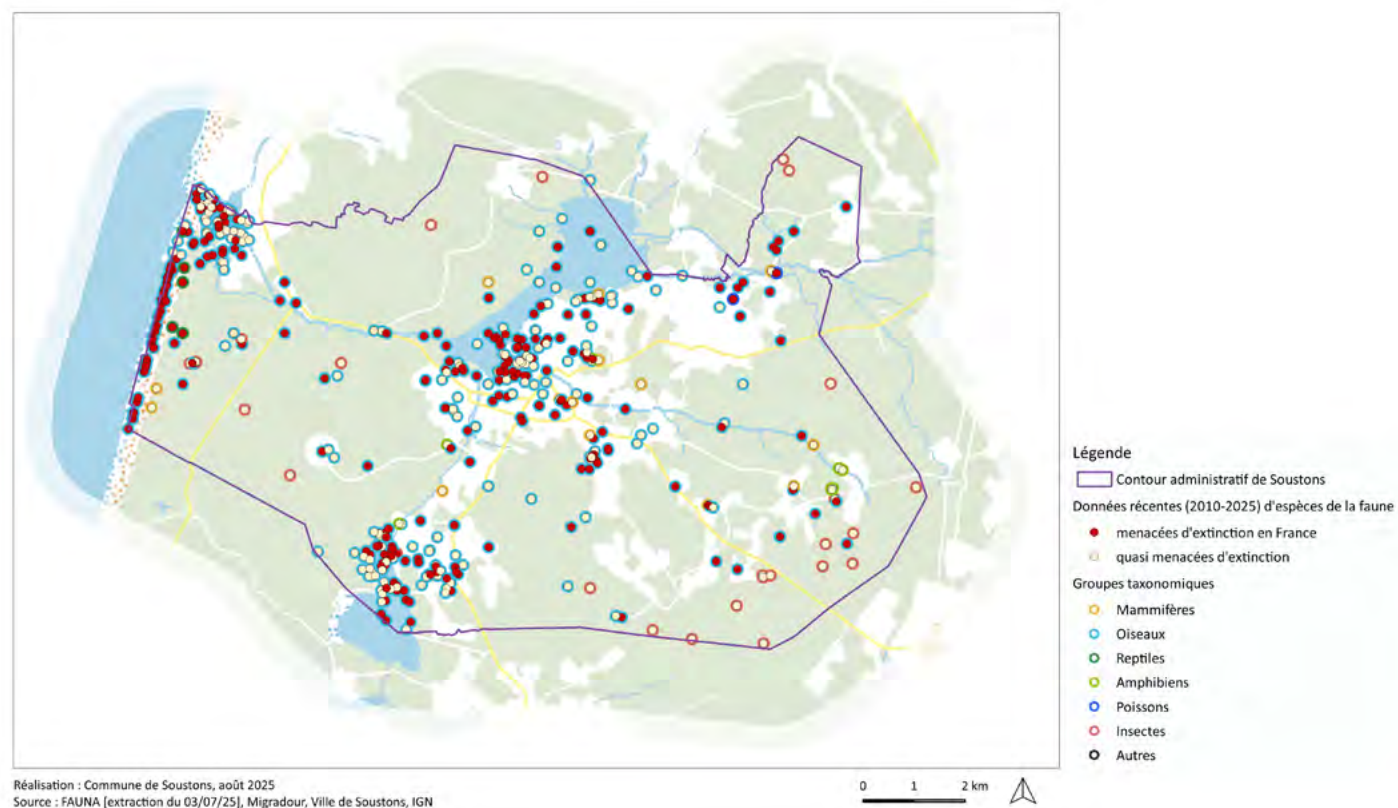


Figure 158 : Observations récentes (2010-2025) de la faune menacée ou quasi-menacée de disparition en France métropolitaine sur Soustons

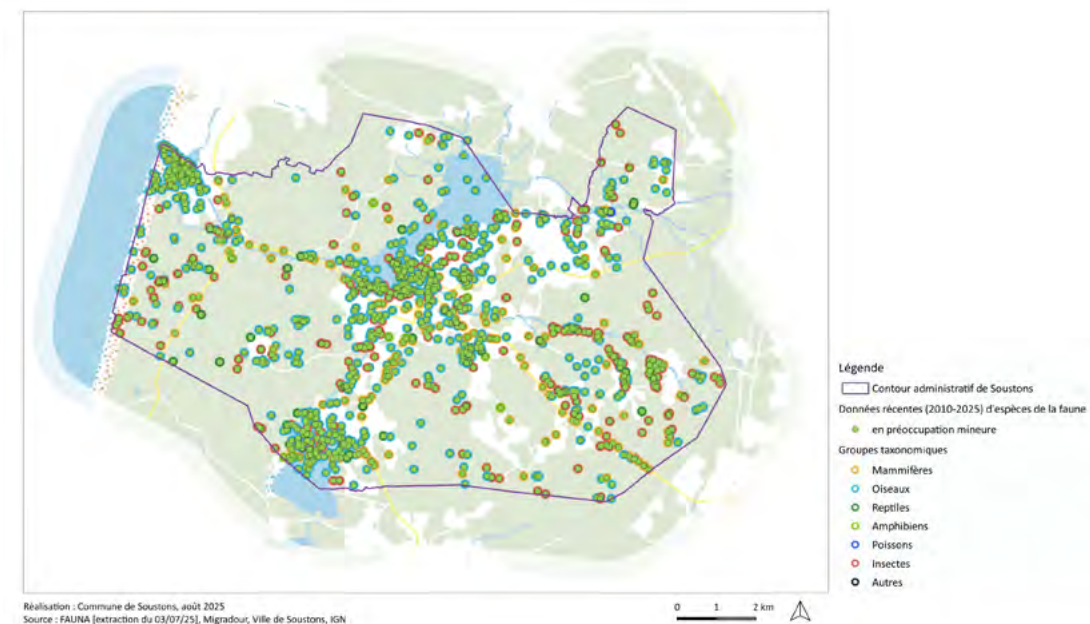


Figure 159 : Observations récentes (2010-2025) de la faune en préoccupation mineure de disparition en France métropolitaine sur Soustons

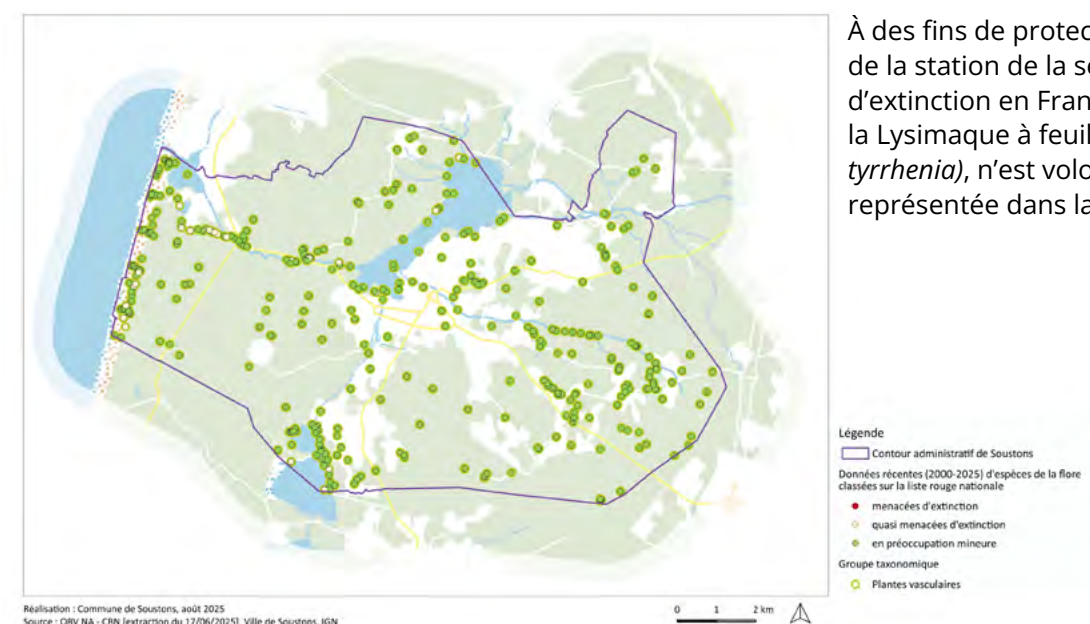


Figure 160 : Observations récentes (2000-2025) de la flore menacée ou quasi-menacée de disparition en France métropolitaine sur Soustons

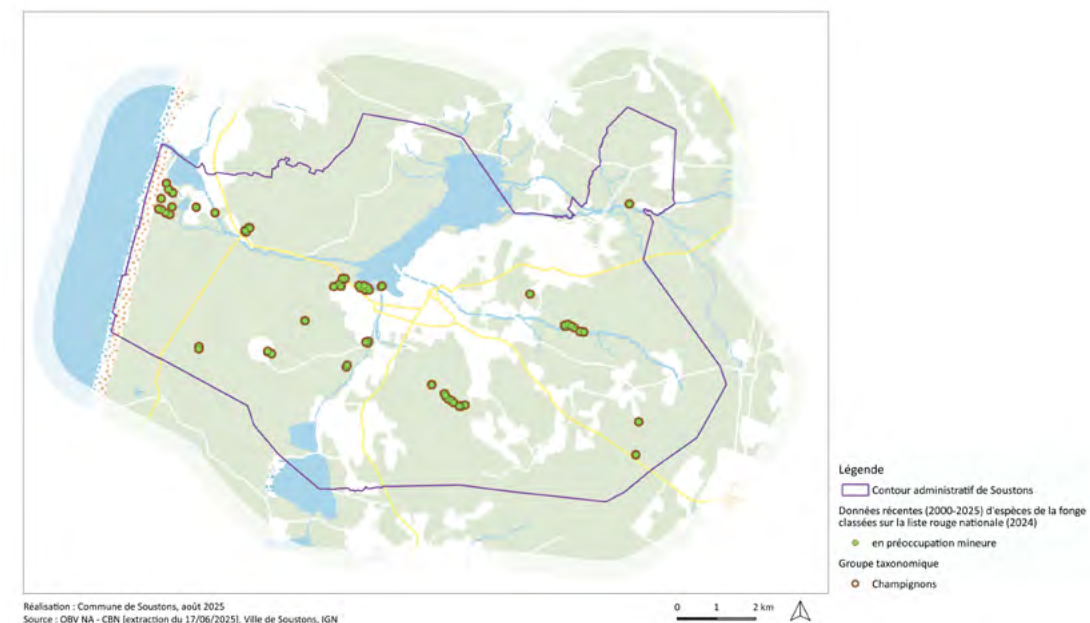


Figure 161 : Observation récente (2000-2025) de la fonge menacée ou quasi-menacée de disparition en France métropolitaine sur Soustons

À des fins de protection, la localisation de la station de la seule espèce menacée d'extinction en France connue sur Soustons, la Lysimaque à feuilles charnues (*Lysimachia tyrrrhenia*), n'est volontairement pas représentée dans la figure 95.

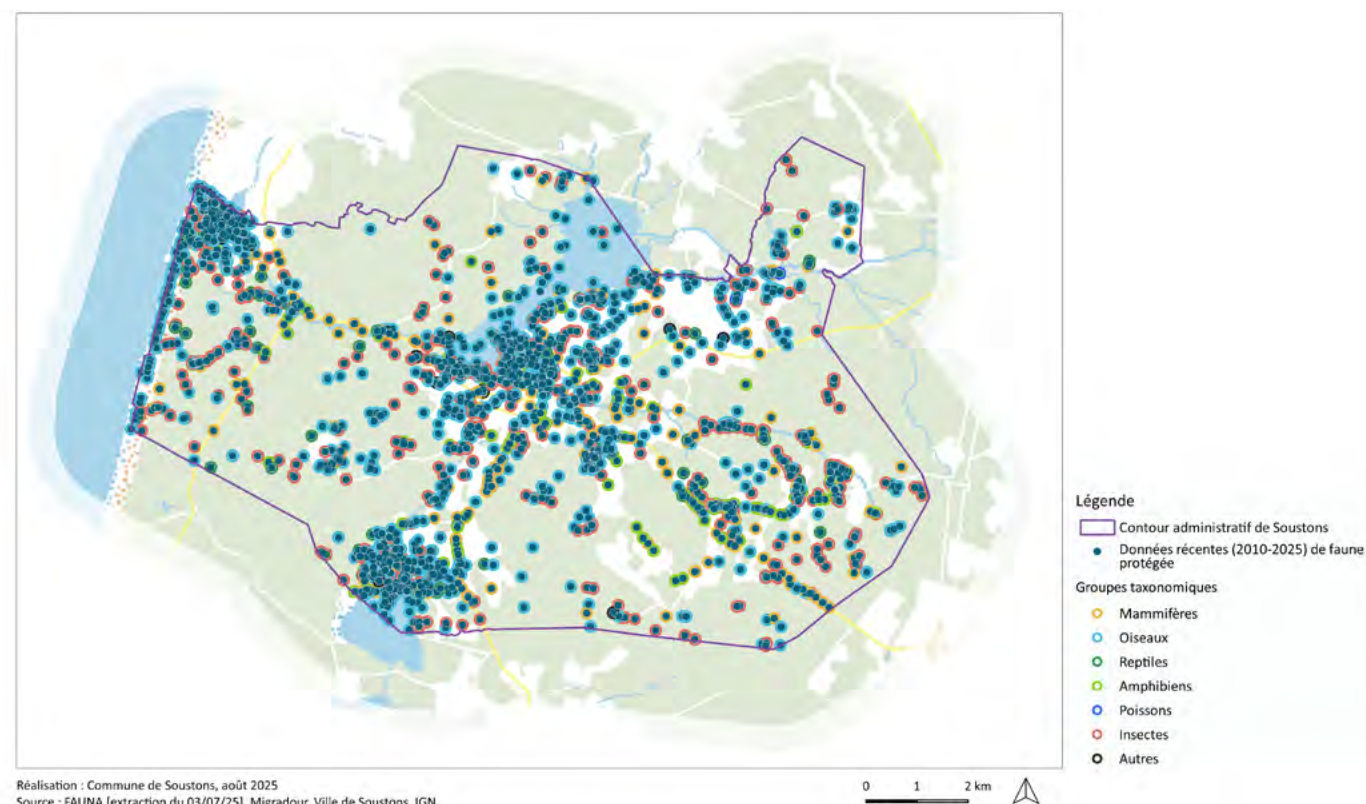


Figure 162 : Observations récentes (2015-2025) de faune protégée sur Soustons

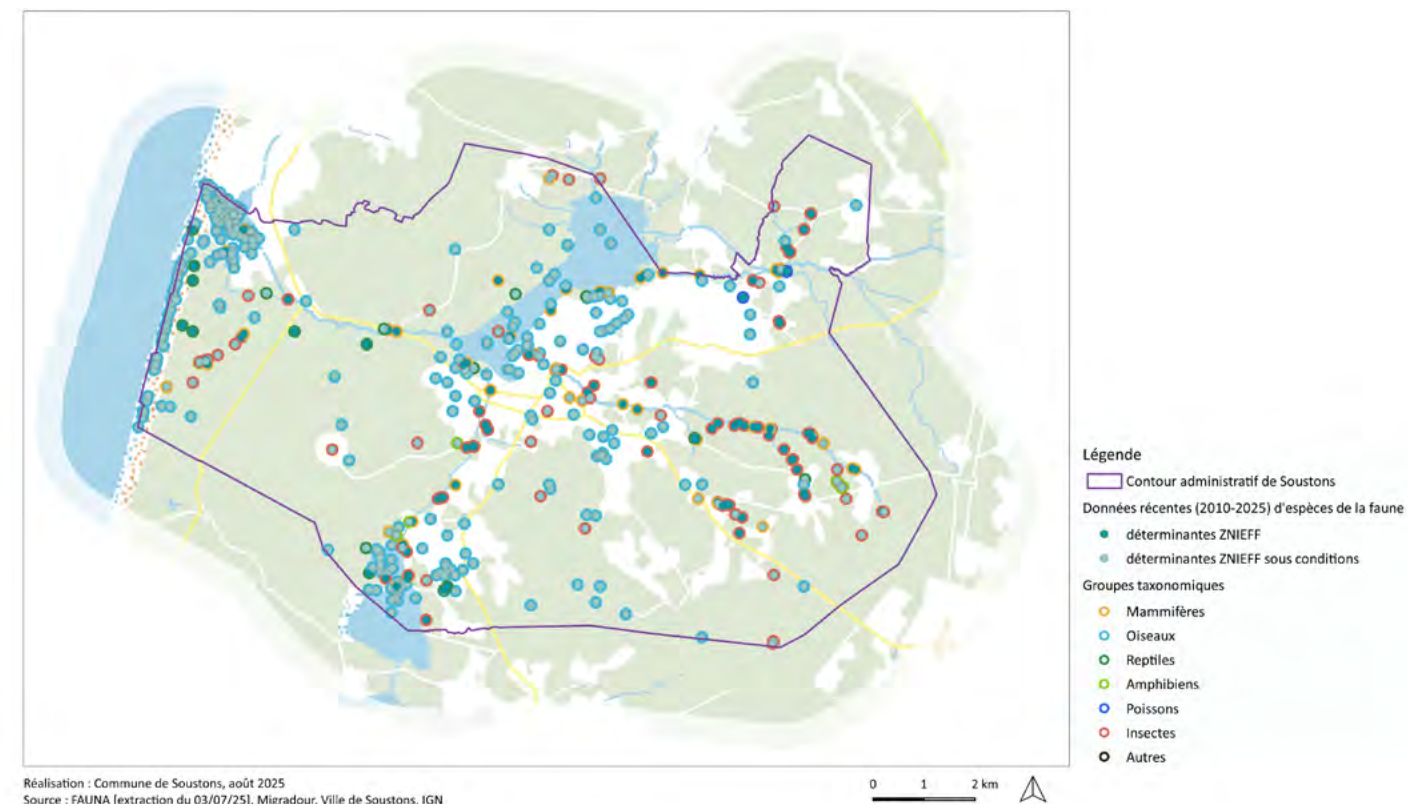


Figure 164 : Observations récentes (2010-2025) de la faune déterminante ZNIEFF sur Soustons

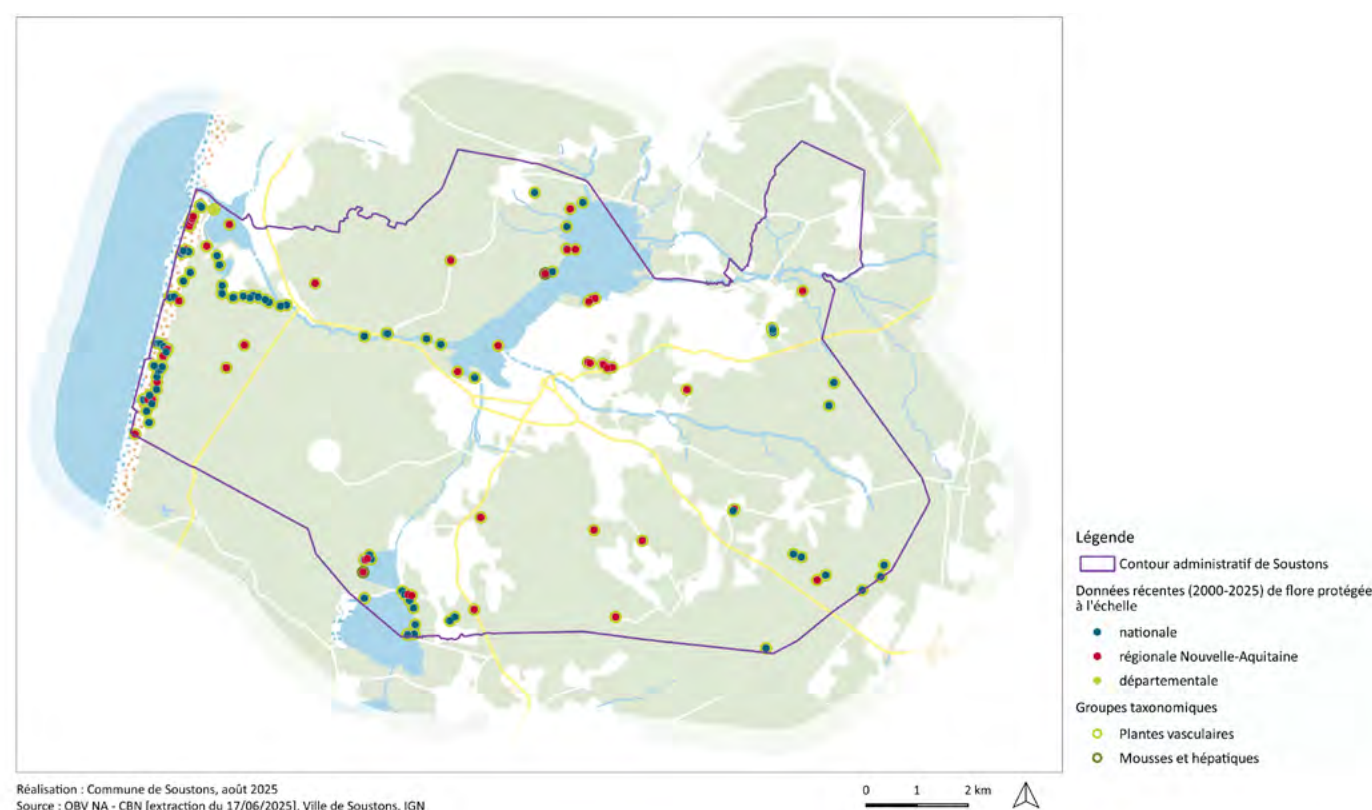


Figure 163 : Observations récentes (2000-2025) de flore protégée sur Soustons

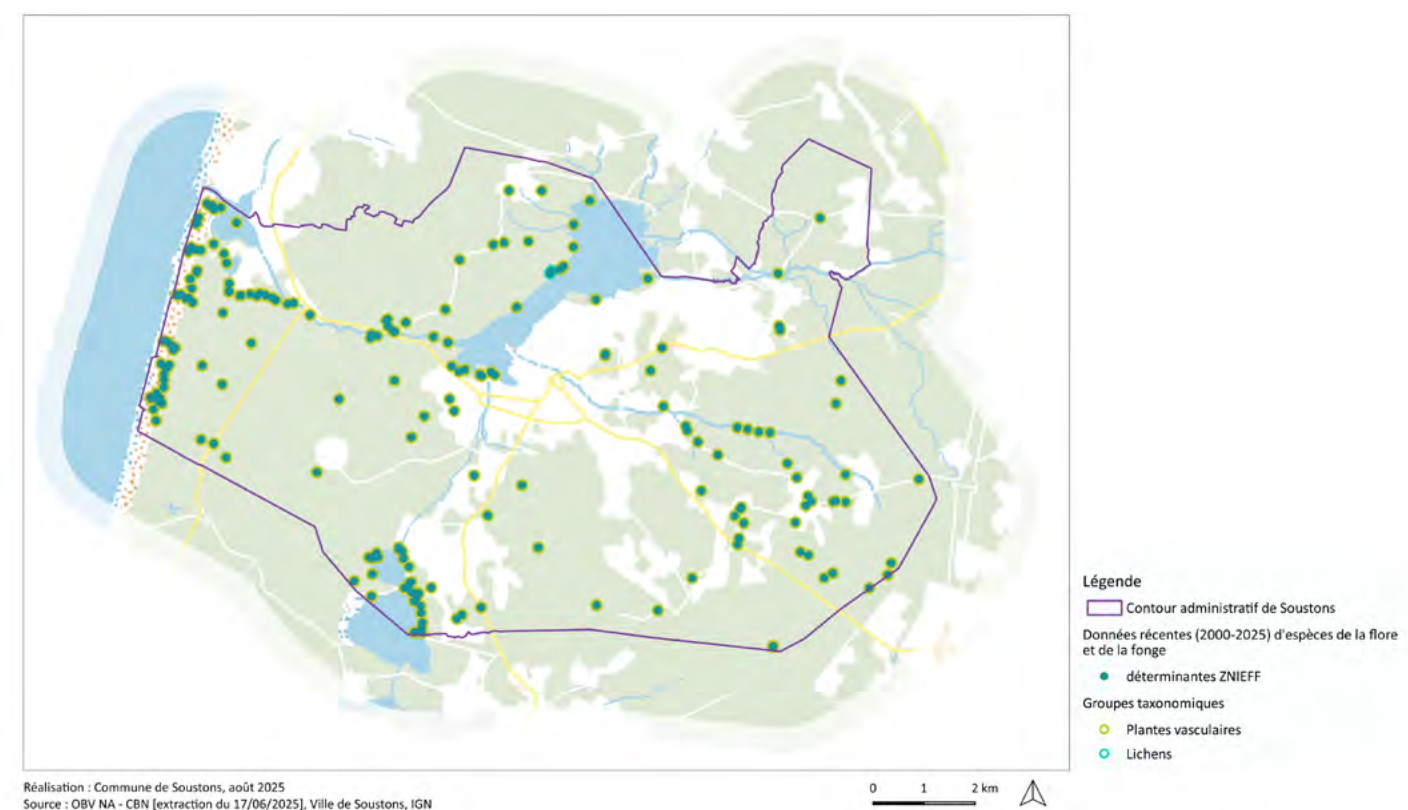
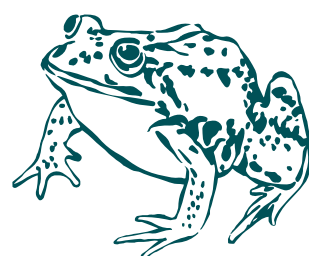


Figure 165 : Observations récentes (2000-2025) de la plantes vasculaire et lichens déterminants ZNIEFF sur Soustons

Pour les Chiroptères, Amphibiens et Reptiles, toutes les espèces sont protégées sous des conditions respectives. Pour les Mammifères non-volants, les Oiseaux, les « Poissons », les Rhopalocères, les Odonates, les Coléoptères, les Malacostracés, la Flore vasculaire, les Mousses, certaines espèces bénéficient d'un statut de protection. En revanche, aucune espèce n'est protégée parmi les autres groupes d'arthropodes, les Algues et la Fonge.



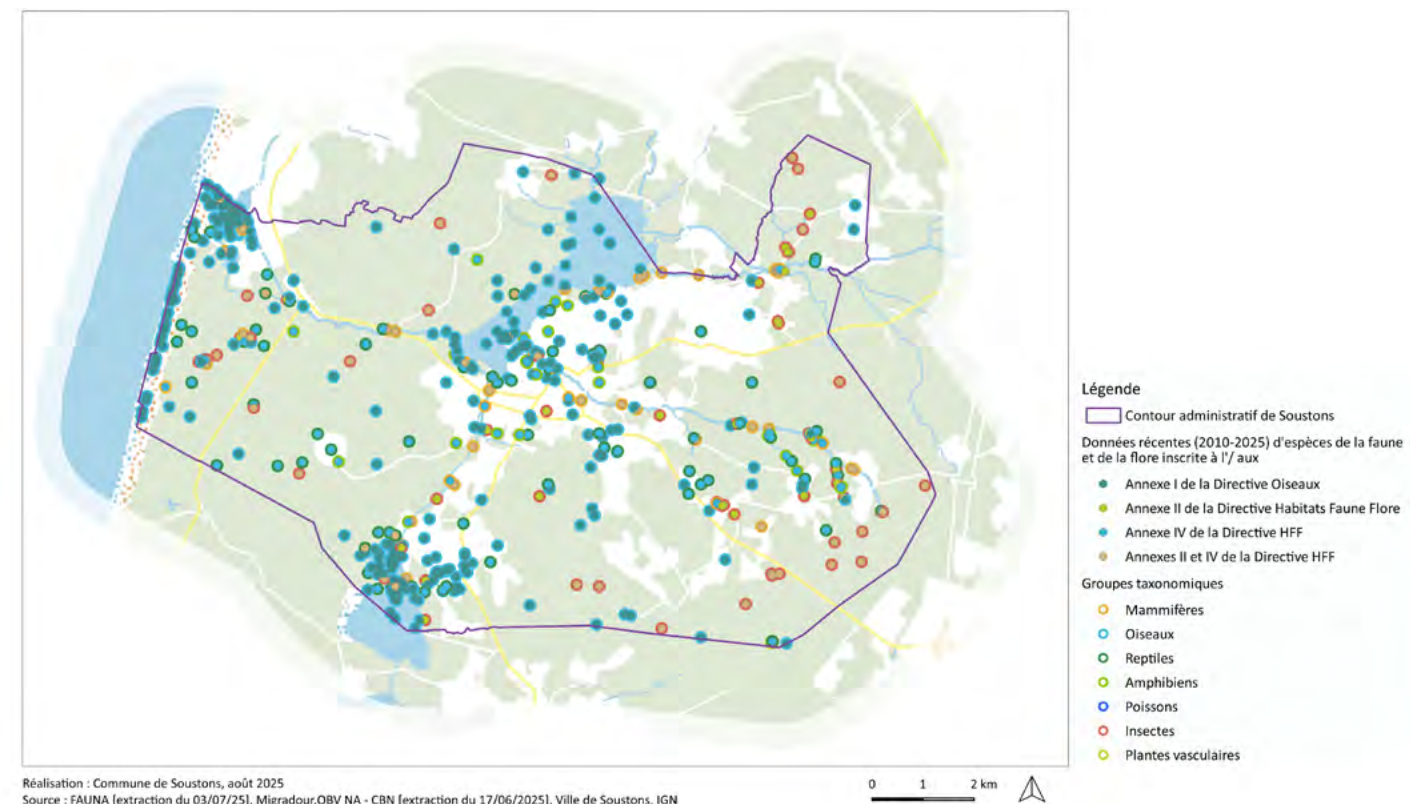


Figure 166 : Observations récentes des espèces d'intérêt européen sur Soustons

Les espèces considérées comme vulnérables à l'extinction en Europe et inscrites à l'annexe II de la DHFF ont contribué à la désignation du site Natura 2000 : la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), les Lamproies de Planer (*Lampetra planeri*) et marine (*Petromyzon marinus*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*). Elles font l'objet de suivis réguliers dans le cadre des actions N2000.

Figure 167 : Nombre de taxons Faune Flore Fonge protégés, menacés et/ou déterminants ZNIEFF sur Soustons

	Listes rouges		Statut réglementaire					Déterminante ZNIEFF
	RE, CR, EN, VU		Protection			Directives EU		
	Nat.	NA	Nat.	NA	Landes	DO	DHFF	
Nombre de taxons	49	19	233	209	I	54	40	206
Nb.Total de taxons	62		251			94		

Les **mammifères terrestres**, les **oiseaux nicheurs terrestres**, les **reptiles**, les **amphibiens**, les **rhopalocères** (les papillons de jour) et les **odonates**, qui sont les groupes taxonomiques les plus étudiés, ont fait l'objet d'une bio-évaluation poussée. Les enjeux de conservation ont été définis à l'échelle régionale, par combinaison des **critères de vulnérabilité de l'espèce et de responsabilité de la région NA** dans sa préservation.

Quant à la **flore vasculaire**, également bien étudiée, les enjeux sont en cours de définition. Ceux présentés dans ce document ont été établis **au cas par cas, à dire d'experts**, en fonction de leurs statuts de menace, de rareté et de protection. Cette approche reste toutefois limitée et discutable, car elle se base habituellement sur des critères biologiques.

Les espèces présentant un **enjeu de conservation fort, très fort et majeur** sont dites **prioritaires**.

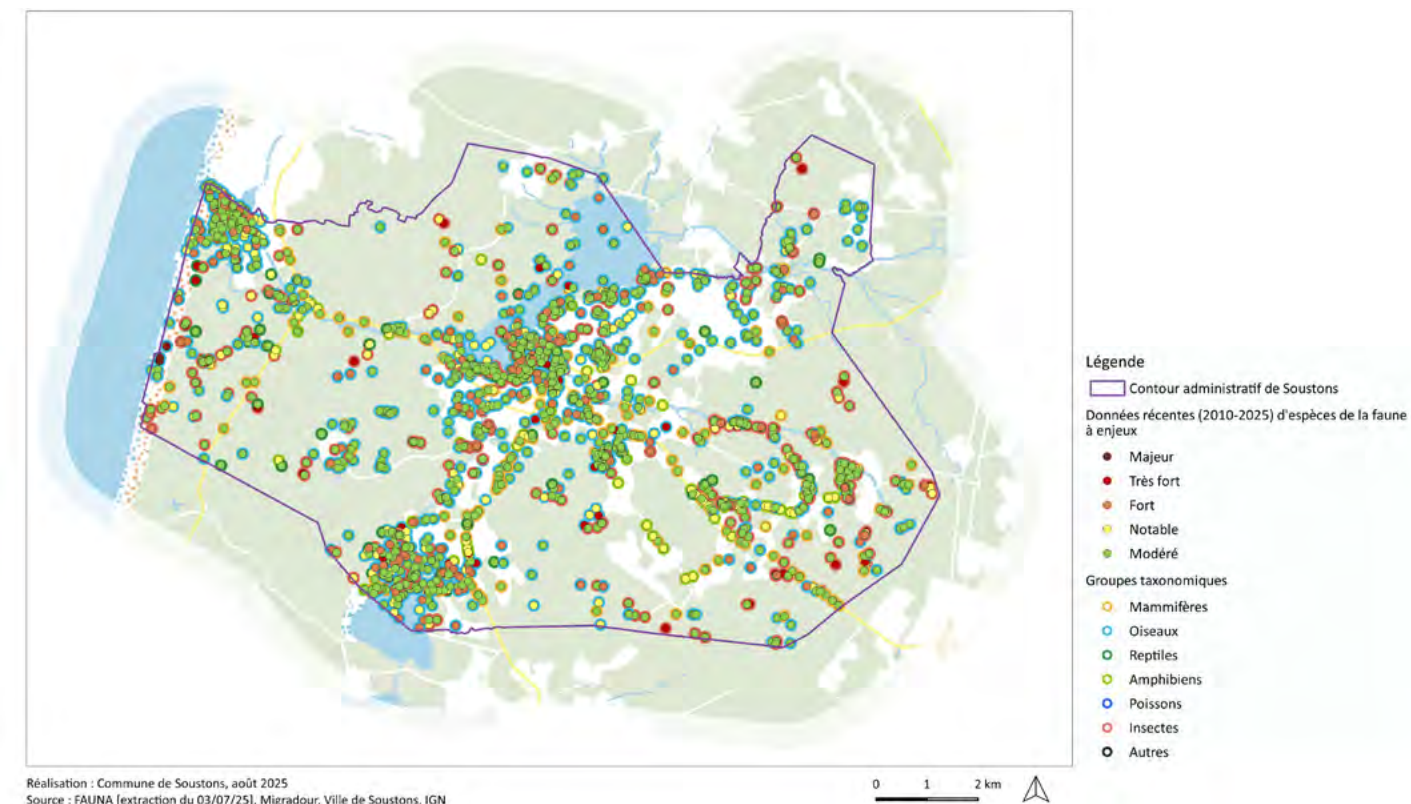


Figure 168 : Observations récentes (2010-2025) de la faune à enjeux sur Soustons

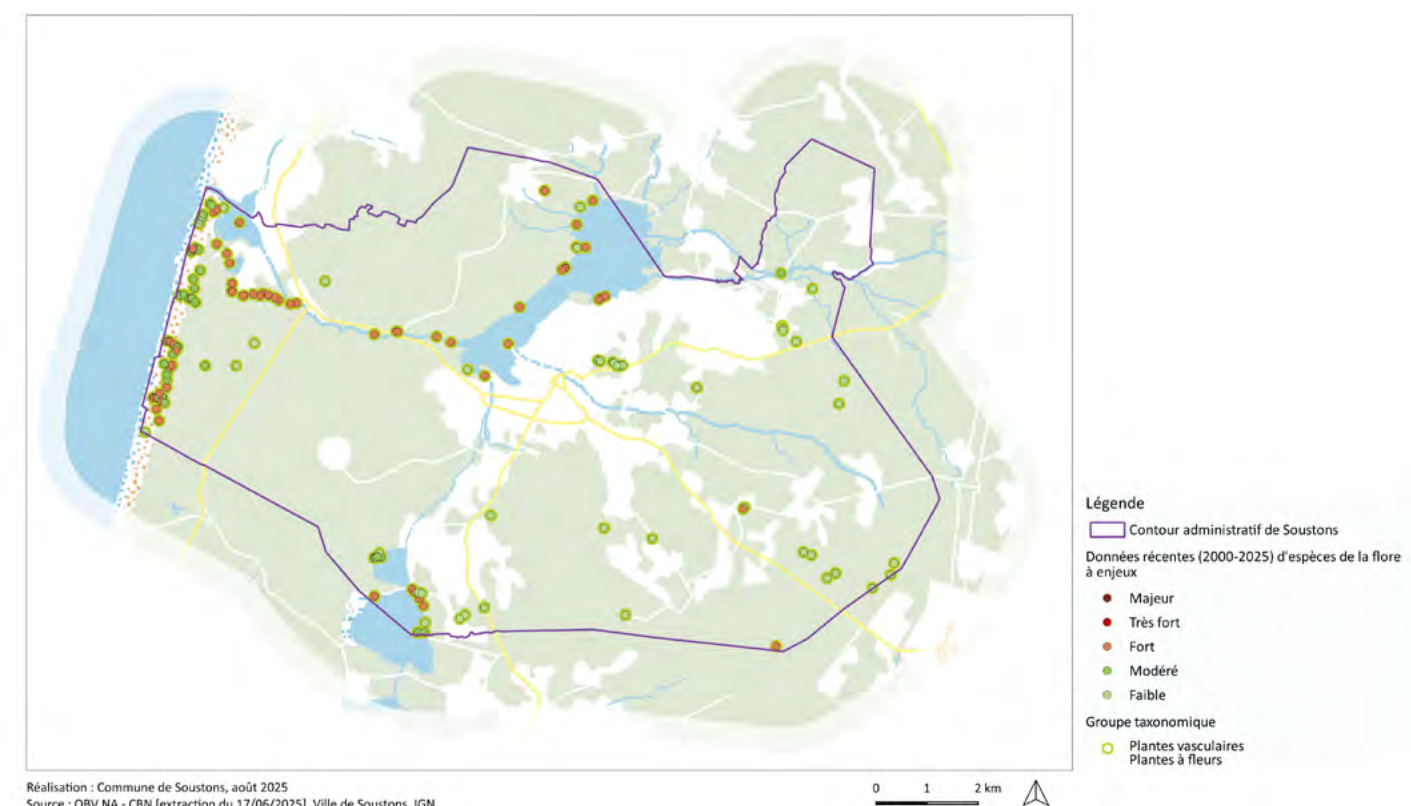


Figure 169 : Observations récentes (2000-2025) de la flore à enjeux sur Soustons

L'unique station de la Lysimaque à feuilles charnues, espèce présentant un enjeu de conservation majeur, n'est pas indiquée dans la figure 104, pour garantir sa protection.

À NOTER

Une espèce patrimoniale n'est pas forcément une espèce protégée, et inversement. Par exemple, le Courlis cendré (*Numenius arquata*) est une espèce considérée à fort enjeu de conservation, bien qu'elle ne soit pas protégée en France.

À contrario, certaines autres espèces sont considérées comme exotiques, et parmi elles, certaines sont envahissantes, nécessitant une attention particulière, axée cette fois-ci sur la lutte contre leur prolifération. 48 espèces animales sont considérées comme introduites, dont **9 sont envahissantes soumises à la réglementation européenne**.

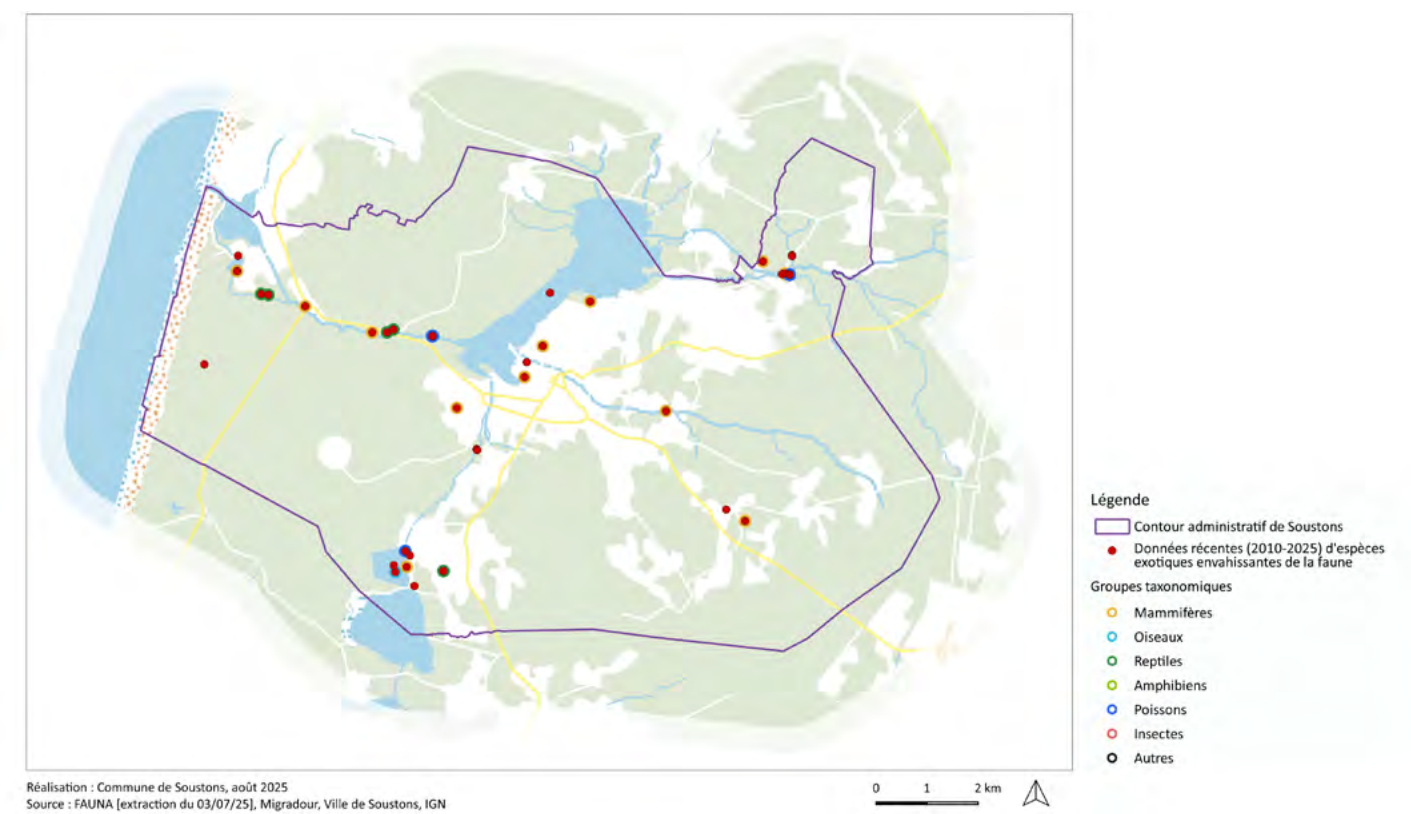


Figure 170 : Observations récentes (2010-2025) d'animaux exotiques et envahissantes sur Soustons

Quant à la Flore, **88 plantes sont considérées comme exotiques envahissantes** (Caillon A. et al, 2022), et sont classées selon les catégories suivantes :

- **47 PEE à impacts majeurs** : concernent les taxons les plus impactants et les plus largement répandus sur le territoire, présents dans les milieux naturels et semi-naturels ou susceptibles de former des populations denses.
- **41 PEE à impacts modérés** : concernent les taxons les plus impactants encore peu répandus sur le territoire, mais présents dans les milieux naturels et semi-naturels, ou susceptibles de former des populations denses.
- **10 plantes non envahissantes actuellement** : concernent les taxons présents en Nouvelle-Aquitaine qui ne présentent pas, en l'état actuel des connaissances, de comportement envahissant ni d'impacts significatifs.
- **2 plantes insuffisamment documentées** : concernent les taxons présents en Nouvelle-Aquitaine d'introduction récente ou insuffisamment documentée, dont le comportement envahissant reste à déterminer.

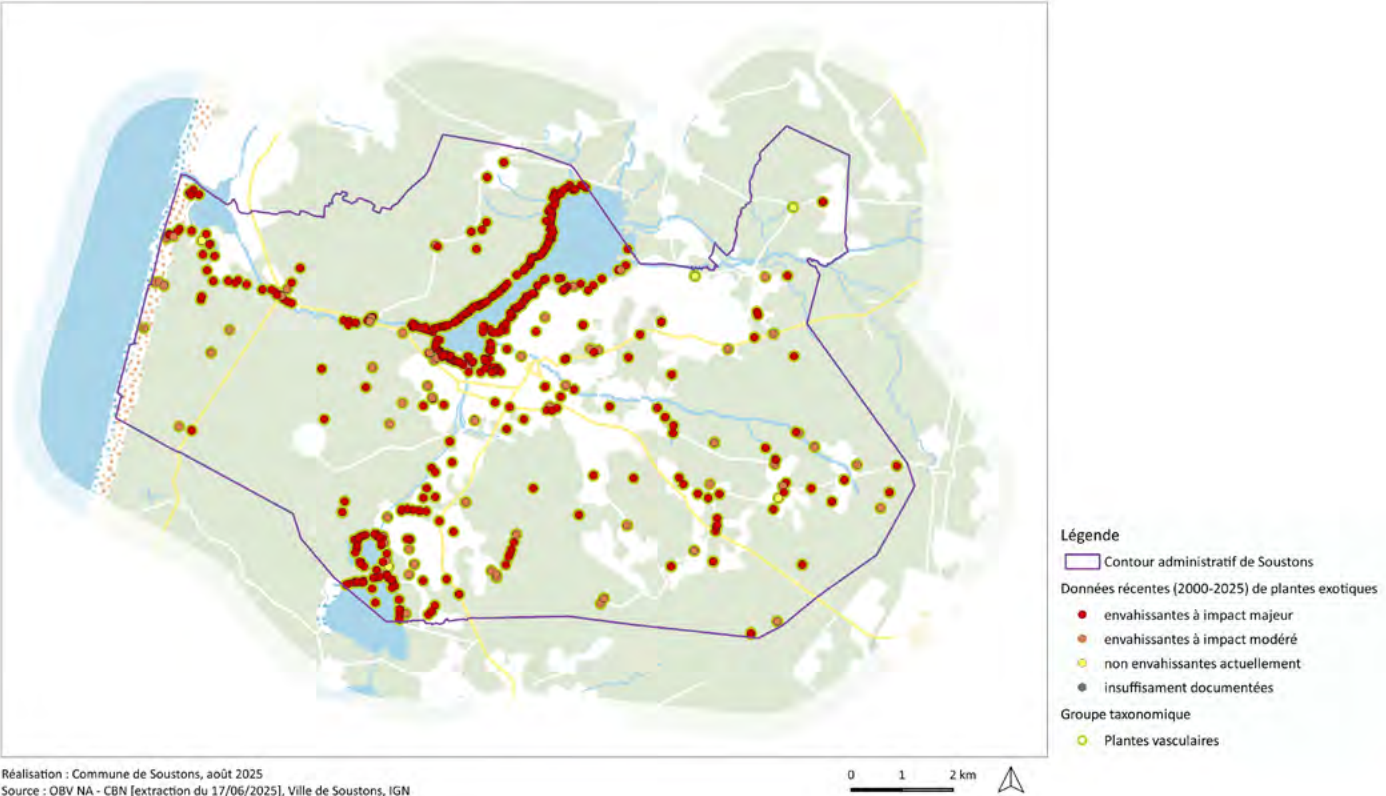
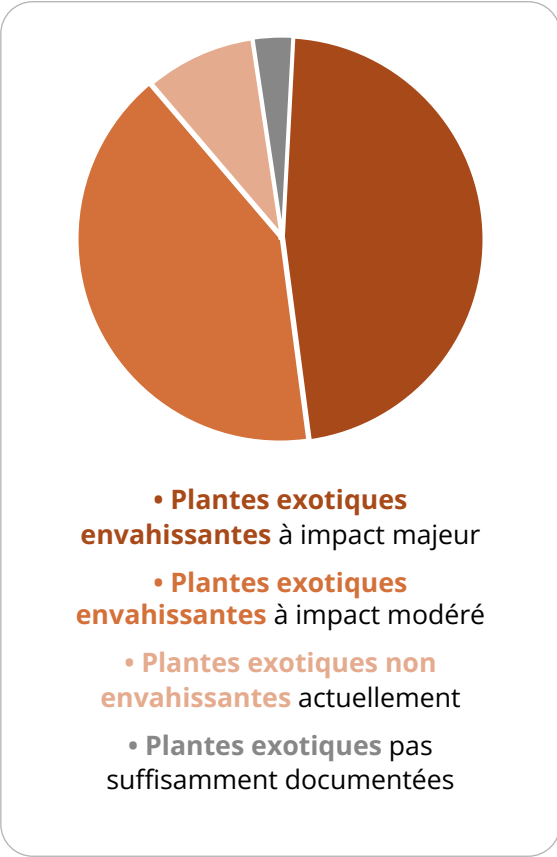


Figure 171 : Observations récentes (2000-2025) de plantes exotiques et envahissantes sur Soustons

Parmi les PEE à impacts, 6 plantes contre 17 avérées en Nouvelle-Aquitaine sont particulièrement préoccupantes pour l'Union européenne : Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*), Séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*), Grand Lagarosiphon (*Lagarosiphon major*), Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*), Jussie rampante (*Ludwigia peploides*), Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*), ainsi qu'une suspicion de présence de la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*), notamment dans la partie aval du ruisseau du Bouyic. Ces espèces sont majoritairement inféodées aux milieux aquatiques.

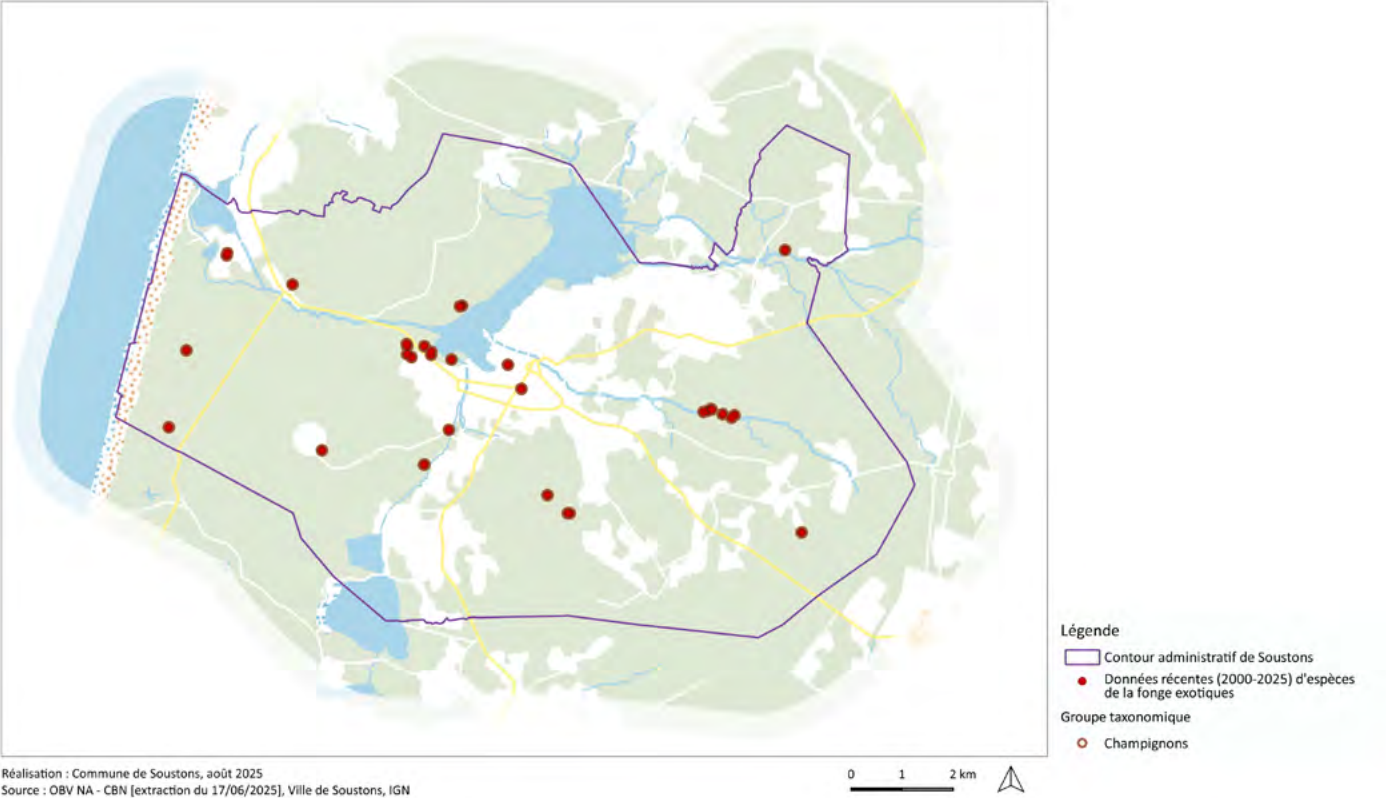
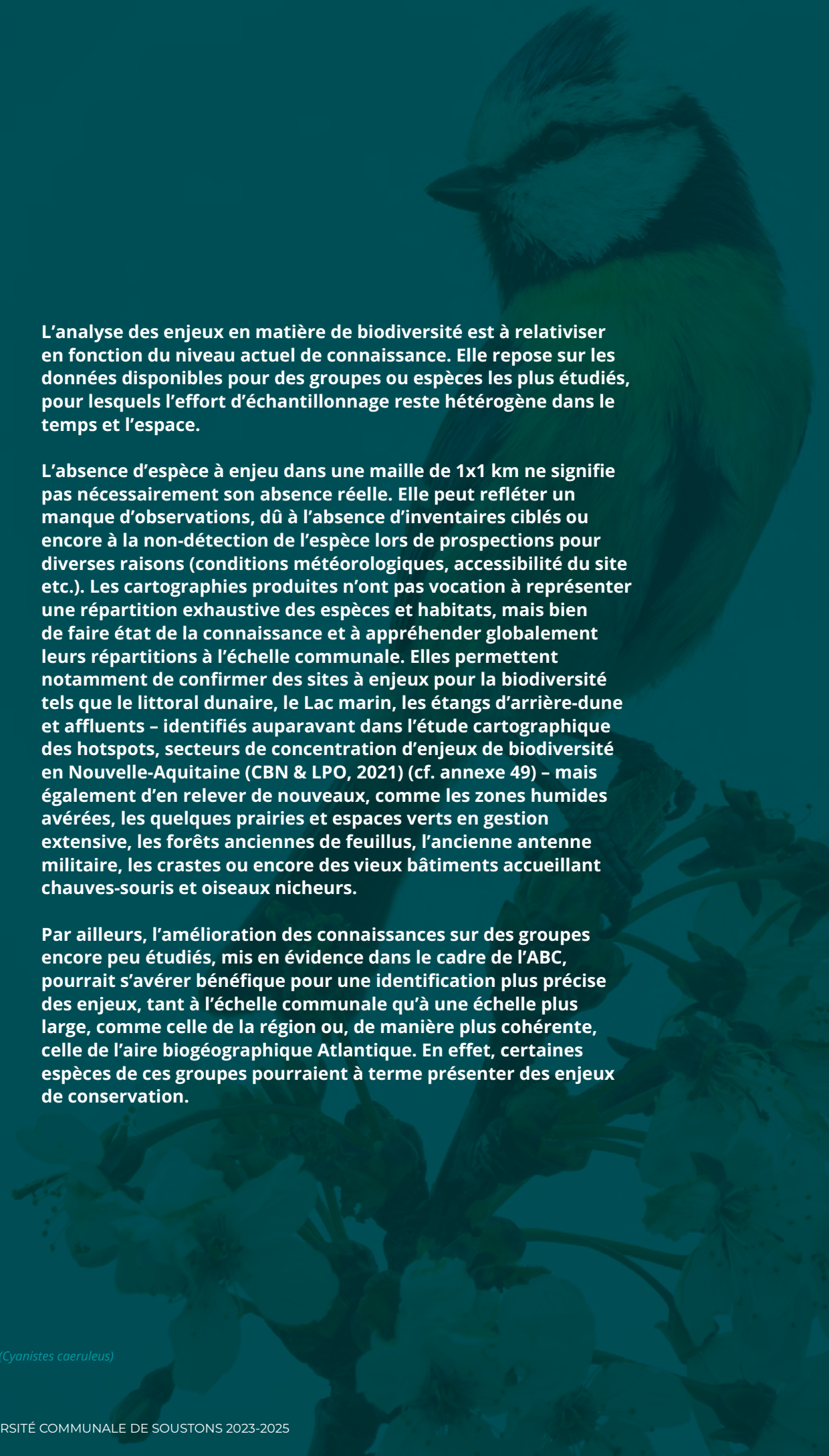


Figure 172 : Observations récentes (2000-2025) de champignons exotiques sur Soustons

Les champignons, au même titre que les espèces animales et végétales, sont susceptibles d'être dispersés à travers le monde. 12 espèces exotiques ont été recensées sur la commune, dont 2 introduites récemment : *Favolaschia claudopus* et *Hjortstamia crassa*. Leur impact sur les milieux naturels et les espèces indigènes demeurent inconnu, car les recherches à leur sujet sont encore limitées.



L'analyse des enjeux en matière de biodiversité est à relativiser en fonction du niveau actuel de connaissance. Elle repose sur les données disponibles pour des groupes ou espèces les plus étudiés, pour lesquels l'effort d'échantillonnage reste hétérogène dans le temps et l'espace.

L'absence d'espèce à enjeu dans une maille de 1x1 km ne signifie pas nécessairement son absence réelle. Elle peut refléter un manque d'observations, dû à l'absence d'inventaires ciblés ou encore à la non-détection de l'espèce lors de prospections pour diverses raisons (conditions météorologiques, accessibilité du site etc.). Les cartographies produites n'ont pas vocation à représenter une répartition exhaustive des espèces et habitats, mais bien de faire état de la connaissance et à appréhender globalement leurs répartitions à l'échelle communale. Elles permettent notamment de confirmer des sites à enjeux pour la biodiversité tels que le littoral dunaire, le Lac marin, les étangs d'arrière-dune et affluents – identifiés auparavant dans l'étude cartographique des hotspots, secteurs de concentration d'enjeux de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (CBN & LPO, 2021) (cf. annexe 49) – mais également d'en relever de nouveaux, comme les zones humides avérées, les quelques prairies et espaces verts en gestion extensive, les forêts anciennes de feuillus, l'ancienne antenne militaire, les crastes ou encore des vieux bâtiments accueillant chauves-souris et oiseaux nicheurs.

Par ailleurs, l'amélioration des connaissances sur des groupes encore peu étudiés, mis en évidence dans le cadre de l'ABC, pourrait s'avérer bénéfique pour une identification plus précise des enjeux, tant à l'échelle communale qu'à une échelle plus large, comme celle de la région ou, de manière plus cohérente, celle de l'aire biogéographique Atlantique. En effet, certaines espèces de ces groupes pourraient à terme présenter des enjeux de conservation.

Figure 173 : Mésange bleue (Cyanistes caeruleus)

Enjeux associés

ENJEU DE PRÉSERVATION ET DE GESTION

Ce diagnostic nourrit la connaissance du territoire communal, afin de mieux préserver la biodiversité, qu'elle soit remarquable, rare ou ordinaire.

- Il renforce et réactualise les connaissances relatives aux zonages d'intérêt et de protection (ZNIEFF, site Natura 2000, Espaces naturels remarquables et boisés au titre de la loi littorale, TVB, ZPENS).
Quelques exemples
 - Les données issues des sciences participatives de l'ABC, collectées en 2023, sur le Crapaud épineux, l'Ecureuil roux, le Hérisson d'Europe, le Léopard des murailles, les criquets et les sauterelles Decticelles ont contribué à affiner le travail de modélisation des continuités écologiques urbaines de la TVB du territoire de la Communauté de communes MACS (CEREMA, 2024).
 - Les inventaires ABC sur les Zones humides viennent compléter l'inventaire national des zones humides et pourraient à moyen terme contribuer à la révision de la trame bleue.
- Il participe à tendre vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion du patrimoine naturel et bâti.
 - Les données issues des inventaires ABC Fonge ont été intégrées comme état initial de la connaissance dans les annexes de la révision d'aménagement forestière 2026-2040. Le diagnostic a également permis d'appuyer des préconisations de gestion en faveur de la biodiversité, réaffirmant le positionnement de la commune dans ses engagements.
 - Les inventaires ABC chauves-souris et sciences participatives, réalisés au printemps 2024 et durant l'hiver 2025, ont permis d'identifier des bâtiments occupés et d'informer les gestionnaires en cas de travaux.

Figure 174 : Nombre de taxons Faune Flore Fonge protégés, menacés et/ou déterminants ZNIEFF sur Soustons

Grands ensembles de milieux et espèces associées	Pressions exercées
Milieux littoraux et marins	Activités touristiques, urbanisation, prolifération algale et apports d'eau douce concernant le Lac marin, changement climatique, EEE, manque de connaissance des usagers ou destruction volontaires des dunes (piétinement ou circulation de véhicules non autorisée)
Milieux aquatiques	Gestion des ouvrages hydrauliques, urbanisation, activités de loisirs et/ou touristiques (pêche, chasse, aviron, canoë, pédalos, paddle...), EEE, ensablement des étangs, entretien des berges et fossés, destruction de zones humides, drainage, trafic illégal d'espèces, pollution, changement climatique
Milieux forestiers	Pratiques sylvicoles intensives, retournement de sols, défrichement, drainage, destruction volontaire (incendies), plantation d'espèces exotiques, EEE, changement climatique
Milieux ouverts et semi-ouverts	Urbanisation, cultures intensives, entretien des abords, changement occupation des sols, déprise agricole, drainage, EEE
Milieux urbains et artificiels	Urbanisation, pollutions diverses (dont lumineuse et sonore), EEE, divagation non contrôlée d'animaux domestiques, destruction volontaire d'espèces ou habitats, changement climatique

- Il dresse un état des pressions exercées sur la biodiversité, qu'elle soit remarquable ou ordinaire, sans mesure quantitative ni prétention à l'exhaustivité.
 - Les sciences participatives contribuent à la lutte contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes, en particulier de l'Herbe de Pampa et l'Ambroisie à feuille d'armoise, via des actions de sensibilisation, des opérations de recensement et d'arrachage.

ENJEUX DE CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE

Ce diagnostic dresse un état initial des connaissances, illustré par des cartographies et des listes d'habitats et d'espèces, révélant ainsi la richesse du patrimoine naturel et ses fragilités. Il constitue un outil précieux d'information et d'aide à la décision dans les orientations politiques locales, grâce à l'identification et à la hiérarchisation des enjeux.

Cette démarche volontaire repose sur la participation de nombreux acteurs du territoire (élus, techniciens, partenaires associatifs, habitants, scolaires, etc.), petits comme grands, mobilisés à des moments clés.

12

animations
nature Grand public

2

conférences
La Nature dans ma ville
et Favoriser la biodiversité
dans nos jardins

7

tenues de stand

20

20 jours d'immersion
nature en centre de loisirs
dans le cadre de l'Ecole
de la Nature (6-11 ans)

1

1 concours photo
La biodiversité Soustonnaise

2

participations
à la Fêtes de la Nature

2

ateliers
construction de nichoirs

8

Cercles Faune Flore

3

participations
au 48H Nouvelle-Aquitaine



Inventaires, sciences participatives, animations nature, ateliers, stands, conférences, cercles d'échanges Faune Flore, comités techniques, école de la Nature, concours photos (cf. annexe 50) ... sont autant d'invitations à la rencontre de la biodiversité, à la prise de conscience des enjeux, à leur appropriation, et à l'émergence d'actions collectives. Ces initiatives se sont consacrées exclusivement à la biodiversité locale, la biodiversité près de chez soi, celle côtoyée au quotidien, souvent sans la connaître. L'enjeu est désormais de faire perdurer cette dynamique collective, en forgeant ensemble l'identité Soustons, ville nature et en donnant à chacun les moyens d'agir, à son échelle, pour la préservation de la biodiversité. La connaissance et son partage doivent rester au coeur de l'engagement de toutes et tous.



Figure 175 : Sortie mycologique en forêt de Soustons



Figure 176 : Prairies fleuries



Figure 177 : La double vie des amphibiens



Figure 178 : Une zone humide près du Bouyic



Figure 179 : Découverte des insectes diurnes aux Jardins familiaux



Figure 180 : Visite à la ferme



Figure 181 : Exposition concours photo



Figure 182 : Conférence Nature en ville à la Médiathèque de Soustons



Figures 183 : Jardin



5.2 Perspectives

Plan Paysage et biodiversité

Conjointement, la Ville de Soustons a déposé, en 2025, sa candidature à l'appel à projets *Plan de Paysage et de Biodiversité*, pour laquelle elle a obtenu un avis favorable.

Co-financé par l'Office Français de la Biodiversité et le Département des Landes, ce plan s'inscrit dans une démarche volontaire, participative et intégrée, visant à mobiliser l'ensemble des acteurs (élus, services territoriaux, propriétaires, gestionnaires, associations etc.) afin de construire un projet de territoire partagé. **Le paysage et la biodiversité seront placés au coeur des politiques d'urbanisme, d'aménagement et de transition écologique.**

Sa réalisation est prévue sur une période de 24 mois, à compter de 2026.



Tout au long du processus, une animation territoriale engagée assurera la cohérence du projet, la circulation de l'information entre les acteurs, et une appropriation collective du paysage et de la biodiversité comme patrimoine commun, vivant et vécu.

Une veille active sera également mise en place pour suivre l'évolution des politiques publiques associées afin d'ajuster les actions si nécessaire.

LE +

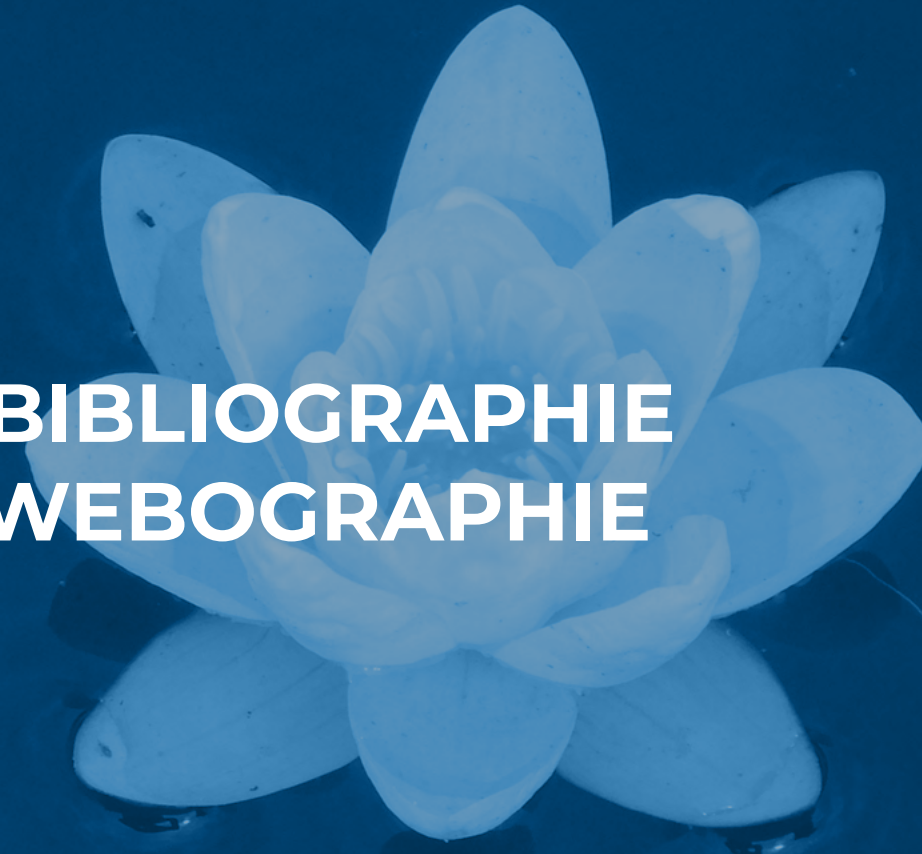
Le paysage est un élément fondamental du bien-être et du bien-vivre. Il offre une réelle valeur ajoutée à la prise en compte et à la préservation de la biodiversité, en facilitant la compréhension des interactions entre nature et développement urbain, à la fois à l'échelle individuelle et sociétale. Sa protection, sa gestion et son aménagement relèvent des droits et des responsabilités partagés.

Son appropriation par tous devient un levier puissant pour le développement du territoire, contribuant à renforcer l'attractivité de la ville.

L'ABC et le PPB constitueront des documents de référence pour l'élaboration ou la révision des documents de planification territorial, et l'instruction des futurs projets d'aménagement.



Figure 184 : Harle huppé (*Mergus serrator*) observé au Lac marin, à Soustons-Plage



5. BIBLIOGRAPHIE WEBOGRAPHIE

Abadie J.-C., Nawrot O., Vial T., Caze G. & Hamdi E., 2019 - Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 108 p. + annexes.

APPA. <https://appa40.fr/histoire-port-albret>

Arthur L. & Lemaire M., 2015. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg & Suisse. Editions Biotope – Collection Parthénope, Publication scientifiques du Museum. 584 pages.

Association Marensin Nature, nov. 2009. Documents d'objectifs Zones humides de l'étang de Léon, de Moliets, la Prade et Moïsan, de l'arrière-dune du Marensin du courant d'Huchet. Tomes 1, 2 et 3.

Aussel A., Bellenfant S., Catteau E., Causse G., Connord C., Gaudillat V., Laporte O., Maisonneuve B., Sacca C., Villejoubert G., 2023. Notice CarHab - Programme de cartographie nationale des habitats naturels et seminaturels. MTECT, OFB, MNHN, IGN, réseau des CBN, EVS UMR 5600 Université Jean Monnet Saint-Etienne, PatriNat (OFB - MNHN - CNRS - IRD), 36 p.

Bonifait S. & Duhazé B., 2020. Référentiel des Orthoptères d'Aquitaine. Version 1.4 – Novembre 2020. Locusta. Observatoire FAUNA. Feuille de liaison de Locusta, N.S 1 : 1-9.

Caillon A. (coord.), Bonifait S., Chabrol L., DAO J., Leblond N., Ragache Q., 2022 – Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine. – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (coord.),

Collectif, 2021. Cartographie des hotspots de biodiversité et des lacunes de protection en Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique et Ligue de Protection des Oiseaux (coord.) : 105 p.

Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 116 pages + annexes.

CBN SA, 2023. Compte-rendu des prospections visant l'Hibiscus des marais, Hibiscus palustris, le 28 et le 29 juin 2023 sur l'étang et le courant de Soustons. 7 pages.

Comité français de l'UICN & OFB. Centre de ressources des Espèces exotiques envahissantes. [https:// especesexotiques-envahissantes.fr/](https://especesexotiques-envahissantes.fr/)

Chammard E. (coord.), Hardy F., Lafon P., Lorient S., 2019 - Etude préalable à un plan de conservation en faveur du Mouron à feuilles charnues et de l'Elatine de Brochon - Lysimachia tyrrenia –Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 39 pages + annexes.

CPIE SA, 2022. Rapport d'expertise écologique – Golf de Pinsolle. Diaporama, 8 pages.

CPIE SA, 2025. ABC de Soustons – Inventaires Chiroptères et Orthoptères. 23 p.

CRPF d'Aquitaine, 2004. Guide des milieux forestiers en Aquitaine. 108 pages.

Département des Landes, 2020-2025. Atlas des paysages des Landes. <https://atlas-des-paysages landes.fr>

Eliomys, 2019. Inventaire (cartographie et caractérisation) des zones humides effectives sur les zones « A Urbaniser » potentielles. MACS. 60 pages.

Étiages, 2024. Expertise hydrogéologique dans le cadre de la gestion des inondations par débordement de nappe.

Eyssartier G. & Roux P., 2024. Le Guide des champignons France et Europe. 5ème édition, Belin. 1184 pages.

FAUNA. <https://observatoire-fauna.fr/>

FAUNA (Coord.), 2020 - Note de résultats sur la hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune de Nouvelle-Aquitaine : listes des espèces et indicateurs. Décembre. Pessac, 22 p

Groupe d'Intérêt Scientifique sur les Sols (GIS Sol) et Réseau Mixte Technologique Sols & Territoires, Pédologie Les sols dominants de France métropolitaine, 2019.

Hover A., Beudin T., Charissou I., 2021 - Méthodes de caractérisation des vieilles forêts de Nouvelle-Aquitaine. Protocole d'inventaire de terrain et construction d'indicateurs par la végétation. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 83 p.+ annexes

INPN. <https://inpn.mnhn.fr/>

Joly D., Brossard T., Cardot H., Cavalhes J., Hilal M., Wavresky P., 2010 : Les types de climats en France, une construction spatiale. Cybergeographie – revue européenne de géographie, cybergeographie.revues.org/23155

Jorge, M., Biais, O. (2023). 'Suivi Floristique et Faunistique 2023. Lac marin de Port d'Albret'. Aquitaine Landes Récifs et Syndicat Intercommunal de Port d'Albret. p. 36.

Karnay G. & Dubreuilh J., (1991) – Notice explicative, Carte géol.France (1/50 000), feuille de Soustons (949) – Oréans : BRGM, 56 p. Carte géologique par Karnay G. ; Dubreuilh J., Bouchet J.M. (1991). <http://ficheinfoterre.brgm.fr/Notices/0949N.pdf>

Lafon P. & Le Fouler A. 2019. Les végétations des lagunes et étangs arrière-littoraux des Landes de Gascogne - Typologie, répartition, écologie et dynamique. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique. 227 p. + annexes

Landes Nature, 2017. Diagnostic pour la gestion de l'île du lac marin à Soustons. 8 pages.

Landes Nature, 2022. Etang Blanc : Synthèse des usages et pressions. 28 pages.

Leblond N. & Caze G. (coord.), 2018. Liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, 73 pages.

Migradour. Site Index Anguille Courant de Soustons – Campagnes. https://www.migradour.com/publications/?tex_activites=site-index-soustons&view=list

Perrodin J. & Barneix M. (coord.), 2021. Hiérarchisation des enjeux de conservation de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine : méthode & résultats. Observatoire FAUNA. 54 p.

PNR Landes de Gascogne. Brochure La Biodiversité du massif des Landes de Gascogne. Tomes I et II : milieux et espèces phares. 70 pages.

OBV NA. <https://obv-na.fr/>

OFB. Centre de ressources des cours d'eau. <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/138>

OFB, OïEau, Association Ramsar France, Pôle-relais Zones humides. Centre de ressources des Milieux humides. <https://www.zones-humides.org/>

ONF, 2025. Révision d'aménagement forestière de Soustons 2026-2040.

Oreina. <https://oreina.org/>

MACS, 2020. PLUi. <https://www.cc-macs.org/urbanisme/-/environnement/-/cadre-de-vie/urbanisme/planlocal-durbanisme-intercommunal-plui/>

Maizeret C., 2005. Les Landes de Gascogne. Editions Delachaux et Niestlé. 256 pages.

Penne, A. (2009) 'Suivi Faunistique et Floristique 2009 Lac marin de Port d'Albret'. Aquitaine Landes Récifs. p.25.

Ragot, J., 2003. Les zones humides du Marensin de Léon à Seignosse. P.179.

Rameau J.-C., Mansion D., Dumé G., Gauberville C., Bardat J., Bruno E. & Keller R., 2008. Flore forestière française – Guide écologique illustré – Volume 3 : Région méditerranéenne. Institut pour le développement forestier. 2426 pages

Sellier Y., Dupont V., Sugny D., Gruhn G., Corriol G., Hanneau C., Hériveau P., Deconchat C., Hervé R., Lefort F., Léauté J., Coué B., Huart D., Garrigue J., Hairaud M., Gardiennet A., Lagardère V. & Debaive N. 2021. Prise en compte de la fonge dans les espaces naturels. Biologie, ressources documentaires, inventaires, suivis, analyses des données, bioindication, évaluation des impacts de gestion, intégration dans les plans de gestion. Cahier Technique des Réserves Naturelles de France. Édité par Réserves Naturelles de France, Dijon, France. 295 p.

SLBx (Société Linnéenne de Bordeaux), 2025 - Inventaire entomologique des Insectes et autres Invertébrés de la commune de Soustons, département des Landes. Rapport de l'étude entomologique menée en 2024-2025, par A. ROYAUD & al.

SM GMN - RN ENN, 2025. Bilan des inventaires de zones humides dans le secteur du ruisseau du Bouyic. 14 pages.

SOMYLA, 2025. Atlas de la Biodiversité Communale de Soustons – Observations mycologiques 2023 à 2025. 33 pages + annexes.

Streeter D., 2017. Guide Delachaux des fleurs de France et d'Europe. 2ème édition. Delachaux et Niestlé. 704 pages.

Taysse N., 2025. Rapport de Stage Caractérisation des tourbières du Triangle des Landes de Gascogne et estimation de leur stock de carbone. Chrono environnement, CNRS, Université Marie et Louis Pasteur. 31 pages.

Tela Botanica. <https://www.tela-botanica.org/>

UICN. <https://uicn.fr/>

6. GLOSSAIRE

Adventice (plante) : Qui pousse spontanément dans une culture et dont la présence est plus ou moins souhaitée et nocive à celle-ci. (La nocivité des plantes adventices s'explique par des effets de compétition avec la plante cultivée, vis-à-vis de l'eau, de la lumière et des éléments minéraux contenus dans le sol.)

Anthropique : Dû à l'activité humaine.

Bassin versant : Unité géographique naturelle recevant les précipitations qui alimentent un cours d'eau.

Biodiversité : Ensemble des êtres vivants et écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Biotope : Aire géographique de dimensions variables, souvent très petites, offrant des conditions constantes ou cycliques aux espèces constituant la biocénose. Le biotope et sa biocénose constituent un écosystème.

Calcifuge : Se dit des espèces végétales ne pouvant pas se développer sur un sol calcaire (fougère aigle, châtaignier, pin maritime, etc.) ou plus généralement sur un sol non acide (bruyère).

Corridor écologique : Voies de déplacement reliant les réservoirs de biodiversité et empruntées par la faune et la flore.

Corine Biotope : Nomenclature européenne des habitats.

Cortège : Ensemble d'espèces évoluant dans le même habitat ou milieu.

Cours d'eau : Écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales (article L. 215-7-1 du Code de l'Environnement).

Directive Oiseaux : Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 visant à promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen.

Directive Habitats Faune Flore : Directive 92/43/CEE visant à promouvoir la protection et la gestion des espaces naturels et des espèces de faune et de flore à valeur patrimoniale que comportent ses États membres.

Ecosystème : Unité fonctionnelle formée par un ensemble d'organismes vivants (biocénose) en interaction avec leur environnement physique (biotope) dans un espace délimité.

Espèce :

- déterminante : Espèce dont la présence justifie l'inscription d'un site en ZNIEFF. Ce classement prend en compte la rareté, la spécificité et le degré de menace de l'espèce à l'échelle régionale.
- endémique : Espèce indigène et autochtone à une région géographique particulière, bien délimitée.
- exotique envahissante : Espèce introduite à fort pouvoir colonisateur et nuisible au développement des espèces indigènes.
- indicatrice : Espèce qui, par sa présence et son abondance, apporte une information sur l'état de conservation d'un habitat.
- d'intérêt communautaire : Espèce listée à l'annexe I de la Directive Oiseaux, ou II ou IV de la Directive Habitats Faune Flore, rare et/ou menacée à l'échelle européenne et dont la présence peut justifier la désignation d'un site Natura 2000.
- menacée : Espèce menacée de disparition et inscrite sur Liste Rouge en catégorie « en danger critique », « en danger » ou « vulnérable ».
- patrimoniale : Espèce bénéficiant d'un statut de protection et/ou menacée et/ou déterminante.
- protégée : Espèce bénéficiant d'une protection régionale ou nationale.

EUNIS : Code de classification des habitats naturels.

Eutrophe : Milieu riche en éléments nutritifs

Faciès : Ensemble de caractères physionomiques particuliers au sein d’une formation végétale.

Faune : Ensemble des espèces animales vivant dans une région ou un milieu donné.

Flore : Ensemble des espèces végétales dans une région ou un habitat donné.

Fonge : Ensemble des espèces de champignons dans une région ou un habitat donné.

Habitat : Se définit par un espace homogène par ses conditions écologiques (climat, sol, relief...) et dans lequel vit un individu, une population, une espèce ou un groupe d’espèces.

Habitat :

- déterminant : Habitat naturel ou semi-naturel dont la présence justifie l’inscription d’un site en ZNIEFF. Ce classement prend en compte la rareté, la spécificité et le degré de menace de l’habitat à l’échelle régionale.
- d’intérêt communautaire : Habitat naturel ou semi-naturel listé à l’annexe I de la Directive Habitats Faune Flore, rare et/ou menacé à l’échelle européenne et dont la présence peut justifier la désignation d’un site Natura 2000.
- menacé : Habitat menacé de disparition et inscrit sur Liste Rouge en catégorie « en danger critique », « en danger » ou « vulnérable ».
- patrimonial : Habitat bénéficiant d’un statut de protection et/ou menacée et/ou déterminante.
- prioritaire : Habitat d’intérêt communautaire particulièrement rare et menacé sur le territoire européen (limite de répartition, aire restreinte, mauvais état de conservation...) et pour lequel l’Europe porte une responsabilité particulière.

Halin : ou salin, qui est relatif à la salinité marine.

Héliophile : Qui recherche la lumière du soleil.

Hotspot : Secteur de concentration d’enjeux de biodiversité.

Hydrophyte (plante) : Qui vit totalement immergée dans l’eau.

Hélophyte (plante) : Qui se développe dans un sol gorgé d’eau, mais reste quasi-totalement émergée.

Hygrophyte : Qui pousse sur terre mais dans des sols très humides.

Landicole : Organisme vivant dans la végétation de landes.

Lette : Dépression naturelle située entre deux dunes dans la zone rétro-littorale.

Limnogène (tourbière) : Qui est issu de l’accumulation de sédiments, de matières organiques ou minérales qui se forment dans des milieux lacustres.

Liste rouge : Inventaire le plus exhaustif possible de l’état de conservation des espèces végétales et animales, fondées sur une solide base scientifique et élaborée à partir des meilleures connaissances disponibles.

Mellifère : Se dit d’une plante dont les fleurs constituent une ressource alimentaire pour les insectes pollinisateurs, que ce soit pour une courte période ou tout au long de la saison.

Mésophile : Qui prospère de façon optimale dans des conditions de températures modérées.

Mésotrophe : Milieu dans lequel la disponibilité en éléments nutritifs est moyenne, entre eutrophe et oligotrophe.

Milieu : Ensemble des facteurs biotiques et abiotiques qui régissent l’existence d’un organisme, animal ou végétal, et d’une biocénose.

Mycélien : Qui appartient au mycélium – la partie végétative des champignons formée de filaments ramifiés, souvent souterrains, sur laquelle se développe les champignons.

Natura 2000 : Réseau européen de sites naturels abritant des habitats ou des espèces listées sur les Directives Habitats Faune Flore ou Oiseaux, et sur lesquels les États membres de l’UE s’engagent à maintenir les habitats naturels et les espèces dans un état de conservation favorable.

Oligotrophe : Milieu pauvre en éléments nutritifs.

Polyphage : Qui mange des substances variées, animales ou végétales.

Psammophile : Qui vit sur ou dans les substrats sableux.

Réservoir de biodiversité : Espace naturel ou non dans lequel de nombreuses espèces peuvent accomplir tout ou partie de leur cycle de vie.

Richesse spécifique : Nombre d’espèce sur un pas de temps et un espace donné.

Sabulicoles : Qui vit ou croît spécifiquement dans le sable.

Septentrionale : Qui est situé au Nord.

Services écosystémiques : Biens et services que l’Homme tire des écosystèmes.

Synendémique : Qui se rapporte à des espèces ou des communautés (habitats) endémiques à une aire géographique restreinte.

Thalassotoque : Qui se reproduit en mer.

Thermophile : Capable de vivre à une température élevée (50-70 °C).

Touradon : Structure en motte arrondie, rencontrée dans certaines tourbières et zones humides.

Trame Verte et Bleue : Ensemble de continuités écologiques terrestres et aquatiques constituées de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques, identifiées par le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) ainsi que les documents compétents de l’Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Tuc : Hauteur, un sommet, un point élevé ou une butte.

Unité Paysagère : Ensemble de composantes spatiales, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie du territoire concerné.

Vivace (plante) : Qui vit plusieurs années. La plante est dite caduque si ses parties aériennes fanent ou disparaissent en hiver sinon persistante.

Xérophile : Espèce qui vit dans des milieux très secs et pauvres en eau.

ZNIEFF : Inventaire scientifique qui localise et décrit des espaces naturels sur le territoire national particulièrement intéressants sur le plan écologique, faunistique et/ou floristique, en distinguant deux types de zones :

- **de type I** : Espaces de petites superficies, homogènes d’un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, ayant un intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire. Ils peuvent être également des espaces d’un grand intérêt fonctionnel pour le bon fonctionnement écologique local.
- **de type II** : Grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Ils peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu’une cohérence écologique et paysagère.



7. SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale

DCE : Directive Cadre sur l'Eau

EBC : Espace Boisé Classé

EEE : Espèce Exotique Envahissante

ENS : Espace Naturel Sensible

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

MACS : Communauté de communes Marennes Adour Côte Sud

MNHN : Muséum national d'Histoire Naturelle

OFB : Office Français de la Biodiversité

PLUI : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PNA : Plan National d'Actions

RNN EN : Réserve Naturelle Nationale de l'Etang noir

SLB : Société Linnéenne de Bordeaux

SOMYLA : Société mycologique des Landes

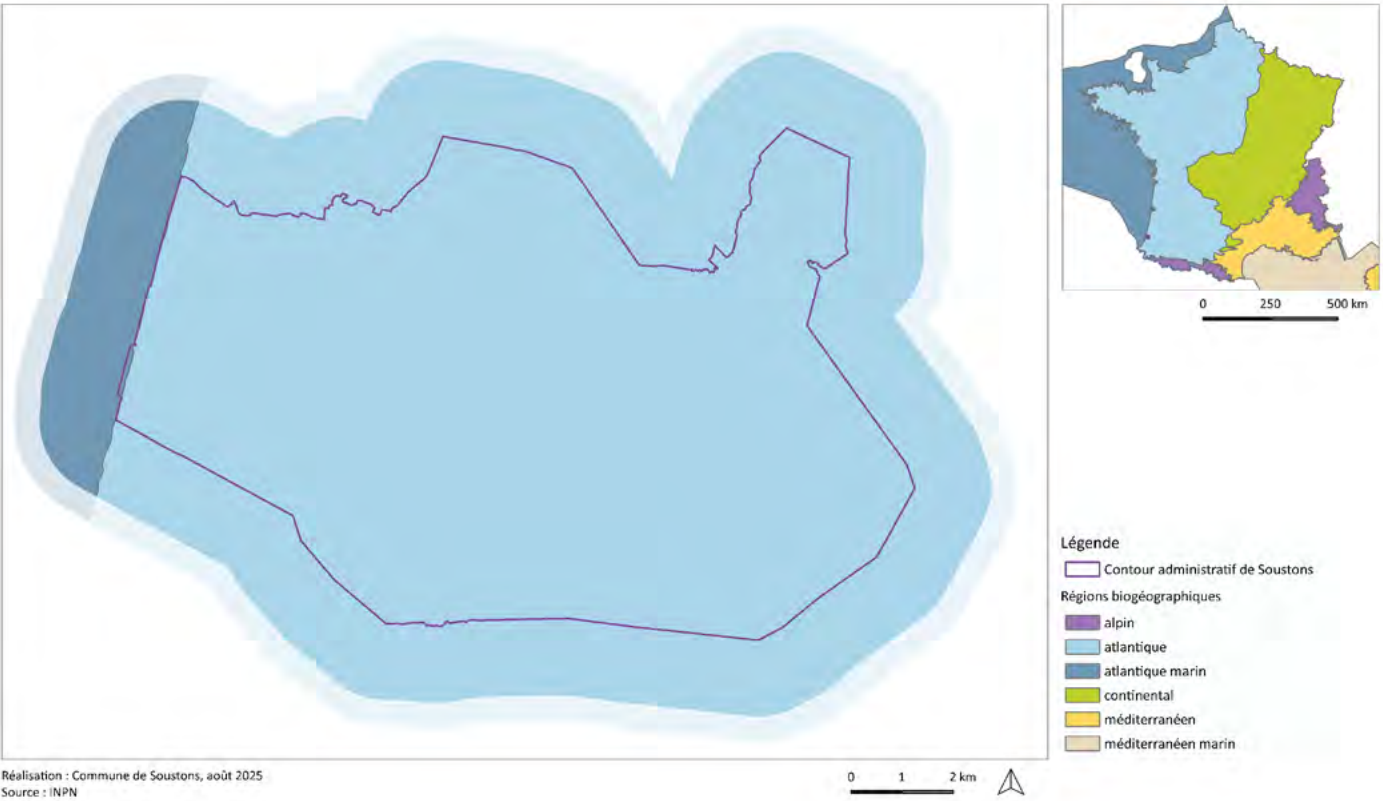
STOC-EPS : Suivi Temporel des Oiseaux Communs
avec la méthode de l'Echantillonnage ponctuel simple

TVB : Trame Verte et Bleue

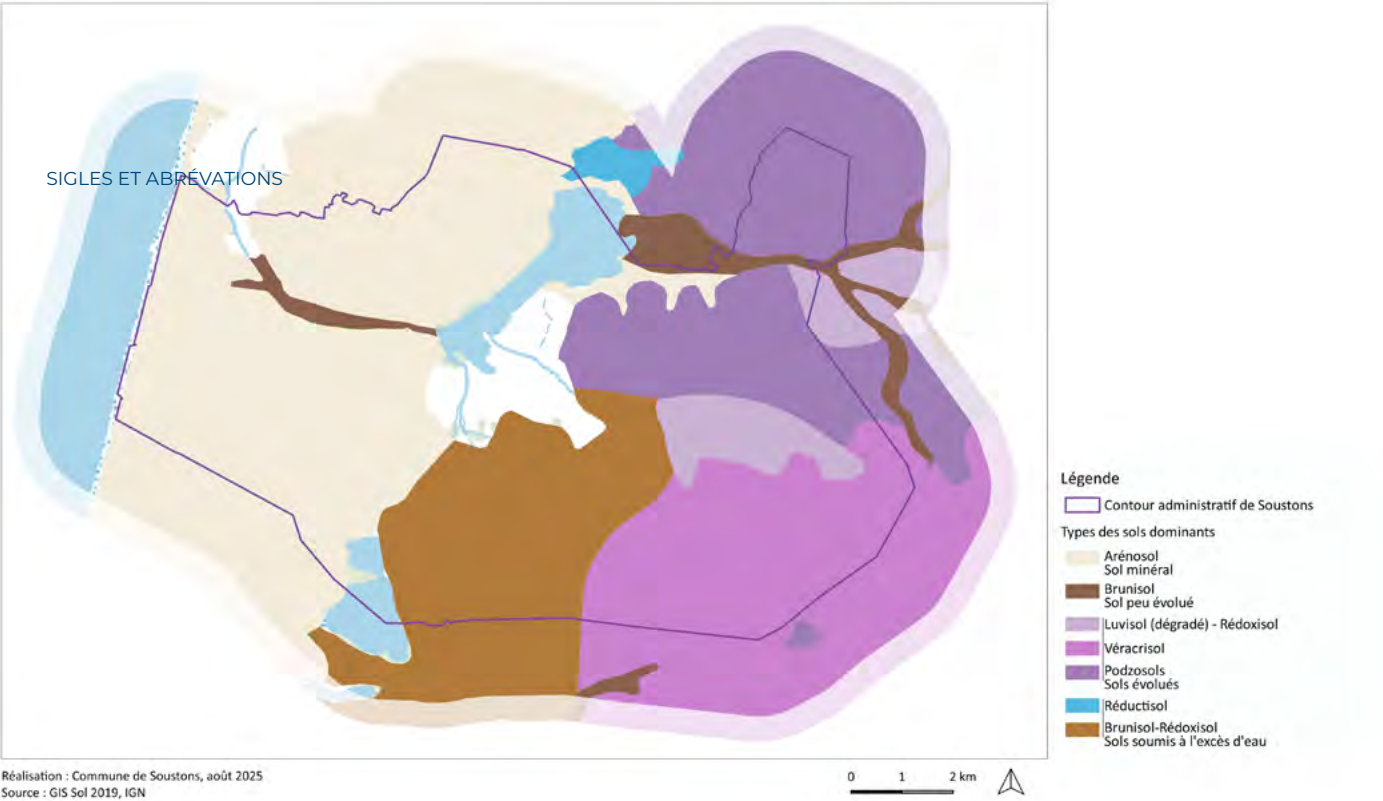
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

8. ANNEXES

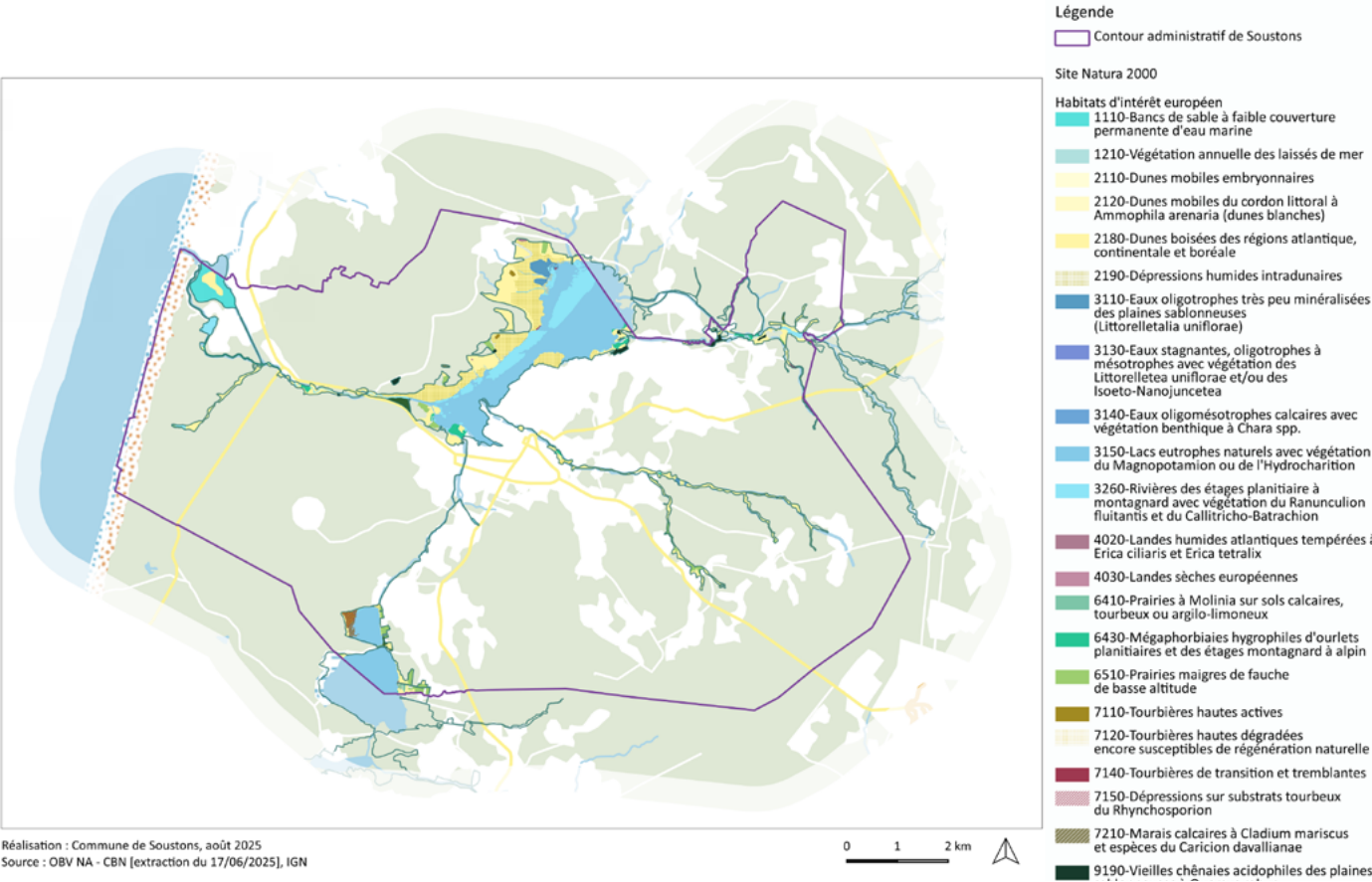


Annexe 1 – Région biogéographique Atlantique

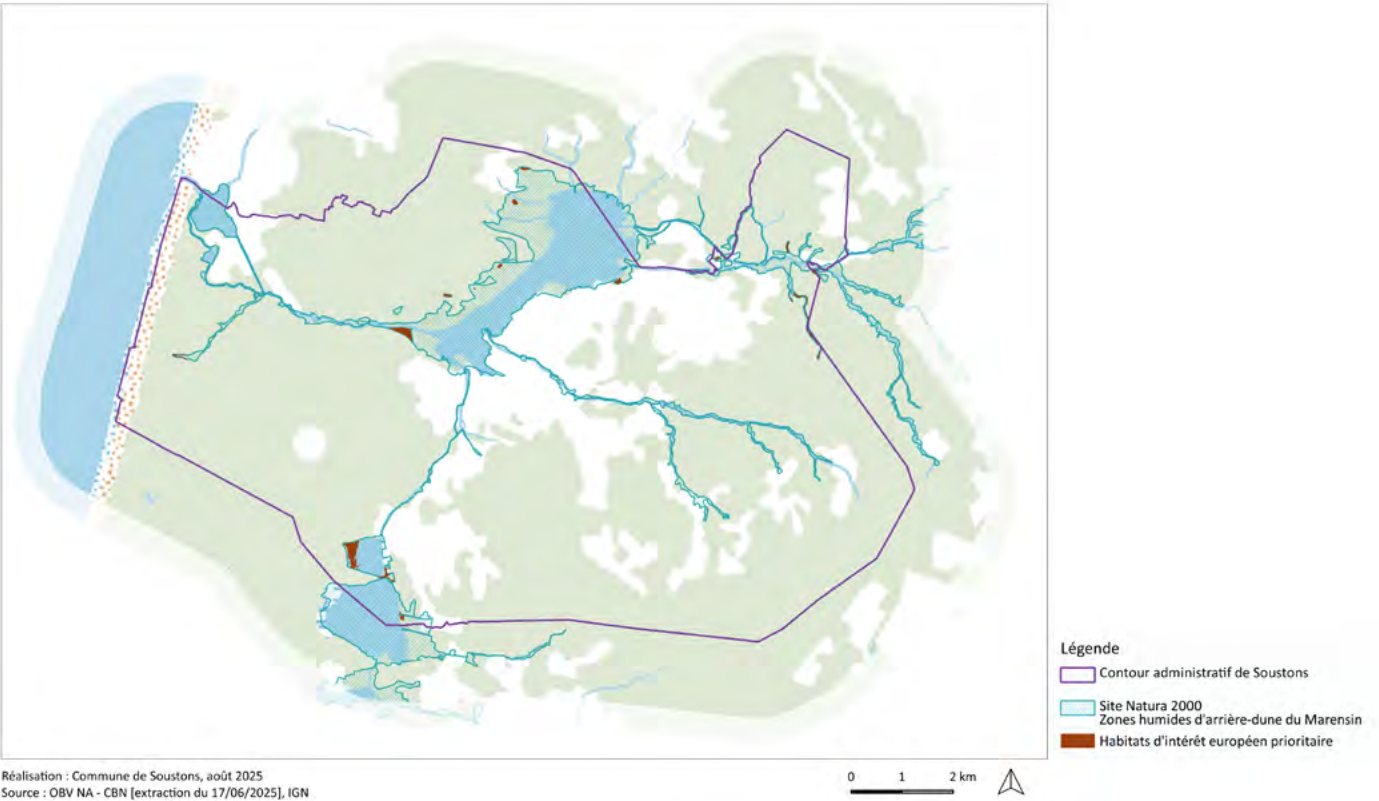


Annexe 2 - Sols dominants sur Soustons

Occupation du sol détaillée			Surface (ha)	
Forêts et milieux semi-naturels	Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	Plages, dunes, sable	154,06	7 757,52
	Forêts	Forêts de conifères	6854,00	
		Forêts de feuillus	531,35	
		Forêts mélangées	172,01	
	Milieux à végétation arbus- tive et/ou herbacée	Landes et broussailles	46,11	
Milieux humides	Milieux humides intérieurs	Milieux humides intérieurs (hors tourbières)	113,40	120,57
		Tourbières	7,17	
Surfaces en eau	Eaux continentales	Cours et voies d'eau	18,81	487,97
		Plans d'eau	420,50	
	Eaux maritimes	Mers et océans	40,51	
		Zones intertidales	8,15	
Territoires agricoles	Prairies	Prairies	343,09	1 374,17
	Terres arables	Terres arables hors périmètres permanents d'irrigation	668,16	
		rres arables irriguées	362,93	
Territoires artificialisés	Espaces verts artificialisés non agricoles	Equipements sportifs et de loisirs	75,12	1 059,91
		Espaces verts urbains publics ou privés	89,34	
	Mines, décharges et car- rières	Chantiers	10,07	
		Décharges	2,74	
		Extraction de matériaux	1,40	
	Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	Aéroports	4,97	
		Réseaux routiers et ferroviaires et espaces associés	60,39	
		Zones industrielles, commerciales ou d'équipements	129,66	
		Zones portuaires	3,58	
	Zones urbanisées	Tissu urbain continu	238,20	
		Tissu urbain discontinu	444,44	
Source : PIGMA version 2021			Sup. total :	10 800,14



Annexe 4 - Habitats d'intérêt communautaire (et prioritaire) du site Natura 2000 Zones humides d'arrière-dune du Marensin



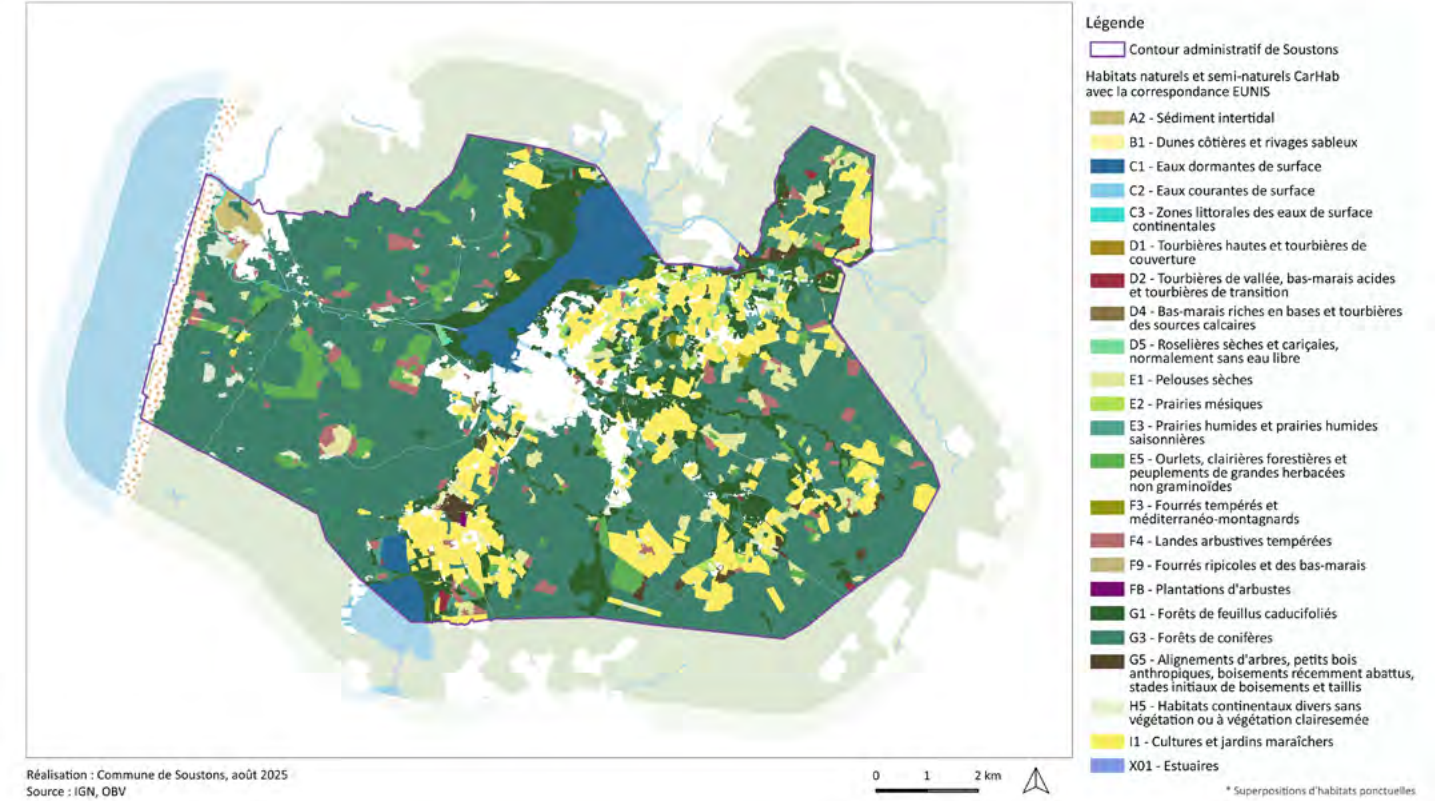
Annexe 5 - Sols dominants sur Soustons

Code UE	Habitats d'intérêt européen	Surface (ha) ¹
I 110	I 110-Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	34,90
I210	I210-Végétation annuelle des laissés de mer	0,01
2110	2110-Dunes mobiles embryonnaires	0,01
2120	2120-Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	0,22
2180	2180-Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	399,20
2190	2190-Dépressions humides intradunaires	281,41
3110	3110-Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	19,01
3130	3130-Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	0,18
3140	3140-Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	9,26
3150	3150-Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	492,10
3260	3260-Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	121,29
4020*	4020-Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	8,44
4030	4030-Landes sèches européennes	0,21
6410	6410-Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	7,39
6430	6430-Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin	24,30
6510	6510-Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	26,49
7110*	7110-Tourbières hautes actives	6,68
7120	7120-Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	10,78
7140	7140-Tourbières de transition et tremblantes	1,61
7150	7150-Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	4,99
7210*	7210-Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	4,71
9190	9190-Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	9,18
91E0*	91E0-Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	7,2
9330	9330-Forêts à <i>Quercus suber</i>	0,79

* Habitats d'intérêt européen prioritaire Source : OBV – CBN NA [extraction du 17/06/25]
¹ Surface légèrement faussée en raison de la présence de mosaïques ou mélanges d'habitats, représentés par le chevauchement de polygones

Habitats Corine non d'intérêt européen	Surface (ha) ¹
22.1-Eaux douces	41,56
22.11-Eaux oligotrophes pauvres en calcaire	6,40
22.12-Eaux mésotrophes	77,76
22.3-Communautés amphibiés	32,23
31.83-Fruticées atlantiques des sols pauvres	15,84
31.86-Landes à Fougères	21,93
37-Prairies humides et mégaphorbiaies	4,81
38.1-Pâtures mésophiles	3,19
41.C-Aulnaies	3
42.81-Forêts de Pins maritimes	3,84
53.5-Jonchaies hautes	3,42
82.1-Champs d'un seul tenant, intensément cultivés	0,71
83.321-Plantations de Peupliers	1,20
83.324-Plantations de Robiniers	0,87
85-Parcs urbains et grands jardins	6,02
87.2-Zones rudérales	14,49
Non défini	39,73

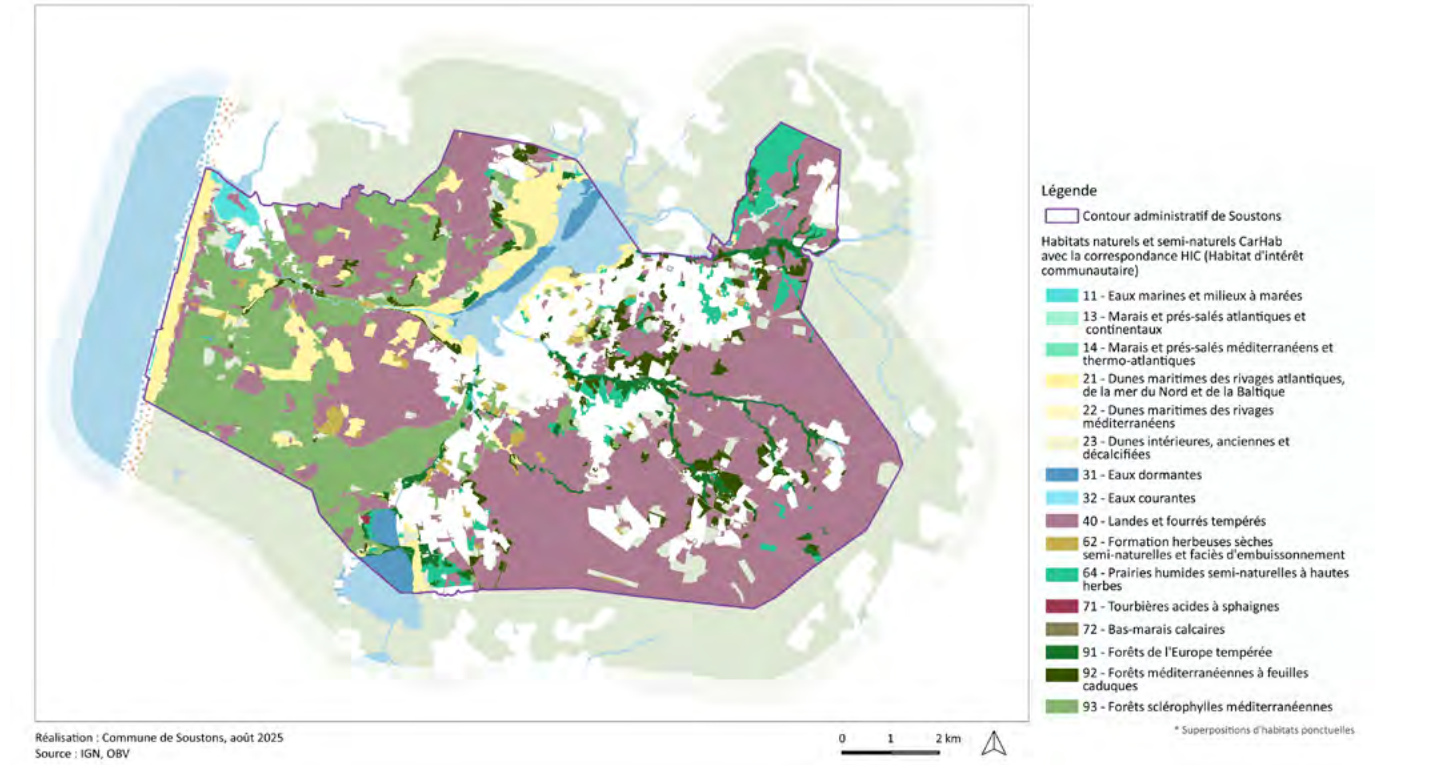
Annexe 6 - Habitats non d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Zones humides d'arrière-dune du Marensin



Annexe 7 - Habitats naturels et semi-naturels CarHab avec correspondance Eunis et HIC (Habitat d'intérêt communautaire

Code EUNIS	Habitats	Surface (ha) ¹
A2	A2 - Sédiment intertidal	57,07
B1	B1 - Dunes côtières et rivages sableux	2677,69
C1	C1 - Eaux dormantes de surface	486,28
C2	C2 - Eaux courantes de surface	8,59
C3	C3 - Zones littorales des eaux de surface continentales	100,15
D1	D1 - Tourbières hautes et tourbières de couverture	27,90
D2	D2 - Tourbières de vallée, bas-marais acides et tourbières de transition	22,81
D4	D4 - Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires	8,39
D5	D5 - Roselières sèches et cariçaies, normalement sans eau libre	8,08
E1	E1 - Pelouses sèches	371,28
E2	E2 - Prairies mésiques	99,84
E3	E3 - Prairies humides et prairies humides saisonnières	166,50
E5	E5 - Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides	521,12
F3	F3 - Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards	87,12
F4	F4 - Landes arbustives tempérées	357,05
F9	F9 - Fourrés ripicoles et des bas-marais	21,12
FB	FB - Plantations d'arbustes	3,22
G1	G1 - Forêts de feuillus caducifoliés	1235,66
G3	G3 - Forêts de conifères	5661,38
G5	G5 - Alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis	98,06
H5	H5 - Habitats continentaux divers sans végétation ou à végétation clairsemée	8,78
I1	I1 - Cultures et jardins maraîchers	1156,17
X01	X01 - Estuaires	49,37

¹ Surface légèrement faussée en raison de la présence de mosaïques ou mélanges d'habitats, représentés par le chevauchement de polygones
9 968,07 ha habitats naturels et semi-naturels CarHab correspondance EUNIS sur la commune de Soustons



Annexe 8 - Habitats naturels et semi-naturels CarHab avec correspondance Eunis et HIC (Habitat d'intérêt communautaire)

Code UE	Habitats	Surface (ha) ¹
I1	I1 - Eaux marines et milieux à marées	60,73
I3	I3 - Marais et prés-salés atlantiques et continentaux	51,01
I4	I4 - Marais et prés-salés méditerranéens et thermo-atlantiques	1,21
21	21 - Dunes maritimes des rivages atlantiques, de la mer du Nord et de la Baltique	2625,92
22	22 - Dunes maritimes des rivages méditerranéens	422,42
23	23 - Dunes intérieures, anciennes et décalcifiées	195,33
31	31 - Eaux dormantes	175,19
32	32 - Eaux courantes	8,59
40	40 - Landes et fourrés tempérés	4697,51
62	62 - Formation herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement	536,86
64	64 - Prairies humides semi-naturelles à hautes herbes	417,90
71	71 - Tourbières acides à sphaignes	38,53
72	72 - Bas-marais calcaires	9,14
91	91 - Forêts de l'Europe tempérée	279,58
92	92 - Forêts méditerranéennes à feuilles caduques	527,17
93	93 - Forêts sclérophylles méditerranéennes	1693,55

¹ Surface légèrement faussée en raison de la présence de mosaïques ou mélanges d'habitats, représentés par le chevauchement de polygones

8 212,28 ha habitats naturels et semi-naturels CarHab correspondance HIC sur la commune de Soustons

Initié dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, ce programme porté par le Ministère en charge de l'écologie vise à répondre aux enjeux de conservation de la biodiversité, d'aménagement du territoire et de gestion durable des ressources naturelles. Son objectif est de produire, à l'horizon 2025, une cartographie nationale des habitats naturels et semi-naturels terrestres de métropole et d'outre-mer, à l'échelle du 1/25000°.

Les habitats cartographiés dans le cadre de ce programme résultent du croisement d'informations issues d'une part, de la modélisation des biotopes et, d'autre part de celle des physionomies de végétation. Chaque polygone ainsi défini contient des informations relatives au biotope (combinaison des 8 paramètres édaphiques et climatiques) et à la physionomie de la végétation correspondante (stade dans la dynamique de développement de la végétation).

Les résultats obtenus permettront de localiser les habitats et de soutenir les politiques publiques nationales et territoriales en lien avec l'aménagement du territoire et la connaissance de la biodiversité. Ils contribueront également à une meilleure réponse aux engagements communautaires liés à la Directive Habitat-Faune-Flore, en ce qui concerne la répartition des habitats d'intérêt communautaire.

Les données CarHab sont disponibles depuis fin avril 2023. Le Département des Landes fait partie des premiers départements à en avoir bénéficié.

Annexe 9 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Mammifères

Groupe taxono-mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges					Statuts de protection			Inventaires		EiJeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	NA	Protection	DIHFF	ZNIEFF					
Mammifères - Mammalia	Carnivora	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune	ES	LC	LC	LC	LC	NA	Nat. (Art. 2)	Ann. V				Notable		2025
		<i>Halicturus griseus</i> (Palladius, 1793)	Phalarope gris	ES	LC	LC	NT	LC	LC	Nat. (Art. 3 et 5)	Ann. II et V				NE		2009
		<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loître d'Europe	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X			Notable		2024
		<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2014
		<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Marte des pins	ES	LC	LC	LC	LC	LC		Ann. V	X*			Modéré		2024
		<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2025
		<i>Mustela nivalis</i> (Linnaeus, 1766)	Belette d'Europe	ES	LC	LC	LC	LC	NT						Notable		2024
		<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe	ES	LC	LC	LC	LC	NT		Ann. V	X*			Fort		2014
		<i>Mustela vison</i> Schreber, 1777	Vison d'Amérique	ES	LC	LC	LC	LC	NA						NA	X	2013
		<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2025
	Cetartodactyla	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Cervid européen	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2025
		<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	ES	LC	LC	LC	LC	NA						Modéré		2024
		<i>Dama dama</i> (Linnaeus, 1758)	Daim européen	ES	LC	LC	LC	LC	NA						NA		2023
		<i>Delphinus delphis</i> Linnaeus, 1758	Dauphin commun	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			NE		2013
		<i>Globicephala melas</i> (Traill, 1809)	Dauphin noir	ES	LC	LC	LC	LC	LC		Ann. IV				NE		2006
		<i>Grampus griseus</i> (G. Cuvier, 1812)	Dauphin de Risso	ES	LC	LC	LC	LC	NT	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			NE		2010
		<i>Mesoplodon densirostris</i> de Blainville, 1817	Mésoplon de Blainville	ES	LC	LC	LC	LC	NA	Nat. (Art. 2)	Ann. IV				NE		2008
		<i>Phocaena phocaena</i> (Linnaeus, 1758)	Marouin commun	ES	LC	LC	LC	LC	NT	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X*			NE		2014
		<i>Stenella coeruleoalba</i> (Meyers, 1833)	Dauphin bleu et blanc	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV				NE		2013
		<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2025
	Chiroptera	<i>Tursiops truncatus</i> (Montagu, 1821)	Grand dauphin commun	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X*			NE		2013
		<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X*			NE		2024
		<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			Notable		2024
		<i>Myotis alcathoe</i> Helversen & Heller, 2001	Murin d'Alcathoe	ES	LC	LC	LC	LC	NT	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X			Fort		2024
		<i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	ES	LC	LC	LC	LC	NT	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X			Notable		2024
		<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X*			Modéré		2024
		<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X*			Modéré		2024
		<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X			Modéré		2024
		<i>Nyctalus lasiopterus</i> (Schreber, 1780)	Grande noctule	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			Fort		2024
		<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			Fort		2024
	Eulipotyphla	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			Fort		2024
		<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			Notable		2024
		<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			Très fort		2024
		<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			Notable		2024
		<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			Notable		2024
		<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X*			Modéré		2024
		<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X*			Notable		2024
		<i>Crocidura gueldenstaedti</i> (Pallas, 1811)	Croci-dure musette	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2012
		<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)			X*		Fort		2025
		<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crocodile aquatique	ES	LC	LC	LC	LC	NT	Nat. (Art. 2)					Modéré		2012
	Rodentia	<i>Sorex coronatus</i> Millet, 1828	Musaraigne couronnée	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2013
		<i>Sorex minutus</i> Linnaeus, 1766	Musaraigne pygmée	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Notable		2025
		<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lievre d'Europe	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2024
		<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	ES	LC	LC	LC	LC	NT						Modéré		2024
		<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)	Musé sylvestre	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2024
		<i>Arvicola amphibius</i> (Linnaeus, 1758)	Campagnol bousseur	ES	LC	LC	LC	LC	LC				X*		NE		2012
		<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie	ES	LC	LC	LC	LC	NT	Nat. (Art. 2)			X		Fort		2020
		<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2012
		<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	Rat des moissons	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Notable		2012
		<i>Microtus laurieddii</i> (Cresson, 1844)	Campagnol de Laverrière	ES	LC	LC	LC	LC	LC						Modéré		2012
		<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin	ES	LC	LC	LC	LC	NA						NA	X	2025
		<i>Ondatra zibethicus</i> (Linnaeus, 1766)	Rat musqué	ES	LC	LC	LC	LC	NA						NA	X	2024
		<i>Rattus norvegicus</i> (Berkhout, 1769)	Rat surmulot	ES	LC	LC	LC	LC	NA						NA	X	2001
		<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	ES	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)					Modéré		2025

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)

* sous conditions

Annexe 10 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Oiseaux

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr. nicheur	LR NA	Protection	DO	ZNIEFF			
Oiseaux - Aves	Accipitriformes	Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Notable		
		Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		
		Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Circetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Notable		2024
		Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Très fort		2023
		Circus cyaneus (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Très fort		2024
		Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)	Élanion blanc	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Fort		2023
		Gyps fulvus (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Notable		2006
		Hieraetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botté	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Très fort		2025
		Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Modéré		2025
		Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Très fort		2024
		Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balbusard pêcheur	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Fort		2025
		Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Notable		2024
	Anseriformes	Aix galericulata (Linnaeus, 1758)	Canard mandarin	ES	LC		NA					NA		2015
		Anas acuta Linnaeus, 1758	Canard pilet	ES	LC	VU	NA		Ann. II/1 et II/2		X*			2010
		Anas crecca Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver	ES	LC	LC	VU		Ann. II/1 et III/2		X*	Très fort		2020
		Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	ES	LC	LC	LC		Ann. II/1 et III/1			Modéré		2025
		Anser anser (Linnaeus, 1758)	Oie cendrée	ES	LC	LC	VU		Ann. II/1 et II/2		X*	Fort		2024
		Aythya ferina (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin	ES	VU	VU	VU		Ann. II/1 et III/2		X*	Fort		2018
		Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon	ES	LC	NT	LC		Ann. II/1 et III/2		X*	Notable		2009
		Branta bernicla (Linnaeus, 1758)	Bernache cravant	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)	Ann. II/2	X*	NE		2020
		Cairina moschata (Linnaeus, 1758)	Canard musqué	ES	LC							NE		2023
		Cygnus atratus (Latham, 1790)	Cygne noir	ES	LC							NA		2021
		Cygnus olor (Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. II/2		Modéré		2024
		Mareca penelope (Linnaeus, 1758)	Canard siffleur	ES	LC	LC	NA		Ann. II/1 et III/2		X*	NE		2021
		Mareca strepera (Linnaeus, 1758)	Canard chipeau	ES	LC	LC	LC		Ann. II/1		X*	Fort		2021
		Melanitta fusca (Linnaeus, 1758)	Macreuse brune	ES	VU	VU	EN		Ann. II/2		X*			2010
		Melanitta nigra (Linnaeus, 1758)	Macreuse noire	ES	LC	LC			Ann. II/2 et III/2		X*	NE		2021
		Mergellus albellus (Linnaeus, 1758)	Harle pilette	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*			2011
		Mergus merganser Linnaeus, 1758	Harle bièvre	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)	Ann. II/2	X*	NE		2010
		Mergus serrator Linnaeus, 1758	Harle huppé	ES	LC	NT			Nat. (Art. 3)	Ann. II/2	X*	NE		2021
		Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)	Canard souchet	ES	LC	LC	LC		Ann. II/1 et III/2		X*	Notable		2024
	Bucerotiformes	Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
	Caprimulgiformes	Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	ES	LC	NT	NT		Nat. (Art. 3)			Notable		2025
		Apus pallidus (Shelley, 1870)	Martinet pâle	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Modéré		2016
		Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Notable		2024
	Oiseaux - Aves	Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)		X*	Fort		2025
		Alca torda Linnaeus, 1758	Pingouin torda	ES	LC	LC	CR		Nat. (Art. 3)		X*	NE		2014
		Arenaria interpres (Linnaeus, 1758)	Tournepièrre à collier	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)			NE		2022
		Burhinus oedcinemus (Linnaeus, 1758)	Oedicnème criard	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Très fort		2021
		Calidris alba (Pallas, 1764)	Bécasseau sanderling	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)			NE		2020
		Calidris alpina (Linnaeus, 1758)	Bécasseau variable	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)		X*	NE		2025
		Calidris canutus (Linnaeus, 1758)	Bécasseau maubèche	ES	NT	LC			Ann. II/2		X*	NE		2022
		Calidris ferruginea (Pontoppidan, 1763)	Bécasseau cocorli	ES	NT	VU			Nat. (Art. 3)			NE		2022
		Calidris maritima (Brünnich, 1764)	Bécasseau violet	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)		X*	NE		2019
		Calidris minuta (Leister, 1812)	Bécasseau minute	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)		X*	NE		2018
		Charadrius alexandrinus Linnaeus, 1758	Gravelot à bec inter-	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Majeur		2020
		Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2019
		Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758	Grand Gravelot	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)		X*	NA		2024
		Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	ES	LC	LC	EN		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Très fort		2017
		Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	ES			NT		Nat. (Art. 3)	Ann. II/2	X*	Notable		2025
		Fratercula arctica (Linnaeus, 1758)	Macareux moine	ES	VU	EN	CR		Nat. (Art. 3)		X*	NE		2014
		Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	ES	LC	VU	CR		Ann. II/1 et III/2		X*	Très fort		2023
		Haematopus ostralegus Linnaeus, 1758	Huitrier pie	ES	NT	VU	LC		Ann. II/2		X*	Modéré		2022
		Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)	Echasse blanche	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Notable		2024
		Hydrocoloeus minutus (Pallas, 1776)	Mouette pygmée	ES			NA		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	NE		2019
	Charadriiformes	Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)	Mouette mélanocéphale	ES			LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Notable		2025
		Larus argentatus Pontoppidan, 1763	Goéland argenté	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)	Ann. II/2		Notable		2022
		Larus cachinnans Pallas, 1811	Goéland pontique	ES	LC	LC			Nat. (Art. 4)	Ann. II/2		NE		2019
		Larus canus Linnaeus, 1758	Goéland cendré	ES	LC	LC	EN		Nat. (Art. 3)	Ann. II/2	X*	NA		2020
		Larus fuscus Linnaeus, 1758	Goéland brun	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. II/2		Modéré		2021
		Larus hyperboreus Gunnerus, 1767	Goéland bourgmestre	ES	LC	LC			Nat. (Art. 4)			NE		2009
		Larus marinus Linnaeus, 1758	Goéland marin	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. II/2		Fort		2021
		Larus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucophée	ES			LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Limosa lapponica (Linnaeus, 1758)	Barge rousse	ES	NT	LC			Ann. I et II/2		X*	NE		2020
		Lymnocyrtus minimus (Brünnich, 1764)	Bécassine sourde	ES	LC	LC			Ann. II/1 et III/2			NE		2023
		Numenius arquata (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	ES	NT	NT	VU		Ann. II/2		X*	Très fort		2024
		Numenius phaeopus (Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu	ES	LC	LC			Ann. II/2			NE		2021
		Phalaropus fulicarius (Linnaeus, 1758)	Phalarope à bec large	ES	LC	LC			Nat. (Art. 4)			NE		2023
		Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	ES	LC	LC			Ann. II/1 et II/2			NE		2023
		Pluvialis squatarola (Linnaeus, 1758)	Pluvier argenté	ES	LC	LC			Ann. II/2		X*	NE		2025
		Recurvirostra avosetta Linnaeus, 1758	Avocette élégante	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art.3)	Ann. I	X*	Notable		2014
		Rissa tridactyla (Linnaeus, 1758)	Mouette tridactyle	ES	VU	VU	VU		Nat. (Art. 3)			NE		2023
		Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	ES	LC	LC	LC		Ann. II/1 et III/2		X*	Fort		2024
		Stercorarius parasiticus (Linnaeus, 1758)	Labbe parasite	ES	LC	EN			Nat. (Art. 4)			NE		2019
		Stercorarius skua (Brünnich, 1764)	Grand Labbe	ES					Nat. (Art. 4)			NE		2019
		Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Modéré		2023
		Sterna paradisaea Pontoppidan, 1763	Sterne arctique	ES	LC	LC	CR		Nat. (Art. 3)	Ann. I		NE		2020
		Sternula albifrons (Pallas, 1764)	Sterne naine	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Modéré		2020

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)
* sous conditions

Annexe 10 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Oiseaux

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires		Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr. nicheur	LR NA	Protection	DO	ZNIEFF				
Oiseaux - Aves	Columbiformes	Thalasseus sandvicensis (Latham, 1787)	Sterne caugek	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Fort			2021
		Tringa nebularia (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur	ES	LC	LC				Ann. II/2			NE		2021
		Tringa ochropus Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)				NA		2024
		Tringa totanus (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	ES	LC	VU	LC			Ann. II/2	X*	Fort		2024	
		Uria aalge (Pontoppidan, 1763)	Guillemot de Troil	ES	LC	LC	EN		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*		NE		2014
		Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	ES	NT	VU	NT		Ann. II/2	X*		Très fort		2024	
		Xema sabini (Sabine, 1819)	Mouette de Sabine	ES	LC	LC			Nat. (Art. 4)				NE		2020
		Columba livia Gmelin, 1789	Pigeon biset	ES	LC	LC	DD			Ann. II/1			NA		2021
		Columba oenas Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	ES	LC	LC	LC			Ann. II/2	X*		Notable		2024
		Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	ES	LC	LC	LC			Ann. II/1 et III/1			Modéré		2025
		Streptopelia decaocto (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	ES			LC			Ann. II/2			Modéré		2025
	Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	ES	VU	VU	VU			Ann. II/2			Fort		2025	
	Coraciiformes	Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Fort		2025	
	Cuculiformes	Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2024	
	Falconiformes	Falco columbarius Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	ES	LC	VU			Nat. (Art. 3)	Ann. I			NE		2020
		Falco peregrinus Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Fort		2017	
		Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Notable		2025	
		Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)			Notable		2024	
	Galliformes	Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	ES	NT	NT	LC			Ann. II/1 et III/1			Autre		2024
		Colinus virginianus (Linnaeus, 1758)	Colin de Virginie	ES	NT		NA						NE		1962
		Phasianus colchicus Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	ES			LC			Ann. II/1 et III/1			Autre		2024
	Gaviiformes	Gavia arctica (Linnaeus, 1758)	Plongeon arctique	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*		NE		2014
		Gavia immer (Brünnich, 1764)	Plongeon imbrin	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*		NE		2025
		Gavia stellata (Pontoppidan, 1763)	Plongeon catmarin	ES	LC	LC			Nat. (Art.3)	Ann. I	X*				2010
	Gruiformes	Fulica atra Linnaeus, 1758	Foulque macroule	ES	LC	NT	LC			Ann. II/1 et III/2			Modéré		2024
		Gallinula chloropus (Linnaeus, 1758)	Gallinule poule-d'eau	ES	LC	LC	LC			Ann. II/2			Notable		2024
		Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	ES	LC	LC	CR		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*		NE		2024
		Rallus aquaticus Linnaeus, 1758	Râle d'eau	ES	LC	LC	NT			Ann. II/2			Notable		2024
	Oiseaux - Aves	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Notable		2024
		Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025
		Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	ES	LC	LC	NT			Ann. II/2			Fort		2024
		Anthus campestris (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Fort		2020	
		Anthus petrosus (Montagu, 1798)	Pipit maritime	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)				Notable		2020
		Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)				Fort		2025
		Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2015
		Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025
		Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)				Fort		2025
		Certhia brachyactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	ES			LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025
		Certhia familiaris Linnaeus, 1758	Grimpereau des bois	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2020
		Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)				Notable		2025
		Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)				Fort		2025
		Cisticola juncidis (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)				Fort		2024
		Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Notable		2025
		Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			X*	Notable		2010
		Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	ES	LC	LC	LC			Ann. II/2			Modéré		2025
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)		Mésange bleue	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025	
Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)		Hirondelle de fenêtre	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)				Fort		2025	
Emberiza cirius Linnaeus, 1766		Bruant zizi	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2024	
Emberiza citrinella Linnaeus, 1758		Bruant jaune	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)				Fort		2021	
Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)		Bruant des roseaux	ES	LC	LC	EN		Nat. (Art. 3)			X*	Fort		2025	
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)		Rougegorge familier	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025	
Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)		Gobemouche noir	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)			X*	Notable		2024	
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758		Pinson des arbres	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025	
Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758		Pinson du nord	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)					NE		2022
Galerida cristata (Linnaeus, 1758)		Cochevis huppé	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			X*	Notable		2019	
Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)		Geai des chênes	ES	LC	LC	LC			Ann. II/2			Modéré		2025	
Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)		Hypolaïs polyglotte	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025	
Hirundo rustica Linnaeus, 1758		Hirondelle rustique	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)				Fort		2025	
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)		Linotte mélodieuse	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)				Fort		2024	
Locustella luscinioides (Savi, 1824)		Locustelle lusciniôide	ES	LC	LC	EN		Nat. (Art. 3)			X*	Très fort		2009	
Locustella naevia (Boddaert, 1783)		Locustelle tachetée	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)			X*	Notable		2011	
Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)		Mésange huppée	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Notable		2025	
Loxia curvirostra Linnaeus, 1758		Bec-croisé des sapins	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			X*	Modéré		2012	
Lullula arborea (Linnaeus, 1758)		Alouette lulu	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I		X*	Notable		2024	
Luscinia megarhynchos C.L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	ES			LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025		
Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)	Grogebleue à miroir	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I			Notable		2017		
Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025		
Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2024		

Annexe 10 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Oiseaux

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr. nicheur	LR NA	Protection	DO	ZNIEFF			
		Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Modéré		2020
		Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)			Notable		2025
		Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)			Notable		2024
		Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe	ES	LC	LC	LC		Nat.(Art.3)			Modéré		2014
		Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2025
		Passer montanus (Linnaeus, 1758)	Moineau friquet	ES	LC	LC	EN		Nat. (Art. 3)			Très fort		2022
		Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2025
		Phoenicurus ochruros (S.G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	ES			LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2021
		Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2022
		Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Phylloscopus ibericus Ticehurst, 1937	Pouillot ibérique	ES	LC	LC	EN		Nat. (Art. 3)		X*	Fort		2013
		Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)			Notable		2025
		Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	ES	LC	LC	LC			Ann. II/2		Modéré		2025
		Plectrophenax nivalis (Linnaeus, 1758)	Bruant des neiges	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)			NE		2010
		Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2020
		Prunella collaris (Scopoli, 1769)	Accenteur alpin	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Modéré		2025
		Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mou-chet	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)			Très fort		2017
		Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)			Notable		2024
		Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2023
		Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)		X*	Fort		2017
		Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	ES					Nat. (Art. 3)			Fort		2024
		Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)			Fort		2024
		Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Modéré		2024
		Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	ES	LC	LC	LC			Ann. II/2		Modéré		2025
		Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)			Notable		2024
		Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette	ES			LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2019
		Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	ES			EN		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Très fort		2024
		Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Turdus iliacus Linnaeus, 1766	Grive mauvis	ES	NT	LC				Ann. II/2		NE		2023
		Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	ES	LC	LC	LC			Ann. II/2		Modéré		2025
		Turdus philomelos C.L. Brehm, 1831	Grive musicienne	ES			LC			Ann. II/2		Modéré		2025
		Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	ES	LC	LC	LC			Ann. II/2		Modéré		2024
		Turdus torquatus Linnaeus, 1758	Merle à plastron	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2004
		Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine	ES	LC	LC	LC			Ann. II/2		Notable		2023
Pelecaniformes		Ardea alba Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Fort		2025
		Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2024
		Ardea purpurea Linnaeus, 1766	Héron pourpré	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Fort		2025
		Botaurus stellaris (Linnaeus, 1758)	Butor étoilé	ES	LC	LC	VU		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	NA		2021
		Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Notable		2025
		Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Notable		2025
		Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Fort		2025
		Ixobrychus minutus (Linnaeus, 1766)	Blongios nain	ES	LC	LC	EN		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Fort		2024
		Morus bassanus (Linnaeus, 1758)	Fou de Bassan	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)			NE		2021
		Nycticorax nycticorax (Linnaeus, 1758)	Bihoreau gris	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Fort		2022
		Phalacrocorax aristotelis (Linnaeus, 1761)	Cormoran huppé	ES			LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2022
		Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2025
		Platalea leucorodia Linnaeus, 1758	Spatule blanche	ES	LC	LC	NT		Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	Fort		2024
		Threskiornis aethiopicus (Latham, 1790)	Ibis sacré	ES	LC		NA					NA	X	2010
Phoenicopteriformes		Podiceps auritus (Linnaeus, 1758)	Grèbe esclavon	ES	VU	NT			Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	NE		2021
		Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2025
		Podiceps grisegena (Boddaert, 1783)	Grèbe jougris	ES	LC	VU			Nat. (Art. 3)			NE		2018
		Podiceps nigricollis Brehm, 1831	Grèbe à cou noir	ES	LC	VU	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Modéré		2019
		Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Notable		2023
Piciformes		Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épicé	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2024
		Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	ES			VU		Nat. (Art. 3)			Fort		2024
		Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)	Ann. I		Modéré		2025
		Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)		X*	Fort		2024
		Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
Procellariiformes		Ardenna gravis (O'Reilly, 1818)	Puffin majeur	ES	LC				Nat. (Art. 4)			NE		2017
		Fulmarus glacialis (Linnaeus, 1761)	Fulmar boréal	ES	LC	VU	NT		Nat. (Art. 3)			NE		2021
		Hydrobates leucorhous (Vieillot, 1818)	Océanite cul-blanc	ES	VU	NT			Nat. (Art. 3)	Ann. I		NE		2019
		Hydrobates pelagicus (Linnaeus, 1758)	Océanite tempête	ES	LC	LC			Nat. (Art. 3)	Ann. I	X*	NE		2017
Strigiformes		Athene noctua (Scopoli, 1769)	Cheveche d'Athéna	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			X*	Notable	2010
		Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Modéré		2025
		Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 3)			Fort		2025

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)
* sous conditions

Annexe 11 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Reptiles

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges						Statuts de protection		Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	LR NA	LR NA	Protection	DHFF			
Reptiles	Chelonii	Caretta caretta (Linnaeus, 1758)	Tortue caouanne	ES	VU				DD	DD	Nat. (Art. 3)	Ann. II et IV	NA		1990
		Dermochelys coriacea (Vandellius, 1761)	Tortue luth	ES				DD	DD	DD	Nat. (Art. 3)	Ann. IV	NA		1998
		Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe	ES		NT	LC	NT	NT	NT	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	Fort	X	2024
		Trachemys scripta (Schœpff, 1792)	Trachémide écrite	ES			NA	NA	NA	NA			NA	X	2024
		Anguis fragilis Linnaeus, 1758	Orvet fragile	ES	LC	LC	LC	VU	VU	VU	Nat. (Art. 3)		Fort		2021
		Coronella girondica (Daudin, 1803)	Coronelle girondine	ES	LC	LC	LC	NT	NT	NT	Nat. (Art. 3)		Fort		2011
		Hierophis viridiflavus (Lacépède, 1789)	Couleuvre verte et jaune	ES		LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	Modéré		2025
		Lacerta bilineata Daudin, 1802	Lézard vert	ES	LC	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	Modéré		2025
		Natrix helvetica (Lacépède, 1789)	Couleuvre helvétique	ES				LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)		Notable		2024
		Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles	ES	LC	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	Modéré		2025
	Squamata	Timon lepidus (Daudin, 1802)	Lézard ocellé	ES	NT	NT	VU	EN	EN	EN	Nat. (Art. 2)		Très fort		2018
		Vipera aspis (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic	ES	LC	LC	LC	VU	VU	VU	Nat. (Art. 2)		Fort		2014
		Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Escalape	ES	LC	LC	LC	NT	NT	NT	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	Notable		2024
		Zootoca vivipara (Lichtensten, 1823)	Lézard vivipare	ES	LC	LC	LC	LC	LC	LC	Nat. (Art. 3)		Notable		2024

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)
* sous conditions

Annexe 12 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Amphibiens

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges						Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.	
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZINEFF						
Amphibiens - Amphibia	Anura	Bufo spinosus (Daudin, 1803)	Crapaud épineux	ES				LC		Nat. (Art. 3)				Notable		2025	
		Hyla meridionalis Böttger, 1874	Rainette méridionale	ES				LC		Nat. (Art. 2)				Modéré		2024	
		Hyla molleri Bedriaga, 1889	Rainette ibérique	ES				LC		Nat. (Art. 2)				Majeur		2025	
		Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte	ES				NT		Nat. (Art. 4)				Autre		2024	
		Pelophylax perezi (Schoene, 1885)	Grenouille de Pérez	ES				NT		Nat. (Art. 2)				Autre		2009	
		Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	ES				LC		Nat. (Art. 2)				Notable		2025	
		Rana temporaria Linnaeus, 1758	Grenouille rousse	ES				LC		Nat. (Art. 4)				Notable		2024	
Urodela		Lissotriton helveticus Razoumowsky, 1789)	Triton palmé	ES				LC		Nat. (Art. 3)				Modéré		2025	
		Triturus marmoratus (Latreille, 1800)	Triton marbré	ES				NT		Nat. (Art. 2)				Fort		2025	

Annexe 13 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Poissons

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires ZNIIEFF	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF				
«Poissons» - Petromyzontii	Petromyzontiformes	Lamprocyba planeri (Bloch, 1794)	Lamproie de Planer	ES	LC	LC	LC		Nat. (Art. 1)	Ann. II	X	NE		2018
	Petromyzontiformes	Petromyzon marinus Linnaeus, 1758	Lamproie marine	ES	LC	LC	EN		Nat. (Art. 1)	Ann. II	X	NE		1999
	Anguilliformes	Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe	ES	CR	CR	CR	CR			X	NE		2024
	Atheriniformes	Atherina Linnaeus, 1758	Atherine	GN								NE		2023
Cypriniformes		Abramis brama (Linnaeus, 1758)	Brème commune	ES	LC	LC	LC	LC				NE		2010
		Alburnus alburnus (Linnaeus, 1758)	Ablette	ES	LC	LC	LC	LC				NE		
		Barbatula barbatula (Linnaeus, 1758)	Loche franche	ES	LC	LC	LC	LC				NE		2020
		Carassius carassius (Linnaeus, 1758)	Carassin commun	ES	LC	LC	LC	NA				NE		
		Cyprinus carpio Linnaeus, 1758	Carpe commune	ES	VU	VU	LC	LC				NE		
		Gobio gobio (Linnaeus, 1758)	Goujon	ES	LC	LC	LC	LC				NE		2020
		Gobio lozanoi Doadrio & Madeira, 2004	Goujon de l'Adour	ES	LC	LC	LC	NT				NE		
		Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)	Vairon	ES	LC	LC	LC					NE		2020
		Rutilus rutilus (Linnaeus, 1758)	Gardon	ES	LC	LC	LC	LC				NE		2020
		Scardinius erythrophthalmus (Linnaeus, 1758)	Rotengle	ES	LC	LC	LC	LC				NE		1999
		Tinca tinca (Linnaeus, 1758)	Tanche	ES	LC	LC	LC	LC				NE		
Cyprinodontiformes	Gambusia holbrooki Girard [ex Agassiz], 1859	Gambusie	ES				NA				NE	X	2019	
Esociformes	Esox aquilanicus Denys, Dettai, Persat, Hauteœur & Keith, 2014	Brochet aquilain	ES				VU		Nat. (Art. 1)			NE		2024
	Esox lucius Linnaeus, 1758	Brochet	ES	LC	LC	LC	VU		Nat. (Art. 1)		X	NE		2018
Gasterosteiformes	Gasterosteus aculeatus Linnaeus, 1758	Épinoche à trois épines	ES	LC	LC	LC	LC				X*	NE		2020
Gobiiformes		Gobius cobitis Pallas, 1814	Gobie céphalote	ES	LC	LC	LC					NE		2009
		Gobius niger Linnaeus, 1758	Gobie noir	ES	LC	LC	LC					NE		2023
		Pomatoschistus minutus (Pallas, 1770)	Gobie des sables	ES	LC	LC	LC	DD				NE		2009
		Chelon labrosus (Risso, 1827)	Mulet lippu	ES	LC	LC	LC	DD				NE		1999
Mugiliformes	Mugil cephalus Linnaeus, 1758	Mulet à grosse tête	ES	LC	LC	LC	DD					NE		
		Dicentrarchus labrax (Linnaeus, 1758)	Bar	ES	LC	LC	LC					NE		2023
		Diplodus cervinus (Lowe, 1838)	Sar tambour	ES								NE		2009
		Diplodus sargus (Linnaeus, 1758)	Sar commun	ES	LC	LC						NE		2023
		Lepomis gibbosus (Linnaeus, 1758)	Perche-soleil	ES	LC			NA				NE	X	2020
		Micropterus salmoides (Lacépède, 1802)	Achigan à grande bouche	ES	LC			NA				NE		2024
		Parablennius gattorugine (Linnaeus, 1758)	Blenne gattorugine	ES	LC	LC	LC					NE		2023
		Parablennius pilicornis (Cuvier, 1829)	Blenne pilicorne	ES	LC	LC	LC					NE		2023
		Parablennius sanguinolentus (Pallas, 1814)	Blenne palmicorne	ES	LC	LC	LC					NE		2023
		Percia fluviatilis Linnaeus, 1758	Perche	ES	LC	LC	LC	LC				NE		2020
Perciformes		Salapia pavo (Risso, 1810)	Blenne paon	ES	LC	LC	LC				NE		2009	
		Sander luciopectra (Linnaeus, 1758)	Sandre	ES	LC	LC	LC	NA				NE		1999
		Spondylosoma cantharus (Linnaeus, 1758)	Dorade grise	ES	LC	LC	LC					NE		2023
		Symphodus tinca (Linnaeus, 1758)	Crénilabre paon	ES	LC	LC	LC					NE		2023
Pleuronectiformes		Platichthys flesus (Linnaeus, 1758)	Flet d'Europe	ES	LC	LC	LC	DD				NE		1954
		Solea senegalensis Kupp, 1858	Sole du Sénégal	ES	DD	DD	DD					NE		2023
Salmoniformes		Oncorhynchus mykiss (Walbaum, 1792)	Truite arc-en-ciel	ES				NA				NE		2018
		Salmo trutta Linnaeus, 1758	Truite fario	ES	LC	LC	LC	LC		Nat. (Art. 1)	Ann. II	NE		1984
Scorpaeniformes		Scorpaena Linnaeus, 1758	Rascasse	GN								NE		2023
Siluriformes		Ameiurus melas (Rafinesque, 1820)	Poisson-chat	ES	LC			NA				NE	X	2018
		Silurus glanis Linnaeus, 1758	Silure glane	ES	LC	LC	LC	NA				NE		
Syngnathiformes		Hippocampus guttulatus Cuvier, 1829	Hippocampe mouchetée	ES	DD	DD	DD				X	NE		2009
		Syngnathus acus Linnaeus, 1758	Syngnathie aiguille	ES	LC	LC	LC					NE		2009

Annexe 14 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Lépidoptères

Groupe taxono- mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Lepidoptera	Blastobasis phycidella (Zeller, 1839)		ES								NE		2024
		Brachmia blandella (Fabricius, 1798)		ES								NE		2025
		Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Silène	ES		LC	LC	LC				Modéré		2014
		Bryonyctix pineti (Staudinger, 1859)	Bryophile des pinèdes	ES								NE		2024
		Bucculatrix frangutella (Goeze, 1783)		ES								NE		2024
		Bupalus piniaria (Linnaeus, 1758)	Fidonie du Pin	ES								NE		2022
		Cabera exanthemata (Scopoli, 1763)	Cabère pustulée	ES								NE		2025
		Cabera pusaria (Linnaeus, 1758)	Cabère virginale	ES								NE		2024
		Cacyreus marshalli Butler, 1898	Brun du pélargonium	ES	LC		NA	NA				NA		2024
		Calamotropha paludella (Hübner, 1824)	Chilo des marais	ES								NE		2011
		Calliteara pudibunda (Linnaeus, 1758)	Patte-Etendue	ES								NE		2024
		Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécia de la Ronce	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Caloptilia alchimiella (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024
		Caloptilia falconipennella (Hübner, 1813)		ES								NE		2024
		Callopietria juvenina (Stoll in Cramer, 1782)	Noctuelle de la Fougère	ES								NE		2024
		Caloptilia semifascia (Haworth, 1828)		ES								NE		2024
		Caloptilia stigmatella (Fabricius, 1781)		ES								NE		2024
		Calybites phasianipennella (Hübner, 1813)		ES								NE		2024
		Campaea margaritaria (Linnaeus, 1761)	Céladon	ES								NE		2024
		Camptogramma bilineata (Linnaeus, 1758)	Brocatelle d'or	ES								NE		2011
		Caradrina flavirena Guenée, 1852	Caradrine trouée	ES								NE		2023
		Carcina quercana (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Catephia alchymista (Denis & Schiffermüller, 1775)	Alchimiste	ES								NE		2024
		Catocala dilecta (Hübner, 1808)	Bien-Aimée	ES								NE		2024
		Catocala nymphagoga (Esper, 1787)	Nymphagogue	ES								NE		2024
		Catocala promissa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Promise	ES								NE		2024
		Catoptria falsella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crambus douteux	ES								NE		2024
		Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Celypha doubledayana (Barrett, 1872)		ES								NE		2024
		Celypha lacunana (Denis & Schiffermüller, 1775)		ES								NE		2023
		Celypha rurestrana (Duponchel, 1843)		ES								NE		2024
		Cepphis advenaria (Hübner, 1790)	Epione étrangère	ES								NE		2024
		Charaxes jasius (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier	ES		LC	LC	NA				NE		2024
		Chesias isabella Schawerda, 1915	Chésias Isabelle	ES								NE		2023
		Chiasmia aestimaria (Hübner, 1809)	Philobie du Tamaris	ES								NE		2024
		Chloroclystis v-ata (Haworth, 1809)	Eupithécie couronnée	ES								NE		2025
		Chrysocrambus linetella (Fabricius, 1781)	Crambus rayé commun	ES								NE		2024
		Chrysodeixis chalcites (Esper, 1789)	Plusie chalcite	ES								NE		2025
		Chrysoteuchia culmella (Linnaeus, 1758)	Crambus des jardins	ES								NE		2024
		Cilix hispanica Pérez De-Gregorio, Torruella, Miret, Rondós Casas & Vallhonrat i Figueras, 2002	Epine ibérique	ES								NE		2024
		Circobotys butleri (Leech & South, 1901)		ES								NE		2025
		Cirrhia icteritia (Hufnagel, 1766)	Xanthie cirée	ES								NE		2011
		Clavigesta sylvestrana (Curtis, 1850)		ES								NE		2025
		Cleorodes lichenaria (Hufnagel, 1767)	Boarmie des Lichens	ES								NE		2021
		Clepsis consimilana (Hübner, 1817)		ES								NE		2024
		Clepsis siciliana (Ragonot, 1894)		ES								NE		2024
		Clostera pigra (Hufnagel, 1766)	Hausse-Queue brune	ES								NE		2024
		Cnephasia communana (Herrich-Schäffer, 1851)		ES								NE		2024
		Cnephasia ecullyana Réal, 1951		ES								NE		2024
		Coenonympha arcania (Linnaeus, 1761)	Céphale	ES		LC	LC	LC				Modéré		2025
		Coenonympha oedippus (Fabricius, 1787)	Fadet d's Laïches	ES		EN	NT	VU	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV		Très fort		2025
		Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun	ES		LC	LC	LC				Modéré		2025
		Coleophora albicosta (Haworth, 1828)		ES								NE		2024
		Coleophora pyrrhulipennella Zeller, 1839		ES								NE		2024
		Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci	ES			LC	LC				Modéré		2024
		Collita griseola (Hübner, 1803)	Lithosie grise	ES								NE		2024
		Colocasia coryli (Linnaeus, 1758)	Noctuelle du Coudrier	ES								NE		2024
		Comibaena bajularia (Denis & Schiffermüller, 1775)	Verdelet	ES								NE		2024
		Conistra vaccinii (Linnaeus, 1761)	Orrhodie de l'Airelle	ES								NE		2021
		Coscinia cribraria cribraria (Linnaeus, 1758)		SSES								NE		2024
		Cosmia trapezina (Linnaeus, 1758)	Trapèze	ES								NE		2024
		Cosmopterix orichalcea Stainton, 1861		ES								NE		2024
		Crambus lathoniellus (Zincken, 1817)	Crambus des prés	ES								NE		2025
		Crambus pascuella (Linnaeus, 1758)	Crambus des pâturages	ES								NE		2025
		Crambus perlellus (Scopoli, 1763)	Crambus des champs	ES								NE		2024
		Craniophora ligustri (Denis & Schiffermüller, 1775)	Troënière	ES								NE		2024
		Crocallis elinguaris (Linnaeus, 1758)	Phalène de la Mancienne	ES								NE		2023
		Crociosema plebejana Zeller, 1847		ES								NE		2023
		Cryphia algae (Fabricius, 1775)	Bryophile vert-mousse	ES								NE		2024
		Cupido argiades (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Cyclophora albipunctata (Hufnagel, 1767)	Ephyre suspendue	ES								NE		2024
		Cyclophora linearia (Hübner, 1799)	Ephyre trilingnée	ES								NE		2024
		Cyclophora pendularia (Clerck, 1759)	Ephyre orbiculaire	ES								NE		2024
		Cyclophora porata (Linnaeus, 1767)	Ephyre trouée	ES								NE		2023

Source : Fauna, Oreina
* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)
* sous conditions

Annexe 14 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Lépidoptères

Annexe 14 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Lépidoptères					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.		
Groupe taxono-mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF					
Insectes - Insecta	Lepidoptera	Cyclophora punctaria (Linnaeus, 1758)	Ephyre ponctué	ES									NE		2024	
		Cyclophora puppillaria (Hübner, 1799)	Ephyre pupillée	ES										NE		2024
		Cydia amplana (Hübner, 1799)		ES										NE		2024
		Cydia fagiglandana (Zeller, 1841)		ES										NE		2024
		Cydia pomonella (Linnaeus, 1758)		ES										NE		2024
		Cydia splendana (Hübner, 1799)		ES										NE		2024
		Deilephila elpenor (Linnaeus, 1758)	Grand Sphinx de la Vigne	ES										NE		2024
		Deltote bankiana (Fabricius, 1775)	Noctuelle argentule	ES										NE		2025
		Deltote pygarga (Hufnagel, 1766)	Albule	ES										NE		2025
		Dendrolimus pini (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Pin	ES										NE		2025
		Dendrolimus pini pini (Linnaeus, 1758)		SSES										NE		2022
		Diacrisia sannio (Linnaeus, 1758)	Bordure ensanglantée	ES										NE		2025
		Diasemia reticularis (Linnaeus, 1761)	Hydrocampe lettrée	ES										NE		2024
		Diasemiopsis ramburialis (Duponchel, 1834)	Hydrocampe de Rmbur	ES										NE		2024
		Dioryctria sylvestrella (Ratzeburg, 1840)	Pyrale du tronc	ES										NE		2024
		Ditula angustiorana (Haworth, 1811)		ES										NE		2024
		Diurnea fagella (Denis & Schifferüller, 1775)		ES										NE		2011
		Drepana curvatula (Borkhausen, 1790)	Incurvé	ES										NE		2024
		Drymonia ruficornis (Hufnagel, 1766)	Demi-Lune noire	ES										NE		2024
		Duponchelia fovealis Zeller, 1847	Botys de Cannes	ES										NE		2024
		Dypterygia scabruscula (Linnaeus, 1758)	Noctuelle hérissée	ES										NE		2021
		Dysgonia algira (Linnaeus, 1767)	Passagère	ES										NE		2024
		Dysstroma truncata (Hufnagel, 1767)	Cidarie roussâtre	ES										NE		2024
		Earias clorana (Linnaeus, 1761)	Halias du Saule	ES										NE		2024
		Ectropis crepuscularia (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie crépusculaire	ES										NE		2024
		Eilema caniola (Hübner, 1808)	Manteau pâle	ES										NE		2024
		Elaphria venustula (Hübner, 1790)	Erastrie gracieuse	ES										NE		2025
		Elegia fallax (Staudinger, 1881)	Phycide trompeuse	ES										NE		2024
		Elophila nymphaeata (Linnaeus, 1758)		ES										NE		2024
		Ematurga atomaria (Linnaeus, 1758)	Phalène picotée	ES										NE		2025
		Emmelinea monodactyla (Linnaeus, 1758)		ES										NE		2025
		Endothenia oblongana (Haworth, 1811)		ES										NE		2024
		Endotricha flammealis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Asopie flamme	ES										NE		2025
		Ephestia woodiella Richards & Thomson, 1932	Phycide de Wood	ES										NE		2024
		Epiblema rosaecolana Doubleday, 1850		ES										NE		2024
		Epinotia festivana (Hübner, 1799)		ES										NE		2024
		Epirrhoe alternata (O.F. Müller, 1764)	Alternée	ES										NE		2024
		Epirrhoe gallata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélanthie du Caille-Lait	ES										NE		2024
		Epirrhoe rivata (Hübner, 1813)	Mélanippe claire	ES										NE		2011
		Erannis defoliaria (Clerck, 1759)	Hibernie défeuillante	ES										NE		2023
		Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie	ES			LC		LC	LC				Modéré		2013
		Ethmia bipunctella (Fabricius, 1775)		ES										NE		2024
		Etiella zinckenella (Treitschke, 1832)	Pyrale du haricot vert	ES										NE		2024
		Eublemma ostrina (Hübner, 1808)	Anthophile pourpre	ES										NE		2025
		Eublemma parva (Hübner, 1808)	Anthophile des Inules	ES										NE		2025
		Euclidia glyphica (Linnaeus, 1758)	Doublure jaune	ES										NE		2024
		Eucosma lugubrana (Treitschke, 1830)		ES										NE		2024
		Eudonia angustea (Curtis, 1827)	Eudorée anguleuse	ES										NE		2024
		Eudonia delunella (Stainton, 1849)	Eudorée des lichens	ES										NE		2024
		Eudonia mercurella (Linnaeus, 1758)		ES										NE		2024
		Euphyia unangulata (Haworth, 1809)	Cidarie à bec	ES										NE		2024
		Eupithecia abbreviata Stephens, 1831	Eupithécie printanière	ES										NE		2023
		Eupithecia centaureata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Eupithécie des Centaures	ES										NE		2024
		Eupithecia nanata (Hübner, 1813)	Eupithécie naine	ES										NE		2024
		Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)	Écaille chinée	ES								Ann. II		NE		2021
		Euplexia lucipara (Linnaeus, 1758)	Luisante	ES										NE		2025
		Euproctis similis (Fuessly, 1775)	Cul doré	ES										NE		2024
		Eurrhypyis guttularis (Herrich-Schäffer, 1848)	Petite poudrée	ES										NE		2024
		Euthrix potatoria (Linnaeus, 1758)	Buveuse	ES										NE		2024
		Euzophera fuliginosella (Heinemann, 1865)	Phycide fuligineuse	ES										NE		2024
		Furcula bicipis (Borkhausen, 1790)	Harpye bicuspidé	ES										NE		2024
		Furcula bifida (Brahm, 1787)	Petite Queue-Fourchue	ES										NE		2011
		Furcula furcula (Clerck, 1759)	Harpye fourchue	ES										NE		2024
		Galleria mellonella (Linnaeus, 1758)		ES										NE		2024
		Gastropacha quercifolia (Linnaeus, 1758)	Feuille-Morte du Chêne	ES										NE		2024
		Gluphisia crenata (Esper, 1785)	Crénelée	ES										NE		2024
		Glyphipterix thrasonella (Scopoli, 1763)		ES										NE		2024
		Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron	ES			LC		LC	LC				Modéré		2025
		Gymnoscelis rufifasciata (Haworth, 1809)	Fausse-Eupithécie	ES										NE		2024
		Gypsonoma aceriana (Duponchel, 1843)		ES										NE		2024
		Gypsonoma dealbana (Frölich, 1828)		ES										NE		2024
		Habrosyne pyritoides (Hufnagel, 1766)	Râtissée	ES										NE		2025
		Hadena perplexa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle carpophage	ES										NE		2023
		Harpyia milhauseri (Fabricius, 1775)	Dragon	ES										NE		2025
		Helcystogramma triannulella (Herrich-Schäffer, 1854)		ES										NE		2023
Helicoverpa armigera (Hübner, 1808)	Armigère	ES										NE		2024		
Heliothis peltigera (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle peltigère	ES										NE		2024		
Hellula undalis (Fabricius, 1781)	Nymphule ondée	ES										NE		2023		
Hemaris fuciformis (Linnaeus, 1758)	Sphinx gazé	ES										NE		2025		
Hermينيا grisealis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Herminie grise	ES										NE		2024		
Herminia tarsipennis Treitschke, 1835	Herminie de la Vigne-blanche	ES										NE		2024		
Heterogenea asella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cloporte	ES										NE		2024		
Heteropterus morpheus (Pallas, 1771)	Miroir	ES			LC		LC	LC				Notable		2025		
Hipparchia semele (Linnaeus, 1758)	Agreste	ES	LC		LC		LC	LC				Fort		2023		

Annexe 14 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Lépidoptères

Groupe taxono- mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Lepidoptera	Hipparchia statilinus (Hufnagel, 1766)	Faune	ES			LC	NT				Fort		2024
		Homoeosoma sinuella (Fabricius, 1794)	Phycide du plantain	ES										2024
		Hoplodrina ambigua (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ambiguë	ES								NE		2024
		Hyles livornica (Esper, 1780)	Sphinx livournien	ES								NE		2025
		Hyloicus pinastri (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Pin	ES								NE		2024
		Hypena proboscidalis (Linnaeus, 1758)	Noctuelle à museau	ES								NE		2024
		Hypomecis punctinalis (Scopoli, 1763)	Boarmie pointillée	ES								NE		2025
		Hypomecis roboraria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie du Chêne	ES								NE		2025
		Hypsopygia costalis (Fabricius, 1775)	Asopie frangée	ES								NE		2024
		Hypsopygia glaucinalis (Linnaeus, 1758)	Asopie glauque	ES								NE		2024
		Idea aversa (Linnaeus, 1758)	Impolie	ES								NE		2025
		Idea biselata (Hufnagel, 1767)	Truie	ES								NE		2024
		Idea circutaria (Hübner, 1819)	Acidalie entourée	ES								NE		2024
		Idea degeneraria (Hübner, 1799)	Acidalie dégénérée	ES								NE		2025
		Idea deversaria (Herrich-Schäffer, 1847)	Acidalie maritime	ES								NE		2024
		Idea dimidiata (Hufnagel, 1767)	Acidalie écussonnée	ES								NE		2024
		Idea filicata (Hübner, 1799)	Acidalie rustique du Midi	ES								NE		2022
		Idea fuscovenosa (Goeze, 1781)	Acidalie familière	ES								NE		2024
		Idea litigiosaria (Boisduval, 1840)	Acidalie contestée	ES								NE		2024
		Idea moniliata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Coquille	ES								NE		2024
		Idea muricata (Hufnagel, 1767)	Phalène aurorale	ES								NE		2024
		Idea ochrata (Scopoli, 1763)	Acidalie ocreuse	ES								NE		2024
		Idea rhodogrammaria (Püngeler in Prout, 1913)	Acidalie rougeâtre	ES								NE		2024
		Idea rubraria (Staudinger, 1901)	Acidalie ombrée	ES								NE		2024
		Idea rusticata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Acidalie campagnarde	ES								NE		2024
		Idea seriata (Schrank, 1802)	Vieilleie	ES								NE		2024
		Idea straminata (Borkhausen, 1794)	Acidalie sobre	ES								NE		2024
		Idea subsericeata (Haworth, 1809)	Acidalie blanchâtre	ES								NE		2024
		Iphicides podalirius (Linnaeus, 1758)	Flambé	ES		LC	LC	LC				Modéré		2025
		Isophrictis lineatella (Zeller, 1850)		ES								NE		2024
		Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré	ES		LC	LC	LC				Modéré		2013
		Jodis lactearia (Linnaeus, 1758)	Hémithée éruginée	ES								NE		2024
		Katha depressa (Esper, 1787)	Lithosie ocre	ES								NE		2025
		Lacanobia oleracea (Linnaeus, 1758)	Noctuelle des Potagers	ES								NE		2024
		Lamoria anella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Fausse-teigne des Thérésiens	ES								NE		2024
		Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2024
		Laothoe populi (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Peuplier	ES								NE		2023
		Lasiocampa quercus (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Chêne	ES								NE		2024
		Lasiocampa quercus (Linnaeus, 1758) subsp. quercus	Bombyx du Chêne	SSES								NE		2024
		Lasiocampa trifolii trifolii (Denis & Schiffermüller, 1775)		SSES								NE		2024
		Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Mégère	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Laspeyria flexula (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crochet	ES								NE		2025
		Laterologia ophiogramma (Esper, 1794)	Noctuelle ophiogramme	ES								NE		2025
		Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Leptologia blidaensis (Stertz, 1915)	Xanthie de Blida	ES								NE		2022
		Leptotes pirithous (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2024
		Leucania obsoleta (Hübner, 1803)	Leucanie obsolette	ES								NE		2024
		Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Limenitis reducta Staudinger, 1901	Sylvain azuré	ES		LC	LC	LC				Modéré		2025
		Lithosia quadra (Linnaeus, 1758)	Lithosie quadrille	ES								NE		2025
		Lobesia bicinctana (Duponchel, 1844)		ES								NE		2024
		Lomasipilis marginata (Linnaeus, 1758)	Bordure entrecoupée	ES								NE		2025
		Lomographa bimaculata (Fabricius, 1775)	Phalène à deux taches	ES								NE		2024
		Lycæna phlaeas (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Lycæna tityrus (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux	ES		LC	LC	LC				Modéré		2025
		Lymantria dispar (Linnaeus, 1758)	Disparate	ES								NE		2024
		Lymantria monacha (Linnaeus, 1758)	Nonne	ES								NE		2024
		Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste	ES		LC	LC	NT				Notable		2024
		Macaria alternata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Philobie alternée	ES								NE		2024
		Macrochilo cribrumalis (Hübner, 1793)	Hérminie pointillée	ES								NE		2021
		Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx	ES								NE		2025
		Macrothylacia rubi (Linnaeus, 1758)	Bombyx de la Ronce	ES								NE		2024
		Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtil	ES		LC	LC	LC				Modéré		2025
		Manulea complana (Linnaeus, 1758)	Manteau à tête jaune	ES								NE		2024
		Mecyna asinalis (Hübner, 1819)	Botys âne	ES								NE		2024
		Meganoia albula (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nole blanchâtre	ES								NE		2024
		Meganoia strigula (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nole striolée	ES								NE		2024
		Melanthia procellata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélanthie pie	ES								NE		2024
		Melitæa athalia (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre	ES		LC	LC	LC				Notable		2013
		Melitæa celadussa Fruhstorfer, 1910	Mélitée de Fruhstorfer	ES				DD				Autre		2024
		Melitæa cinxia (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain	ES		LC	LC	LC				Modéré		2019
		Melitæa diamina (Lang, 1789)	Mélitée noirâtre	ES		LC	LC	EN				Fort		1980
		Melitæa parthenoides Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2024
		Melitæa phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaures	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Menophra abruptaria (Thunberg, 1792)	Boarmie péttrifiée	ES								NE		2023
		Mesapamea secalis (Linnaeus, 1758)	Hiéroglyphe	ES								NE		2024
		Metendotheria atropunctana (Zetterstedt, 1839)		ES								NE		2024

Source : Fauna, Oreina
* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)
* sous conditions

Annexe 14 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Lépidoptères

Liste des taxons de la faune de France - Lépidoptères					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.		
Groupe taxono- mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF					
Insectes - Insecta	Lepidoptera	Miltochrista miniata (Forster, 1771)	Rosette	ES									NE		2025	
		Mimas tiliae (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Tilleul	ES										NE		2024
		Minois dryas (Scopoli, 1763)	Grand Nègre des bois	ES		LC	LC	LC						Notable		2025
		Minucia lunaris (Denis & Schiffermüller, 1775)	Lunaire	ES										NE		2024
		Moma alpium (Osbeck, 1778)	Avrilière	ES										NE		2025
		Monopis crociapitella (Clemens, 1860)		ES										NE		2023
		Monopis monachella (Hübner, 1796)		ES										NE		2024
		Monopis obviella (Denis & Schiffermüller, 1775)		ES										NE		2024
		Mythimna ferrago (Fabricius, 1787)	Noctuelle lythargyrée	ES										NE		2011
		Mythimna l-album (Linnaeus, 1767)	L blanc	ES										NE		2024
		Mythimna litoralis (Curtis, 1827)	Leucanie de l'Oyat	ES										NE		2024
		Mythimna pudorina (Denis & Schiffermüller, 1775)	Leucanie pudorine	ES										NE		2024
		Mythimna sicula (Treitschke, 1835)	Leucanie sicilienne	ES										NE		2025
		Mythimna unipuncta (Haworth, 1809)	Leucanie orbicole	ES										NE		2024
		Mythimna vitellina (Hübner, 1808)	Leucanie vitelline	ES										NE		2022
		Nephopterix angustella (Hübner, 1796)	Phycide du fusain	ES										NE		2024
		Noctua comes Hübner, 1813	Hulotte	ES										NE		2024
		Noctua fimbriata (Schreber, 1759)	Frangée	ES										NE		2023
		Noctua interjecta Hübner, 1803	Faux Casque	ES										NE		2024
		Noctua janthe (Borkhausen, 1792)	Collier soufré	ES										NE		2024
		Noctua pronuba (Linnaeus, 1758)	Hibou	ES										NE		2024
		Nola confusalis (Herrich-Schäffer, 1847)	Nole crétée	ES										NE		2024
		Nomophila noctuella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nomophile	ES										NE		2025
		Notocelia rosaeolana (Doubleday, 1850)		ES										NE		2024
		Notodonta dromedarius (Linnaeus, 1767)	Chameau	ES										NE		2024
		Notodonta ziczac (Linnaeus, 1758)	Bois-Viné	ES										NE		2024
		Nycteola siculana (Fuchs, 1899)	Nyctéole du Peuplier	ES										NE		2024
		Nyctosea obstipata (Fabricius, 1794)	Phalène dimorphe	ES										NE		2024
		Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine	ES			LC	LC	LC					Modéré		2025
		Ochroleura leucogaster (Freyer, 1831)	Agrotide à ventre blanc	ES										NE		2024
		Ochroleura plecta (Linnaeus, 1761)	Cordon blanc	ES										NE		2023
		Olethreutes doubledayana Barrett, 1872		ES										NE		2024
		Oligia latruncula (Denis & Schiffermüller, 1775)	Trompeuse	ES										NE		2024
		Oncocera semirubella (Scopoli, 1763)	Ilythie incarnat	ES										NE		2025
		Operophtera brumata (Linnaeus, 1758)	Phalène brumeuse	ES										NE		2021
		Opisthograptis luteolata (Linnaeus, 1758)	Citronnelle rouillée	ES										NE		2024
		Opogona omoscopa (Meyrick, 1893)		ES										NE		2024
		Orgyia antiqua (Linnaeus, 1758)	Bombyx antique	ES										NE		2021
		Pachycnemia hippocastanaria (Hübner, 1799)	Callunaire	ES										NE		2025
		Pachycnemia hippocastanaria hippocastanaria (Hübner, 1799)	Callunaire	SSES										NE		2025
		Palpita vitrealis (Rossi, 1794)	Pyrale du jasmin	ES										NE		2024
		Pammene fasciana (Linnaeus, 1761)		ES										NE		2024
		Pandemis cinnamomeana (Treitschke, 1830)		ES										NE		2024
		Pandemis dumetana (Treitschke, 1835)		ES										NE		2024
		Pandemis heparana (Denis & Schiffermüller, 1775)		ES										NE		2024
		Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon	ES			LC	LC	LC					Modéré		2025
		Paracolax tristalis (Fabricius, 1794)	Herminie dérivée	ES										NE		2024
		Parapopynx stratiotata (Linnaeus, 1758)	Hydrocampe de la stratiote	ES										NE		2024
		Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis	ES			LC	LC	LC					Modéré		2025
		Patania ruralis (Scopoli, 1763)	Pyrale du Houblon	ES										NE		2024
Paysandisia archon (Burmeister, 1880)	Bombyx du Palmier	ES										NE		2024		
Pediasia contaminella (Hübner, 1796)	Crambus contaminé	ES										NE		2024		
Pediasia fascalinea (Hübner, 1813)	Crambus des dunes	ES										NE		2024		
Pelosia muscerda (Hufnagel, 1766)	Lithosie muscerde	ES										NE		2025		
Pempelia genistella (Duponchel, 1836)	Phycide du genêt	ES										NE		2024		
Pempelia palumbella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Phycide de la callune	ES										NE		2024		
Peribatodes rhomboidaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboidale	ES										NE		2025		
Peribatodes rhomboidaria rhomboidaria (Denis & Schiffermüller, 1775)		SSES										NE		2025		
Peridea anceps (Goeze, 1781)	Timide	ES										NE		2025		
Peridroma saucia (Hübner, 1808)	Noctuelle blessée	ES										NE		2024		
Petrophora chlorosata (Scopoli, 1763)	Pétrophore de la Fougère	ES										NE		2023		
Phalera bucephala (Linnaeus, 1758)	Bucéphale	ES										NE		2024		
Philereme vetulata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petite Phalène du Nerprun	ES										NE		2024		
Phragmataecia castaneae (Hübner, 1790)	Zeuzère du Roseau	ES										NE		2024		
Phragmatobia fuliginosa (Linnaeus, 1758)	Ecaille cramoisie	ES										NE		2024		
Phycitodes maritima (Tengström, 1848)		ES										NE		2024		
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piéride du Chou	ES			LC	LC	LC					Modéré		2024		
Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet	ES			LC	LC	LC					Modéré		2024		
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave	ES			LC	LC	LC					Modéré		2024		
Pima boisduvaliella (Gueneé, 1845)	Phycide de Boisduval	ES										NE		2022		
Piniphila bifasciana (Haworth, 1811)		ES										NE		2022		
Plagodis dolabraria (Linnaeus, 1767)	Phalène linéolée	ES										NE		2025		
Platyles alpinella (Hübner, 1813)	Crambus alpestre	ES										NE		2024		
Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc	ES			LC	LC	VU					Fort		2024		
Plebejus idas (Linnaeus, 1761)	Azuré du Genêt	ES			LC	LC	EN					Fort		2020		
Plemyria rubiginata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mignonne	ES										NE		2025		

Annexe 14 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Lépidoptères

Groupe taxono-mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Lepidoptera	Pleuroptya ruralis (Scopoli, 1763)	Pyrale du Houblon	ES								NE		2024
		Plutella xylostella (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Gamma	ES		LC	LC	LC				Modéré		2013
		Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Polyphaenis sericata (Esper, 1787)	Noctuelle du Camérisier	ES								NE		2024
		Proxenus hospes (Freyer, 1831)	Hydrille domestique	ES								NE		2024
		Pseudoips prasinanus (Linnaeus, 1758)	Halias du Hêtre	ES								NE		2024
		Pseudopostega crepusculella (Zeller, 1839)		ES								NE		2025
		Pseudotelphusa scalella (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024
		Pseudoterpna coronillaria (Hübner, 1817)	Hémithée de l'Ajonc	ES								NE		2025
		Pterophorus pentadactylus (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2025
		Pterostoma palpina (Clerck, 1759)	Museau	ES								NE		2024
		Pyralis farinalis (Linnaeus, 1758)	Asopie de la farine	ES								NE		2024
		Pyrausta aurata (Scopoli, 1763)	Pyrauste de la Menthe	ES								NE		2024
		Pyrausta despicata (Scopoli, 1763)	Pyrauste du plantain	ES								NE		2024
		Pyrausta purpuralis (Linnaeus, 1758)	Pyrauste pourprée	ES								NE		2025
		Pyrgus malvae (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'Ormière	ES		LC	LC	DD				Autre		2013
		Pyrausta despicata (Scopoli, 1763) subsp. despicata	Pyrauste du Plantain	SSES								NE		2024
		Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	Amaryllis	ES			LC	LC				Modéré		2024
		Rhodometra sacaria (Linnaeus, 1767)	Phalène sacrée	ES								NE		2024
		Rhodophaea formosa (Haworth, 1811)	Phycide gracieuse	ES								NE		2024
		Rhyacionia buoliana (Denis & Schiffermüller, 1775)		ES								NE		2018
		Rivula sericealis (Scopoli, 1763)	Soyeuse	ES								NE		2025
		Rusina ferruginea (Esper, 1785)	Noctuelle ténébreuse	ES								NE		2021
		Saturnia pavonia (Linnaeus, 1758)	Petit Paon de Nuit	ES								NE		2024
		Saturnia pyri (Denis & Schiffermüller, 1775)	Grand Paon de nuit	ES								NE		2025
		Satyrium ilicis (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Schranksia costaestrigalis (Stephens, 1834)	Hypénode du Serpolet	ES								NE		2023
		Sciota rhenella (Zincken, 1818)	Phycide du peuplier	ES								NE		2024
		Scierocoena acutella (Eversmann, 1842)	Botys des chaumes	ES								NE		2024
		Scoliopteryx libatrix (Linnaeus, 1758)	Découpure	ES								NE		2024
		Scopula imitaria (Hübner, 1799)	Acidalie fausse-Timandre	ES								NE		2024
		Scopula marginepunctata (Goeze, 1781)	Frangée picotée	ES								NE		2023
		Scopula nigropunctata (Hufnagel, 1767)	Acidalie étrille	ES								NE		2024
		Scopula rubiginata (Hufnagel, 1767)	Phalène rougeâtre	ES								NE		2024
		Scrobipalpula psilella (Herrich-Schäffer, 1854)		ES								NE		2024
		Scythris scopolella (Linnaeus, 1767)		ES								NE		2024
		Selenia dentaria (Fabricius, 1775)	Ennomos illunaire	ES								NE		2024
		Selenia tetralunaria (Hufnagel, 1767)	Ennomos illustre	ES								NE		2024
		Sesamia nonagrioides (Lefebvre, 1827)	Nonagrie bétique	ES								NE		2023
		Sphrageidus similis (Fuessly, 1775)	Cul-doré	ES								NE		2024
		Spilarctia lutea (Hufnagel, 1766)	Ecaille Lièvre	ES								NE		2025
		Spilonota ocellana (Denis & Schiffermüller, 1775)		ES								NE		2024
		Spilosoma lubricipeda (Linnaeus, 1758)	Ecaille tigrée	ES								NE		2025
		Spudaea rutilcilla (Esper, 1791)	Xanthie de l'Yeuse	ES								NE		2023
		Stauropus fagi (Linnaeus, 1758)	Ecureuil	ES								NE		2024
		Symmoca signatella Herrich-Schäffer, 1854		ES								NE		2024
		Synaphe punctalis (Fabricius, 1775)	Clédoébie étroite	ES								NE		2024
		Teleiodes luculella (Hübner, 1813)		ES								NE		2024
		Thaumetopoea pityocampa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin	ES								NE		2025
		Thaumetopoea processionea (Linnaeus, 1758)	Processionnaire du Chêne	ES								NE		2024
		Tholera decimilis (Poda, 1761)	Nasse	ES								NE		2023
		Thyatira batis (Linnaeus, 1758)	Batis	ES								NE		2025
		Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle	ES		LC	LC	LC				Modéré		2012
		Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque	ES		LC	LC	LC				Modéré		2024
		Timandra comae Schmidt, 1931	Timandre aimée	ES								NE		2024
		Tortrix viridana (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2025
		Trachea atriplicis (Linnaeus, 1758)	Noctuelle de l'Arroche	ES								NE		2024
		Triodia sylvina (Linnaeus, 1761)	Sylvine	ES								NE		2023
		Trisateles emortualis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Herminie olivâtre	ES								NE		2025
		Udea ferrugalis (Hübner, 1796)	Botys ferrugineux	ES								NE		2025
		Unchelea myodea (Rambur, 1858)		ES								NE		2023
		Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2025
		Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2025
		Watsonalla binaria (Hufnagel, 1767)	Hameçon	ES								NE		2025
		Watsonalla uncinula (Borkhausen, 1790)	Hameçon méridional	ES								NE		2024
		Wittia sororcula (Hufnagel, 1766)	Manteau jaune	ES								NE		2025
		Xanthorhoe designata (Hufnagel, 1767)	Désignée	ES								NE		2024
		Xanthorhoe ferrugata (Clerck, 1759)		ES								NE		2024
		Xanthorhoe fluctuata (Linnaeus, 1758)	Phalène ondée	ES								NE		2024
		Xestia castanea (Esper, 1798)	Noctuelle négligée	ES								NE		2023
		Xestia c-nigrum (Linnaeus, 1758)	C-noir	ES								NE		2023
		Xestia xanthographa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Trimaculée	ES								NE		2024
		Xylocampa areola (Esper, 1789)	Noctuelle areolée	ES								NE		2023
		Yponomeuta padella (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Zanclognatha lunalis (Scopoli, 1763)	Herminie plumeuse	ES								NE		2024
		Zeiraphera isertana (Fabricius, 1794)		ES								NE		2024
		Zeuzera pyrina (Linnaeus, 1761)	Zeuzère du Marronnier	ES								NE		2024

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)
* sous conditions

Annexe 15 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Odonates

					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Odonata	Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur (L')	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2025
		Anax parthenope (Selys, 1839)	Anax napolitain (L')	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2021
		Boyeria irene (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible (L')	ES			LC	LC				Notable		2023
		Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal	ES	LC	LC	LC	LC			X	Fort		2025
		Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2025
		Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873	Caloptéryx vierge méridional	SSES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2025
		Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)	Caloptéryx occitan	ES			LC	LC				Notable		2025
		Ceriagrion tenellum (Villers, 1789)	Agrion délicat	ES			LC	LC				Notable		2025
		Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)	Leste vert	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2024
		Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	ES	VU		LC	LC	Nat. (Art. 3)	Ann. II	X	Fort		2025
		Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2025
		Coenagrion pulchellum (Vander Linden, 1825)	Agrion joli	ES			VU	VU			X	Très fort		2024
		Coenagrion scitulum (Rambur, 1842)	Agrion mignon (L')	ES	LC	LC	LC	LC			X*	Fort		2025
		Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé (Le)	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2025
		Cordulia aenea (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée (La)	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2021
		Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2025
		Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2024
		Erythromma lindenii (Selys-Longchamps, 1840)	Agrion de Vander Linden	ES			LC	LC				Notable		2024
		Erythromma viridulum (Charpentier, 1840)	Naiade au corps vert (La)	ES			LC	LC				Notable		2024
		Gomphus pulchellus Selys, 1840	Gomphe joli (Le)	ES	NT	NT	LC	LC				Notable		2024
		Gomphus similimus Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	ES	NT	NT	LC	LC			X	Fort		2008
		Hemianax ephippiger (Burmeister, 1839)	Anax porte-selle (L')	ES				NA				NA		2018
		Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2025
		Lestes barbarus (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	ES	LC	LC	LC	LC			X*	Notable		2024
		Lestes dryas Kirby, 1890	Leste des bois	ES	LC	LC	LC	LC			X*	Fort		2025
		Lestes virens (Charpentier, 1825)	Leste verdoyant	ES	LC	LC	LC	LC			X*	Notable		2023
		Leucorrhinia albifrons (Burmeister, 1839)	Leucorrhine à front blanc (La)	ES	LC	LC	NT	NT	Nat. (Art. 2)	Ann. IV	X	Majeur		2018
		Libellula depressa Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2008
		Libellula fulva O.F. Müller, 1764	Libellule fauve (La)	ES			LC	LC			X	Notable		2025
		Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée (La)	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2025
		Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps (Le)	ES	LC		LC	LC				Notable		2022
		Onychogomphus uncatus (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets (Le)	ES	LC	LC	LC	LC			X	Notable		2025
		Orthetrum albistylum (Selys, 1848)	Orthétrum à stylets blancs (L')	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2022
		Orthetrum brunneum (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')	ES			LC	LC				Notable		2021
		Orthetrum cancellatum (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2024
		Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant (L')	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2025
		Oxygastra curtisii (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La)	ES	LC	NT	LC	LC	Nat. (Art. 2)	Ann. II et IV	X	Fort		2020
		Platycnemis acutipennis Selys-Longchamps, 1841	Agrion orangé	ES			LC	LC				Notable		2025
		Platycnemis latipes Rambur, 1842	Agrion blanchâtre	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2025
		Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2021
Pyrrosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2025		
Somatochlora flavomaculata (Vander Linden, 1825)	Cordulie à taches jaunes (La)	ES	LC	LC	LC	LC			X*	Fort		2025		
Sympecma fusca (Vander Linden, 1820)	Leste brun	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2021		
Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2024		
Sympetrum meridionale (Selys, 1841)	Sympétrum méridional (Le)	ES	LC	LC	LC	LC			X*	Modéré		2024		
Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le)	ES			LC	LC				Modéré		2024		
Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)	ES	LC	LC	LC	LC				Modéré		2024		
Trithemis annulata (Palisot de Beauvois, 1807)	Trithémis annelé (Le)	ES	LC	LC	LC	LC				Notable		2024		

Annexe 16 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Orthoptères

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Liste CDE/ Locusta	Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	Rareté régionale FAUNA*	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.*	LR A		Protection	DHFF					
Insectes - Insecta	Orthoptera	Acrotylus insubricus (Scopoli, 1786)	Oédipode grenadine	ES		LC		Pr-3	x				NE	Assez commun		2024
		Aiolopus strepens (Latreille, 1804)	Oédipode automnale	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Aiolopus thalassinus (Fabricius, 1781)	Oédipode émeraudine	ES		LC			x				NE	Assez commun		2023
		Anacridium aegyptium (Linnaeus, 1764)	Criquet égyptien	ES		LC			x				NE	Très rare		2025
		Galephorus compressicornis (Latreille, 1804)	Criquet des dunes	ES		LC		Pr-3	x				NE	Assez rare		2024
		Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)	Caloptère ochracé	ES					x				NE	Très commun		2024
		Calliptamus italicus (Linnaeus, 1758)	Caloptère italien	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Conocephalus fuscus (Fabricius, 1793)	Conocephale bigarré	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Cyrtaspis scutata (Charpentier, 1825)	Méconème scutigère	ES		LC			x				NE	Assez rare		2024
		Decticus albifrons (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Ephippiger diurnus Dubur, 1841	Ephippigère des vignes	ES	LC	LC							NE	Très commun		2023
		Euchorthippus declivus (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	ES	LC	LC			x				NE	Très commun		2024
		Eumecurus elegans (Zetterstedt, 1821)	Grillon bordelais	ES	LC	LC							NE	Commun		2024
		Eumecurus elegans (Zetterstedt, 1821)	Grillon bordelais	ES	LC	LC							NE	Commun		2020
		Gomphocerippus rufus (Linnaeus, 1758)	Criquet des Ajoncs	ES		LC		Pr-3	x				NE	Commun		2024
		Gomphocerippus rufus (Linnaeus, 1758)	Criquet duetiste	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Gomphocerippus rufus (Linnaeus, 1758)	Criquet des Pins	ES		LC			x				NE	Commun		2024
		Gryllomorpha daurica (Ockler, 1832)	Grillon des bastides	ES		LC							NE	Très rare		2023
		Gryllotalpa gryllotalpa (Linnaeus, 1758)	Courtilière commune	ES		LC		Pr-3					NE	Assez commun		2022
		Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	ES		LC							NE	Très commun		2024
		Leptophyes punctatissima (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée	ES	LC	LC			x				NE	Très commun		2024
		Locusta migratoria (Linnaeus, 1758)	Criquet migrateur	ES		LC			x				NE	Assez commun		2024
		Mecanema meridionale A. Costa, 1860	Méconème fragile	ES					Mecanema sp				NE	Assez commun		2024
		Mecanema meridionale A. Costa, 1860	Méconème fragile	ES		LC		Pr-3	x				NE	Assez commun		2024
		Myrmecodictya maculata (Thunberg, 1815)	Gomphocère tacheté	ES		LC			x				NE	Assez rare		2024
		Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)	Grillon des bois	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Oedipoda aeneus (Germar, 1825)	Oédipode soufflée	ES				Pr-3					NE	Assez commun		2024
		Oedipoda aeneus (Germar, 1825)	Oédipode soufflée	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébene	ES		LC			x				NE	Très commun		2025
		Paracriemna tricolor (Thunberg, 1815)	Criquet tricolore	ES		NT		Pr-3	x				NE	Assez commun		2024
		Paratettix meridionalis (Rambur, 1838)	Tétrix des plages	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Phaneroptera fasciata (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Phaneroptera nana Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	ES	LC	LC							NE	Très commun		2024
		Pholidoptera griseoptera (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	ES		LC			x				NE	Commun		2020
		Platycleis affinis Fieber, 1853	Decticelle côtière	ES		LC							NE	Commun		2020
		Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	ES		LC			x				NE	Commun		2024
		Pteronemobius heydenii (Fischer, 1853)	Grillon des marais	ES		LC			x				NE	Très rare		2023
		Rhacodius annulata Fieber, 1853	Decticelle annelée	ES		LC							NE	Commun		2024
		Roeseliana roeselii (Hagenbach, 1822)	Decticelle baroloée	ES		LC			x				NE	Commun		2024
		Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)	Conocephale gracieux	ES		LC			x				NE	Très commun		2025
		Sphingonotus caenulans (Linnaeus, 1767)	Oédipode algue-marine	ES		LC		Pr-3	x				NE	Assez rare		2024
		Stethophyma grossum (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté	ES		LC		Pr-3	x				NE	Assez rare		2025
		Tessellana tessellata (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée	ES		LC			x				NE	Commun		2024
		Tetrix ceperei (Bolivar, 1887)	Tétrix des vasières	ES		LC			x				NE	Commun		2024
		Tetrix undulata (Sowerby, 1806)	Tétrix forestier	ES	LC	LC			x				NE	Très commun		2024
		Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	ES		LC			x				NE	Très commun		2024
		Uromenus rugosicollis (Audinet Serville, 1838)	Ephippigère carénée	ES					x				NE	Commun		2024

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)
* Sardet E., Defaut B. (coordinateurs), 2004. Les Orthoptères menacés en France - Liste rouge nationale (France) et listes rouges par domaines biogéographiques (Aquitaine = domaine biogéographique subméditerranéen aquitain). Matériaux Orthoptériques et Entomocénologiques, 9 : 125-137.
** Bonifait S. & Duhazé B., 2020. Référentiel des Orthoptères d'Aquitaine, Version 1.4 - Novembre 2020. Locusta. Observatoire FAUNA. Feuille de liaison de Locusta, N.S. 1 : 1-9.

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères

					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Coleoptera	Abdera biflexuosa (Curtis, 1829)		ES								NE		2024
		Acalles misellus Boheman, 1844		ES								NE		2024
		Acalyptus carpini (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024
		Acalyptus sericeus Gyllenhal, 1835		ES								NE		2025
		Acanthocinus aedilis (Linnaeus, 1758)	Magistrat	ES								NE		1989
		Acanthogethes fuscus (Olivier, 1790)		ES								NE		2024
		Acupalpus brunnipes (Sturm, 1825)		ES								NE		2024
		Acupalpus dubius Schilsky, 1888		ES								NE		2024
		Acupalpus exiguus Dejean, 1829		ES								NE		2024
		Acupalpus maculatus (Schaum, 1860)		ES								NE		2024
		Acupalpus notatus Mulsant & Rey, 1861		ES								NE		2024
		Acupalpus parvulus (Sturm, 1925)		ES								NE		2024
		Adalia decempunctata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à dix points	ES								NE		2024
		Aderus populneus (Creutzer, 1796)		ES								NE		2024
		Adrastus limbatus (Fabricius, 1777)		ES								NE		2024
		Adrastus montanus (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024
		Adrastus pallens (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024
		Adrastus rachifer (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Taupin à bandes	ES								NE		2024
		Aegosoma scabricorne (Scopoli, 1763)	Prione ermite	ES			LC					NE		2021
		Agabus bipustulatus (Linnaeus, 1767)		ES								NE		2024
		Agelastica alni (Linnaeus, 1758)	Galéruque bleue	ES								NE		2024
		Agonum duftschmidti Schmidt, 1994		ES								NE		2024
		Agonum fuliginosum (Panzer, 1809)		ES								NE		2024
		Agonum muelleri (Herbst, 1784)		ES								NE		2024
		Agonum permolestum Puel, 1938		ES								NE		2024
		Agonum viduum (Panzer, 1796)		ES								NE		2024
		Agrillinus ater (De Geer, 1774)		ES								NE		2024
		Agrilus cyanescens (Ratzeburg, 1837)		ES								NE		2024
		Agrilus laticornis (Illiger, 1803)		ES								NE		2024
		Agrypnus murinus (Linnaeus, 1758)	Taupin rongeur	ES								NE		2024
		Aleochara curtula (Goeze, 1777)		ES								NE		2024
		Alphitobius diaperinus (Panzer, 1796)		ES								NE		2024
		Altica quercetorum Foudras, 1861		ES								NE		2024
		Altica lythri Aubé, 1843		ES								NE		2024
		Altica oleracea (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2025
		Amalus scortillum (Herbst, 1795)		ES								NE		2024
		Amara tricuspidata Dejean, 1831		ES								NE		2024
		Ampedus aurilegulus (Schaufuss, 1863)		ES			LC					NE		1980
		Ampedus balteatus (Linnaeus, 1758)	Taupin balte	ES			LC					X*	NE	2024
		Ampedus elongatulus (Fabricius, 1787)		ES			NT					X*	NE	2024
		Ampedus nigerrimus (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)		ES			NT						NE	2024
		Ampedus sanguineus (Linnaeus, 1758)	Taupin à étuis rouges	ES			LC						NE	2024
		Amphimallon majale (Razoumowsky, 1789)	Hanneton européen	ES									NE	2024
		Amphimallon solstitialle (Linnaeus, 1758)	Hanneton de la Saint-Jean	ES									NE	2025
		Anacaena lutescens (Stephens, 1829)		ES									NE	2024
		Anaspis frontalis (Linnaeus, 1758)		ES									NE	2024
		Anaspis lurida Stephens, 1832		ES									NE	2024
		Anaspis maculata Geoffroy in Fourcroy, 1785	Anaspe fauve	ES									NE	2024
		Anaspis mulsanti Brisout de Barneville, 1859		ES									NE	2024
		Anaspis pulicaria Costa, 1854		ES									NE	2024
		Anaspis regimbarti Schilsky, 1895		ES									NE	2024
		Anaspis ruficollis (Fabricius, 1792)		ES									NE	2024
		Anaspis varians Mulsant, 1856		ES									NE	2024
		Anidorus nigrinus (Germar, 1842)		ES									NE	2024
		Anisandrus dispar (Fabricius, 1792)		ES									NE	2024
		Anisodactylus binotatus (Fabricius, 1787)		ES									NE	2024
Anisoplia villosa (Goeze, 1777)	Rutelle velue	ES									NE	2024		
Anisoxia fuscula (Illiger, 1798)		ES									NE	2024		
Anobium hederiae Ihssen, 1949		ES									NE	2024		
Anobium punctatum (De Geer, 1774)	Petite vrillette	ES									NE	2024		
Anogcodes seladonius (Fabricius, 1792)	Oedémère à corselet rouge	ES			LC						NE	2024		
Anomala dubia (Scopoli, 1763)	Rutelle verte	ES									NE	2024		
Anotylus nitidulus (Gravenhorst, 1802)		ES									NE	2024		
Anotylus rugosus (Fabricius, 1775)	Staphylin noir à corselet sillonné & bordé	ES									NE	2024		
Anoxia villosa (Fabricius, 1781)	Grand hanneton des sables	ES									NE	2025		
Anthaxia sepulchralis (Fabricius, 1801)		ES									NE	2024		
Anthicus fenestratus W.L.E. Schmidt, 1842		ES									NE	2024		
Anthicus tristis W.L.E. Schmidt, 1842		ES									NE	2024		
Anthicus tristis Schmidt, 1842 subsp. schaumii Wollaston, 1857		SSes									NE	2024		
Anthracus consputus (Duftschmid, 1812)		ES									NE	2024		
Anthracus transversalis (Schaum, 1862)		ES									NE	2024		
Aphanisticus elongatus A. Villa & G.B. Villa, 1835		ES									NE	2025		
Aphanisticus emarginatus (Olivier, 1790)		ES									NE	2024		
Aphanisticus pusillus (Olivier, 1790)		ES									NE	2024		
Aphthona nonstriata Goeze, 1777	Altise bleue sans stries	ES									NE	2025		

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Coleoptera	Apion cruentatum Walton, 1844		ES								NE		2024
		Apion haematodes W. Kirby, 1808		ES								NE		2024
		Apoderus coryli (Linnaeus, 1758)	Cigarier okapi	ES								NE		2024
		Archarius pyrrhoceras (Marsham, 1802)		ES								NE		2024
		Arhopalus rusticus (Linnaeus, 1758)		ES		LC						NE		2024
		Arhopalus syriacus (Reitter, 1895)		ES		LC						NE		2024
		Aromia moschata (Linnaeus, 1758)	Parfumeur	ES		LC						NE	1978	
		Aspidapion radiolus (Marsham, 1802)		ES								NE		2024
		Aspidiphorus lareyniei Jacquelin du Val, 1859		ES								NE		2024
		Aspidiphorus orbiculatus (Gyllenhal, 1808)		ES								NE		2024
		Astenus immaculatus Stephens, 1833		ES								NE		2024
		Atholus duodecimstriatus (Schrank, 1781)		ES								NE		2024
		Athous haemorrhoidalis (Fabricius, 1801)	Taupin acajou	ES								NE		2024
		Atomaria lewisi Reitter, 1877		ES								NE		2024
		Attagenus unicolor (Brahm, 1791)		ES								NE		2024
		Attalus varitarsis (Kraatz, 1862)		ES								NE		2024
		Aulacobaris coerulescens (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024
		Axinotarsus marginalis (Laporte de Castelnau, 1840)		ES								NE		2024
		Badister dilatatus Chaudoir, 1837		ES								NE		2024
		Bembidion callosum Küster, 1847		ES								NE		2024
		Bisnius fimetarius (Gravenhorst, 1802)		ES								NE		2024
		Bledius gallicus (Gravenhorst, 1806)		ES								NE		2024
		Bledius morio Heer, 1839		ES								NE		2024
		Bledius opacus (Block, 1799)		ES								NE		2024
		Bostrichus capucinus (Linnaeus, 1758)	Bostryche moine	ES		LC						NE		2024
		Brachyderes lusitanicus (Fabricius, 1781)		ES								NE		2024
		Brachygonus ruficeps (Mulsant & Guillebeau, 1855)		ES		NT					X*	NE		2024
		Brachypterus urticae (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024
		Brachytemnus porcatus (Germar, 1823)		ES								NE		2024
		Bradycellus distinctus (Dejean, 1829)		ES								NE		2024
		Bradycellus harpalinus (Audinet-Serville, 1821)		ES								NE		2024
		Bradycellus verbasci (Duftschmid, 1812)		ES								NE		2024
		Brindalus porcollis (Illiger, 1803)		ES								NE		2025
		Bruchus luteicornis Illiger, 1794		ES								NE		2024
		Buprestis novemmaculata Linnaeus, 1767	Richard guêpier	ES								NE		2023
		Caccobius schreberi (Linnaeus, 1767)		ES								NE		2024
		Caenocara affine (Sturm, 1837)		ES								NE		2024
		Cafius xantholoma (Gravenhorst, 1806)		ES								NE		2021
		Calamosternus granarius (Linnaeus, 1767)		ES								NE		2025
		Calicnemis obesa (Erichson, 1841)		ES							X*	NE		2016
		Calodromius spilotus (Illiger, 1798)		ES								NE		2024
		Calomicrus circumfusus (Marsham, 1802)		ES								NE		2024
		Calosoma sycophanta (Linnaeus, 1758)	Calosome vert	ES								NE		2024
		Calvia decemguttata (Linnaeus, 1767)	Coccinelle à 10 points blancs	ES								NE		2024
		Calvia quindecimguttata (Fabricius, 1777)		ES								NE		2024
		Cantharis livida Linnaeus, 1758		ES								NE		2024
		Cantharis pallida Goeze, 1777		ES								NE		2025
		Carabus nemoralis O.F. Müller, 1764	Carabe des bois	ES								NE		2024
		Cardiophorus nigerrimus Erichson, 1840		ES								NE		2024
		Carpelmus impressus (Lacordaire, 1835)		ES								NE		2024
		Cassida inquinata Brullé, 1832		ES								NE		2024
		Cassida viridis Linnaeus, 1758	Casside verte	ES								NE		2024
		Cerambyx cerdo Linnaeus, 1758	Grand Capricorne (Le)	ES	VU	NT			Nat. (Art.2)	Ann. II et IV	X*	NE		2024
		Cerambyx welensii (Küster, 1845)	Capricorne velouté	ES								NE	1989	
		Cercyon analis (Paykull, 1798)		ES								NE		2024
		Cetonia aurata (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la)	ES								NE		2024
		Cetonischema speciosissima (Scopoli, 1786)	Grande cétoine verte	ES								NE		2024
		Chaetarthria similis Wollaston, 1864		ES								NE		2024
		Chaetocnema hortensis (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Altise noire dorée	ES								NE		2024
		Chaetocnema tibialis (Illiger, 1807)		ES								NE		2024
		Charagmus griseus (Fabricius, 1775)		ES								NE		2025
		Chilocorus bipustulatus (Linnaeus, 1758)	Coccinelle des landes	ES								NE		2025
		Chlorophorus trifasciatus (Fabricius, 1781)		ES								NE	1994	
		Chrysanthia geniculata (W.L.E. Schmidt, 1846)	Petit Cycliste à pattes rouges	ES								NE		2024
		Chrysanthia viridissima (Linnaeus, 1758)	Petit Cycliste à pattes vertes	ES		LC						NE		2024
		Chrysobothris affinis (Fabricius, 1794)	Richard bosselé	ES								NE		2024
		Chrysolina americana (Linnaeus, 1758)	Chrysomèle du Romarin	ES								NE	2004	
		Chrysolina bankii (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Chrysolina graminis (Linnaeus, 1758)	Chrysomèle dorée	ES								NE		2024
		Chrysolina herbacea (Duftschmid, 1825)	Chrysomèle mentholée	ES								NE	1978	
		Chrysolina polita (Linnaeus, 1758)	Chrysomèle bienséante	ES								NE		2024
		Chrysomela populi Linnaeus, 1758	Chrysomèle populaire	ES								NE		2025
		Cicindela campestris Linnaeus, 1758	Cicindèle des champs	ES								NE		2025
		Cicindela hybrida Linnaeus, 1758	Cicindèle hybride	ES								NE		2024
		Cicindela hybrida Linnaeus, 1758 subsp. pseudoriparia Mandl, 1935		SSES								NE		2024
		Cicindela maroccana Fabricius, 1801		ES								NE		2020
		Cionus tuberculatus (Scopoli, 1763)	Charançon noir à thorax bicolore	ES								NE		2024

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.	
Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF				
Insectes - Insecta	Coleoptera	Cis boleti (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024	
		Cis micans (Fabricius, 1792)		ES									NE		2024
		Cis punctulatus Gyllenhal, 1827		ES									NE		2024
		Clambus simsoni Blackburn, 1902		ES									NE		2024
		Clamoris crenata (Mulsant, 1854)		ES									NE		2024
		Clerus mutilarius Fabricius, 1775	Grand Clairon	ES									NE		2024
		Clytus arietis (Linnaeus, 1758)	Clyte d'Eastwood	ES		LC							NE		1977
		Coccidula rufa (Herbst, 1783)		ES									NE		2024
		Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points	ES									NE		2024
		Coccinula quatuordecimpustulata (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2024
		Coelositona cambricus (Stephens, 1831)		ES									NE		2024
		Coelositona puberulus (Reitter, 1903)		ES									NE		2024
		Coelostoma orbiculare (Fabricius, 1775)		ES									NE		2024
		Colotes maculatus (Laporte de Castelnau, 1838)		ES									NE		2024
		Colotes punctatus (Erichson, 1840)		ES									NE		2024
		Colymbetes fuscus (Linnaeus, 1758)	Dytique noir	ES									NE		2024
		Coniatus repandus (Fabricius, 1792)		ES									NE		2024
		Contacyphon iberus (Nyholm, 1976)		ES									NE		2024
		Contacyphon padi (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2024
		Contacyphon pubescens (Fabricius, 1792)		ES									NE		2024
		Crepidodera aurata (Marsham, 1802)		ES									NE		2024
		Crioceris asparagi (Linnaeus, 1758)	Criocère de l'asperge	ES									NE		2024
		Cryptocephalus fulvus (Goeze, 1777)		ES									NE		2024
		Cryptocephalus ianthinus Germar, 1823		ES									NE		2024
		Cryptocephalus ocellatus Drapiez, 1819		ES									NE		2024
		Cryptocephalus pygmaeus Fabricius, 1792		ES									NE		2024
		Cryptocephalus rufipes (Goeze, 1777)		ES									NE		2024
		Cryptophagus dentatus (Herbst, 1793)		ES									NE		2024
		Cryptophonus melancholicus (Dejean, 1829)		ES									NE		2024
		Ctesias serra (Fabricius, 1792)		ES									NE		2024
		Curculio elephas (Gyllenhal, 1835)	Balamin éléphant	ES									NE		2024
		Curculio glandium Marsham, 1802		ES									NE		2024
		Curculio venosus (Gravenhorst, 1807)		ES									NE		2024
		Cychramus luteus (Fabricius, 1807)		ES									NE		2024
		Cylindera trisignata (Dejean in Latreille & Dejean, 1822)		ES									NE		2011
		Cyllodes ater (Herbst, 1792)		ES									NE		2024
		Dacne bipustulata (Thunberg, 1781)		ES				LC					NE		2024
		Dactylosternum abdominale (Fabricius, 1792)		ES									NE		2024
		Dasytes aeratus Stephens, 1830		ES									NE		2024
		Dasytes croceipes Kiesenwetter, 1866		ES									NE		2024
		Dasytes virens (Marsham, 1802)		ES									NE		2024
		Datonychus melanostictus (Marsham, 1802)		ES									NE		2024
		Datonychus urticae (Boheman, 1845)		ES									NE		2024
		Demetrias monostigma Samouelle, 1819		ES									NE		2025
		Dermestes mustelinus Erichson, 1846		ES									NE		2024
		Diaperis boleti (Linnaeus, 1758)	Ténébrion des bouleaux	ES				LC					NE		2024
		Dicladispa testacea (Linnaeus, 1764)		ES									NE		2024
		Dicronychus equiseti (Herbst, 1787)		ES									NE		2025
		Dieckmanniellus nitidulus (Gyllenhal, 1838)		ES									NE		2024
		Dieckmanniellus nitidulus (Gyllenhal, 1838)		ES									NE		2024
Dolichosoma lineare (Rossi, 1794)	Dasyte ficelle	ES									NE		2024		
Dorcatoma setosella Mulsant & Rey, 1864		ES									NE		2024		
Dorcus parallelipedus (Linnaeus, 1758)	Petite biche	ES									NE		2024		
Dorytomus salicinus (Gyllenhal, 1827)		ES									NE		2024		
Dorytomus tremulae (Fabricius, 1787)		ES									NE		2024		
Drasterius bimaculatus (Rossi, 1790)	Taupin noir à taches rouges	ES									NE		2024		
Dromaeolus barnabita (A. Villa & J.B. Villa, 1838)	Eucnème Barnabé	ES				LC					NE		2024		
Dromius quadrimaculatus (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2024		
Dryosilla canaliculata (Fabricius, 1787)		ES									NE		2024		
Dryophthorus corticalis (Paykull, 1792)		ES									NE		2024		
Dryops lutulentus (Erichson, 1847)		ES									NE		2024		
Dryops sulcipennis (A. Costa, 1883)		ES									NE		2024		
Dryops viennensis (Laporte de Castelnau, 1840)		ES									NE		2024		
Dyschirius aeneus (Dejean, 1825)		ES									NE		2024		
Dyschirius arenosus Stephens, 1827		ES									NE		2024		
Dyschirius globosus (Herbst, 1784)		ES									NE		2024		
Endophloeus markovichianus (Piller & Mitterpacher, 1783)		ES									NE		2024		
Enedreytes hilaris Fähræus, 1839		ES									NE		2024		
Enicmus rugosus (Herbst, 1793)		ES									NE		2024		
Enochrus coarctatus (Gredler, 1863)		ES									NE		2024		
Enochrus melanocephalus (Olivier, 1793)		ES									NE		2024		
Ephistemus globulus (Paykull, 1798)		ES									NE		2024		
Epurea guttata (Olivier, 1811)		ES									NE		2024		
Epurea imperialis (Reitter, 1877)		ES									NE		2024		
Epurea marseuli Reitter, 1873		ES									NE		2024		
Epurea unicolor (Olivier, 1790)		ES									NE		2024		
Ergates faber (Linnaeus, 1761)	Forgeron	ES				LC					NE		2024		
Ernobius gallicus C. Johnson, 1975		ES									NE		2024		
Ernobius gigas (Mulsant & Rey, 1863)		ES									NE		2024		

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Coleoptera	Ernobius mollis (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Ernobius pini (Sturm, 1837)		ES								NE		2024
		Eucinetus haemorrhoidalis (Germar, 1818)		ES								NE		2024
		Eupotosia affinis (Andersch, 1797)	Cétoine verte	ES								NE		2024
		Eusphyrus vasconicus (Hoffmann & Tempère, 1954)		ES								NE		2024
		Exapion ulicis (Forster, 1771)		ES								NE		2025
		Exocentrus adpersus Mulsant, 1846		ES								NE		2024
		Exocentrus punctipennis Mulsant & Guillebeau, 1856		ES								NE		2024
		Exomala campestris (Latreille, 1804)		ES								NE		2021
		Gabrius lividipes (Baudi di Selve, 1848)		ES								NE		2024
		Galerucella lineola (Fabricius, 1781)		ES								NE		2025
		Galerucella nymphaeae (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2023
		Galerucella pusilla (Duftschmid, 1825)		ES								NE		2024
		Gastrallus laevigatus (Olivier, 1790)		ES								NE		2024
		Gastrophysa viridula (De Geer, 1775)	Chrysomèle à gros ventre	ES								NE		2025
		Glischrochilus hortensis (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Dermeste à quatre points rouges	ES								NE		2024
		Gonioctena olivacea (Forster, 1771)	Chrysomèle insipide	ES								NE		2024
		Grammoptera ruficornis (Fabricius, 1781)	Lepturette rousse	ES		LC						NE		2014
		Grammoptera ustulata (Schaller, 1783)	Lepturette suédoise	ES		LC						NE		2024
		Harmonia axyridis (Pallas, 1773)	Coccinelle asiatique (la)	ES								NE		2024
		Harpalus affinis (Schrank, 1781)	Harpale affine	ES								NE		2025
		Harpalus distinguendus (Duftschmid, 1812)		ES								NE		2024
		Harpalus neglectus Audinet-Serville, 1821		ES								NE		2024
		Harpalus smaragdinus (Duftschmid, 1812)		ES								NE		2024
		Harpalus tardus (Panzer, 1797)		ES								NE		2025
		Helochares lividus (Forster, 1771)	Hydrophile fauve	ES								NE		2024
		Helophorus flavipes Fabricius, 1792		ES								NE		2024
		Hemicoelus canaliculatus (C.G. Thomson, 1863)		ES								NE		2024
		Hemicrepidius hirtus (Herbst, 1784)		ES								NE		2024
		Hesperus rufipennis (Gravenhorst, 1802)		ES								NE		2024
		Heterocerus fenestratus (Thunberg, 1784)		ES								NE		2024
		Heterocerus fusculus Kiesenwetter, 1843		ES								NE		2024
		Hippodamia variegata (Goeze, 1777)	Coccinelle des friches	ES								NE		2024
		Hispa atra Linnaeus, 1767	Velcro banal	ES								NE		2024
		Hister helluo Truqui, 1852		ES								NE		2024
		Hoplia coerulea (Drury, 1773)		ES								NE		2025
		Hydrobius fuscipes (Linnaeus, 1758)	Hydrophile noir strié	ES								NE		2024
		Hydrochara caraboides (Linnaeus, 1758)	Hydrophile noir picoté	ES								NE		2024
		Hydroglyphus geminus (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024
		Hydroporus gyllenhali Schiödtte, 1841		ES								NE		2024
		Hydroporus planus (Fabricius, 1781)		ES								NE		2024
		Hydroporus tristis (Paykull, 1798)		ES								NE		2024
		Hygrotus impressopunctatus (Schaller, 1783)		ES								NE		2024
		Hygrotus inaequalis (Fabricius, 1777)		ES								NE		2024
		Hylastes angustatus (Herbst, 1793)		ES								NE		2024
		Hylis cariniceps (Reitter, 1902)		ES	LC	LC						NE		2024
		Hylis olexai (Palm, 1955)		ES		LC						NE		2024
		Hylis procerulus (Mannerheim, 1823)		ES	LC	LC					X*	NE		2024
		Hylis simonae (Olexa, 1970)		ES	NT	NT						NE		2024
		Hylobius abietis (Linnaeus, 1758)	Grand charançon du pin	ES								NE		2010
		Hylurgus ligniperda (Fabricius, 1787)		ES								NE		2024
		Hymenalia rufipes (Fabricius, 1792)	Hyménalia à pattes rouges	ES		LC						NE		2024
		Hymenorus doublieri (Mulsant, 1851)		ES		VU						NE		2024
		Hypebaeus albifrons (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Hypera meles (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024
		Hypera nigrirostris (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Hypera plantaginis (De Geer, 1775)		ES								NE		2024
		Hypera venusta (Fabricius, 1781)		ES								NE		2024
		Hypocaccus dimidiatus (Illiger, 1807)		ES								NE		2021
		Hypocaccus rubripes (Erichson, 1834)		ES								NE		2016
		Hypocaccus rugiceps (Duftschmid, 1805)		ES								NE		2016
		Ips sexdentatus (Boerner, 1766)		ES								NE		2018
		Ips typographus (Linnaeus, 1758)	Bostryche typographe	ES								NE		2024
		Ischnopterapion fallens (Marseul, 1888)		ES								NE		2024
		Ischnopterapion virens (Herbst, 1797)		ES								NE		2024
		Isorhipis melasoides (Laporte de Castelnau, 1835)		ES								NE		2024
		Kateretes pedicularius (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2025
		Labarrus lividus (Olivier, 1789)		ES								NE		2024
		Labidostomis longimana (Linnaeus, 1761)	Clytre influent	ES								NE		2024
		Laccobius bipunctatus (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Laccophilus minutus (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Lagria hirta (Linnaeus, 1758)	Lagrie hérissée	ES								NE		2024
		Lagria rugosula Rosenhauer, 1856		ES								NE		2024
		Lamia textor (Linnaeus, 1758)	Lamie tisserand	ES								NE		2024
		Lampyris iberica Geisthardt, Figueira, Day & De Cock, 2008		ES								NE		2024
		Lasioderma serricorne (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.	
Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF				
		Lasiorrhynchites caeruleocephalus (Schaller, 1783)		ES									NE	2024	
		Lebia marginata (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Lebia à cul orange	ES										NE	2024
		Leiodes nigrita (W.L.E. Schmidt, 1841)		ES										NE	2024
		Leiopus nebulosus (Linnaeus, 1758)	Capricorne nébuleux	ES										NE	2024
		Lema cyarella (Linnaeus, 1758)		ES										NE	2024
		Leptinotarsa decemlineata (Say, 1824)	Doryphore (Le)	ES										NE	2014
		Leptomona erythrocephala (Olivier, 1790)		ES										NE	2025
		Leptura aurulenta Fabricius, 1792	Lepture abeille	ES		LC								NE	2024
		Leptura quadrifasciata Linnaeus, 1758	Lepture guêpe	ES		LC								NE	1977
		Limnius volckmari (Panzer, 1793)		ES										NE	2024
		Limnobaris dolorosa (Goeze, 1777)		ES										NE	2025
		Limnoxenus niger (Gmelin, 1790)		ES										NE	2024
		Liocytusa vittata (Curtis, 1840)		ES										NE	2024
		Liopterus haemorrhoidalis (Fabricius, 1787)		ES										NE	2024
		Litargus connexus (Geoffroy, 1785)	Antribe panaché	ES		LC								NE	2024
		Lixus bardanae (Fabricius, 1787)		ES										NE	2024
		Lochmaea capreae (Linnaeus, 1758)		ES										NE	2024
		Longitarsus ochroleucus (Marsham, 1802)		ES										NE	2024
		Longitarsus rutilus (Illiger, 1807)		ES										NE	2024
		Loricera pilicornis (Fabricius, 1775)	Loricère à antennes poilues	ES										NE	2024
		Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)	Cerf-volant (mâle)	ES		NT						Ann. II	X*	NE	2025
		Luperus longicornis (Fabricius, 1781)		ES										NE	2024
		Lymexylon navale (Linnaeus, 1758)	Fil de fer	ES										NE	2024
		Magdalis memnonia (Gyllenhal, 1837)		ES										NE	2024
		Mecynotarsus serricornis (Panzer, 1796)		ES										NE	2021
		Medon apicalis (Kraatz, 1857)		ES										NE	2024
		Medon ripicola (Kraatz, 1854)		ES										NE	2024
		Melanotus crassicornis (Erichson, 1841)		ES										NE	2025
		Melanotus punctolineatus (Pélerin, 1829)	Mélanothus noir	ES										NE	2024
		Melanotus villosus (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Taupin brun velouté	ES										NE	2024
		Meligethes flavimanus Stephens, 1830		ES										NE	2024
		Melolontha melolontha (Linnaeus, 1758)	Grand hanneton commun	ES										NE	2025
		Mesites aquitanus Fairmaire, 1859		ES										NE	2024
		Mesocoelopus niger (P.W.J. Müller, 1821)		ES										NE	2024
		Mesosa nebulosa (Fabricius, 1781)	Lamie écorce de chêne	ES										NE	2024
		Microcara testacea (Linnaeus, 1767)		ES										NE	2024
		Microthagus pygmaeus (Fabricius, 1792)		ES		LC	LC							NE	2024
		Monochamus galloprovincialis (Olivier, 1795)	Lamie boulanger	ES		LC								NE	1991
		Mononychus punctumalbum (Herbst, 1784)	Charançon des iris	ES										NE	2025
		Mordella aculeata Linnaeus, 1758	Mordelle noire à pointe	ES										NE	2024
		Mordellistena humeralis (Linnaeus, 1758)		ES										NE	2024
		Mordellistena neuwaldeggiana (Panzer, 1796)		ES										NE	2024
		Mordellistena parvula (Gyllenhal, 1827)		ES										NE	2024
		Mordellistena pumila (Gyllenhal, 1810)		ES										NE	2024
		Mordellistena rhenana Ermisch, 1956		ES										NE	2024
		Morimus asper (Sulzer, 1776)	Lamie bûcheron	ES										NE	2021
		Mycetochara quadrimaculata (Latreille, 1804)		ES		NT								NE	2024
		Mycetophagus piceus (Fabricius, 1777)		ES		LC							X*	NE	2017
		Mycterus curculioides (Fabricius, 1781)		ES										NE	2025
		Myllaena intermedia Erichson, 1837		ES										NE	2024
		Myzia oblongoguttata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle zébrée	ES										NE	2024
		Nacerdes carniolica (Gistel, 1834)	Oedémère couleur de miel	ES										NE	2024
		Nacerdes melanura (Linnaeus, 1758)	Oedémère de l'océan	ES		LC								NE	2024
		Nalassus laevioctostriatus (Goeze, 1777)	Hélope brune	ES										NE	2024
		Nanomimus hemisphaericus (Olivier, 1807)		ES										NE	2024
		Nanophyes globiformis Kiesenwetter, 1864		ES										NE	2024
		Nanophyes marmoratus (Goeze, 1777)		ES										NE	2024
Nathrius brevipennis (Mulsant, 1839)		ES		DD								NE	2024		
Nedys quadrimaculatus (Linnaeus, 1758)	Charançon à bandes blanches	ES										NE	2025		
Nemozoma elongatum (Linnaeus, 1761)		ES		LC								NE	2024		
Neocoenorrhinus germanicus (Herbst, 1797)		ES										NE	2024		
Neoreproudiera ferruginea (Scopoli, 1763)	Chrysomèle brunie	ES										NE	2025		
Neoreproudiera impressa (Fabricius, 1801)		ES										NE	2025		
Neophytobius muricatus (C. Brisout de Barneville, 1867)		ES										NE	2024		
Nephus quadrimaculatus (Herbst, 1783)	Dermeste- tortue noire	ES										NE	2024		
Netocia morio (Fabricius, 1781)	Cétoine noire (la)	ES										NE	2024		
Nialis varians (Duftschmid, 1805)		ES										NE	2024		
Nicrophorus vespillo (Linnaeus, 1758)	Nécrophore imité	ES										NE	2023		
Nicrophorus vespilloides Herbst, 1783	Nécrophore imitateur	ES										NE	2024		
Nothodes parvulus (Panzer, 1799)		ES										NE	2024		
Notiophilus biguttatus (Fabricius, 1779)		ES										NE	2024		
Notoxus monoceros (Linnaeus, 1761)		ES										NE	2024		
Ochrosis ventralis (Illiger, 1807)		ES										NE	2024		
Ochtheophilum fracticorne (Paykull, 1800)		ES										NE	2024		
Ocypus nitens (Schrank, 1781)		ES										NE	2024		
Ocypus olens (O.F. Müller, 1764)	Staphylin odorant	ES										NE	2021		
Ocypus ophthalmicus (Scopoli, 1763)	Staphylin à élytre bleu	ES										NE	2024		
Odacantha melanura (Linnaeus, 1767)	Odacantha	ES										NE	2024		

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
		Oedemera flavipes (Fabricius, 1792)	Cycliste à bras jaunes	ES		LC						NE		2024
		Oedemera nobilis (Scopoli, 1763)	Cycliste maillot-vert	ES								NE		2025
		Oenopia conglobata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle joker	ES								NE		2024
		Olibrus corticalis (Panzer, 1796)		ES								NE		2024
		Olibrus flavicornis (Sturm, 1807)		ES								NE		2024
		Olibrus liquidus Erichson, 1845		ES								NE		2024
		Omaloopia ruricola (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Omonadus floralis (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Onthophagus coenobita (Herbst, 1783)		ES								NE		2024
		Onthophagus emarginatus Mulsant, 1842		ES								NE		2024
		Onthophagus ovatus (Linnaeus, 1767)	Onthophage ovatus	ES								NE		2024
		Onthophagus taurus (Schreber, 1759)	Bousier à cornes retroussées	ES								NE		2024
		Oodes helopioides (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024
		Orchesia undulata Kraatz, 1853		ES								NE		2024
		Orchestes erythropus (Germar, 1821)		ES								NE		2024
		Orchestes hortorum (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024
		Orchestes irroratus Kiesenwetter, 1851		ES								NE		2024
		Orchestes pilosus (Fabricius, 1781)		ES								NE		2024
		Orectochilus villosus (O.F. Müller, 1776)		ES								NE		1994
		Orthocis coluber (Abeille de Perrin, 1874)		ES								NE		2024
		Orthotomicus erosus (Wollaston, 1857)		ES								NE		2024
		Oryctes nasicornis (Linnaeus, 1758)	Scarabée rhinocéros européen	ES								NE		2025
		Othius subuliformis Stephens, 1833		ES								NE		2011
		Oulema melanopus (Linnaeus, 1758)	Criocère des céréales	ES								NE		2024
		Oxypselaphus obscurus (Herbst, 1784)		ES								NE		2024
		Oxythyrea funesta (Poda, 1761)		ES								NE		2025
		Pachytichius asperatus (Dufour, 1843)		ES								NE		2024
		Paederus balcanicus Koch, 1938		ES								NE		2024
		Paederus fuscipes Curtis, 1826		ES								NE		2024
		Paradromius linearis (Olivier, 1795)		ES								NE		2025
		Paranchus alpinus (Fabricius, 1796)		ES								NE		2024
		Paromalus flavicornis (Herbst, 1791)		ES								NE		2024
		Paromalus parallelepipedus (Herbst, 1791)		ES								NE		2024
		Pelenomus commari (Panzer, 1795)		ES								NE		2024
		Perapion ilvense (Wagner, 1905)		ES								NE		2024
		Perapion marchicum (Herbst, 1797)		ES								NE		2024
		Perapion violaceum (W. Kirby, 1808)		ES								NE		2024
		Phaedon armoraciae (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Phaedon cochleariae (Fabricius, 1792)		ES								NE		1976
		Phaleria cadaverina (Fabricius, 1792)		ES								NE		2021
		Philonthus cruentatus (Gmelin, 1790)		ES								NE		2024
		Philonthus quisquiliarius (Gyllenhal, 1810)		ES								NE		2024
		Philonthus spinipes Sharp, 1874		ES								NE		2024
		Philonthus umbratilis (Gravenhorst, 1802)		ES								NE		2024
		Philopodon plagiatum (Schaller, 1783)		ES								NE		2025
		Philorhizus melanocephalus (Dejean, 1825)		ES								NE		2024
		Phosphuga atrata (Linnaeus, 1758)	Silpe banal	ES								NE		2024
		Phrisotrichum tubiferum (Gyllenhal, 1833)		ES								NE		2024
		Phylan pilipes (Herbst, 1797)		ES								NE		2025
		Phyllobrotica quadrimaculata (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2025
		Phyllopertha horticola (Linnaeus, 1758)	Hanneton des jardins	ES								NE		2024
		Phymatodes testaceus (Linnaeus, 1758)	Calleux chauffagiste	ES		LC						NE		2024
		Phytobaenus amabilis R.F. Sahlberg, 1834		ES								NE		2024
		Phytosus nigriventris (Chevrolat, 1843)		ES								NE		2024
		Pirapion immune (Kirby, 1808)		ES								NE		2024
		Pissodes castaneus (De Geer, 1775)	Pissode du pin	ES								NE		2024
		Pityogenes bidentatus (Herbst, 1783)		ES								NE		2024
		Plagiodera versicolora (Laicharting, 1781)	Chrysomèle versicolore du Saule	ES								NE		2024
		Plagiosterna aenea (Linnaeus, 1758)	Petit vertubleu	ES								NE		2025
		Platysoma elongatum (Thunberg, 1787)		ES								NE		2024
	Platytomos albinus (Linnaeus, 1758)	Anthrabe longicorne	ES								NE		2024	
	Pleurophorus caesus (Creutzer, 1796)		ES								NE		2024	
	Pleurophorus mediterraneus Pittino & Mariani, 1986		ES								NE		2024	
	Pogonocherus hispidus (Linnaeus, 1758)	Capricorne à étuis dentelés	ES								NE		2024	
	Polydrusus cervinus (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2025	
	Polyphylla fullo (Linnaeus, 1758)	Hanneton foulon	ES								NE		2024	
	Potosia cuprea (Fabricius, 1775)	Cétoine cuivrée (La)	ES								NE		2024	
	Prasocuris junci (Brahm, 1790)		ES								NE		1995	
	Pria dulcamarae (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024	
	Prionus coriarius (Linnaeus, 1758)	Prione tanneur	ES		LC						NE		2024	
	Prionychus fairmairii (Reiche, 1860)		ES		DD						NE		2024	
	Propylea quatuordecimpunctata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à damier	ES								NE		2025	
	Protapion laevicollae (Kirby, 1811)		ES								NE		2024	
	Psammoeus bipunctatus (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024	
	Pselactus spadix (Herbst, 1795)		ES								NE		2024	
	Pseudaplemonus chevrolati (Gyllenhal, 1833)		ES								NE		2024	
	Pseudeuparius sepicola (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024	
	Pseudoophonus griseus (Panzer, 1797)		ES								NE		2024	

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires		EEE	Année dernière obs.
Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF	Enjeux NA		
		<i>Pseudophonus rufipes</i> (De Geer, 1774)		ES								NE	2024	
		<i>Pseudoprotapion elegantulum</i> (Germar, 1818)		ES								NE	2024	
		<i>Psilothrix viridicoerulea</i> (Geoffroy, 1785)	Dasyte émeraude	ES								NE	2024	
		<i>Psylliodes chrysocephala</i> (Linnaeus, 1758)	Altise du colza	ES								NE	2024	
		<i>Psylliodes marcida</i> (Illiger, 1807)		ES								NE	2021	
		<i>Psylliodes napi</i> (Fabricius, 1792)		ES								NE	2024	
		<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à 22 points	ES								NE	2024	
		<i>Pterostichus anthracinus</i> (Illiger, 1798)		ES								NE	2024	
		<i>Pterostichus aterrimus</i> (Herbst, 1784)	Pocile fovéolé	ES								NE	2010	
		<i>Pterostichus madidus</i> (Fabricius, 1775)	Pterostichus ovale	ES								NE	2024	
		<i>Pterostichus nigrita</i> (Paykull, 1790)		ES								NE	2024	
		<i>Pterostichus strenuus</i> (Panzer, 1797)		ES								NE	2024	
		<i>Pterostichus vernalis</i> (Panzer, 1796)		ES								NE	2024	
		<i>Pyrrhidium sanguineum</i> (Linnaeus, 1758)	Cardinal imposteur	ES		LC							NE	1977
		<i>Quedius curtispennis</i> Bernhauer, 1908		ES									NE	2024
		<i>Quedius dilatatus</i> (Fabricius, 1787)	Veilleurs de frelons	ES									NE	2024
		<i>Quedius fuliginosus</i> (Gravenhorst, 1802)		ES									NE	2024
		<i>Quedius maurorufus</i> (Gravenhorst, 1806)		ES									NE	2024
		<i>Quedius praecox</i> (Gravenhorst, 1802)		ES						V			NE	2024
		<i>Quedius simplicifrons</i> Fairmaire, 1861		ES									NE	2024
		<i>Rhagium inquisitor</i> (Linnaeus, 1758)	Rhagie grondeuse	ES									NE	1977
		<i>Rhagonycha fulva</i> (Scopoli, 1763)	Téléphone fauve	ES									NE	2025
		<i>Rhantus suturalis</i> (MacLeay, 1825)		ES									NE	2024
		<i>Rhinoncus castor</i> (Fabricius, 1792)		ES									NE	2024
		<i>Rhinoncus pericarpus</i> (Linnaeus, 1758)		ES									NE	2024
		<i>Rhinoncus perpendicularis</i> (Reich, 1797)		ES									NE	2024
		<i>Rhizophagus aeneus</i> Richter, 1820		ES									NE	2024
		<i>Rhizotrogus marginipes</i> Mulsant, 1842		ES									NE	2024
		<i>Rhynchophorus ferrugineus</i> (Olivier,1790)	Charançon rouge des palmies	ES									NE	2025
		<i>Rhyncolus strangulatus</i> Perris, 1852		ES									NE	2024
		<i>Rhyzobius litura</i> (Fabricius, 1787)		ES									NE	2024
		<i>Rhyzobius lophanthae</i> (Blaisdell, 1892)		ES									NE	2024
		<i>Rugilus orbiculatus</i> (Paykull, 1789)		ES									NE	2024
		<i>Rutpela maculata</i> (Poda, 1761)	Lepture tachetée	ES		LC							NE	2024
		<i>Rutpela nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Lepture de Stendhal	ES									NE	1977
		<i>Sagittogethes umbrosus</i> (Sturm, 1845)		ES									NE	2024
		<i>Salpingus planirostris</i> (Fabricius, 1787)		ES									NE	2024
		<i>Saperda carcharias</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Saperde	ES									NE	1977
		<i>Saprinus subnitescens</i> Bickhardt, 1909		ES									NE	2024
		<i>Scaphisoma agaricinum</i> (Linnaeus, 1758)		ES									NE	2024
		<i>Scirtes hemisphaericus</i> (Linnaeus, 1758)		ES									NE	2024
		<i>Scobicia chevrieri</i> (A. Villa & G.B. Villa, 1835)		ES									NE	2024
		<i>Scolytus intricatus</i> (Ratzeburg, 1837)		ES									NE	2024
		<i>Scolytus rugulosus</i> (P.W.J. Müller, 1918)		ES									NE	2024
		<i>Scydmaenus tarsatus</i> P.W.J. Müller & Kunze, 1822		ES									NE	2024
		<i>Scymnus rufipes</i> (Fabricius, 1798)		ES									NE	2024
		<i>Serica brunnea</i> (Linnaeus, 1758)	Petit hanneton des sables	ES									NE	2024
		<i>Sericotrupes niger</i> (Marsham, 1802)	Géotrupe noir	ES									NE	2025
		<i>Sibinia femoralis</i> Germar, 1823		ES									NE	2024
		<i>Silvanoprus fagi</i> (Guérin-Méneville, 1844)		ES									NE	2024
		<i>Sinechostictus elongatus</i> (Dejean, 1831)		ES									NE	2024
		<i>Sitona ambiguus</i> Gyllenhal, 1834		ES									NE	2024
		<i>Sitona obsoletus</i> (Gmelin, 1790)		ES									NE	2024
		<i>Sitona puncticollis</i> Stephens, 1831		ES									NE	2024
		<i>Sitona striatellus</i> Gyllenhal, 1834		ES									NE	2024
		<i>Smicronyx jungermanniae</i> (Reiche, 1797)		ES									NE	2024
		<i>Smicronyx reichii</i> (Gyllenhal, 1835)		ES									NE	2024
		<i>Spermophagus calystegiae</i> (Lukjanovitch & Ter-Minassian, 1957)		ES									NE	2024
		<i>Sphaeroderma rubidum</i> (Graells, 1858)		ES									NE	2024
		<i>Sphaeroderma testaceum</i> (Fabricius, 1775)		ES									NE	2024
		<i>Sphenophorus venatus</i> (Say, 1831)		ES									NE	2024
		<i>Sphindus dubius</i> (Gyllenhal, 1808)		ES									NE	2024
		<i>Spondylis buprestoides</i> (Linnaeus, 1758)	Faux meunier	ES		LC							NE	2024
		<i>Squamapion vicinum</i> (Kirby, 1808)		ES									NE	2024
		<i>Stelidota geminata</i> (Say, 1825)		ES									NE	2024
		<i>Stenagostus rhombeus</i> (Olivier, 1790)	Taupin chauve-souris	ES			LC						NE	2024
		<i>Stenagostus rufus</i> (De Geer, 1774)		ES		LC	LC					X*	NE	1991
		<i>Stenelmis canaliculata</i> (Gyllenhal, 1808)		ES									NE	2024
		<i>Stenolophus mixtus</i> (Herbst, 1784)		ES									NE	2024
		<i>Stenolophus skrimshiranus</i> Stephens, 1828		ES									NE	2024
		<i>Stenolophus teutonus</i> (Schrank, 1781)		ES									NE	2024
		<i>Stenopterapion scutellare</i> (w. Kirby, 1811)		ES									NE	2024
		<i>Stenopterus rufus</i> (Linnaeus, 1767)	Calleux Cycliste	ES									NE	2024
		<i>Stenostoma rostratum</i> (Fabricius, 1787)		ES									NE	2021
		<i>Stenostoma rostratum</i> subsp. septentrionale Svihla, 2005		SSES									NE	2024
		<i>Stenurella melanura</i> (Linnaeus, 1758)	Lepture à poils durs	ES		LC							NE	2024
		<i>Stenus aceris</i> Stephens, 1833		ES									NE	2024
		<i>Stenus ater</i> Mannerheim, 1830		ES									NE	2024

Annexe 17 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Coléoptères

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
		Stenus cinctoides (Schaller, 1783)		ES								NE		2025
		Stenus impressus Germar, 1823		ES								NE		2024
		Stenus intricatus Erichson, 1840		ES								NE		2024
		Stenus ossium Stephens, 1833		ES								NE		2024
		Stenus providus Erichson, 1839		ES								NE		2024
		Stereonychus fraxini (De Geer, 1775)		ES								NE		2024
		Stereophilus filicornis (Reitter, 1887)		ES		DD						NE		2024
		Stictoleptura rubra (Linnaeus, 1758)	Lepture cardinale (femelle)	ES		LC						NE		2025
		Stictoleptura scutellata (Fabricius, 1781)	Lepture à écusson doré	ES		LC						NE		1976
		Stictotarsus duodecimpustulatus (Fabricius, 1792)		ES								NE		1996
		Stilbus atomarius (Linnaeus, 1767)		ES								NE		2024
		Strophosoma sus Stephens, 1831		ES								NE		2025
		Tachyta nana (Gyllenhal, 1810)		ES								NE		2024
		Taeniapion urticarium (Herbst, 1784)		ES								NE		2024
		Tentyria interrupta Latreille, 1807		ES								NE		2025
		Tetartopeus terminatus (Gravenhorst, 1802)		ES								NE		2024
		Tetrops praeustus (Linnaeus, 1758)		ES								NE		1968
		Tachyporus hypnorum (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Thalycra fervida (Olivier, 1790)		ES								NE		2024
		Thanasimus femoralis (Zetterstedt, 1828)		ES								NE		2024
		Thanasimus formicarius (Linnaeus, 1758)	Clairon des fourmis	ES								NE		2024
		Thorectes sericeus (Jeckel, 1865)		ES								NE		2025
		Thryogenes fiorii Zumpt, 1928		ES								NE		2024
		Thymogethes gagathinus (Erichson, 1845)		ES								NE		2024
		Thymogethes nigratus (P.H. Lucas, 1846)		ES								NE		2024
		Timarcha maritima Perris, 1855		ES								NE		2025
		Tomicus piniperda (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2012
		Tomoxia bucephala A. Costa, 1854		ES								NE		2024
		Trachys minutus (Linnaeus, 1758)	Petit Richard	ES								NE		2024
		Trechus quadristriatus (Schrank, 1781)		ES								NE		2024
		Trichodes apiaris (Linnaeus, 1758)	Clairon des abeilles solitaires	ES								NE		2024
		Triodontella aquila (Laporte de Castelnau, 1840)		ES								NE		2025
		Triplax lepida (Faldermann, 1837)		ES		LC						NE		2024
		Triplax rufipes (Fabricius, 1781)		ES								NE		2024
		Trixagus dermestoides (Linnaeus, 1767)	Taupin à antenne en masse	ES								NE		2024
		Trixagus leseigneuri Muona, 2002		ES								NE		2024
		Tropideres albirostris (Schaller, 1783)	Anthrube fiente d'oiseau	ES								NE		2024
		Trypocopris pyrenaeus (Charpentier, 1825)	Bousier irisé	ES								NE		2024
		Tychius cuprifer (Panzer, 1799)		ES								NE		2024
		Tychius medicaginis C. Brisout de Barneville, 1863		ES								NE		2024
		Tychius tibialis Boheman, 1843		ES								NE		2024
		Typhaea stercorea (Linnaeus, 1758)	Mycétophage des céréales (le)	ES								NE		2024
		Uleiota planatus (Linnaeus, 1761)	Petite pelle-à-tarte	ES								NE		2024
		Uloma culinaris (Linnaeus, 1758)	Ténébrion gourmand	ES								NE		2024
		Uloma rufa (Piller & Mitterpacher, 1783)		ES								NE		2024
		Variimorda briantea (Comolli, 1837)		ES								NE		2024
		Variimorda mendax Méquignon, 1946		ES								NE		2024
		Variimorda villosa (Schrank, 1781)	Mordelle veloutée à pointe	ES								NE		2024
		Xanthogaleruca luteola (O.F. Müller, 1766)	Galéruque de l'orme (La)	ES								NE		2024
		Xantholinus linearis (Olivier, 1795)		ES								NE		2024
		Xantholinus longiventris Heer, 1839		ES								NE		2024
		Xyleborinus saxesenii (Ratzeburg, 1837)		ES								NE		2024
		Xyleborus dryographus (Ratzeburg, 1837)		ES								NE		2024
		Xyleborus monographus (Fabricius, 1792)		ES								NE		2024
		Xylocleptes bispinus (Duftschmidt, 1825)		ES								NE		2024
		Xylosandrus germanus (Blandford, 1894)		ES								NE		2024
		Xylotrechus arvicola (Olivier, 1800)	Clyte apaisé	ES								NE		2024
		Xylotrechus rusticus (Linnaeus, 1758)	Clyte rustique	ES		LC						NE		1990
		Zabrus inflatus Dejean, 1828		ES								NE		2024

Annexe 18 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Autres insectes

					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.		
Groupe taxono-mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF					
Insectes - Insecta	Archaeognatha	Dilta littoralis (Womersley, 1930)		ES								NE		2025		
		Lepismachilis targionii (Grassi, 1887)		ES									NE		2024	
	Blattodea	Ectobius pallidus (Olivier, 1789)		ES									NE		2024	
		Ectobius sylvestris (Poda, 1761)		ES									NE		2024	
	Dermaptera	Apterygida albipennis Megerle de Muehlfeld in Charpentier, 1825		ES									NE		2024	
		Forficula auricularia Linnaeus, 1758	Forficule	ES									NE		2024	
		Forficula lesnei Finot, 1887		ES									NE		2024	
		Labia minor (Linnaeus, 1758)	Petite forficule	ES									NE		2024	
		Labidura riparia (Pallas, 1773)	Perce-oreille des plages	ES									NE		2024	
		Acanthiophilus helianthi (Rossi, 1794)		ES									NE		2024	
		Anopheles plumbeus Stephens, 1828		ES									NE		2024	
		Bellardia bayeri (Jacentkovsky, 1937)		ES									NE		2024	
		Bombylius minor Linnaeus, 1758		ES									NE		2024	
		Chaetostomella cylindrica (Robineau-Desvoidy, 1830)		ES									NE		2024	
		Chaoborus crystallinus (De Geer, 1776)		ES									NE		1971	
		Chaoborus flavicans (Meigen, 1830)		ES									NE		1971	
		Chironomus plumosus (Linnaeus, 1758)	Chironome plumosus	ES									NE		2024	
		Chloromyia formosa (Scopoli, 1763)		ES									NE		2024	
		Chrysogaster viduata (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2024	
		Chrysopilus cristatus (Fabricius, 1775)		ES									NE		2024	
		Chrysops caecutiens (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2025	
		Chrysops viduatus (Fabricius, 1794)		ES									NE		2024	
		Culiseta annulata (Schrank, 1776)	Cousin annelé	ES									NE		2024	
		Cylindromyia auriceps (Meigen, 1838)		ES									NE		2024	
		Cylindromyia brassicaria (Fabricius, 1775)		ES									NE		2024	
		Dexia vacua (Fallén, 1817)		ES									NE		2024	
		Ectophasia crassipennis (Fabricius, 1794)		ES									NE		2025	
		Episyrphus balteatus (De Geer, 1776)	Syrphe ceinturé	ES		LC							NE		2025	
		Eristalinus sepulchralis (Linnaeus, 1758)		ES		LC							NE		2024	
		Eristalis horticola (Degeer, 1776)		ES		LC							NE		2024	
		Eristalis pratorum Meigen, 1822		ES									NE		2024	
		Eristalis tenax (Linnaeus, 1758)	Eristale gluante	ES		LC							NE		2024	
		Eumerus flavitarsis Zetterstedt, 1843		ES		LC							NE		2024	
		Exaireta spinigera (Weidemann, 1830)		ES									NE		2024	
		Exhyalanthrax afer (Fabricius,1794)		ES									NE		2024	
		Ferdinandea cuprea (Scopoli, 1763)		ES		LC							NE		2025	
		Graphomya maculata (Scopoli, 1763)		ES									NE		2024	
		Gymnosoma rotundatum (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2025	
		Haematopota crassicornis Wahlberg, 1848		ES									NE		2024	
		Haematopota pandazisi (Kröber, 1936)		ES									NE		2024	
		Helophilus pendulus (Linnaeus, 1758)		ES		LC							NE		2024	
		Hercostomus nigripantis (Stannius, 1831)		ES									NE		2024	
		Hybomitra distinguenda (Verrall, 1909)		ES									NE		2024	
		Hybomitra solstitialis (Meigen, 1820)		ES									NE		2024	
		Iteomyia major (Kieffer, 1889)		ES									NE		2025	
		Lapposyrphus lapponicus (Zetterstedt, 1838)		ES									NE		2024	
		Lucilia bufonivora Moniez, 1876		ES									NE		2024	
		Diptera	Machaerium maritimae Haliday, 1832		ES									NE		2024
			Macrocera phalerata Wiedemann in Meigen, 1818		ES									NE		2024
			Melangyna compositarum (Verrall, 1873)		ES		LC							NE		2024
			Melanostoma mellinum (Linnaeus, 1758)		ES		LC							NE		2024
			Micropeza corrigiolata (Linnaeus, 1767)		ES									NE		2024
			Nephrotoma crocata (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2024
			Nephrotoma flavescens (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2024
			Nephrotoma flavipalpis (Meigen, 1830)		ES									NE		2024
			Nephrotoma lunulicornis (Schummel, 1833)		ES									NE		2024
Nephrotoma quadrifaria (Meigen, 1804)				ES									NE		2024	
Opomyza germinationis (Linnaeus, 1758)			ES									NE		2024		
Philonicus albiceps (Meigen, 1820)			ES									NE		2025		
Philosepedon humeralis (Meigen, 1818)			ES									NE		2025		
Phylidorea ferruginea (Meigen, 1818)			ES									NE		2024		
Pilaria decolor (Zetterstedt, 1851)			ES									NE		2024		
Pilaria discicollis (Meigen, 1818)			ES									NE		2024		
Pipizella annulata (Macquart, 1829)			ES		NT	NT						NE		2024		
Platycheirus amplus Curran, 1927			ES				LC					NE		2024		
Platystoma lugubre (Robineau-Desvoidy, 1830)			ES									NE		2024		
Psectrotanypus varius (Fabricius, 1787)		ES									NE		2024			
Psychoda lucifuga Walter		ES									NE		2025			
Rhagio lineola Fabricius, 1794		ES									NE		2024			
Rhagio notatus (Meigen, 1820)		ES									NE		2024			
Rivellia syngenesiae (Fabricius, 1781)		ES									NE		2024			
Sepsis punctum (Fabricius, 1794)		ES									NE		2024			
Sericomyia silentis (Harris, 1778)		ES									NE		2024			
Sicus ferrugineus (Linnaeus, 1761)		ES									NE		2024			
Sphaerophoria scripta (Linnaeus, 1758)		ES		LC							NE		2024			
Sphenella marginata (Fallén, 1814)		ES									NE		2024			
Stegomyia albopicta (Skuse, 1894)	Moustique tigre	ES									NE		2024			
Sylvicola fenestralis (Scopoli, 1763)		ES									NE		2024			
Syneches muscarius (Fabricius, 1794)		ES									NE		2024			
Tabanus bovinus Linnaeus, 1758	Taon à ventre jaunâtre et taches triangulaires blanches	ES									NE		2024			
Tabanus sudeticus Zeller, 1842		ES									NE		2024			
Tephritis leontodontis (De Geer, 1776)		ES									NE		2024			
Tetanocera ferruginea Fallén, 1820		ES									NE		2024			
Tipula oleracea Linnaeus, 1758	Tipule à bords des ailes bruns	ES									NE		2024			
Tipula varilicornis Schummel, 1833		ES						LC			NE		2024			
Tolmerus atricapillus (Fallén, 1814)		ES						LC			NE		2024			
Tolmerus pyraga (Zeller, 1840)		ES									NE		2024			
Xylota jakutorum Bagatshanova, 1980		ES						LC			NE		2024			

Annexe 18 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Autres insectes

					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
Groupe taxono-mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Ephemeroptera	Baetis fuscatus (Linnaeus, 1761)	Éphémère à deux filets et ailes brunes	ES				LC				NE		2000
		Baetis rhodani (Pictet, 1843)		ES				LC				NE		1998
		Baetis vernus Curtis, 1834		ES								NE		1996
		Serratella ignita (Podá, 1761)		ES								NE		2013
	Hemiptera	Acanthosoma haemorrhoidale (Linnaeus, 1758)	Punaise de l'aubépine	ES								NE		2024
		Acetropis gimmerthalii (Flor, 1860)		ES								NE		2024
		Adelphocoris lineolatus (Goeze, 1778)		ES								NE		2024
		Adelphocoris seticornis (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Aelia acuminata (Linnaeus, 1758)	Punaise à tête allongée	ES								NE		2024
		Agramma laetum (Fallén, 1807)		ES								NE		2024
		Alebra albostriglia (Fallén, 1826)		ES								NE		2024
		Allygus mixtus (Fabricius, 1794)		ES								NE		2024
		Allygus modestus Scott, 1876		ES								NE		2024
		Alydus calcaratus (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Arma custos (Fabricius, 1794)		ES								NE		2024
		Anthocoris nemoralis (Fabricius, 1794)		ES								NE		2024
		Aphrodes bicinctus (Schrank, 1776)		ES								NE		2024
		Aphrodes makarovi Zachvatkin, 1948		ES								NE		2024
		Aphrophora alni (Fallén, 1805)		ES								NE		2024
		Aphrophora corticea Germar, 1821		ES								NE		2024
		Aphrophora major Uhler, 1896		ES								NE		2024
		Aradus versicolor Herrich-Schäffer, 1835		ES								NE		2024
		Blepharidopterus angulatus (Fallén, 1807)		ES								NE		2024
		Callicorixa praeusta (Fieber, 1848)		ES								NE		2024
		Camptopus lateralis (Germar, 1817)	Alydide des genêts	ES								NE		2024
		Carpocoris purpureipennis (De Geer, 1773)		ES								NE		2020
		Campyloneura virgula (Herrich-Schäffer, 1835)		ES								NE		2024
		Carpocoris mediterraneus atlanticus Tamanini, 1958		SSES								NE		2024
		Centrotus cornutus (Linnaeus, 1758)	Demi-diable	ES								NE		2024
		Ceraleptus gracilicornis (Herrich-Schäffer, 1835)		ES								NE		2024
		Chorosoma schillingii (Schilling, 1829)		ES								NE		2024
		Cicada orni Linnaeus, 1758	Cigale grise	ES								NE		2025
		Cicadella viridis (Linnaeus, 1758)	Cicadelle verte	ES								NE		2024
		Cixius beleri Wagner, 1939		ES								NE		2024
		Cixius cunicularius (Linnaeus, 1767)		ES								NE		2024
		Cixius distinguendus Kirschbaum, 1868		ES								NE		2024
		Cixius heydenii Kirschbaum, 1868		ES								NE		2025
		Cixius nervosus (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Closterotomus fulvomaculatus (De Geer, 1773)		ES								NE		1986
		Conomelus anceps (Germar, 1821)		ES								NE		2024
		Coranus griseus (Rossi, 1790)		ES								NE		2024
		Coreus marginatus (Linnaeus, 1758)	Corée marginée	ES								NE		2024
		Coriomeris affinis (Herrich-Schäffer, 1839)		ES								NE		2024
		Coriomeris denticulatus (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024
		Corizus hyosciami (Linnaeus, 1758)	Corise de la jusquiame	ES								NE		2024
		Cymus glandicolor Hahn, 1832		ES								NE		2024
		Cymus melanocephalus Fieber, 1861		ES								NE		2024
		Delphacodes capnodes (Scott, 1870)		ES								NE		2024
		Deraeocoris lutescens (Schilling, 1837)		ES								NE		2024
		Deraeocoris punctulatus (Fallén, 1807)		ES								NE		2024
		Dicranocephalus agilis (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024
		Dolycoris baccarum (Linnaeus, 1758)	Punaise brune à antennes et bords panachés	ES								NE		2024
		Dyrodereis umbraculatus (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Elasmostethus interstinctus (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Elasmostethus minor Horváth, 1899		ES								NE		2024
		Elasmucha grisea (Linnaeus, 1758)	Punaise du bouleau	ES								NE		2024
		Eulides basilinea (Germar, 1821)		ES								NE		2024
		Eupteryx urticae (Fabricius, 1803)		ES								NE		2024
		Eurydema ornata (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Eurydema ventralis Kolenati, 1846		ES								NE		2023
		Eurygaster testudinaria (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Punaise tortue brune	ES								NE		2025
		Evacanthus acuminatus (Fabricius, 1794)		ES								NE		2024
		Eysarcoris aeneus (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024
		Eysarcoris ventralis (Westwood, 1837)		ES								NE		2020
		Gargara genistae (Fabricius, 1775)	Petit diable	ES								NE		2024
		Geocoris erythrocephalus (Lepeletier de Saint Fargeau & Audinet-Serville, 1825)	Géocore à tête rouge	ES								NE		2024
		Geocoris lineola (Rambur, 1839)		ES								NE		2024
		Geotomus punctulatus (A. Costa, 1847)		ES								NE		2024
		Gonocerus acuteangulatus (Goeze, 1778)	Gonocère du buis	ES								NE		2024
		Gonocerus insidiator (Fabricius, 1787)		ES								NE		2020
		Graphosoma italicum (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin	ES								NE		2025
		Halyomorpha halys (Stål, 1855)	Punaise diabolique	ES								NE		2024
		Harpocera thoracica (Fallén, 1807)		ES								NE		2024
		Hesperocorixa sahlbergi (Fieber, 1848)		ES								NE		2024
		Heterotoma merioptera (Scopoli, 1763)		ES								NE		2024

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)

Annexe 18 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Autres insectes

					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
Groupe taxono-mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Hemiptera	Himacerus apterus (Fabricius, 1798)		ES								NE		2024
		Himacerus mirmicoides (O. Costa, 1834)	Nabide-fourmi	ES								NE		2025
		Holcogaster fibulata (Germar, 1831)		ES								NE		2024
		Hydrometra stagnorum (Linnaeus, 1758)	Hydromètre stagnant	ES								NE		2024
		lassus Ianio (Linnaeus, 1761)		ES								NE		2024
		Idiocerus lituratus (Fallén, 1806)	Cicadelle	ES								NE		2024
		Ischnocoris angustulus (Boheman, 1852)		ES								NE		2024
		Ischnodemus quadratus Fieber, 1837		ES								NE		2018
		Ischnodemus sabuleti (Fallén, 1826)		ES								NE		2024
		Issus coleoptratus (Fabricius, 1781)	Isside commun	ES								NE		2024
		Kelsia sabulicola Wagner, 1952		ES								NE		2024
		Kleidocerys ericae (Horváth, 1908)		ES								NE		2024
		Kleidocerys resedae (Panzer, 1797)		ES								NE		2025
		Ledra aurita (Linnaeus, 1758)	Grand Diable	ES								NE		2024
		Lepyronia coleoptrata (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2025
		Liocoris tripustulatus (Fabricius, 1781)		ES								NE		2024
		Liorhyssus hyalinus (Fabricius, 1794)		ES								NE		2024
		Lygaeus equestris (Linnaeus, 1758)	Punaise écuyère	ES								NE		2023
		Lygus maritimus Wagner, 1949		ES								NE		2024
		Lygus pratensis (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Lygus rugulipennis Poppius, 1911		ES								NE		2024
		Macroplox fasciata (Herrich-Schäffer, 1835)		ES								NE		2024
		Macropsis albae Wagner, 1950		ES								NE		2024
		Macropsis notata (Prohaska, 1923)		ES								NE		2024
		Macropsis scotti Edwards, 1920		ES								NE		2024
		Macrosteles quadripunctulatus (Kirschbaum, 1868)		ES								NE		2024
		Macrosteles sexnotatus (Fallén, 1806)		ES								NE		2024
		Megamelodes quadrimaculatus (Signoret, 1865)		ES								NE		2024
		Metcalfa pruinosa (Say, 1830)	Cicadelle blanche	ES								NE		2024
		Metopoplax ditomoides (A. Costa, 1847)		ES								NE		2024
		Muirodelphax aubel (Perris, 1857)		ES								NE		2024
		Nabis ericetorum Scholtz, 1847		ES								NE		2024
		Nabis ferus (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Nabis provencalis Remane, 1953		ES								NE		2024
		Nanocixius discrepans (Fieber, 1876)		ES								NE		2025
		Neophilaenus campestris (Fallén, 1805)		ES								NE		2024
		Neottiglossa leporina (Herrich-Schäffer, 1830)		ES								NE		2024
		Neottiglossa pusilla (Gmelin, 1790)		ES								NE		2024
		Nepa cinerea Linnaeus, 1758	Nêpe cendrée	ES								NE		2025
		Nezara viridula (Linnaeus, 1758)	Punaise verte ponctué	ES								NE		2024</

Annexe 18 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Autres insectes

					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
Groupe taxono-mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Hemiptera	Plesiodema pinetella (Zetterstedt, 1828)		ES								NE		2024
		Polymerus palustris (Reuter, 1907)		ES								NE		2024
		Populicerus populi (Linnaeus, 1761)		ES								NE		2024
		Psallus variabilis (Fallén, 1807)		ES								NE		2024
		Pseudomegacoelum beckeri (Fieber, 1870)		ES								NE		2024
		Pterotmetus staphyliniformis (Schilling, 1829)		ES								NE		2024
		Pyrrhocoris apterus (Linnaeus, 1758)	Gendarme	ES								NE		2024
		Raglius tristis (Fieber, 1861)		ES								NE		2024
		Recilia coronifera (Marshall, 1866)		ES								NE		2024
		Rhaphigaster nebulosa (Poda, 1761)	Punaise nébuleuse	ES								NE		2024
		Rhopalus subrufus (Gmelin, 1790)		ES								NE		2024
		Rhynocoris erythropus (Linnaeus, 1767)	Rèdeuve à pattes rouges	ES								NE		2024
		Saldula saltatoria (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Sciocoris sideritidis Wollaston, 1858		ES								NE		2024
		Scolopostethus decoratus (Hahn, 1833)		ES								NE		2024
		Scolopostethus patruelis Horváth, 1892		ES								NE		2024
		Sigara distincta (Fieber, 1848)		ES								NE		2024
		Sigara dorsalis (Leach, 1818)		ES								NE		2024
		Sigara falleni (Fieber, 1848)		ES								NE		2024
		Sigara selecta (Fieber, 1848)		ES								NE		2024
		Sigara stagnalis (Leach, 1818)		ES								NE		2024
		Sigara striata (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Speudotettix subfuscus (Fallén, 1806)		ES								NE		2024
		Stenodema calcarata (Fallén, 1807)		ES								NE		2024
		Stenodema laevigata (Linnaeus, 1758)		ES								NE	1986	
		Stenotus binotatus (Fabricius, 1794)		ES								NE		2024
		Stictocephala alta (Walker, 1851)		ES								NE		2024
		Stictocephala bisonia Kopp & Yonke, 1977		ES								NE		2024
		Stictopleurus abutilon (Rossi, 1790)		ES								NE		2024
		Stictopleurus crassicornis (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Stictopleurus pictus (Fieber, 1861)		ES								NE		2024
		Stictopleurus punctatonervosus (Goeze, 1778)		ES								NE		2024
		Streptanus okaensis Zachvatkin, 1948		ES								NE		2024
		Strongylocoris luridus (Fallén, 1807)		ES								NE		2024
		Strongylocoris obscurus (Rambur, 1839)		ES								NE		2024
		Stygnocoris fuligineus (Geoffroy, 1785)	Punaise brune ponctuée	ES								NE		2024
		Stygnocoris sabulosus (Schilling, 1829)		ES								NE		2024
		Syromastus rhombeus (Linnaeus, 1767)		ES								NE		2024
		Tettigometra impressopunctata Dufour, 1846		ES								NE		2024
		Tettigometra virescens (Panzer, 1799)		ES								NE		2024
		Thamnotettix dilutior (Kirschbaum, 1868)		ES								NE		2024
		Tremulicerus fulgidus (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Trigonocranus emmaeae Fieber, 1876		ES								NE		2024
		Trigonotylus ruficornis (Geoffroy, 1785)	Punaise verte à antennes fauves	ES								NE		2024
		Tuponia hippophaes (Fieber, 1861)		ES								NE		2024
		Tuponia tamarisci (Perris, 1857)		ES								NE		2024
		Ulopa reticulata (Fabricius, 1794)	Ulope réticulé	ES								NE	2025	
		Velia caprai Tamanini, 1947		ES								NE		2024
		Xanthochilus quadratus (Fabricius, 1798)		ES								NE		2024
		Zicrona caerulea (Linnaeus, 1758)	Punaise verte bleuâtre	ES								NE		2024
Hymenoptera		Amblyjoppa fuscipennis (Wesmael, 1845)		ES								NE		2024
		Amblyjoppa proteus (Christ, 1791)		ES								NE		2024
		Ammophila sabulosa (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Andrena fuscipes (Kirby, 1802)		ES		DD						NE		2007
		Andricus kollari (Hartig, 1843)		ES								NE		2021
		Anthidiellum strigatum (Panzer, 1805)		ES		LC						NE		2024
		Anthidium septemspinosum Lepeletier, 1841		ES		DD						NE		2024
		Aphaenogaster subterranea (Latreille, 1798)		ES								NE		2024
		Apis mellifera Linnaeus, 1758	Abeille domestique	ES		DD						NE		2025
		Bembix rostrata (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024
		Bombus hypnorum (Linnaeus, 1758)	Bourbon des arbres	ES								NE		2024
		Bombus lapidarius (Linnaeus, 1758)	Bourdon des pierres	ES		LC						NE		2024
		Bombus pascuorum (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs	ES		LC						NE		2024
		Bombus sylvestris (Lepeletier, 1833)	Psithyre sylvestre	ES								NE		2020
		Bombus terrestris (Linnaeus, 1758)	Bourdon terrestre	ES		LC						NE		2024
		Brachymeria tibialis (Walker, 1834)		ES								NE		2024
		Camponotus fallax (Nylander, 1856)		ES								NE		2024
		Ceratina cucurbitina (Rossi, 1792)	Cerateine commune	ES		LC						NE		2007
		Cerceris bupresticida Dufour, 1841		ES								NE		2024
		Coelioxys inermis (Kirby, 1802)		ES		LC						NE		2007
		Coelioxys quadridentatus (Linnaeus, 1758)		ES		LC						NE		2024
		Colletes davesianus Smith, 1846		ES		LC						NE		2024
		Colletes fodiens (Geoffroy in Fourcroy, 1785)		ES		VU						NE		2024
		Colpa quinquecincta (Fabricius, 1793)		ES								NE		2024
		Colpa sexmaculata (Fabricius, 1781)		ES								NE	1960	
		Crematogaster scutellaris (Olivier, 1792)	Fourmi scutellaire	ES								NE		2021
		Dasygaster hirtipes (Fabricius, 1793)		ES		LC						NE		2007
		Ectemnius cephalotes (Olivier, 1792)		ES								NE		2024

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)

Annexe 18 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Autres insectes

					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
Groupe taxono-mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta		Eumenes mediterraneus Kriechbaumer, 1879		ES								NE		2024
		Formica fusca Linnaeus, 1758	Fourmi toute brune	ES								NE		2024
		Halictus compressus (Walckenaer, 1802)		ES		LC						NE		2024
		Halictus scabiosae (Rossi, 1790)		ES		LC						NE		2024
		Halictus sexcinctus (Fabricius, 1775)		ES		LC						NE		2007
		Hierades truncorum (Linnaeus, 1758)		ES		LC						NE		2024
		Hylaeus brevicornis Nylander, 1852		ES		LC						NE		2024
		Hylaeus cornutus Curtis, 1831		ES		LC						NE		2024
		Hylaeus gibbus Saunders, 1850		ES		LC						NE		2024
		Hylaeus pectoralis Förster, 1871		ES		DD						NE		2024
		Icteranthidium laterale (Latreille, 1809)		ES		LC						NE		2018
		Lasioglossum glabriusculum (Morawitz, 1872)		ES		LC						NE		2024
		Lasioglossum leucozonium (Schrank, 1781)		ES		LC						NE		2024
		Lasioglossum morio (Fabricius, 1793)		ES		LC						NE		2024
		Lasioglossum politum (Schenck, 1853)		ES		LC						NE		2024
		Lasioglossum prasinum (Smith, 1848)		ES		NT						NE		2024
		Lasioglossum villosulum (Kirby, 1802)		ES		LC						NE		2024
		Lasioglossum zonulum (Smith, 1848)		ES		LC						NE		2024
		Lasius brunneus (Latreille, 1798)		ES								NE		2024
		Macropis europaea Warncke, 1973		ES	LC	LC						NE		2024
		Megachile centuncularis (Linnaeus, 1758)	Mégachile du rosier	ES		LC						NE		2007
		Megachile leachella Curtis, 1828		ES		LC						NE		2024
		Megachile leucomalla Gerstäcker, 1869		ES		LC						NE		2024
		Megachile melanopyga Costa, 1863		ES		LC						NE		2007
		Megachile parietina (Geoffroy, 1785)	Abeille maçonne à poils roux	ES								NE		2024
		Megachile pilidens Alfken, 1924		ES		LC						NE		2024
		Megachile versicolor Smith, 1844		ES		DD						NE		2024
		Megachile willughbiella (Kirby, 1802)		ES		LC						NE		2024
		Megascolia maculata (Drury, 1773)	Scolie des jardins	ES								NE		2024
		Megascolia maculata flavifrons (Fabricius, 1775)		SSES								NE		2024
		Metopius fuscipennis Wesmael, 1849		ES								NE		2024
		Myrmica sabuleti Meinert, 1861		ES								NE		2024
		Nemka viduata (Pallas, 1773)		ES								NE		2021
		Netelia testacea (Gravenhorst, 1829)		ES								NE		2024
		Ophion obscuratus Fabricius, 1798		ES								NE		2024
		Ophion luteus (Linnaeus, 1758)	Ophion jaune	ES								NE		2024
		Osmia caerulescens (Linnaeus, 1758)		ES		LC						NE		

Annexe 18 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Autres insectes

Groupe taxono-mique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Insectes - Insecta	Trichoptera	Adicella reducta (McLachlan, 1865)		ES								NE		1996
		Ceraclea dissimilis (Stephens, 1836)		ES								NE		2024
		Hydropsyche angustipennis (Curtis, 1834)		ES								NE		2024
		Hydropsyche exocellata Dufour, 1841		ES								NE		2024
		Hydropsyche instabilis (Curtis, 1834)		ES								NE		2024
		Hydropsyche pellucidula (Curtis, 1834)		ES								NE		2024
		Hydropsyche siltalai Doehler, 1963		ES								NE		2024
		Lepidostoma hirtum (Fabricius, 1775)		ES								NE		2024
		Limnephilus flavicornis (Fabricius, 1787)		ES								NE		1996
		Mystacides azureus (Linnaeus, 1761)		ES								NE		2024
		Polycentropus kingi McLachlan, 1881		ES								NE		2024
		Rhyacophila fasciata Hagen, 1859		ES								NE		2024
		Sericostoma personatum (Kirby & Spence, 1826)		ES								NE		2024

Annexe 19 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Autres arthropodes

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Arachnida	Araignées - Araneae	Agelena labyrinthica (Clerck, 1758)	Agélène à labyrinthe	ES				LC				NE		2021
		Anyphaena accentuata (Walckenaer, 1802)	Anyphène à chevrons	ES				LC				NE		2024
		Araneus angulatus Clerck, 1758	Épeire angulaire	ES				LC				NE		2024
		Araneus diadematus Clerck, 1758	Épeire diadème	ES				LC				NE		2020
		Araneus quadratus Clerck, 1758	Épeire à quatre points	ES				LC				NE		2024
		Araneus triguttatus (Fabricius, 1775)		ES				LC				NE		1978
		Araniella cucurbitina (Clerck, 1758)	Épeires concombres	ES				LC				NE		2024
		Arctosa perita (Latreille, 1799)		ES				LC				NE		2018
		Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)	Épeire frelon	ES				LC				NE		2025
		Ballus chalybeius (Walckenaer, 1802)		ES				LC				NE		2016
		Ballus rufipes (Simon, 1869)		ES				LC				NE		2024
		Clubiona comta C.L. Koch, 1839		ES				LC				NE		2016
		Clubiona lutescens Westring, 1851		ES				LC				NE		2024
		Clubiona terrestris Westring, 1851		ES				LC				NE		2016
		Cyrtarachne ioides (Simon, 1870)	Araignée bonbon	ES				LC				NE		2024
		Diaea dorsata (Fabricius, 1777)	Thomise tricolore	ES				LC				NE		2024
		Dolomedes fimbriatus (Clerck, 1757)	Dolomède des marais	ES				LC				NE		2025
		Entelecara acuminata (Wider, 1834)		ES				LC				NE		2016
		Entelecara flavipes (Blackwall, 1834)		ES				LC				NE		2016
		Episinus algericus Lucas, 1846		ES				LC				NE		2016
		Episinus truncatus Latreille, 1809	Épisine tronqué	ES				LC				NE		2016
		Evarcha arcuata (Clerck, 1758)		ES				LC				NE		2024
		Gnathonarium dentatum (Wider, 1834)		ES				LC				NE		2016
		Gongylidium rufipes (Linnaeus, 1758)		ES				LC				NE		2016
		Heliophanus kochii Simon, 1869		ES				LC				NE		2024
		Hyllyphantes graminicola (Sundevall, 1830)		ES				LC				NE		2016
		Hyposinga pygmaea (Sundevall, 1831)		ES				LC				NE		2016
		Kaestneria dorsalis (Wider, 1834)		ES				LC				NE		2016
		Linyphia triangularis (Clerck, 1758)	Linyphie triangulaire	ES				LC				NE		1978
		Macaroeris nidicolens (Walckenaer, 1802)		ES				LC				NE		2024
		Mangora acalypha (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille	ES				LC				NE		2016
		Monaeses paradoxus (Lucas, 1846)		ES				DD				NE		2024
		Marpissa nivoyi (Lucas, 1846)		ES				LC				NE		2018
		Maso gallicus Simon, 1894		ES				LC				NE		2016
		Misumena vatia (Clerck, 1758)	Misumène variable	ES				LC				NE		2025
		Nerienne clathrata (Sundevall, 1830)		ES				LC				NE		2016
		Nerienne emphana (Walckenaer, 1841)		ES				LC				NE		2024
		Nigma puella (Simon, 1870)	Dictyne fille	ES				LC				NE		2016
		Oxyopes heterophthalmus (Latreille, 1804)	Araignée-lynx	ES				LC				NE		2024
		Pachygnatha clercki Sundevall, 1823		ES				LC				NE		1978
		Paidiscura pallens (Blackwall, 1834)		ES				LC				NE		2016
		Parasteatoda simulans (Thorell, 1875)		ES				LC				NE		1978
		Philodromus dispar Walckenaer, 1826	Philodrome disparate	ES				LC				NE		2024
		Philodromus margaritatus (Clerck, 1758)	Philodrome tigré	ES				LC				NE		2024
		Pisaura mirabilis (Clerck, 1758)	Pisaure admirable	ES				LC				NE		2025
		Platnickina tincta (Walckenaer, 1802)		ES				LC				NE		1978
		Porrohclubiona leucaspis (Simon, 1932)		ES				LC				NE		2016
		Pseudeuophrys erratica (Walckenaer, 1826)		ES				LC				NE		2024
		Rhomphaea rostrata (Simon, 1873)		ES				LC				NE		2016
		Runcinia grammica (C.L. Koch, 1837)	Thomise rayé	ES				LC				NE		2024
		Saltis barbipes (Simon, 1868)		ES				LC				NE		2025
		Singa hamata (Clerck, 1758)	Épeire tubuleuse	ES				LC				NE		1978
		Singa nitidula C.L. Koch, 1844		ES				LC				NE		2016
		Synema globosum (Fabricius, 1775)	Thomise Napoléon	ES				LC				NE		2025
		Tetragnatha extensa (Linnaeus, 1758)	Tétragnathe étiérée	ES				LC				NE		2021
		Tetragnatha montana Simon, 1874		ES				LC				NE		2016
		Tetragnatha nigrita Lendl, 1886		ES				LC				NE		2016
		Tetragnatha obtusa C.L. Koch, 1837		ES				LC				NE		1978
		Theridion varians Hahn, 1833		ES				LC				NE		2016

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)

Annexe 19 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Autres arthropodes

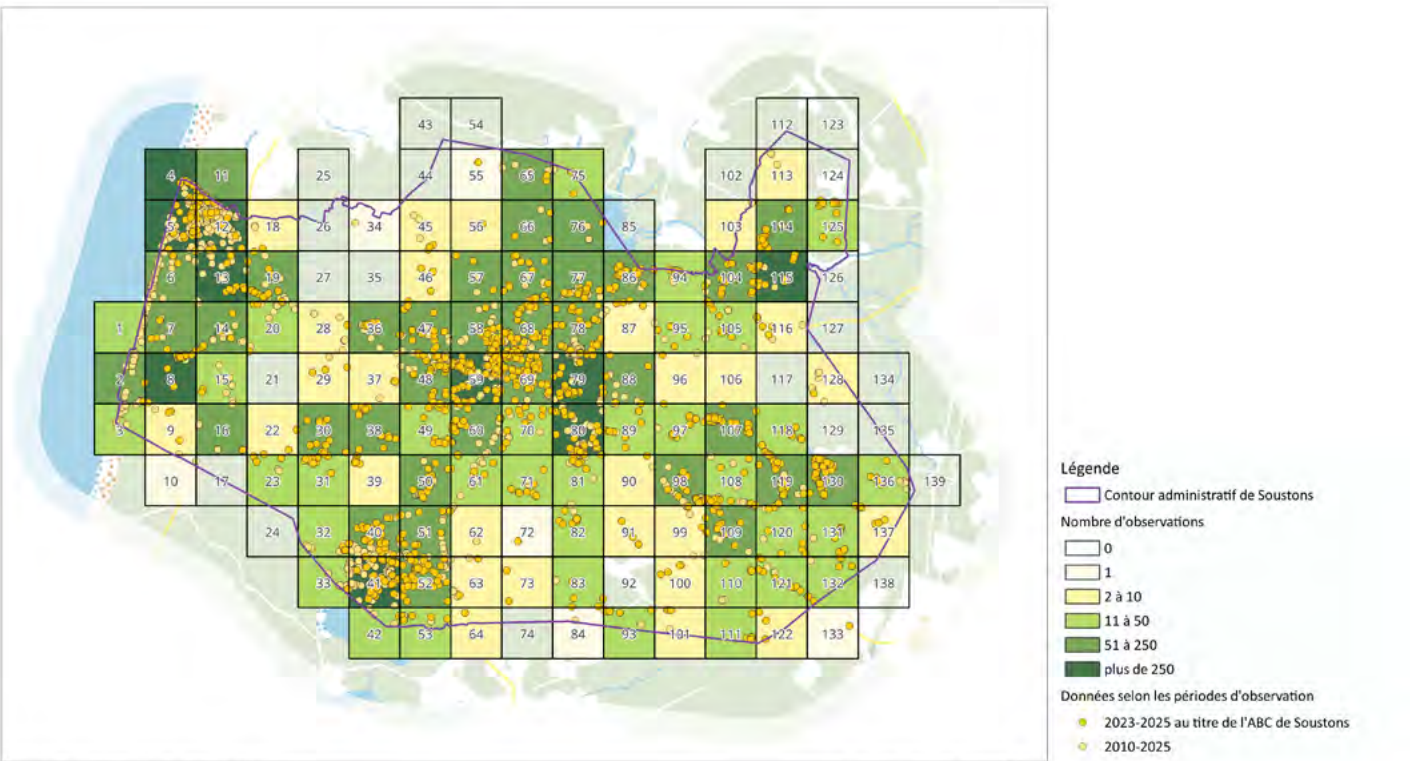
Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Arachnida	Araignées - Araneae	Theridiosoma gemmosum (L. Koch, 1877)	Théridiosome précieuse	ES				LC				NE		1978
		Theridula gonygaster (Simon, 1873)	Théridion anguleux	ES				LC				NE		1978
		Titanoeoa quadriguttata (Hahn, 1833)		ES				LC				NE		2023
		Xysticus cristatus (Clerck, 1758)	Xystique crête	ES				LC				NE		2024
		Xysticus erraticus (Blackwall, 1834)		ES				LC				NE		2024
		Xysticus lanio C.L. Koch, 1835		ES				LC				NE		2024
		Zilla diodia (Walckenaer, 1802)	Diodie tête de mort	ES				LC				NE		1978
		Zoropsis spinimana (Dufour, 1820)	Zoropse à pattes épineuses	ES				LC				NE		2021
	Opiliones	Ixodida	Ixodes ricinus (Linnaeus, 1758)	ES								NE		2023
			Homalenotus quadridentatus (Cuvier, 1795)	ES								NE		2024
			Leiobunum rotundum (Latreille, 1798)	ES								NE		2024
			Mitopus morio (Fabricius, 1779)	ES								NE		2024
	Pseudoscorpiones		Nemastoma lugubre (O.F. Müller, 1776)	ES								NE		2024
			Dactylochelifer latreilli (Leach, 1817)	ES								NE		2018
			Lamprochernes savignyi Simon, 1881	ES								NE		2024
		Trombidiformes	Trombidium holosericeum (Linnaeus, 1758)	ES								NE		2024
Diplopoda		Glomerida	Glomeris marginata (Villers, 1789)	ES								NE		2024
		Julida	Ommatoiulus sabulosus (Linnaeus, 1758)	ES								NE		2024
Malacostracés - Malacostraca	Amphipoda		Talitrus saltator (Montagu, 1808)	ES								NE		2021
			Atyaephyra desmarestii (Millet, 1831)	ES	LC			LC				NE		1998
	Decapoda		Carcinus maenas (Linnaeus, 1758)	ES								NE		2024
			Crangon crangon (Linnaeus, 1758)	ES								NE		2024
			Faxonius limosus (Rafinesque, 1817)	ES				NA				NE	X	1989
			Procambarus clarkii (Girard, 1852)	ES	LC			NA				NE	X	2025
			Armadillidium album Dollfus, 1887	ES								NE		2024
	Isopoda		Chaetophiloscia cellaria (Dollfus, 1884)	ES								NE		2025
			Halophiloscia couchii (Kinahan, 1858)	ES								NE		2024
			Oniscus asellus Linnaeus, 1758	ES								NE		2024
			Philoscia affinis (Verhoeff, 1908)	ES								NE		2025
			Philoscia muscorum (Scopoli, 1763)	ES								NE		2025
			Porcellio scaber Latreille, 1804	ES								NE		2025
			Porcellionides cingendus (Kinahan, 1857)	ES								NE		2024

Annexe 20 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Mollusques

Annexe 20 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Mollusques					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année der-nière obs.		
Groupes taxonomiques	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF					
Bivalves - Bivalvia	Adapedonta	Ensis siliqua (Linnaeus, 1758)		ES								NE		2024		
	Cardiida	Acanthocardia tuberculata (Linnaeus, 1758)	Coque tuberculée	ES									NE		2023	
		Cerastoderma edule (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2023	
		Donax trunculus Linnaeus, 1758		ES									NE		2024	
		Macoma balthica (Linnaeus, 1758)		ES									NE		2024	
	Mytilida	Mytilus edulis Linnaeus, 1758	Moule commune	ES									NE		2024	
	Ostreida	Ostrea edulis Linnaeus, 1758		ES									NE		2024	
	Pectiniida	Pallium incomparabile (Risso, 1826)		ES									NE		2012	
		Talochlamys multistriata (Poli, 1795)		ES										NE		2024
	Venerida	Ruditapes decussatus (Linnaeus, 1758)	Palourde européenne	ES										NE		2024
Ruditapes philippinarum (A. Adams & Reeve, 1850)		Palourde japonaise	ES										NE		2023	
Gastéropodes - Gastropoda	Littorinimorpha	Potamopyrgus antipodarum (J.E. Gray, 1843)	Hydrobie des antipodes	ES	LC								NE		2000	
	Neogastropoda	Buccinum undatum Linnaeus, 1758		ES									NE		2024	
		Tritia neritea (Linnaeus, 1758)	Nasse néritoïde	ES										NE		2022
	Stylomatophora	Arion ater (Linnaeus, 1758)		ES	LC	LC								NE		2020
		Arion rufus (Linnaeus, 1758)		ES	LC	LC								NE		2024
		Arion vulgaris Moquin-Tandon, 1855	Loche méridionale	ES	LC	LC								NE		2020
		Cepaea hortensis (O.F. Müller, 1774)	Escargot des jardins	ES	LC	LC	LC							NE		2024
		Cepaea hortensis (O.F. Müller, 1774)	Escargot des haies	ES	LC	LC	LC							NE		2024
		Cerneuella virgata (Da Costa, 1778)	Caragouille globuleuse	ES		LC								NE		2020
		Cochlicella acuta (O.F. Müller, 1774)	Cornet étroit	ES		LC								NE		2020
		Cochlicopa lubrica (O.F. Müller, 1774)	Brillante commune	ES		LC								NE		2020
		Cornu aspersum (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	ES		LC								NE		2020
		Lauria cylindracea (Da Costa, 1778)	Maillet commun	ES										NE		2020
		Limax maximus Linnaeus, 1758	Limace léopard	ES	LC	LC								NE		2024
		Oxychilus draparnaudi (H. Beck, 1837)	Grand luisant	ES	LC	LC								NE		2020
		Paralaoma servilis (Shuttleworth, 1852)	Escargotin cosmopolite	ES		DD								NE		2020
		Perpolita hammonis (Strøm, 1765)	Luisantine striée	ES		LC	LC							NE		2024
		Succinea putris (Linnaeus, 1758)	Ambrette amphibie	ES		LC	LC							NE		2024
		Theba pisana (O.F. Müller, 1774)	Caragouille rosée	ES		LC								NE		2022
		Trochulus hispidus (Linnaeus, 1758)	Veloutée commune	ES	LC	LC								NE		2020
		Vallonia excentrica Sterki, 1893	Vallonie des pelouses	ES		LC								NE		2020
		Vertigo pygmaea (Draparnaud, 1801)	Vertigo commun	ES		LC								NE		2020
		Xeroplexa intersecta (Poiret, 1801)	Hélicette carénée	ES	LC	LC								NE		2020
		Ancylus fluviatilis O.F. Müller, 1774	Patelline des fleuves	ES	LC	LC								NE		1995
		Turritellinella tricarinata (Brocchi, 1814)		ES										NE		2024

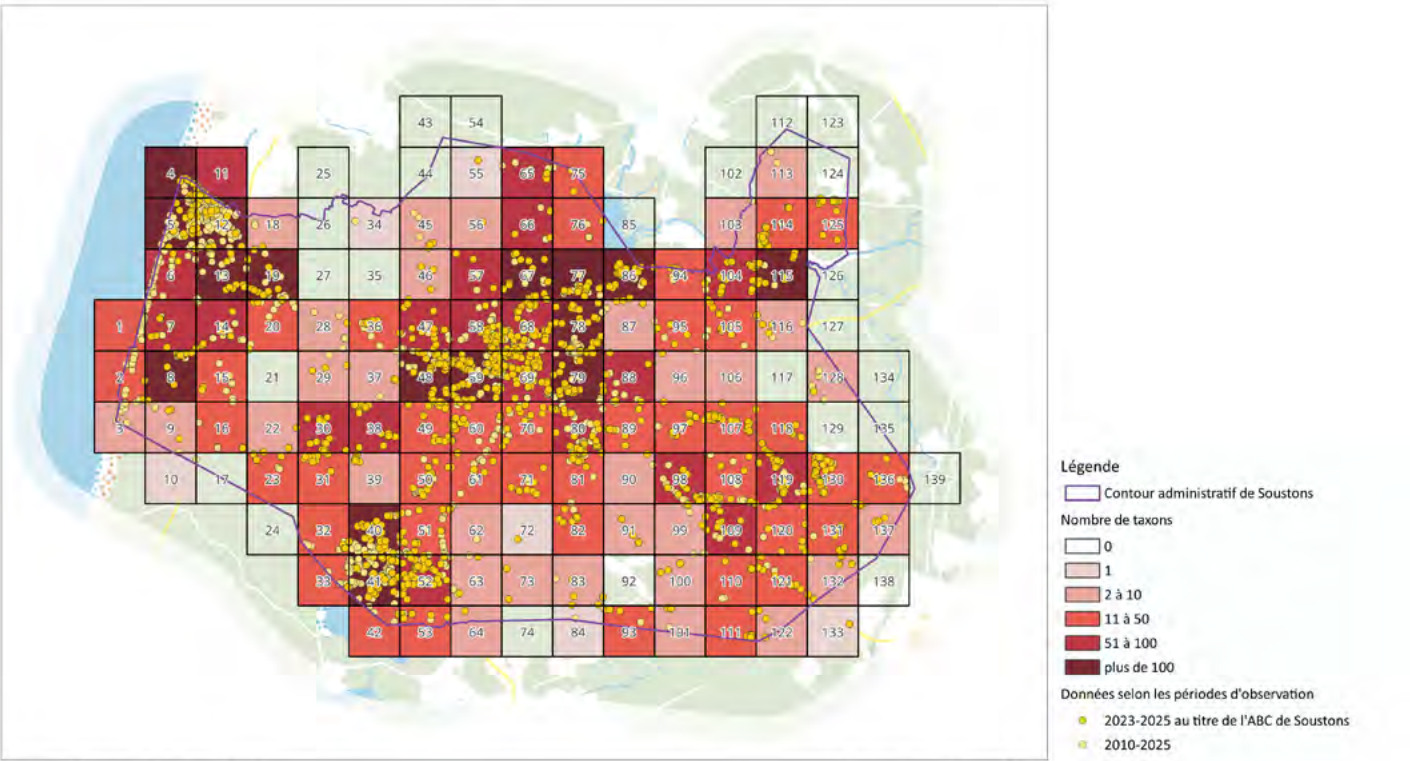
Annexe 20 - Liste des taxons de la faune de Soustons - Autres esp

				Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeux NA	EEE	Année dernière obs.
Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF		
Branchiopodes - Branchiopoda	Anomopoda	Acroperus harpae (Baird, 1836)		ES			LC					NE	1955
		Alonella nana (Baird, 1843)		ES			LC					NE	1955
		Bosmina longirostris (O.F. Müller, 1776)		ES			LC					NE	1955
		Camptocercus rectirostris Schoedler, 1862		ES			DD					NE	1955
		Ceriodaphnia pulchella G.O. Sars, 1862		ES			LC					NE	1955
		Daphnia longispina (O.F. Müller, 1776)	Daphnie longue-épine	ES			LC					NE	1955
		Drepanothrix dentata (Eurén, 1861)		ES			DD					NE	1955
		Pleuroxus aduncus (Jurine, 1820)	Lyncée à bec crochu	ES			LC					NE	1955
		Pleuroxus laevis Sars, 1862		ES			LC					NE	1955
		Predealona guttata (G.O. Sars, 1862)		ES			LC					NE	1955
		Diaphanosoma brachyurum (Liévin, 1848)		ES			LC					NE	1955
		Leptodora kindtii (Focke, 1844)	Leptodore hyaline	ES			LC					NE	1955
		Polyphemus pediculus (Linnaeus, 1758)	Polyphème pou	ES			DD					NE	1955
		Sida crystallina (O.F. Müller, 1776)	Sidie cristalline	ES			LC					NE	1955
Annélides - Clitellata	Haplotaxida	Stylaria lacustris (Linnaeus, 1767)		ES								NE	2000
	Hirudinida	Helobdella stagnalis (Linnaeus, 1758)	Helobdelle des étangs	ES								NE	2008
		Hemiclepsis marginata (O.F. Müller, 1774)		ES								NE	2008
Eurotatoria	Flosculariaceae	Conochilus unicornis Rousselet, 1892		ES								NE	1955
		Hexarthra intermedia Wiszniewski, 1929		ES								NE	1965
		Asplanchna priodonta Gosse, 1850		ES								NE	1968
	Ploima	Kellicottia longispina (Kellicott, 1879)		ES								NE	1968
		Keratella cochlearis (Gosse, 1851)		ES								NE	1968
		Keratella quadrata (Müller, 1786)		ES								NE	1965
		Lecane bulla (Gosse, 1851)		ES								NE	1955
		Lecane closteroerca (Schmarda, 1859)		ES								NE	1965
		Lepadella ehrenbergi (Perty, 1850)		ES								NE	1965
		Plationus patulus (O.F. Müller, 1786)		ES								NE	1965
		Polyarthra dolichoptera Idelson, 1925		ES								NE	1965
		Polyarthra major Burckhardt, 1900		ES								NE	1965
		Polyarthra remata Skorikov, 1896		ES								NE	1968
		Trichocerca cavia (Gosse, 1886)		ES								NE	1965
		Trichocerca rattus (O.F. Müller, 1776)		ES								NE	1965
		Trichocerca similis (Wierzejski, 1893)		ES								NE	1965
Phylactolaemata	Plumatellida	Pectinatella magnifica (Leidy, 1851)	Pectinatelle	ES								NE	2017
		Bipalium kewense Moseley, 1878		ES								NE	2018
	Tricladida	Dugesia gonocephala (Dugès, 1830)		ES								NE	1996
		Obama nungara Carbayo, Álvarez-Presas, Jones & Riutort, 2016		ES								NE	2022
		Polycelis felina (Dalyell, 1814)		ES								NE	1996



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Migradour, Ville de Soustons, IGN

Annexe 21 - Nombre d'observations de taxons de la faune par maille de 1x1km sur la période référence 2010-2025

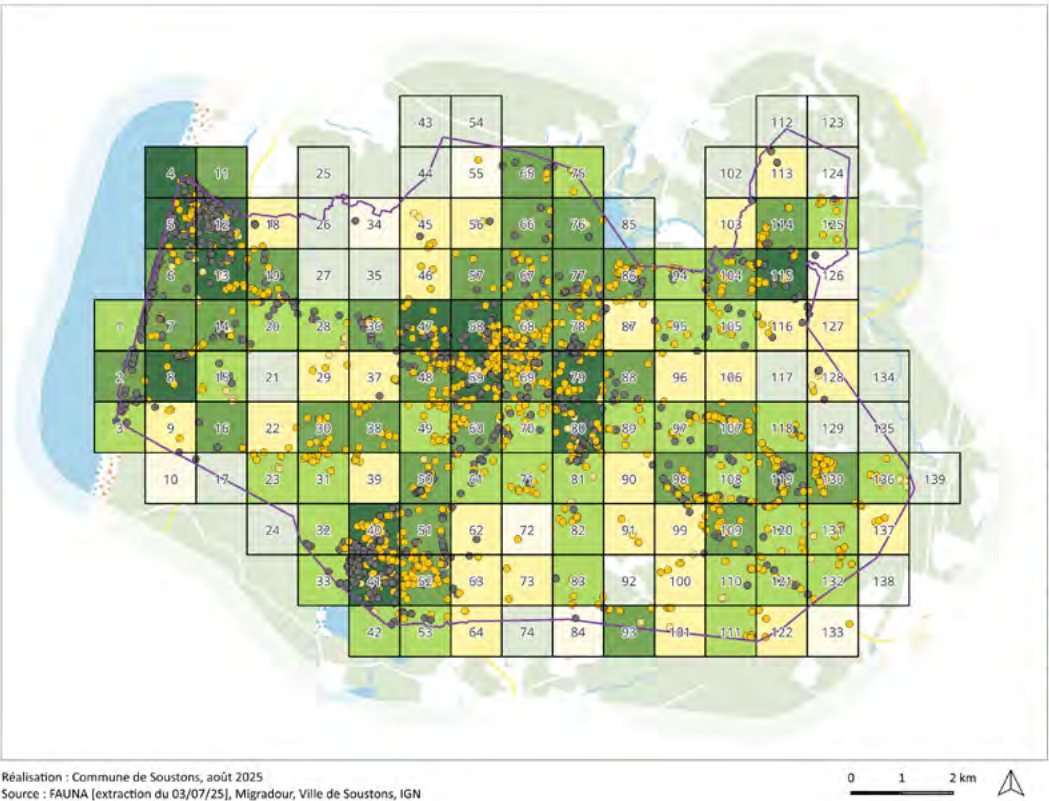


Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Migradour, Ville de Soustons, IGN

Annexe 22 - Nombre de taxons de la faune par maille de 1x1km sur la période référence 2010-2025

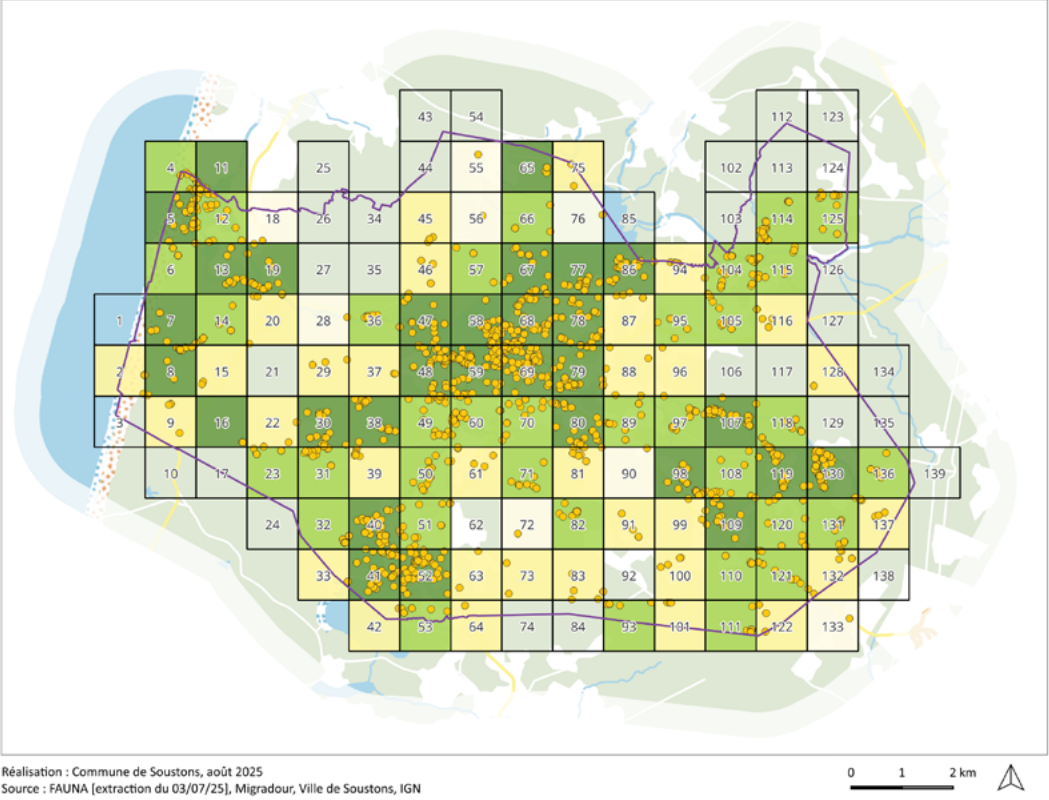
	Nombre de mailles l * l	Oscillation du nombre de taxons par maille
Sans donnée	25	0
De l à 50 données*	68	l à 40 taxons
De 51 à 250 données*	36	32 à 195 taxons
Plus de 250 données*	10	93 à 273 taxons
		Total : 1449 taxons

* en noir : données récentes (postérieures à 2010, 2010 inclus) ; en gris : données anciennes (entre 1950 et 2009) ; en gris clair : données historiques (antérieures à 1950)
P.162 ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SOUSTONS 2023-2025



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Migradour, Ville de Soustons, IGN

Annexe 23 - Nombre d'observations de taxons de la faune par maille de 1x1km, toutes données confondues



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Migradour, Ville de Soustons, IGN

Annexe 25 - Nombre d'observations de taxons de la faune par maille de 1x1km durant l'ABC de Soustons



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Migradour, Ville de Soustons, IGN

Annexe 24 - Nombre de taxons de la faune par maille de 1x1km, toutes données confondues

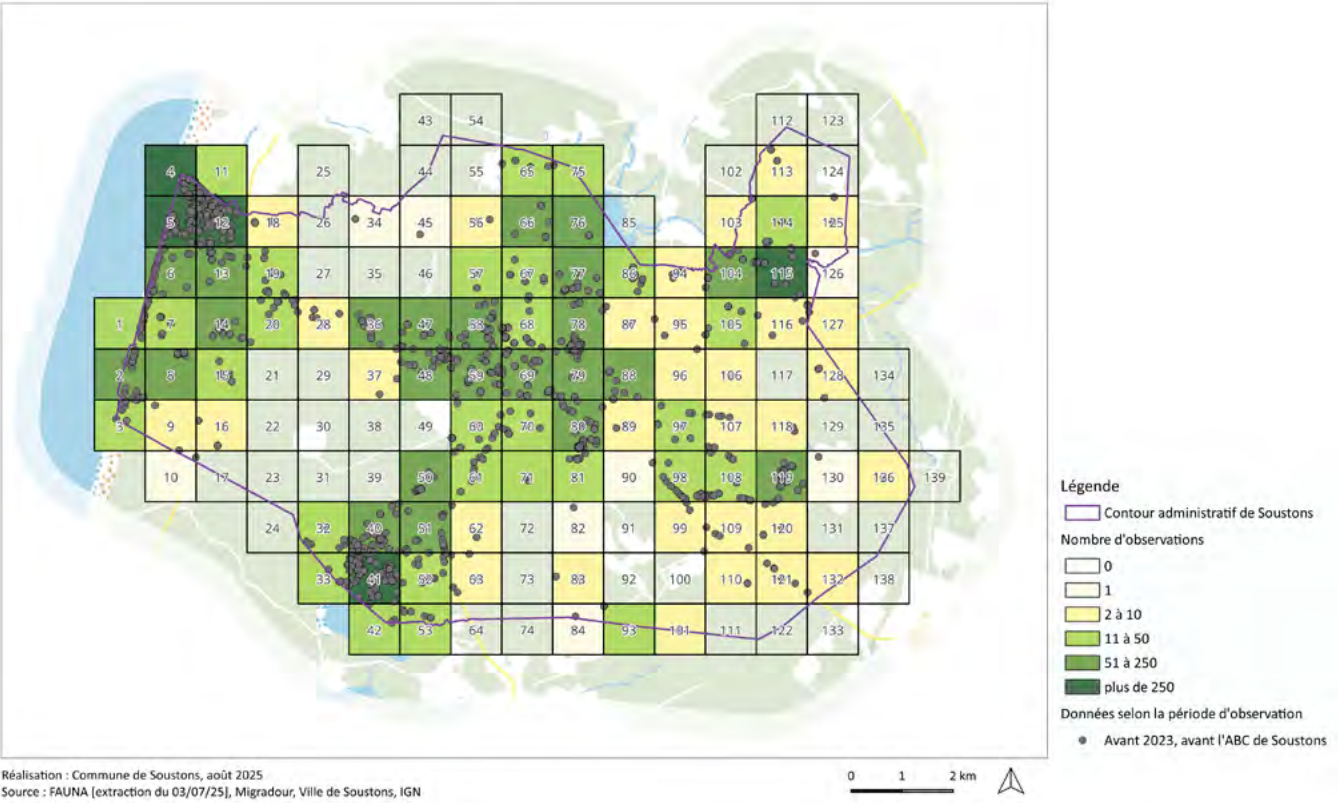


Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Migradour, Ville de Soustons, IGN

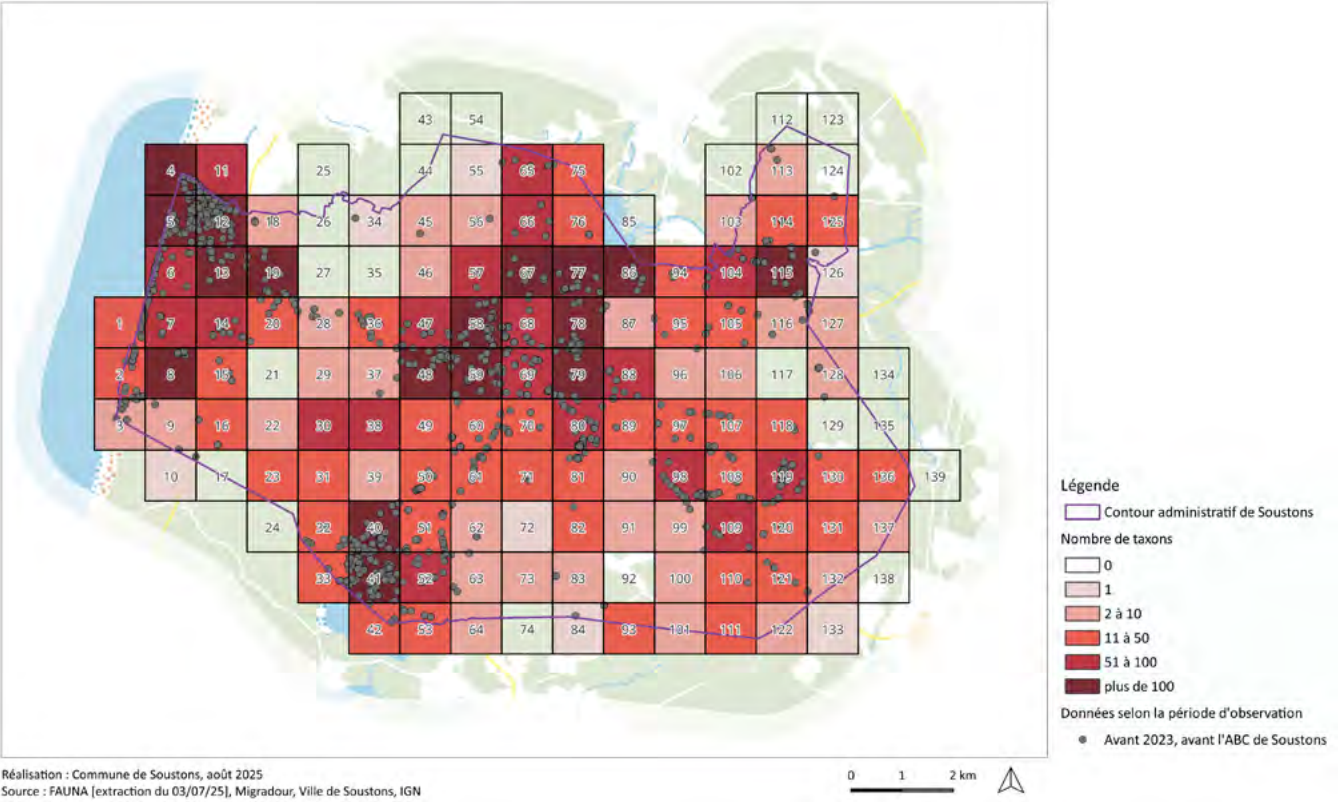
Annexe 26 - Nombre de taxons de la faune par maille de 1x1km durant l'ABC de Soustons

Cadre	Nombre de données*
Inventaires CPIE SA Chiroptères	132
Inventaires CPIE SA Orthoptères	113
Inventaires SLB Insectes	1 857
Inventaires opportunistes CPIE, RNN EN, SOMYLA, SLB	823
Sciences participatives	1 176
Total : 1 253 taxons	

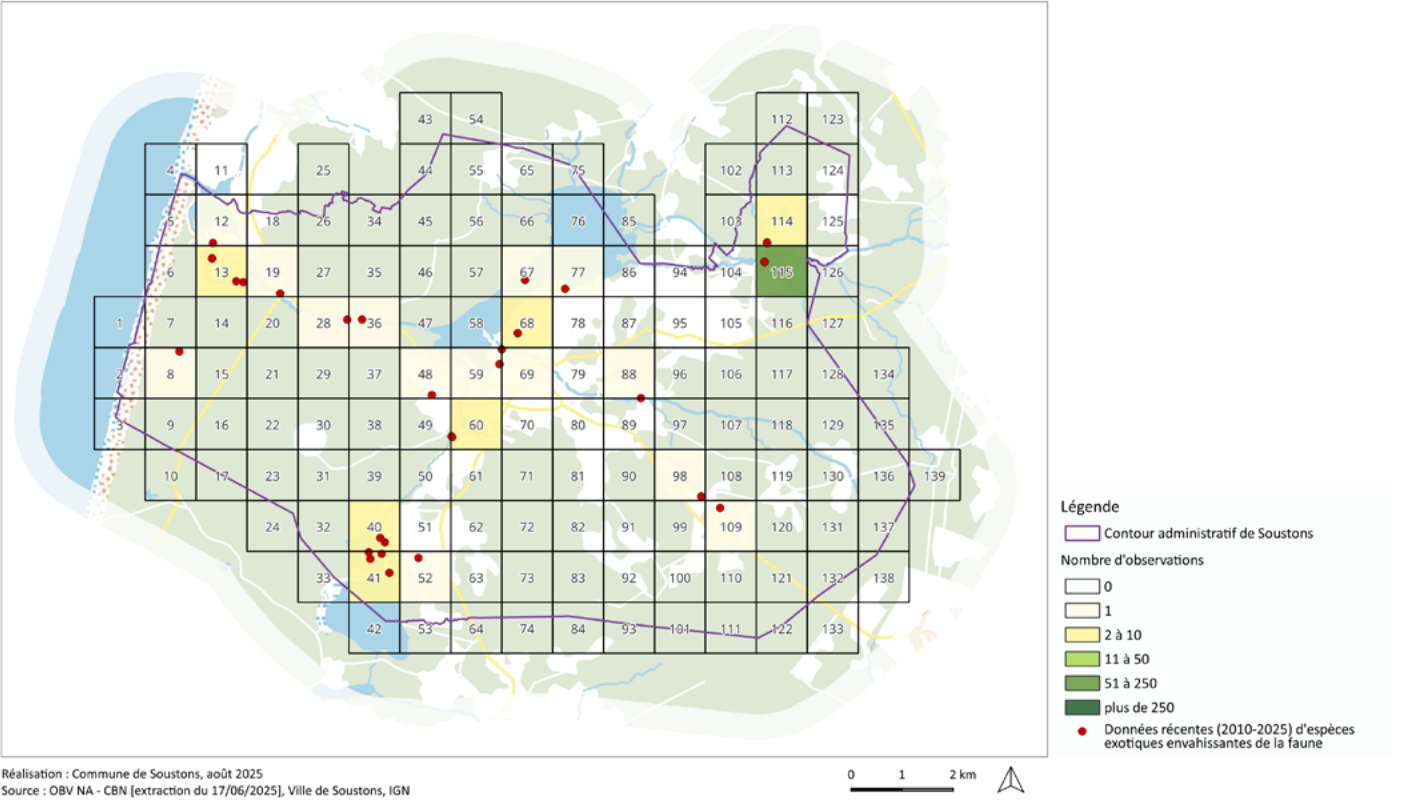
* géolocalisées



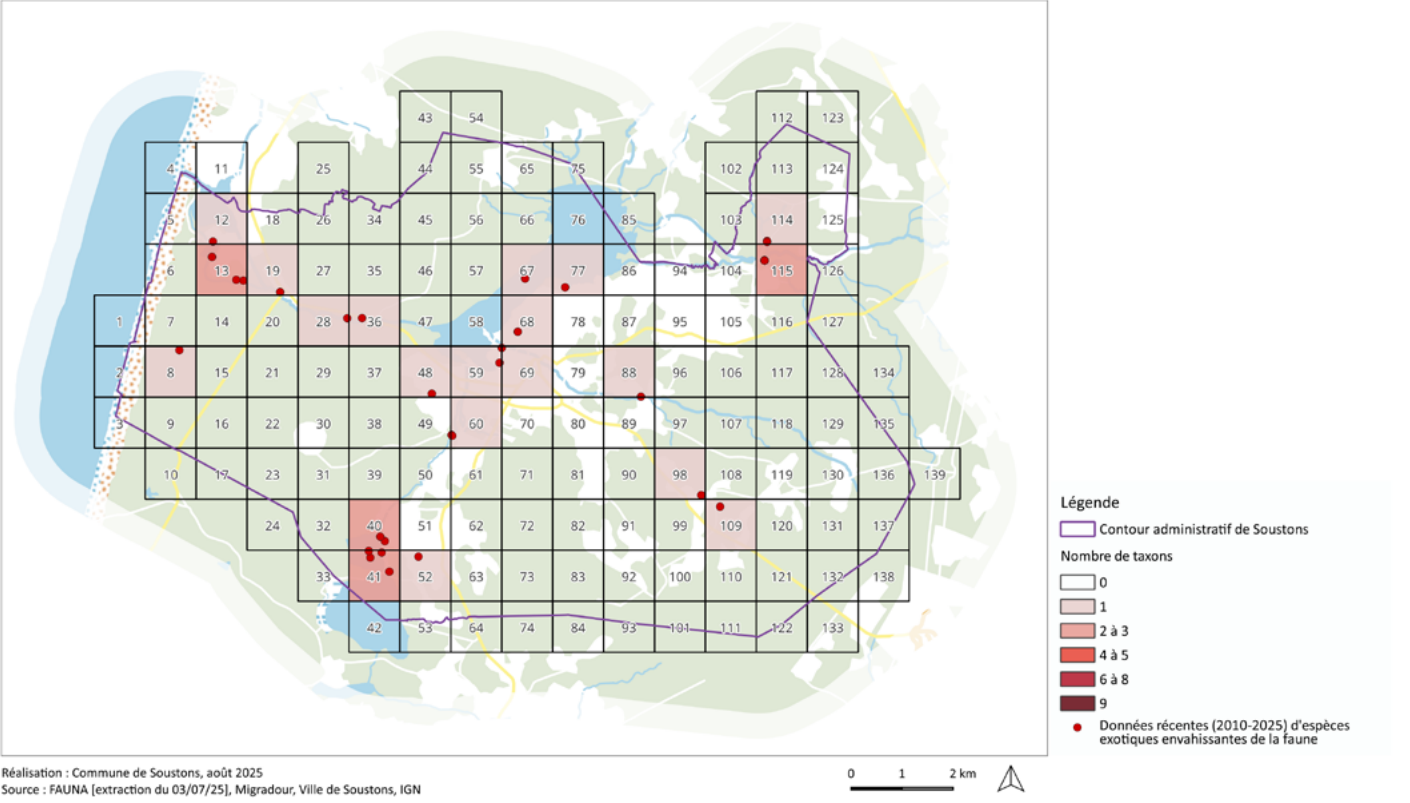
Annexe 27 – Nombre d'observations de taxons de la faune par maille de 1x1km avant l'ABC de Soustons



Annexe 28 - Nombre de taxons de la faune par maille de 1x1km avant l'ABC de Soustons



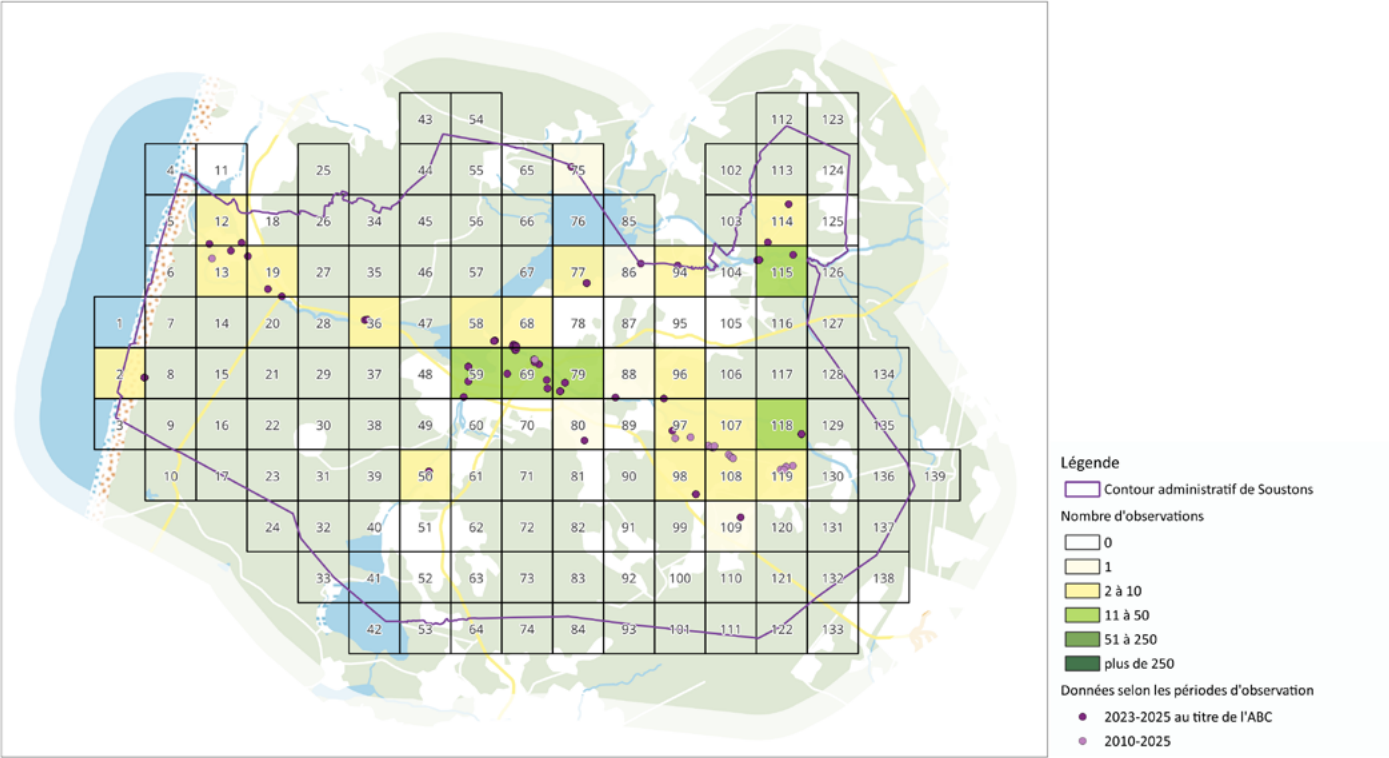
Annexe 29 - Nombre d'observations de taxons exotiques envahissants de la faune par maille de 1x1km sur la période référence 2010-2025



Annexe 30 - Nombre de taxons exotiques envahissants de la faune par maille de 1x1km sur la période référence 2010-2025

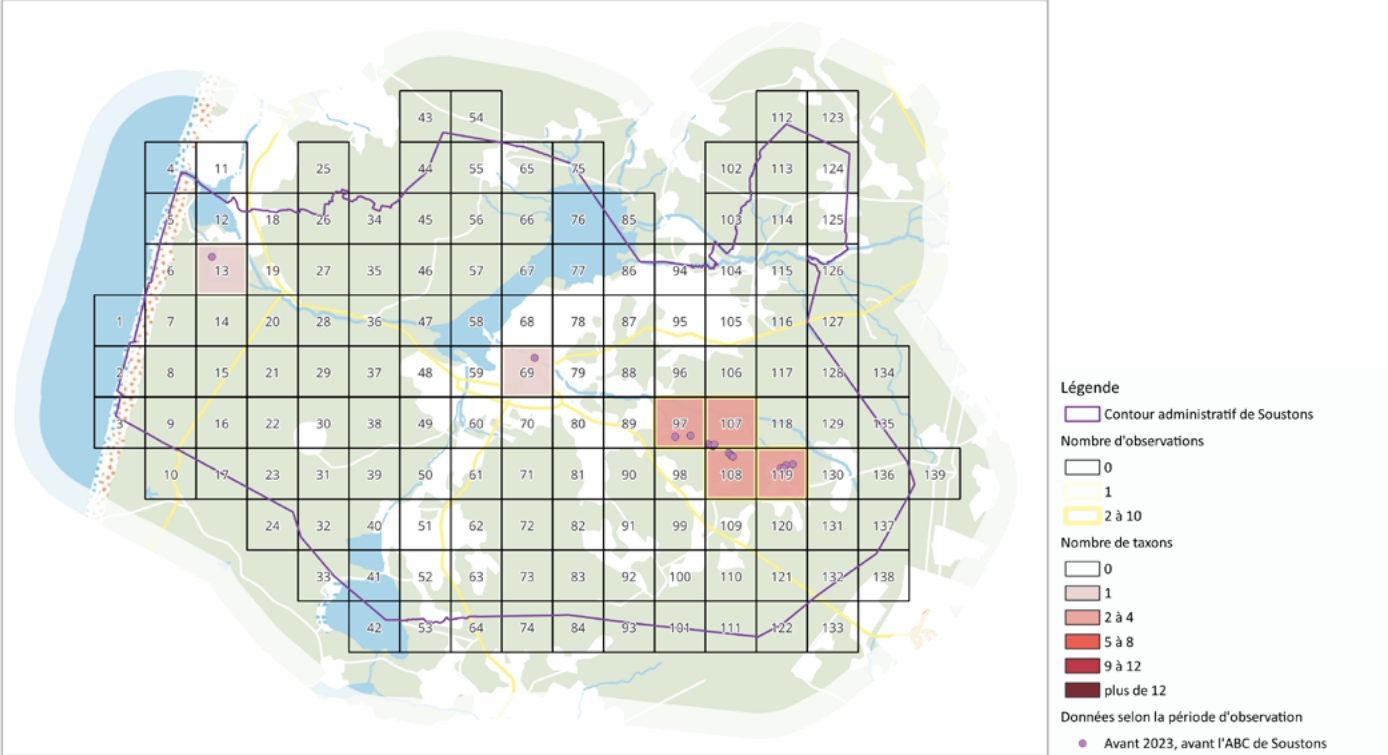
	Cadre	Nombre de données*
Sans donnée	118	0
1 donnée *	14	1
De 2 à 10 données*	6	1 à 3
De 11 à 100 données *	0	0
Plus de 100 données*	1	3
		Total : 9 taxons

* géolocalisées



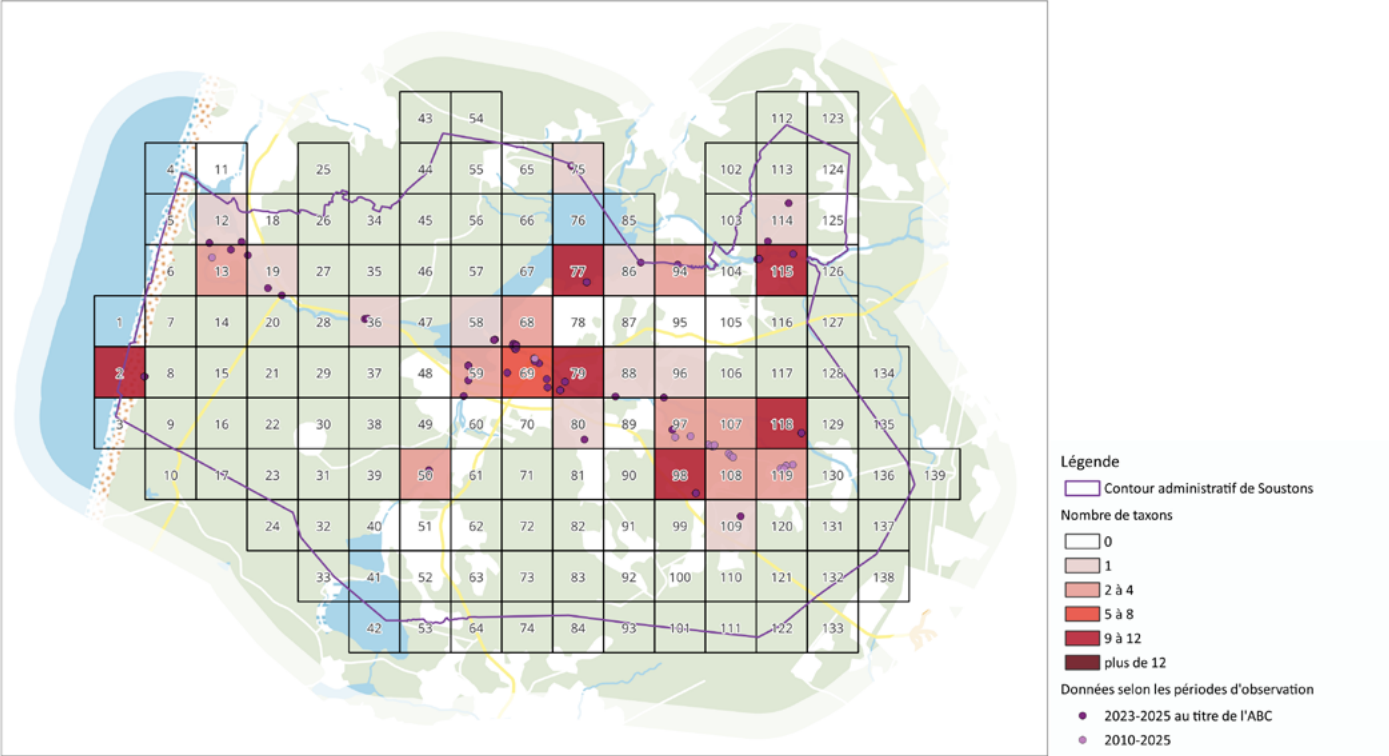
Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA (extraction du 03/07/25), Ville de Soustons, IGN

Annexe 31 - Nombre d'observations de taxons Chiroptères par maille de 1x1km sur la période 2010-2025



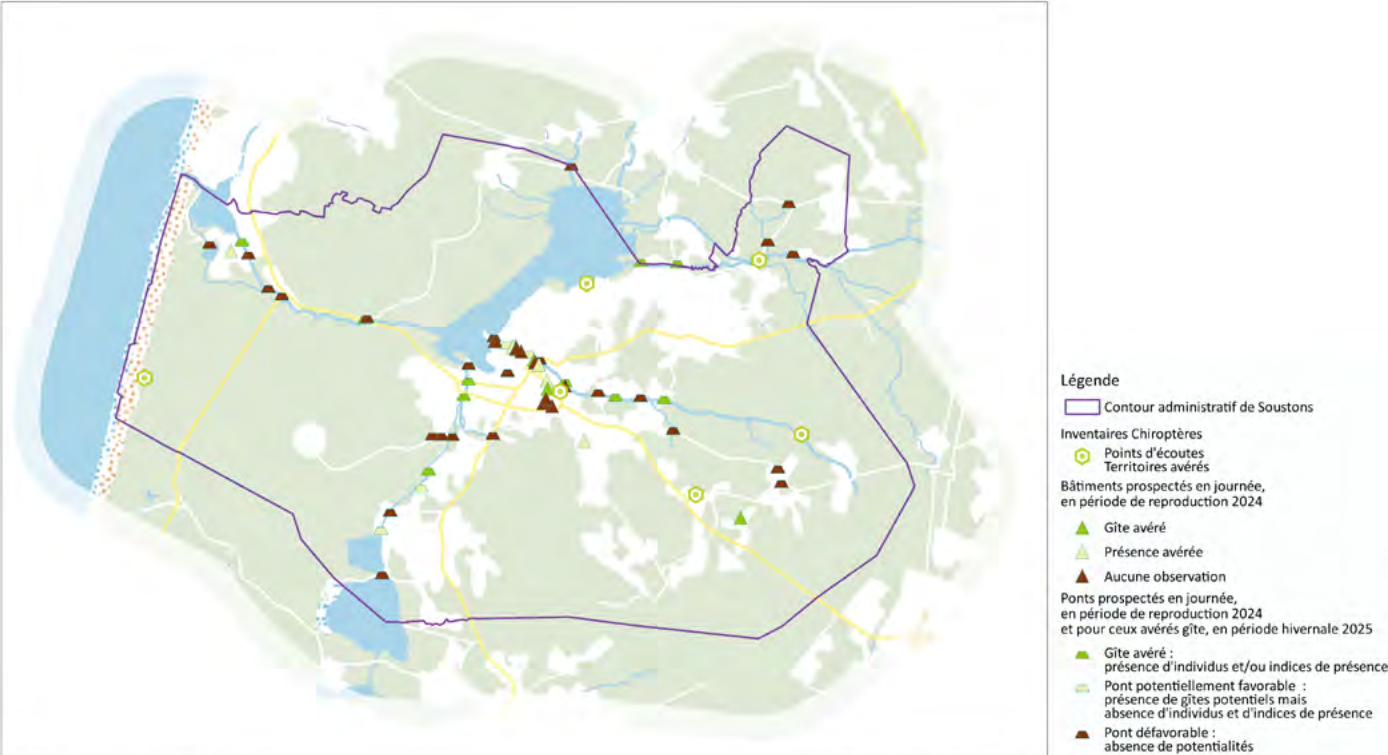
Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA (extraction du 03/07/25), IGN

Annexe 33 - Nombre d'observations et nombre de taxons Chiroptères par maille de 1x1km avant l'ABC



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA (extraction du 03/07/25), Ville de Soustons, IGN

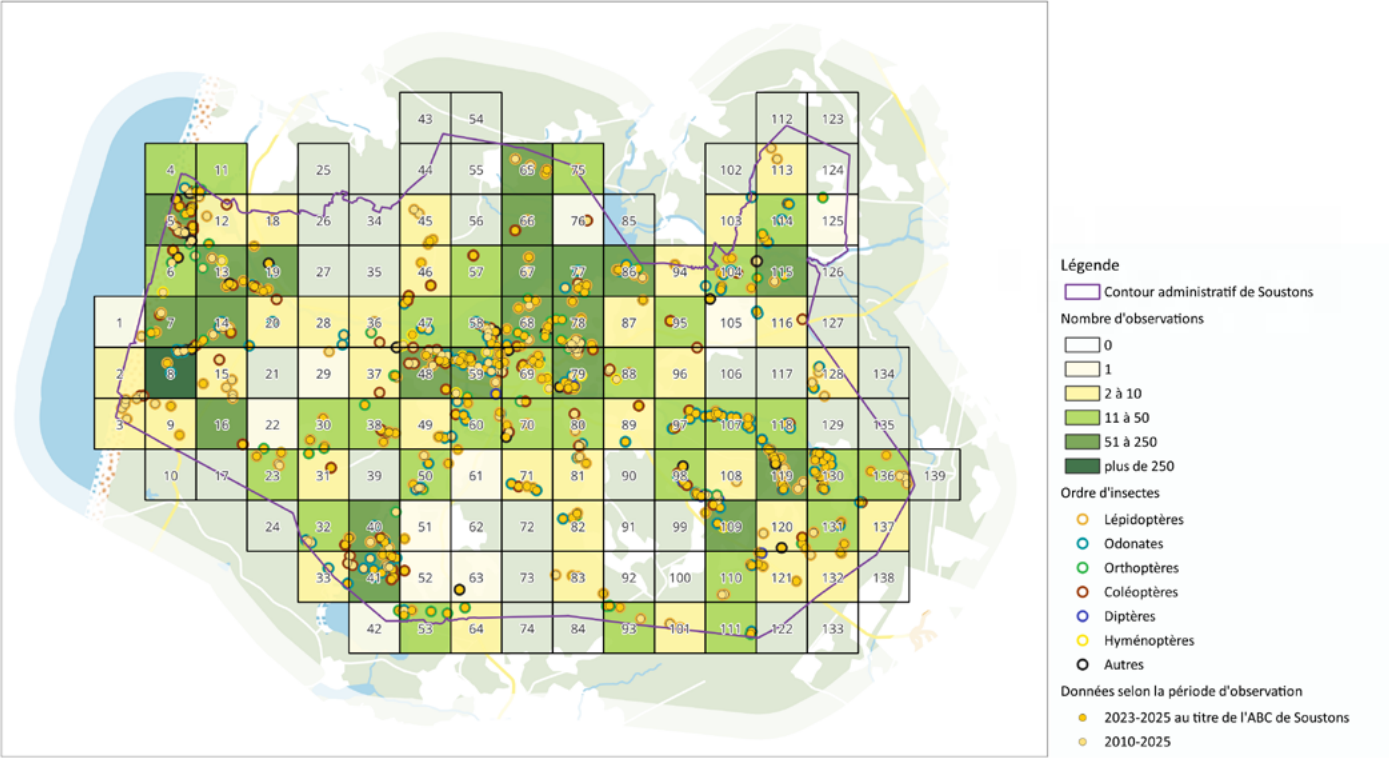
Annexe 32 - Nombre de taxons Chiroptères par maille de 1x1km sur la période 2010-2025



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : CPIE SA, IGN

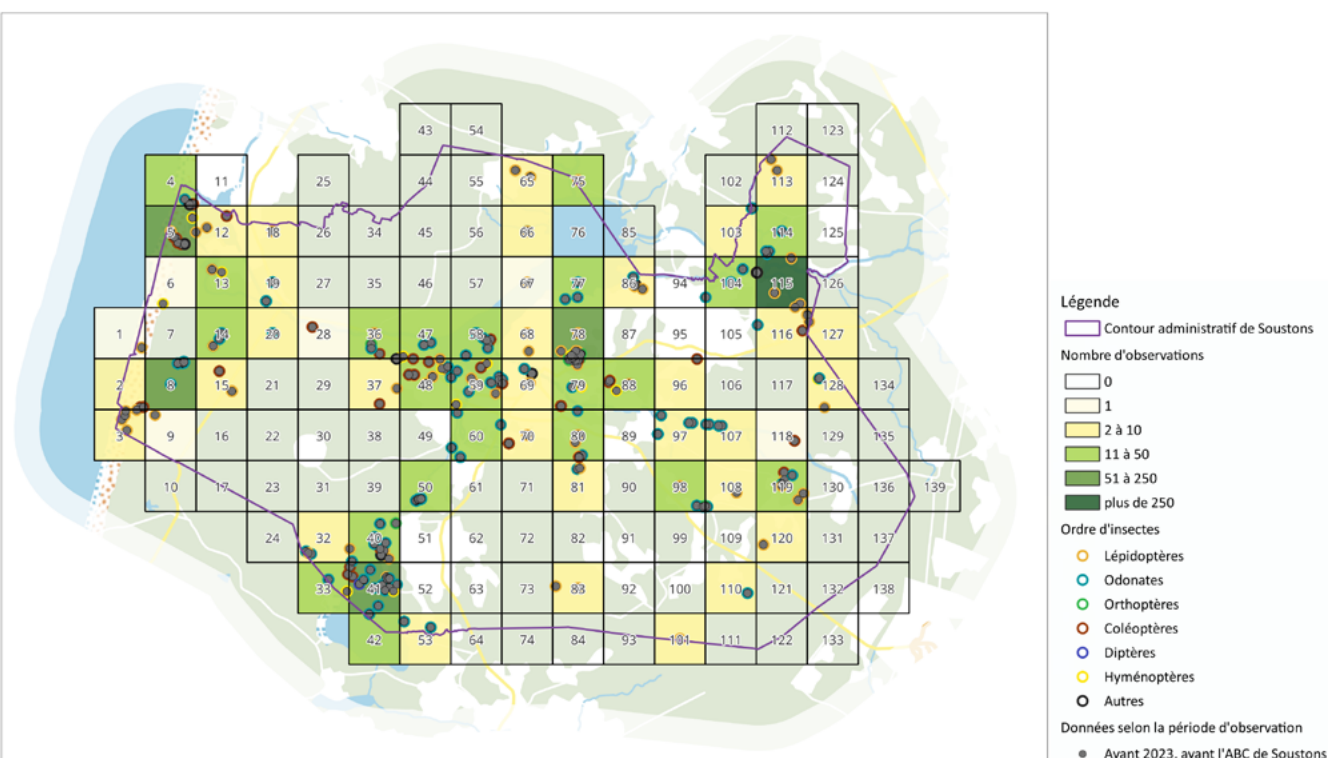
Annexe 34 - Inventaires Chiroptères par recherche de gîtes et points d'écoute d'ultrasons dans le cadre de l'ABC de Soustons (2023-2025)

	Nombre de mailles I * I
Aucune espèce	112
1 espèce	11
De 2 à 4 espèces	9
De 5 à 8 espèces	1
Plus de 8 espèces	6
Total : 15 taxons	



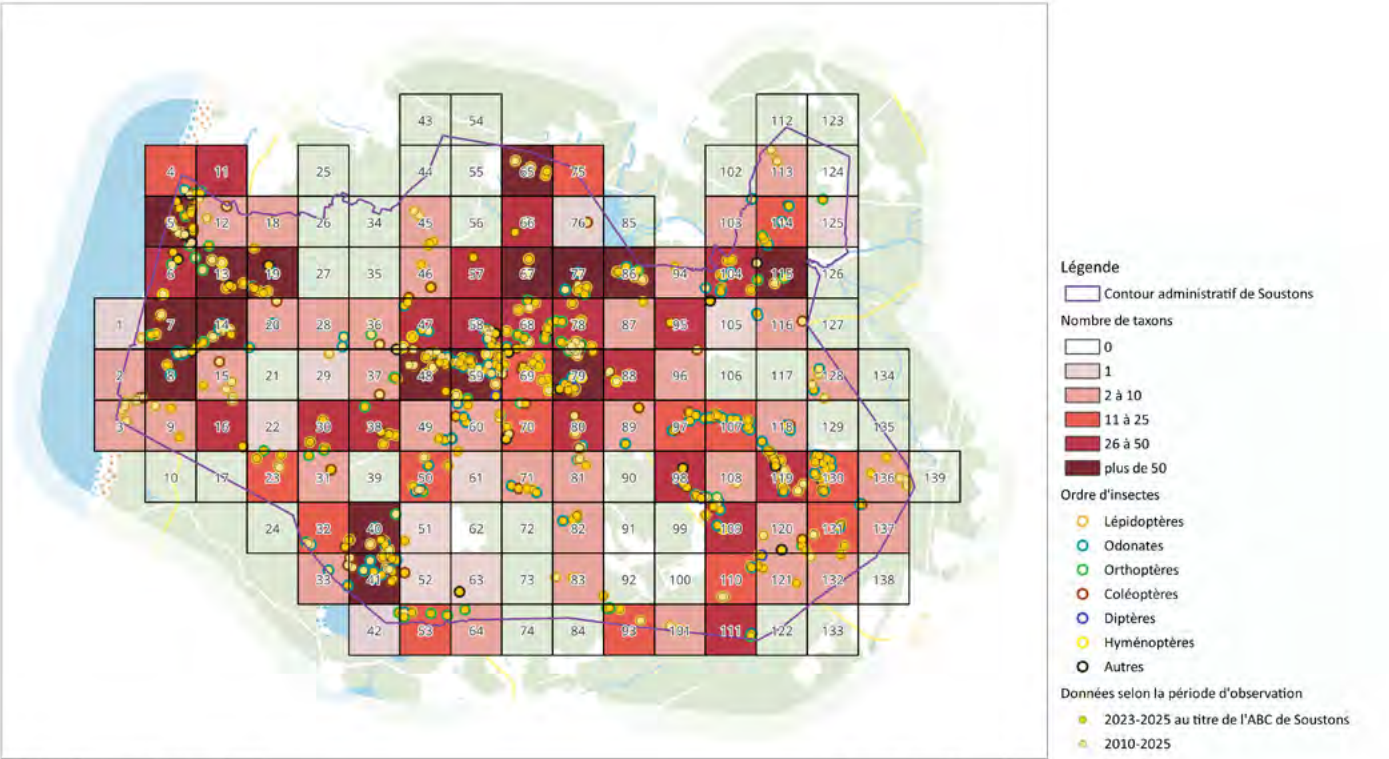
Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Ville de Soustons, IGN

Annexe 35 - Nombre d'observations de taxons Insectes par maille de 1x1km sur la période 2010-2025



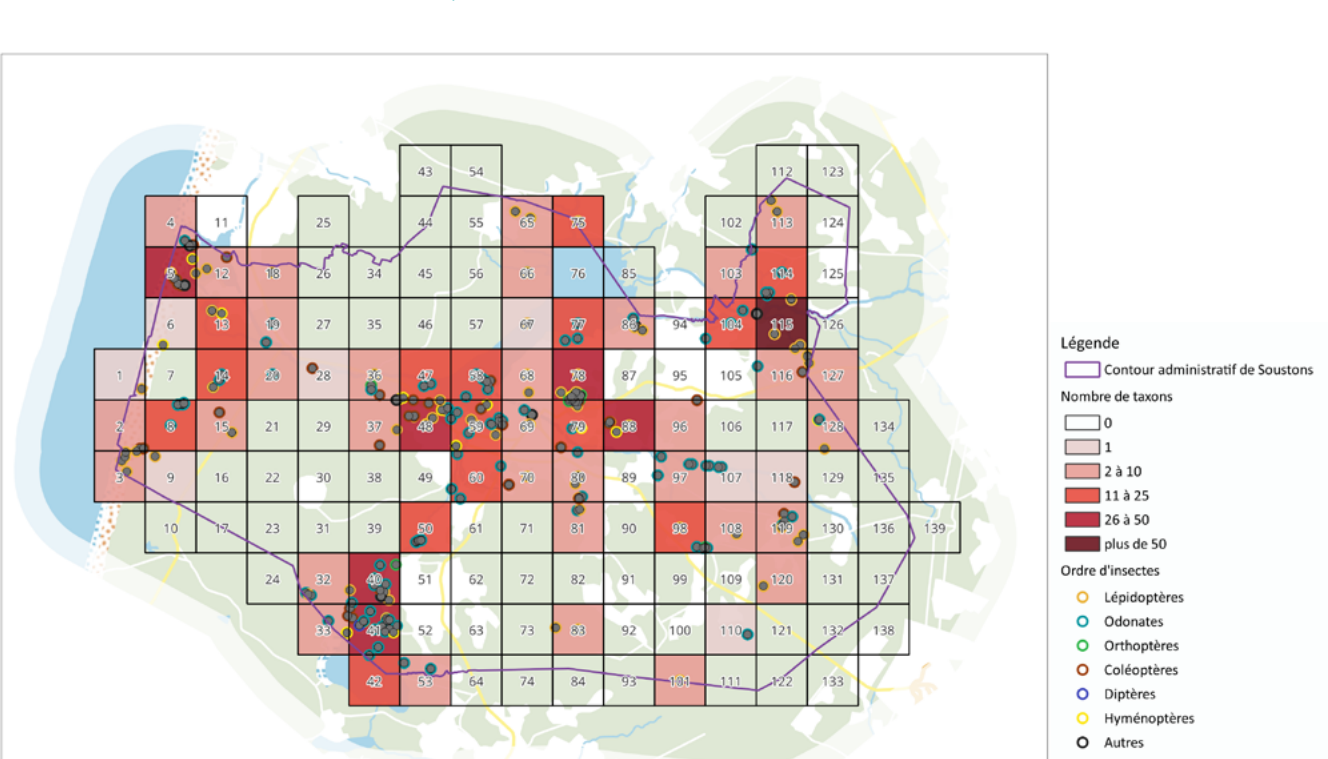
Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Ville de Soustons, IGN

Annexe 37 - Nombre d'observations de taxons Insectes par maille de 1x1km avant l'ABC



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Ville de Soustons, IGN

Annexe 36 - Nombre de taxons Insectes par maille de 1x1km sur la période 2010-2025



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : FAUNA [extraction du 03/07/25], Ville de Soustons, IGN

Annexe 38 - Nombre de taxons Insectes par maille de 1x1km avant l'ABC

	Nombre de mailles I * I
Aucune espèce	41
De 1 à 25 espèces	63
De 26 à 50 espèces	19
51 espèces et plus	16
Total : 118 taxons	

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Plantes à fleurs	Alismataceae	Alisma plantago-aquatica L., 1753	Plantain-d'eau commun	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Baldella repens subsp. cavanillesii (Molina Abril, A.Galán, J.M.Pizarro & Sard.Rosc.) Talavera, 2008	Baldellie de Cavanilles	SSES			LC	LC						
	Altingiaceae	Liquidambar L., 1753	Copalme	GN										PE non envahissante actuellement
	Amaranthaceae	Amaranthus blitum L., 1753	Brède malabar	ES			LC	LC						
		Amaranthus blitum subsp. blitum L., 1753	Amarante blette	SSES			LC	LC						
		Amaranthus hybridus L., 1753	Amarante hybride	ES			NAa	LC						PEE à impact modéré
		Amaranthus powellii subsp. bouchonii (Thell.) Costea & Carretero, 2001	Amarante de Bouchon	SSES			NAa	LC	Rég. NA					PEE à impact modéré
		Amaranthus powellii subsp. powellii S.Watson, 1875		VAR										PEE à impact modéré
		Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc	ES			LC	LC						
	Amaryllidaceae	Allium vineale L., 1753	Ail des vignes	ES		LC	LC	LC						
		Narcissus gigas (Haw.) Steud., 1841	Narcisse géant	SSES			LC	LC			X			
	Apiaceae	Pancratium maritimum L., 1753	Lis maritime	ES			LC	NT	Rég. NA		X	Modéré		
		Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sylvestre	ES	LC		LC	LC					X	
		Angelica sylvestris subsp. sylvestris L., 1753	Angélique sylvestre	SSES	LC		LC	LC					X	
		Caropsis verticillato-inundata (Thore) Rauschert, 1982	Faux carum de Thore	ES	VU	VU	LC	NT	Nat. (Art.1)	Ann. II et IV	X	Fort	X	
		Crithmum maritimum L., 1753	Crithme maritime	ES		LC	LC	LC	Dép.		X	Faible		
		Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage	ES	LC	LC	LC	LC						
		Daucus carota subsp. carota L., 1753	Carotte sauvage	SSES			LC	LC						
		Eryngium maritimum L., 1753	Panicaut maritime	ES		LC	LC	LC			X			
		Helosciadium inundatum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Hélosciadie inondée	ES			LC	NT			X	Fort	X	
		Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore	ES			LC	LC					X	
		Laserpitium prutenicum subsp. dufourianum (Rouy & E.G.Camus) Braun-Blanq., 1929	Laserpitium de Dufour	SSES			LC	LC			X		X	
		Oenanthe crocata L., 1753	Oenanthe jaune safran	ES		LC	LC	LC					X	
		Pimpinella saxifraga L., 1753	Persl de Bouc	ES			LC	LC						
		Torilis arvensis (Huds.) Link, 1821	Torillie des champs	ES			LC	LC						
		Trocdaris verticillatum (L) Raf., 1840	Trocdaride verticillée	ES			LC	LC					X	
	Apocynaceae	Vinca major L., 1753	Grande pervenche	ES			LC							PEE à impact modéré
	Aquifoliaceae	Ilex aquifolium L., 1753	Houx commun	ES	LC	LC	LC	LC						
	Araceae	Arum italicum Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau, Arum d'Italie	ES				LC	LC					
		Colocasia esculenta (L) Schott, 1832	Songe	ES	LC			NAa						PEE à impact majeur
		Lemna minor L., 1753	Lentille d'eau mineure	ES	LC	LC	LC	LC						
		Lemna minuta Kunth, 1816	Lentille d'eau menue	ES	LC			NAa						PEE à impact majeur
		Zantedeschia aethiopica (L) Spreng., 1826	Arum d'Éthiopie	ES	LC			NAa						PEE à impact majeur
	Araliaceae	Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant	ES		LC	LC	LC						
		Hydrocotyle vulgaris L., 1753	Écuelle d'eau	ES	LC	LC	LC	LC					X	
	Asparagaceae	Asparagus officinalis L., 1753	Asperge officinale	ES	LC	LC	LC	NA						
		Hyacinthoides hispanica (Mill.) Rothm., 1944	Fausse jacinthe d'Espagne	ES				NAa						PE non envahissante actuellement
		Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari chevelu	ES			LC	LC						
		Ornithogalum umbellatum L., 1753	Ornithogale en ombelle	ES			LC	LC						
		Polygonatum multiflorum (L) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore	ES			LC	LC						
		Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon petit houx	ES		LC	LC	LC		Ann. V				
		Yucca gloriosa L., 1753	Yucca superbe	ES	LC			NAa						PEE à impact modéré
	Asphodelaceae	Simethis mattiazzii (Vand.) G.López & Jarvis, 1984	Siméthide de Mattiazzi	ES			LC	LC						
	Asteraceae	Achillea maritima (L) Ehrend. & Y.P.Guo, 2005	Achillée maritime	ES			LC	LC	Rég. NA		X	Faible		
		Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille	ES	LC	LC	LC	LC						
		Ambrosia artemisiifolia L., 1753	Ambroisie à feuilles d'armoise	ES				NAa						PEE à impact majeur
		Andryala integrifolia L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale sinueuse	ES			LC	LC						
		Anthemis maritima L., 1753	Anthémide maritime	ES			LC							PEE à impact modéré
		Artemisia campestris subsp. maritima (DC) Arcang., 1882	Armoise maritime	SSES		LC	LC	LC			X			
		Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877	Armoise	ES				NAa						PEE à impact modéré
		Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune	ES		LC	LC	LC						
		Baccharis halimifolia L., 1753	Baccharis à feuilles d'Halimium	ES	LC			NAa						PEE à impact majeur
		Bellis perennis L., 1753	Pâquerette vivace	ES			LC	LC						
		Bidens cernua L., 1753	Bident penché	ES	LC	LC	LC	LC			X		X	
		Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé	ES	LC			NAa					X	PEE à impact majeur
		Centaurea decipiens Thuill., 1799	Centaurée des prés	ES			LC	DD						
		Chamaemelum nobile (L) All., 1785	Camomille romaine	ES	LC	LC	LC	LC						
		Cirsium palustre (L) Scop., 1772	Cirse des marais	ES			LC	LC					X	
		Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse lancéolé	ES			LC	LC						
		Cladanthus mixtus (L) Chevall., 1827	Cladanthé mixte	ES			LC	LC						
		Crepis capillaris (L) Wallr., 1840	Crépide capillaire	ES			LC	LC						
		Erigeron bonariensis L., 1753	Érigéron de Buenos Aires	ES				NAa						PEE à impact modéré
		Erigeron canadensis L., 1753	Érigéron du Canada	ES				NAa						PEE à impact majeur
		Erigeron floribundus (Kunth) Sch.Bip., 1865	Érigéron très fleuri	ES				NAa						PEE à impact majeur
		Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Érigéron de Sumatra	ES				NAa						PEE à impact majeur
		Eupatorium cannabinum L., 1753	Chanvre d'eau	ES			LC	LC					X	
		Galinsoga quadriradiata Ruiz & Pav., 1798	Galinsoga quadriradié	ES				NAa						PEE à impact modéré
		Gamochaeta americana (Mill.) Wedd., 1856	Gamochète américaine	ES				NAa						PEE à impact modéré
		Gamochaeta antillana (Urb.) Anderb., 1991	Gamochète en faux	ES				NAa						PEE à impact modéré
		Gnaphalium uliginosum L., 1753	Gnaphale des fanges	ES			LC	LC					X	
		Helichrysum stoechas (L) Moench, 1794	Immortelle des dunes	ES		LC	LC	LC	Nat. (Art.1)		X	Fort		
		Hieracium eriophorum St-Amans, 1801	Épervière des dunes	ES			LC	LC						
		Hieracium umbellatum L., 1753	Épervière en ombelle	ES			LC	LC						
		Hypochaeris glabra L., 1753	Porcelle des sables	ES			LC	LC						

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE	
Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF				
Plantes à fleurs		Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée	ES			LC	LC							
		Jacobaea aquatica (Hill) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon aquatique	ES			LC	DD				X		X	
		Jacobaea erratica (Bertol.) Fourr., 1868	Séneçon à feuilles de barbarée	ES			LC	LC						X	
		Laphangium lutealbum (L.) Tzelev, 1994	Pseudognaphale blanc-jaunâtre	ES			LC	LC						X	
		Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune	ES			LC	LC							
		Lapsana communis subsp. communis L., 1753	Lampsane commune	SSES			LC	LC							
		Leontodon saxatilis Lam., 1779	Liondent des rochers	ES			LC	LC							
		Leontodon saxatilis subsp. saxatilis Lam., 1779	Liondent des rochers	SSES			LC	LC							
		Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune	ES			DD	LC							
		Logfia minima (Sm.) Dumort., 1827	Logfie minime	ES			LC	LC							
		Picris hieracioides L., 1753	Picride fausse épervière	ES			LC	LC							
		Picris hieracioides subsp. umbellata (Schränk) Ces., 1844	Picride de Villars	SSES			LC	DD							
		Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle officinale	ES			LC	LC							
		Pseudognaphalium undulatum (L.) Hilliard & Burt, 1981	Cotonnière ondulée	ES			Naa								PE insuffisamment documentée
		Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	ES			LC	LC						X	
		Senecio sylvaticus L., 1753	Séneçon des bois	ES			LC	LC							
		Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	ES			LC	LC							
		Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge-d'or	ES		LC	LC	LC							
		Solidago virgaurea subsp. virgaurea L., 1753	Solidage verge-d'or	SSES			LC	LC				X			
		Soliva sessilis Ruiz & Pav., 1794	Soliva ptérosperme	ES			Naa								PEE à impact majeur
		Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron épineux	ES			LC	LC							
		Sonchus bulbosus (L.) N.Kilian & Greuter, 2003	Laiteron bulbeux	ES			LC	LC	Rég. NA			X	Modéré		
		Sonchus bulbosus subsp. bulbosus (L.) N.Kilian & Greuter, 2003	Laiteron bulbeux	SSES			LC	LC	Rég. NA			X	Modéré		
		Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager	ES			LC	LC							
		Symphyotrichum squamatum (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	Symphyotriche écailleux	ES			Naa							X	PEE à impact majeur
	Symphyotrichum x salignum (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Symphyotriche à feuilles de saule	ES											PEE à impact majeur	
	Taraxacum F.H. Wigg., 1780	Pissenlit	GN												
	Xanthium orientale subsp. italicum (Moretti) Greuter, 2003	Lampourde d'Italie	SSES			Naa								PEE à impact majeur	
	Balsaminaceae	Impatiens balfourii Hook.f., 1903	Balsamine de Balfour	ES			Naa							PEE à impact modéré	
	Betulaceae	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	ES	LC	LC	LC	LC						X	
		Corylus avellana L., 1753	Noisetier commun	ES		LC	LC	LC							
	Bignoniaceae	Catalpa bignonioides Walter, 1788	Catalpa fausse bignone	ES	DD			Naa							PEE à impact majeur
	Boraginaceae	Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune	ES			LC	LC							
		Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	ES			LC	LC							
		Myosotis discolor Pers., 1797	Myosotis versicolore	ES			LC	LC							
		Myosotis martini Sennen, 1926	Myosotis de Martin	ES			LC	LC						X	
		Myosotis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis hérissé	ES			LC	LC							
		Myosotis scorpioides L., 1753	Myosotis des marais	ES		LC	LC	LC						X	
	Brassicaceae	Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire	ES			LC	LC							
		Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Fausse arabette de Thalius	ES			LC	LC							
		Brassica napus L., 1753	Colza	ES				Naa							PE non envahissante actuellement
		Cakile maritima Scop., 1772	Roquette de mer	ES			LC	LC				X			
		Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	ES		LC	LC	LC							
		Capsella rubella Reut., 1854	Capselle rougeâtre	ES			LC	LC							
		Cardamine flexuosa With., 1796	Cardamine des bois	ES			LC	LC						X	
		Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hirsute	ES			LC	LC							
		Cardamine parviflora L., 1759	Cardamine à petites fleurs	ES			NT	VU				X	Fort	X	
		Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés	ES			LC	LC						X	
		Coincya monensis subsp. cheiranthos (Willd.) Aedo, Leadley & Muñoz Garm., 1993	Moutarde giroflée	SSES			LC	LC				X			
		Draba verna L., 1753	Érophile printanière	ES			LC	LC							
Lepidium didymum L., 1767		Passerage didyme	ES				Naa							PEE à impact modéré	
Lepidium heterophyllum Benth., 1826		Passerage hétérophylle	ES	LC	LC	LC	LC								
Lepidium virginicum L., 1753		Passerage de Virginie	ES				Naa							PEE à impact modéré	
Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812		Cresson	ES	LC	LC	LC	LC							X	
Raphanus raphanistrum L., 1753		Radis ravenelle	ES		LC	LC	LC								
Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772		Sisymbre officinal	ES		LC	LC	LC								
Teesdalia nudicaulis (L.) W.T.Aiton, 1812	Téedalie à tiges nues	ES			LC	LC									
Campanulaceae	Campanula patula L., 1753	Campanule étalée	ES			LC	LC								
	Hesperocodon hederaceus (L.) Eddie & Cupido, 2014	Campanille à feuilles de lierre	ES			LC	LC						X		
	Jasione maritima (Duby) Dufour ex Merino, 1906	Jasione maritime	ES			LC	LC				X				
	Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes	ES			LC	LC								
	Lobelia dortmanna L., 1753	Lobélie de Dortmann	ES	LC	LC	NT	EN	Nat. (Art.1)			X	Très fort	X		
	Lobelia urens L., 1753	Lobélie brûlante	ES			LC	LC						X		
Cannaceae	Canna indica L., 1753	Canna des Indes	ES				Naa							PE non envahissante actuellement	
Caprifoliaceae	Dipsacus fullonum L., 1753	Cardère à foulon	ES			LC	LC								
	Lonicera japonica Thunb., 1784	Chèvrefeuille du Japon	ES				Naa							PEE à impact majeur	
	Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois	ES			LC	LC								
	Succisa pratensis Moench, 1794	Succise des prés	ES			LC	LC						X		
	Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache	ES			LC	LC								
Caryophyllaceae	Arenaria leptoclados (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à rameaux grêles	ES			LC	LC								
	Arenaria montana L., 1755	Sabline des montagnes	ES			LC	LC								
	Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	ES			LC	LC								
	Cerastium diffusum Pers., 1805	Céraiste à quatre étamines	ES			LC	LC								
	Cerastium fontanum Baumg., 1816	Céraiste des sources	ES			LC	LC								
	Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céraiste commun	SSES			LC	LC								

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Plantes à fleurs	Caryophyllaceae	Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	ES			LC	LC						
		Cerastium semidecandrum L., 1753	Céraiste à cinq étamines	ES			LC	LC						
		Corrigiola littoralis L., 1753	Corrigiole du littoral	ES	LC		LC	LC					X	
		Dianthus armeria L., 1753	Oeillet armérie	ES			LC	LC						
		Dianthus gallicus Pers., 1805	Oeillet des dunes	ES			LC	LC	Nat. (Art.1)		X	Modéré		
		Herniaria ciliolata subsp. robusta Chaudhri, 1968	Herniaire robuste	SSES			LC	LC						
		Illecebrum verticillatum L., 1753	Illécèbre verticillé	ES			LC	LC					X	
		Lychnis flos-cuculi L., 1753	Lychnis fleur-de-coucou	ES			LC	LC					X	
		Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811	Moehringie trinervée	ES			LC	LC						
		Petrorhagia nanteuillii (Burnat) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet de Nanteuil	ES			LC	LC						
		Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère	ES			LC	LC						
		Polycarpon tetraphyllum (L.) L., 1759	Polycarpon à quatre feuilles	ES			LC	LC						
		Rabclera holostea (L.) M.T.Sharple & E.A.Tripp, 2019	Stellaire holostée	ES			LC	LC						
		Sagina apetala Ard., 1763	Sagine apétale	ES			LC	LC						
		Sagina procumbens L., 1753	Sagine couchée	ES			LC	LC						
		Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale	ES		LC	LC	LC						
		Scleranthus annuus L., 1753	Scléranthe annuel	ES			LC	LC						
		Silene baccifera (L.) Roth, 1788	Cucubale à baies	ES			LC	LC						
		Silene conica L., 1753	Silène conique	ES			LC	LC	Rég. NA		X	Fort		
		Silene gallica L., 1753	Silène de France	ES			LC	LC						
		Silene portensis subsp. portensis L., 1753	Silène de Porto	SSES			LC	LC	Rég. NA		X	Modéré		
		Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène commun	ES	LC		LC	LC						
		Silene vulgaris subsp. thorei (Dufour) Chater & Walters, 1964	Silène de Thore	SSES			LC	LC						
		Spergula arvensis L., 1753	Spergule des champs	ES			LC	LC						
		Spergularia rubra (L.) J.Presl & C.Presl, 1819	Spergulaire rouge	ES			LC	LC						
		Stellaria alsine Grimm, 1767	Stellaire alsine	ES			LC	LC					X	
		Stellaria aquatica (L.) Scop., 1771	Stellaire aquatique	ES			LC	LC					X	
		Stellaria graminea L., 1753	Stellaire graminée	ES			LC	LC						
		Stellaria media (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire	ES		LC	LC	LC						
		Stellaria pallida (Dumort.) Piré, 1863	Stellaire pâle	ES			LC	LC						
	Ceratophyllaceae	Ceratophyllum demersum L., 1753	Cératophylle nageant	ES	LC	LC	LC	LC						
	Cistaceae	Cistus lasianthus subsp. alyssoides (Lam.) Demoly, 2006	Hélianthème faux alysson	SSES			LC	LC						
		Cistus salvifolius L., 1753	Ciste à feuilles de sauge	ES			LC	LC						
		Tuberaria guttata (L.) Fourr., 1868	Hélianthème taché	ES			LC	LC						
	Convolvulaceae	Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs	ES			LC	LC						
		Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies	ES	LC		LC	LC					X	
		Convolvulus soldanella L., 1753	Liseron des dunes	ES			LC	LC			X			
		Cuscuta gronovii Willd. ex Schult., 1820	Cuscute de Gronovius	ES	LC									
	Cornaceae	Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin	ES			LC	LC						
		Crassula tllaea Lest-Garl., 1903	Crassule tillée	ES	LC		LC	LC						
		Hylotelephium telephium (L.) H.Ohba, 1977	Hylotéléphium téléphium	ES			LC	LC						
		Sedum acre L., 1753	Orpin âcre	ES		LC	LC	LC						
	Cucurbitaceae	Bryonia dioica Jacq., 1774	Bryone dioïque	ES			LC	LC						
	Cupressaceae	Taxodium distichum (L.) Rich., 1810	Cyprés chauve	ES	LC		NAa							PEE à impact majeur
	Cyperaceae	Carex arenaria L., 1753	Laiche des sables	ES			LC	LC						
	Cyperaceae	Carex demissa Hornem., 1806	Laiche modeste	ES			LC	LC					X	
		Carex divulsa Stokes, 1787	Laiche écartée	ES			LC	LC						
		Carex echinata Murray, 1770	Laiche étoilée	ES	LC		LC	LC			X		X	
		Carex elata All., 1785	Laiche raide, Laiche élevée	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Carex hirta L., 1753	Laiche hérissée	ES			LC	LC						
		Carex laevigata Sm., 1800	Laiche lisse	ES			LC	LC					X	
		Carex leporina L., 1753	Laiche patte-de-lièvre	ES			LC	LC						
		Carex panicea L., 1753	Laiche panic	ES			LC	LC					X	
		Carex paniculata L., 1755	Laiche paniculée	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Carex pendula Huds., 1762	Laiche pendante	ES			LC	LC					X	
		Carex pilulifera L., 1753	Laiche à pilules	ES			LC	LC						
		Carex pseudobrizoides Clavaud, 1876	Laiche fausse brize	ES			LC	NT	Nat. (Art.1)		X	Fort		
		Carex pseudocyperus L., 1753	Laiche faux souchet	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Carex punctata Gaudin, 1811	Laiche ponctuée	ES	LC		LC	LC					X	
		Carex remota L., 1755	Laiche espacée	ES	LC		LC	LC					X	
		Carex sylvatica Huds., 1762	Laiche des bois	ES			LC	LC						
		Carex trinervis Degl. ex Loisel., 1807	Laiche à trois nervures	ES			LC	LC			X		X	
		Carex vesicaria L., 1753	Laiche vésiculeuse	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Carex viridula Michx., 1803	Laiche tardive	ES			LC	LC			X		X	
		Cladium mariscus (L.) Pohl, 1809	Marisque	ES	LC	LC	LC	LC			X		X	
		Cyperus aggregatus (Willd.) Endl., 1842	Souchet agrégé	ES										PEE à impact modéré
		Cyperus badius Desf., 1798	Souchet bai	ES			LC	LC						
		Cyperus eragrostis Lam., 1791	Souchet vigoureux	ES	LC		NAa						X	PEE à impact majeur
		Cyperus flavescens L., 1753	Souchet jaunâtre	ES	LC	LC	LC	LC			X		X	
		Cyperus fuscus L., 1753	Souchet brun	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Cyperus longus L., 1753	Souchet odorant	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Cyperus rigens C.Presl, 1830	Marisque raide	ES										PEE à impact majeur
		Eleocharis acicularis (L.) Roem. & Schult., 1817	Éléocharide épingle	ES	LC	LC	LC	LC			X		X	
		Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv., 1818	Éléocharide à tiges nombreuses	ES		LC	LC	LC					X	
		Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	Éléocharide des marais	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Eriophorum angustifolium Honck., 1782	Linaigrette à épis nombreux	ES	LC	LC	LC	NT			X	Modéré	X	
		Isolepis cernua (Vahl) Roem. & Schult., 1817	Isolépide penchée	ES	LC		LC	LC					X	

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE	
Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF				
		Isolepis fluitans (L.) R.Br., 1810	Isolépide flottante	ES	LC	LC	LC	LC						X	
		Isolepis setacea (L.) R.Br., 1810	Isolépide sétacée	ES	LC		LC	LC						X	
		Rhynchospora alba (L.) Vahl, 1805	Rhynchospore blanc	ES	LC		LC	NT				X	Modéré	X	
		Rhynchospora fusca (L.) W.T.Aiton, 1810	Rhynchospore brun	ES	LC		LC	NT				X	Faible	X	
		Schoenoplectus pungens (Vahl) Palla, 1888	Schénoplecte piquant	ES		LC	LC	LC				X		X	
		Schoenus nigricans L., 1753	Choin noirissant	ES	LC		LC	LC						X	
		Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972	Faux scirpe jonc	ES	LC		LC	LC						X	
	Cytinaceae	Cytinus hypocistis (L.) L., 1767	Cytinet des cistes	ES			LC	NT				X	Fort		
	Dioscoreaceae	Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Tamier commun	ES		LC	LC	LC							
	Droseraceae	Drosera intermedia Hayne, 1798	Droséra intermédiaire	ES		NT	LC	LC		Nat. (Art 2., Art. 3.)		X	Faible	X	
		Drosera rotundifolia L., 1753	Droséra à feuilles rondes	ES	LC	LC	LC	NT		Nat. (Art 2., Art. 3.)		X	Faible	X	
	Elaeagnaceae	Elaeagnus x submacrophylla Servett., 1908	Chalef presque à grandes feuilles	ES											PEE à impact majeur
	Ericaceae	Arbutus unedo L., 1753	Arbousier commun	ES	LC	LC	LC	LC							
		Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808	Callune commune	ES		LC	LC	LC							
		Erica ciliaris L., 1753	Bruyère ciliée	ES			LC	LC							
		Erica cinerea L., 1753	Bruyère cendrée	ES	LC	LC	LC	LC							
		Erica scoparia L., 1753	Bruyère à balais	ES			LC	LC							
		Erica tetralix L., 1753	Bruyère à quatre angles	ES			LC	LC						X	
		Rhododendron L., 1753	Rhododendron	GN											
	Euphorbiaceae	Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin	ES			LC	LC							
		Euphorbia lathyris L., 1753	Euphorbe épurge	ES			LC								PEE à impact modéré
		Euphorbia maculata L., 1753	Euphorbe maculée	ES			NAa								PEE à impact modéré
		Euphorbia paralias L., 1753	Euphorbe maritime	ES			LC	LC				X			
		Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe péplus	ES			LC	LC							
	Fabaceae	Acacia dealbata Link, 1822	Mimosa argenté	ES	LC		NAa								PEE à impact majeur
		Astragalus baionensis Loisel., 1807	Astragale de Bayonne	ES			LC	LC		Nat. (Art.1)		X	Fort		
		Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	Genêt à balais	ES			LC	LC							
		Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée	ES			LC	LC							
		Ervum tetraspermum L., 1753	Vesce à quatre graines	ES			LC	LC							
		Lathyrus latifolius L., 1753	Gesse à feuilles larges	ES	LC	LC	LC	LC							
		Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	ES	LC		LC	LC							
		Lotus angustissimus L., 1753	Lotier grêle	ES			LC	LC		Rég. NA			Faible		
		Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé	ES		LC	LC	LC							
		Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753	Lotier corniculé	SSES			LC	LC							
Lotus hispidus Desf. ex DC., 1805		Lotier hispide	ES			LC	LC		Rég. NA			Faible			
Lotus pedunculatus Cav., 1793		Lotier des marais	ES		LC	LC	LC							X	
Medicago arabica (L.) Huds., 1762		Luzerne d'Arabie	ES		LC	LC	LC								
Medicago littoralis Rohde ex Loisel., 1810		Luzerne littorale	ES	LC	LC	LC	LC								
Medicago lupulina L., 1753		Luzerne lupuline	ES		LC	LC	LC								
Medicago marina L., 1753		Luzerne marine	ES		LC	LC	LC		Rég. NA		X	Modéré			
Medicago minima (L.) L., 1754		Luzerne naine	ES			LC	LC								
Medicago polymorpha L., 1753		Luzerne polymorphe	ES		LC	LC	LC								
Melilotus albus Medik., 1787		Mélicot blanc	ES		LC	LC									PEE à impact modéré
Ononis spinosa subsp. procurrens (Wallr.) Briq., 1913		Bugrane maritime	SSES			LC	LC								
Ornithopus compressus L., 1753		Ornithopce comprimé	ES			LC	LC								
Ornithopus perpusillus L., 1753		Ornithopce délicat	ES			LC	LC								
Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907		Ornithopce penné	ES			LC	LC								
Robinia pseudoacacia L., 1753		Robinier faux-acacia	ES	LC		NAa									PEE à impact majeur
Spartium junceum L., 1753		Genêt d'Espagne	ES			LC	LC								
Trifolium arvense L., 1753		Trèfle des champs	ES		LC	LC	LC								
Trifolium campestre Schreb., 1804		Trèfle champêtre	ES			LC	LC								
Trifolium cernuum Brot., 1816		Trèfle à fleurs penchées	ES			LC	NT		Nat. (Art.1)		X	Fort			
Trifolium dubium Sibth., 1794		Trèfle douteux	ES			LC	LC								
Trifolium glomeratum L., 1753		Trèfle aggloméré	ES			LC	LC								
Trifolium incarnatum L., 1753		Trèfle incarnat	ES	LC	LC	LC	LC								
Trifolium pratense L., 1753		Trèfle des prés	ES	LC	LC	LC	LC								
Trifolium repens L., 1753		Trèfle blanc	ES		LC	LC	LC								
Trifolium resupinatum L., 1753		Trèfle de Perse	ES		LC	LC	LC				X				
Trifolium scabrum L., 1753		Trèfle scabre	ES	LC		LC	LC								
Trifolium striatum L., 1753		Trèfle strié	ES			LC	LC								
Trifolium subterraneum L., 1753		Trèfle souterrain	ES	LC	LC	LC	LC								
Ulex europaeus L., 1753		Ajonc d'Europe	ES	LC	LC	LC	LC								
Ulex gallii Planch., 1849		Ajonc de Le Gall	ES	LC	LC	LC	LC					X			
Ulex minor Roth, 1797		Ajonc mineur	ES	LC	LC	LC	LC								
Vicia angustifolia L., 1759		Vesce à folioles étroites	ES			LC	LC								
Vicia cracca L., 1753		Vesce à épis	ES			LC	LC								
Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée	ES	LC	LC	NAa									PE non envahissante actuellement	
Vicia segetalis Thuill., 1799	Vesce des moissons	ES			LC	LC									
Fagaceae	Castanea sativa Mill., 1768	Châtaignier commun	ES	LC	LC	LC	LC								
	Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre commun	ES	LC	LC	LC	LC								
	Quercus pyrenaica Willd., 1805	Chêne tauzin	ES	LC	LC	LC	LC								
	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé	ES	LC	LC	LC	LC								
	Quercus rubra L., 1753	Chêne rouge d'Amérique	ES	LC		NAa								PEE à impact majeur	
	Quercus suber L., 1753	Chêne-liège	ES	LC	LC	LC	LC				X				
Gentianaceae	Centaurium erythraea Rafn, 1800	Érythrée petite-centaurée	ES	LC	LC	LC	LC								
	Exaculum pusillum (Lam.) Caruel, 1886	Cicendie naine	ES	NT		LC	LC							X	

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection	DHFF	Inventaires ZNIEFF	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA						
Geraniaceae		Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë	ES			LC	LC						
		Erodium cicutarium subsp. cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë	SSES			LC	LC						PEE à impact modéré
		Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé	ES			LC	LC						
		Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	ES			LC	LC						
		Geranium purpureum Vill., 1786	Géranium pourpre	ES			LC	LC						
		Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert	ES			LC	LC						
Haloragaceae		Myriophyllum alterniflorum DC., 1815	Myriophylle à fleurs alternes	ES	LC	LC	LC	LC			X			PEE à impact majeur
		Myriophyllum aquaticum (Vell.) Verdc., 1973	Myriophylle du Brésil	ES			NAA							
Hydrangeaceae		Hydrangea macrophylla (Thunb.) Ser., 1830	Hortensia	ES				NA						PE non envahissante actuellement
Hydrocharitaceae		Lagarosiphon major (Ridl.) Moss, 1928	Lagarosiphon majeur	ES	LC			NAA						PEE à impact majeur
		Najas marina L., 1753	Najade majeure	ES	LC	LC	LC	LC	Rég. NA			Faible		
Hypericaceae		Hypericum elodes L., 1759	Millepertuis des marais	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Hypericum humifusum L., 1753	Millepertuis couché	ES				LC	LC				X	
		Hypericum mutilum L., 1753	Millepertuis mutilé	ES				NAA						PEE à impact modéré
		Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé	ES		LC	LC	LC						
		Hypericum pulchrum L., 1753	Millepertuis élégant	ES				LC	LC					
Iridaceae		Hypericum tetrapterum Fr., 1823	Millepertuis à quatre angles	ES				LC	LC				X	
		Crocosmia x crocosmiiflora (Lemoine) N.E.Br., 1932	Montbrétia	ES										PEE à impact modéré
		Iris pseudacorus L., 1753	Iris des marais	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Romulea bulbocodium (L.) Sebast. & Mauri, 1818	Romulée bulbocodium	ES				LC	NT	Rég. NA	X	Fort		
		Sisyrinchium angustifolium Mill., 1768	Sisyrinchium à feuilles étroites	ES				NAA					X	PEE à impact modéré
Juncaceae		Sisyrinchium rosulatum E.P.Bicknell, 1899	Sisyrinchium en rosette	ES				NAA						PEE à impact modéré
		Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à fleurs aiguës	ES		LC	LC	LC					X	
		Juncus anceps Laharpe, 1825	Jonc à feuilles aplaties	ES				DD	NT		X	Modéré	X	
		Juncus articulatus L., 1753	Jonc articulé	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Juncus bufonius L., 1753	Jonc des crapauds	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Juncus bulbosus L., 1753	Jonc bulbeux	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Juncus conglomeratus L., 1753	Jonc aggloméré	ES	LC			LC	LC				X	
		Juncus effusus L., 1753	Jonc épars	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Juncus maritimus Lam., 1789	Jonc maritime	ES				LC	LC				X	
		Juncus subnodulosus Schrank, 1789	Jonc à fleurs obtuses	ES	LC	LC	LC	LC			X		X	
		Juncus tenuis Willd., 1799	Jonc grêle	ES				NAA						PEE à impact modéré
		Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	ES				LC	LC					
		Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	ES				LC	LC					
Lamiaceae		Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore	ES				LC	LC					
		Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante	ES				LC	LC					
		Betonica officinalis L., 1753	Bétoine officinale	ES		LC	LC	LC						
		Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre	ES		LC	LC	LC						
		Lamium amplexicaule L., 1753	Lamier embrassant	ES				LC	LC					
		Lamium galeobdolon (L.) L., 1759	Lamier jaune	ES				LC	LC					
		Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre	ES				LC	LC					
		Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Mentha pulegium L., 1753	Menthe pouliot	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	ES	LC			LC	LC				X	
		Prunella vulgaris L., 1753	Herbe Catois	ES	LC	LC	LC	LC						
		Scutellaria galericulata L., 1753	Scutellaire casquée	ES	LC			LC	LC				X	
		Scutellaria minor Huds., 1762	Scutellaire mineure	ES				LC	LC				X	
		Stachys palustris L., 1753	Épiaire des marais	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Teucrium scorodonia L., 1753	Sauge des bois	ES		LC	LC	LC						
		Thymus praecox subsp. britannicus (Ronniger) Holub, 1973	Thym de Druce	SSES				LC	LC					
Lauraceae		Laurus nobilis L., 1753	Laurier-sauce	ES	LC	LC	LC							
Lentibulariaceae		Pinguicula lusitanica L., 1753	Grassette du Portugal	ES	LC			LC	LC		X		X	
		Utricularia intermedia Hayne, 1800	Utriculaire intermédiaire	ES	LC	DD	NT	EN			X	Fort	X	
Linaceae		Linum catharticum L., 1753	Lin purgatif	ES				LC	LC					
		Linum radiola L., 1753	Faux lin	ES				LC	LC				X	
		Linum usitatissimum L., 1753	Lin cultivé	ES				LC	LC					
		Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel	SSES				LC	LC					
Lythraceae		Lythrum hyssopifolia L., 1753	Salicaire à feuilles d'hysope	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Lythrum portula (L.) D.A.Webb, 1967	Salicaire pourpier	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Trapa natans L., 1753	Châtaigne d'eau	ES	LC	NT	LC	EN	Rég. NA		X	Fort		
Malvaceae		Althaea officinalis L., 1753	Guimauve officinale	ES			LC	LC	LC				X	
		Hibiscus palustris L., 1753	Hibiscus des marais	ES				NT	VU	Nat. (Art.1)	X	Fort	X	
		Malva sylvestris L., 1753	Mauve sylvestre	ES		LC	LC	LC						
		Tilia cordata Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles	ES	LC	LC	LC	LC						
		Tilia platyphyllos Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	ES	LC	LC	LC	LC						
Menyanthaceae		Menyanthes trifoliata L., 1753	Trèfle d'eau	ES	LC	LC	LC	VU			X	Fort	X	
Montiaceae		Montia fontana subsp. minor (C.C.Gmel.) Schübl. & G.Martens, 1834	Montie printanière	SSES	LC	LC	LC	LC					X	
Myricaceae		Myrica gale L., 1753	Piment royal	ES	LC			LC	LC		X		X	
Myrtaceae		Eucalyptus L'Hér., 1789	Eucalyptus	GN										
Nartheciaceae		Narthecium ossifragum (L.) Huds., 1762	Narthéce ossifrage	ES				LC	NT	Rég. NA	X	Faible	X	
Nymphaeaceae		Nuphar lutea (L.) Sm., 1809	Nénuphar jaune	ES	LC	LC	LC	LC						PEE à impact modéré
		Nymphaea alba L., 1753	Nymphéa blanc	ES	LC	LC	LC	DD						PEE à impact majeur

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE			
Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF						
	Oleaceae	Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé	ES	NT	NT	LC	LC									
		Fraxinus ornus L., 1753	Orne d'Europe	ES	LC	LC	LC									PEE à impact modéré	
		Ligustrum vulgare L., 1753	Troène commun	ES			LC	LC									
	Onagraceae	Phillyrea angustifolia L., 1753	Phillyrée à feuilles étroites	ES			LC	VU			X	Modéré					
		Circaea lutetiana L., 1753	Herbe aux sorcières	ES			LC	LC									
		Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hirsute	ES	LC			LC	LC					X			
		Epilobium parviflorum Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	ES	LC			LC	LC					X			
		Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à tige carrée	ES				LC	LC								
		Ludwigia grandiflora (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	Jussie à grandes fleurs	ES				Naa						X		PEE à impact majeur	
		Ludwigia palustris (L.) Elliott, 1817	Ludwigie des marais	ES	LC	LC	LC	LC						X		PEE à impact majeur	
		Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven, 1964	Jussie rampante	ES				Naa						X		PEE à impact majeur	
		Oenothera lindheimeri (Engelm. & A.Gray) W.L.Wagner & Hoch, 2007	Onagre de Lindheimer	ES				Naa								PEE à impact modéré	
		Oenothera stricta Ledeb. ex Link, 1821	Onagre dressée	ES				Naa								PEE à impact modéré	
Orchidaceae	Serapias lingua L., 1753	Sérapias langue	ES		LC	LC	LC										
	Orobanchaceae	Bellardia viscosa (L.) Fisch. & C.A.Mey., 1836	Bellardie visqueuse	ES				LC	LC					X			
		Euphrasia L., 1753	Euphrase	GN													
		Melampyrum pratense L., 1753	Mélampyre des prés	ES				LC	LC								
		Orobanche rapum-genistae Thuill., 1799	Orobanche du genêt	ES				LC	LC								
		Parentucellia latifolia (L.) Caruel, 1885	Parentucelle à feuilles larges	ES				LC	LC								
	Oxalidaceae	Oxalis articulata Savigny, 1798	Oxalis articulé	ES				Naa							PEE à impact modéré		
		Oxalis corniculata L., 1753	Trèfle oseille à fleurs jaunes	ES				LC	LC								
		Oxalis dillenii Jacq., 1794	Oxalis de Dillenius	ES				Naa								PEE à impact modéré	
		Oxalis latifolia Kunth, 1822	Oxalide à larges feuilles	ES				Naa								PEE à impact modéré	
	Papaveraceae	Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine	ES		LC	LC	LC									
		Fumaria capreolata L., 1753	Fumeterre grimpante	ES				LC	LC								
		Papaver dubium L., 1753	Pavot douteux	ES				LC	LC								
		Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot	ES		LC	LC	LC									
Phytolaccaceae	Phytolacca americana L., 1753	Raisin d'Amérique	ES				Naa								PEE à impact majeur		
Pinaceae	Pinus pinaster Aiton, 1789	Pin maritime	ES	LC	LC	LC	LC										
Pittosporaceae	Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton, 1811	Pittosporum tobira	ES				Naa								PEE à impact majeur		
	Plantaginaceae	Callitriche stagnalis Scop., 1772	Callitriche des eaux stagnantes	ES	LC	LC	LC	LC									
		Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire	ES				LC							PE non envahissante actuellement		
		Digitalis purpurea L., 1753	Digitale pourpre	ES		LC		LC	LC								
		Kickxia elatine (L.) Dumort., 1827	Kickxie élatine	ES				LC	LC								
		Linaria thymifolia (Vahl) DC., 1805	Linaire à feuilles de thym	ES				LC	LC	Nat. (Art.1)		X	Modéré				
		Littorella uniflora (L.) Asch., 1864	Littorelle à une fleur	ES	LC	LC	LC	NT	Nat. (Art.1)			X	Modéré	X			
		Plantago arenaria Waldest. & Kit., 1802	Plantain des sables	ES				LC	LC								
		Plantago coronopus L., 1753	Plantain corne-de-cerf	ES				LC	LC								
		Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé	ES		LC		LC	LC								
		Plantago major L., 1753	Grand plantain	ES	LC	LC	LC	LC	LC								
		Plantago major subsp. major L., 1753	Grand plantain	SSES				LC	LC								
		Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs	ES				LC	LC								
		Veronica beccabunga L., 1753	Véronique des ruisseaux	ES	LC	LC	LC	LC	LC						X		
		Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit-chêne	ES				LC	LC								
		Veronica hederifolia L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	ES				LC	LC								
		Veronica montana L., 1755	Véronique des montagnes	ES				LC	LC								
		Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale	ES		LC		LC	LC								
		Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	ES				Naa								PEE à impact modéré	
		Veronica serpyllifolia L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	ES	LC			LC	LC								
		Platanaceae	Platanus x hispanica Mill. ex Münchh., 1770	Platane à feuilles d'érable	ES												PEE à impact modéré
	Poaceae	Agrostis canina L., 1753	Agrostide des chiens	ES	LC	LC	LC	LC						X			
		Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire	ES				LC	LC								
		Agrostis curtisii Kerguelen, 1976	Agrostide de Curtis	ES				LC	LC								
		Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère	ES	LC	LC		LC	LC						X		
		Aira caryophyllaea L., 1753	Aira caryophyllé	ES				LC	LC								
		Aira multiculmis Dumort., 1824	Aira à tiges nombreuses	ES				LC	LC								
		Aira praecox L., 1753	Aira précoce	ES				LC	LC								
		Ammophila arenaria (L.) Link, 1827	Oyat des sables	ES				LC	LC								
		Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzelev, 1963	Brome à deux étamines	ES				LC	LC								
		Anisantha madritensis (L.) Nevski, 1934	Anisanthe de Madrid	ES				LC	LC								
		Anisantha rigida (Roth) Hyl., 1945	Brome raide	ES				LC	LC								
		Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	ES				LC	LC								
		Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante	ES				LC	LC								
		Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Avoine élevée	ES		LC		LC	LC								
		Avena barbata Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	ES		LC		LC	LC								
		Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838	Canche flexueuse	ES				LC	LC								
		Bambusa vulgaris Schrad. ex J.C.Wendl., 1810	Bambou commun	ES													
		Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode rupestre	ES				LC	LC								
		Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts	ES				LC	LC								
		Briza maxima L., 1753	Brize élevée	ES				LC	LC								
		Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	ES				LC	LC								
		Calamagrostis epigejos (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios	ES				LC	LC								
		Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide	ES				LC	LC								
		Ceratochloa cathartica (Vahl) Herter, 1940	Brome purgatif	ES				Naa								PEE à impact modéré	
		Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la pampa	ES	LC			Naa								PEE à impact majeur	
		Corynephorus canescens (L.) P.Beauv., 1812	Canche des sables	ES				LC	LC								
		Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Petit-chiendent	ES				LC	LC								
		Cynurus echinatus L., 1753	Crételle hérissée	ES				LC	LC								

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection	DHFF	Inventaires ZNIEFF	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA						
		Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré	ES			LC	LC						
		Danthonia decumbens (L.) DC., 1805	Danthonie retombante	ES			LC	LC						
		Danthonia decumbens subsp. decumbens (L.) DC., 1805	Danthonie retombante	SSES				LC						
		Dichanthelium acuminatum (Sw.) Gould & C.A.Clark, 1979	Dichanthélium acuminé	ES	LC		NAa							PEE à impact modéré
		Digitaria aequiglumis (Hack. & Arechav.) Parodi, 1922	Digitaire à glumes égales	ES	LC		NAa							PEE à impact majeur
		Digitaria ischaemum (Schreb.) Schreb. ex Muhl., 1817	Digitaire ischème	ES			LC	LC						
		Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine	ES			LC	LC						
		Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloa pied-de-coq	ES	LC		LC	LC						
		Eleusine indica (L.) Gaertn., 1788	Éleusine des Indes	ES	LC		NAa							PEE à impact modéré
		Eleusine tristachya (Lam.) Lam., 1792	Éleusine à trois épis	ES	LC		NAa							PEE à impact modéré
		Elytrigia juncea (L.) Nevski, 1936	Chiendent à feuilles de Jonc	ES			LC	LC						
		Festuca heterophylla Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	ES		LC	LC	LC						
		Festuca junceifolia Chaub. ex St-Amans, 1821	Fétuque à feuilles de Jonc	ES			LC	LC			X			
		Festuca vasconensis (Markgr.-Dann.) Auquier & Kerguélen, 1976	Fétuque de Gascogne	ES			LC	LC			X			
		Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812	Gaudinie fragile	ES			LC	LC						
		Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Helictochloa marginata (Lowe) Romero Zarco, 2011	Hélictochloa marginé	ES			LC	LC			X			
		Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse	ES			LC	LC						
		Holcus mollis L., 1759	Houlque molle	ES			LC	LC						
		Hordeum murinum L., 1753	Orge sauvage	ES	LC	LC	LC	LC						
		Koeleria arenaria (Dumort.) Ujhelyi, 1970	Koelérie maritime	ES			LC	LC						
		Lagurus ovatus L., 1753	Queue-de-lièvre	ES			LC	LC						
		Lagurus ovatus subsp. ovatus L., 1753	Queue-de-lièvre	SSES				LC						
		Leersia oryzoides (L.) Sw., 1788	Leersie faux riz	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Lolium multiflorum Lam., 1779	lvraie multiflore	ES		LC	LC	LC						
		Lolium perenne L., 1753	lvraie vivace	ES		LC	LC	LC						
		Mibora minima (L.) Desv., 1818	Mibore minime	ES			LC	LC						
		Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	ES			LC	LC					X	
		Panicum dichotomiflorum Michx., 1803	Panic à fleurs dichotomes	ES			NAa							PEE à impact modéré
		Panicum miliaceum L., 1753	Millet commun	ES			NAa							PEE à impact modéré
		Paspalum dilatatum Poir., 1804	Paspale dilaté	ES			NAa							PEE à impact majeur
		Paspalum distichum L., 1759	Paspale distique	ES	LC		NAa						X	PEE à impact majeur
		Paspalum vaginatum Sw., 1788	Chiendent des marais	ES	LC		NAa							PEE à impact majeur
		Phalaris arundinacea L., 1753	Baldingère faux roseau	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Phleum arenarium L., 1753	Fléole des sables	ES			LC	LC			X			
		Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite commun	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Phyllostachys aurea Carrière ex Rivière & C.Rivière, 1878	Bambou doré	ES			NAa							PEE à impact majeur
		Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	ES	LC		LC	LC						
		Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés	ES	LC	LC	LC	LC						
		Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun	ES			LC	LC						
		Pseudarrhenatherum longifolium (Thore) Rouy, 1922	Avoine de Thore	ES			LC	LC						
		Rostraria cristata (L.) Tzvelev, 1971	Rostraire à crête	ES			LC	LC						
		Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	Schédonore roseau	ES			LC	LC						
		Setaria parviflora (Poir.) Kerguélen, 1987	Sétaire à petites fleurs	ES	LC		NAa							PEE à impact majeur
		Setaria pumila (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire naine	ES			LC	LC						
		Sorghum halepense (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep	ES			NAa							PEE à impact majeur
		Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	Sporobole des Indes	ES	LC		NAa							PEE à impact majeur
		Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil	ES			LC	LC						
		Vulpia fasciculata (Forssk.) Fritsch, 1909	Vulpie fasciculée	ES			LC	LC						
		Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat	ES			LC	LC						
		x Pseudosasa japonica (Siebold & Zucc. ex Steud.) Makino ex Nakai, 1925	Bambou du Japon	ES										PEE à impact majeur
		Zea mays L., 1753	Mais	ES	LC		NAa							PE non envahissante actuellement
	Polygonaceae	Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970	Faux liseron	ES			LC	LC						
		Fallopia dumetorum (L.) Holub, 1971	Fallopie des haies	ES			LC	LC						
		Persicaria dubia (Stein ex A.Braun) Fourr., 1869	Renouée douteuse	ES			LC	LC					X	
		Persicaria hydropiper (L.) Delarbre, 1800	Renouée poivre-d'eau	ES										
		Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre, 1800	Renouée gonflée	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Persicaria maculosa Gray, 1821	Renouée persicaire	ES	LC	LC	LC	LC						
		Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux	ES		LC	LC	LC						
		Polygonum maritimum L., 1753	Renouée maritime	ES			LC	LC			X			
		Reynoutria japonica Houtt., 1777	Renouée du Japon	ES			NAa							PEE à impact majeur
		Rumex acetosa L., 1753	Oseille commune	ES			LC	LC						
		Rumex acetosella L., 1753	Petite oseille	ES		LC	LC	DD						
		Rumex conglomeratus Murray, 1770	Oseille agglomérée	ES			LC	LC					X	
		Rumex crispus L., 1753	Rumex crépu	ES		LC	LC	LC						
		Rumex obtusifolius L., 1753	Oseille à feuilles obtuses	ES			LC	LC						
		Rumex pulcher L., 1753	Oseille élégante	ES			LC	LC						
		Rumex sanguineus L., 1753	Patience sanguine	ES			LC	LC					X	
	Portulacaceae	Portulaca oleracea L., 1753	Pourpier potager	ES	LC		DD	DD						
	Potamogeto-naceae	Potamogeton polygonifolius Pourr., 1788	Potamot à feuilles de renouée	ES	LC	LC	LC	LC						
	Primulaceae	Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs	ES			LC	LC						
		Lysimachia nemorum L., 1753	Lysimaque des bois	ES			LC	LC			X		X	
		Lysimachia tenella L., 1753	Lysimaque délicate	ES			LC	LC					X	
		Lysimachia tyrrenia (Thore) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque à feuilles charnues	ES			EN	VU	Nat. (Art.1)		X	Majeur	X	
		Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Samolus valerandi L., 1753	Samole de Valérand	ES	LC	LC	LC	LC					X	

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs

Annexe 39 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Plantes à fleurs					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE	
Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF				
	Ranunculaceae	Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies	ES			LC	LC							PE non envahissante actuellement
		Delphinium ajacis L., 1753	Dauphinelle d'Ajax	ES											
		Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire printanière	ES		LC	LC	LC							
		Nigella damascena L., 1753	Nigelle de Damas	ES			LC								
		Ranunculus acris L., 1753	Bouton-d'or	ES			LC	LC							
		Ranunculus bulbosus L., 1753	Bouton-d'or bulbeux	ES			LC	LC							
		Ranunculus flammula L., 1753	Renoncule flammette	ES	LC	LC	LC	LC						X	
		Ranunculus ololeucos J.Lloyd, 1844	Renoncule blanche	ES	DD	DD	LC	LC				X		X	
		Ranunculus parviflorus L., 1758	Renoncule à petites fleurs	ES			LC	LC							
		Ranunculus repens L., 1753	Bouton-d'or rampant	ES		LC	LC	LC						X	
Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule des marais	ES			LC	LC						X			
Ranunculus serpens Schrank, 1789	Renoncule des bois	ES			LC	LC									
Resedaceae	Sesamoides purpurascens (L.) G.López, 1986	Faux sésame pourpré	ES			LC	LC				X				
Rhamnaceae	Frangula alnus Mill., 1768	Bourdaine	ES	LC	LC	LC	LC						X		
	Rosaceae	Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine eupatoire	ES		LC	LC	LC							
		Aphanes arvensis L., 1753	Aphane des champs	ES		LC	LC	LC							
		Aphanes australis Rydb., 1908	Aphane australe	ES			LC	LC							
		Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine monogyne	ES	LC	LC	LC	LC							
		Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés	ES	LC	LC	LC	LC						X	
		Fragaria vesca L., 1753	Fraisier des bois	ES		LC	LC	LC							
		Geum urbanum L., 1753	Benoîte des villes	ES		LC	LC	LC							
		Potentilla anglica Laichard., 1790	Potentille d'Angleterre	ES			LC	LC							
		Potentilla erecta (L.) Raeusch., 1797	Potentille dressée	ES		LC	LC	LC							
		Potentilla indica (Andrews) Th.Wolf, 1904	Potentille des Indes	ES			Naa								PEE à impact majeur
		Potentilla montana Brot., 1804	Potentille des montagnes	ES			LC	LC							
		Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante	ES			LC	LC							
		Potentilla sterilis (L.) Garcke, 1856	Potentille faux fraisier	ES			LC	LC							
		Poterium sanguisorba L., 1753	Petite sanguisorbe	ES			LC	LC							
		Prunus avium (L.) L., 1755	Prunier merisier	ES	LC	LC	LC	LC							
		Prunus laurocerasus L., 1753	Laurier-cerise	ES	LC	LC	Naa								PEE à impact majeur
		Prunus serotina Ehrh., 1784	Cerisier tardif	ES	LC		Naa								PEE à impact majeur
		Prunus spinosa L., 1753	Prunier épineux	ES	LC	LC	LC	LC							
		Rubus fruticosus L., 1753	Ronce ligneuse	ES											
Spiraea x billiardii Héringcq, 1857	Spirée de Billiard	ES												PEE à impact majeur	
	Rubiaceae	Asperula occidentalis Rouy, 1903	Aspérule occidentale	ES			NT	NT	Nat. (Art.1)		X	Fort			
		Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron	ES		LC	LC	LC				X			
		Galium arenarium Loisel., 1806	Gaillet des sables	ES			LC	LC				X			
		Galium debile Desv., 1818	Gaillet chétif	ES	LC		LC	LC						X	
		Galium palustre L., 1753	Gaillet des marais	ES	LC		LC	LC						X	
		Galium verum L., 1753	Gaillet jaune	ES		LC	LC	LC							
		Rubia peregrina L., 1753	Garance voyageuse	ES			LC	LC							
		Sherardia arvensis L., 1753	Shérardie des champs	ES			LC	LC							
	Salicaceae	Populus tremula L., 1753	Peuplier tremble	ES	LC	LC	LC	LC							
		Salix alba L., 1753	Saule blanc	ES	LC	LC	LC	LC						X	
		Salix atrocinerea Brot., 1804	Saule roux	ES	LC	LC	LC	LC						X	
		Salix babylonica L., 1753	Saule pleureur	ES			Naa							PE non envahissante actuellement	
Santalaceae	Thesium humifusum DC., 1815	Thésium couché	ES			LC	LC								
	Sapindaceae	Acer negundo L., 1753	Érable negundo	ES	LC		Naa							PEE à impact majeur	
		Acer negundo subsp. negundo L., 1753		SSES	LC		Naa							PEE à impact majeur	
		Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore	ES	LC	LC	LC	LC							
Saxifragaceae	Saxifraga tridactylites L., 1753	Saxifrage à trois doigts	ES			LC	LC								
	Scrophulariaceae	Scrophularia auriculata L., 1753	Scrofulaire auriculée	ES			LC	LC						X	
		Verbascum thapsus L., 1753	Bouillon-blanc	ES		LC	LC	LC							
		Verbascum virgatum Stokes, 1787	Molène effilée	ES			LC	LC							
Simaroubaceae	Allanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Alliante glanduleux	ES			Naa								PEE à impact majeur	
	Solanaceae	Datura stramonium L., 1753	Datura, stramoine	ES			Naa								PEE à impact modéré
		Nicandra physalodes (L.) Gaertn., 1791	Nicandre faux-coqueret	ES			Naa								PEE à impact modéré
		Solanum chenopodioides Lam., 1794	Morelle faux chénopode	ES			Naa								PEE à impact modéré
		Solanum dulcamara L., 1753	Douce amère	ES		LC	LC	LC						X	
		Solanum nigrum L., 1753	Morelle noire	ES			LC	LC							
		Solanum villosum Mill., 1768	Morelle velue	ES			LC	LC							
Tamaricaceae	Tamarix gallica L., 1753	Tamaris commun	ES	LC	LC	LC	LC								
	Typhaceae	Sparganium emersum Rehmann, 1871	Rubaniér émergé	ES	LC	LC	LC	LC					X		
		Sparganium erectum L., 1753	Rubaniér dressé	ES	LC	LC	LC	LC					X		
		Typha angustifolia L., 1753	Massette à feuilles étroites	ES	LC	LC	LC	LC						X	
		Typha latifolia L., 1753	Massette à feuilles larges	ES	LC	LC	LC	LC						X	
	Ulmaceae	Ulmus laevis Pall., 1784	Orme lisse	ES	DD	DD	LC	VU			X	Modéré	X		
		Ulmus minor Mill., 1768	Orme champêtre	ES	DD	DD	LC	DD							
Urticaceae	Urtica dioica L., 1753	Grande ortie	ES	LC	LC	LC	LC								
	Verbenaceae	Verbena bonariensis L., 1753	Verveine de Buenos Aires	ES			Naa								PEE à impact modéré
		Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale	ES		LC	LC	LC							
	Viburnaceae	Sambucus ebulus L., 1753	Sureau yèble	ES		LC	LC	LC							
		Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir	ES			LC	LC							
		Viburnum opulus L., 1753	Viorne obier	ES		LC	LC	LC							
	Violaceae	Viola odorata L., 1753	Violette odorante	ES		LC	LC	LC							
		Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois	ES			LC	LC							
		Viola riviniana Rchb., 1823	Violette de Rivinus	ES			LC	LC							
	Vitaceae	Parthenocissus inserta (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	ES			Naa								PEE à impact majeur
		Vitis vinifera L., 1753	Vigne	ES	LC	LC	LC								PE insuffisamment documentée
Zosteraceae	Zostera marina L., 1753	Zostère marine	ES	LC		LC	EN		Rég. NA		X	Fort			

Annexe 40 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Fougères

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Fougères et affines	Aspleniaceae	Asplenium adiantum-nigrum L., 1753	Doradille noire	ES		LC	LC	LC						
		Asplenium ruta-muraria L., 1753	Doradille rue-des-murailles	ES		LC	LC	LC						
		Asplenium scolopendrium L., 1753	Scolopendre officinale	ES		LC	LC	LC						
		Asplenium trichomanes L., 1753	Capillaire des murailles	ES		LC	LC	LC						
	Athyriaceae	Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799	Fougère femelle	ES		LC	LC	LC						
	Blechnaceae	Struthiopteris spicant (L.) Weiss, 1770	Blechna en épi	ES		LC	LC	LC						
	Dennstaedtiaceae	Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle	ES		LC	LC	LC						
	Dryopteridaceae	Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk., 1979 s. str.	Dryoptéride écailleuse	ES			LC	LC						
		Dryopteris borrieri (Newman) Kinahan, 1856	Dryoptéride de Borrer	ES		LC	LC	LC						
		Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéride des Chartreux	ES		LC	LC	LC					X	
		Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéride dilatée	ES		LC	LC	LC					X	
		Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Fougère-mâle	ES		LC	LC	LC						
		Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à soles	ES		LC	LC	LC						
	Equisetaceae	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs	ES	LC	LC	LC	LC						
		Equisetum fluviatile L., 1753	Prêle des eaux	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Equisetum palustre L., 1753	Prêle des marais	ES	LC	LC	LC	LC					X	
		Equisetum telmateia subsp. telmateia Ehrh., 1783	Grande prêle	SSES	LC	LC	LC	LC					X	
		Equisetum x litorale Kühlew. ex Rupr., 1845	Prêle du littoral	ES										
	Osmundaceae	Osmunda regalis L., 1753	Osmonde royale	ES	LC	LC	LC	LC					X	
	Polypodiaceae	Polypodium cambricum L., 1753	Polypode du Pays de Galles	ES		LC	LC	LC						
		Polypodium interjectum Shivas, 1961	Polypode intermédiaire	ES		LC	LC	LC						
		Polypodium vulgare L., 1753	Polypode commun	ES		LC	LC	LC						
	Salviniaceae	Azolla filiculoides Lam., 1783	Azolle fausse fougère	ES			Nae							PEE à impact majeur
	Thelypteridaceae	Thelypteris palustris Schott, 1834	Fougère des marais	ES	LC	LC	LC	LC			X		X	

Annexe 41 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Mousses

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Mousses	Brachytheciaceae	Pseudoscleropodium purum (Hedw.) M.Fleisch., 1923		ES		LC								
	Dicranaceae	Dicranum scoparium Hedw., 1801		ES		LC								
	Hylocomiaceae	Pleurozium schreberi (Willd. ex Brid.) Mitt., 1869		ES		LC								
	Hypnaceae	Hypnum cupressiforme Hedw., 1801		ES		LC								
		Hypnum jutlandicum Holmen & E.Warnecke, 1969		ES		LC								
	Leucobryaceae	Leucobryum glaucum (Hedw.) Ängstr., 1845	Coussinet des bois	ES		LC				Ann. V				
	Orthotrichaceae	Pulviger a lyellii (Hook. & Taylor) Plásek, Sawicki & Ochyra, 2015		ES		LC								
	Polytrichaceae	Polytrichum Hedw., 1801		GN										
	Pottiaceae	Syntrichia ruraliformis (Besch.) Mans., 1904		ES										
	Rhabdoweisiaceae	Dicranoweisia cirrata (Hedw.) Lindb., 1869		ES		LC								
	Sematophyllaceae	Sematophyllum substrumulosum (Hampe) E.Britton, 1902		ES		LC								
	Sphagnaceae	Sphagnum capillifolium (Ehrh.) Hedw., 1782		ES		LC				Ann. V				
		Sphagnum fallax (H.Klinggr.) H.Klinggr., 1880		ES		LC			Rég. NA	Ann. V				
		Sphagnum fimbriatum Wilson, 1847		ES		LC			Rég. NA	Ann. V				
		Sphagnum palustre L., 1753		ES		LC				Ann. V				
		Sphagnum papillosum Lindb., 1872		ES		LC				Ann. V				
		Sphagnum rubellum Wilson, 1855		ES		LC				Ann. V				
	Thuidiaceae	Thuidium tamariscinum (Hedw.) Schimp., 1852		ES		LC								
Hépatiques / Anthocérotes	Cephaloziaceae	Odontoschisma sphagni (Dicks.) Dumort., 1835		ES		LC								
	Frullaniaceae	Frullania dilatata (L.) Dumort., 1835		ES		LC								
		Frullania tamarisci (L.) Dumort., 1835		ES		LC								
	Lophocoleaceae	Lophocolea bidentata (L.) Dumort., 1835		ES		LC								
	Pallaviciniaceae	Pallavicinia lyellii (Hook.) Gray, 1821		ES		VU								

Annexe 42 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Algues

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Enjeu local	Déterm. ZH	EEE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF			
Charophytes	Characeae	Chara globularis Thuill., 1799		ES										
		Nitella hyalina (DC.) C.Agardh, 1824		ES							X			
Algues	Trentepohliaceae	Phycopeltis arundinacea (Mont.) De Toni, 1889		ES										
		Trentepohlia aurea (L.) C.F.P.Martius, 1817		ES										



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : OBV NA - CBN SA [extraction du 17/06/25], Ville de Soustons, IGN

Annexe 43 – Nombre d'observations de taxons de la flore par maille de 1x1km sur la période 2000-2025

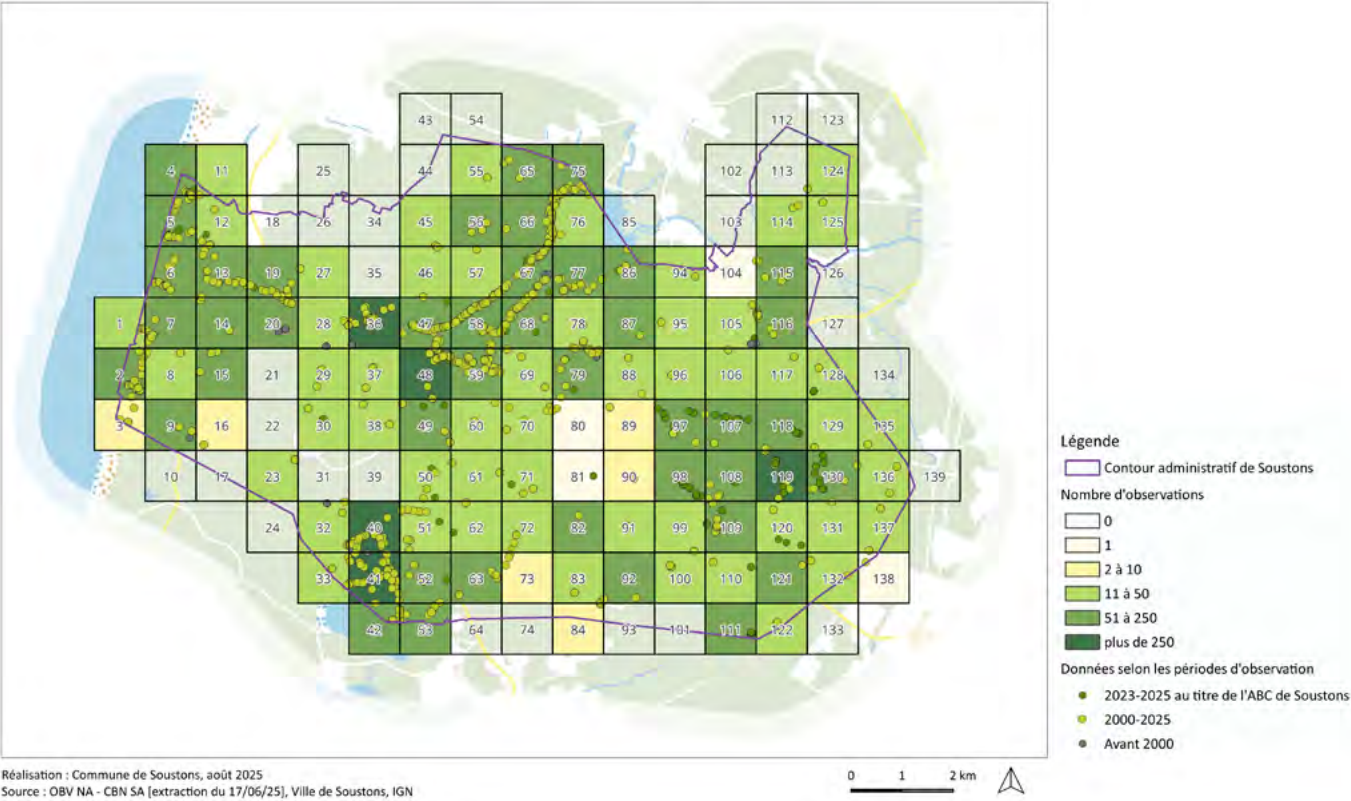


Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : OBV NA - CBN SA [extraction du 17/06/25], Ville de Soustons, IGN

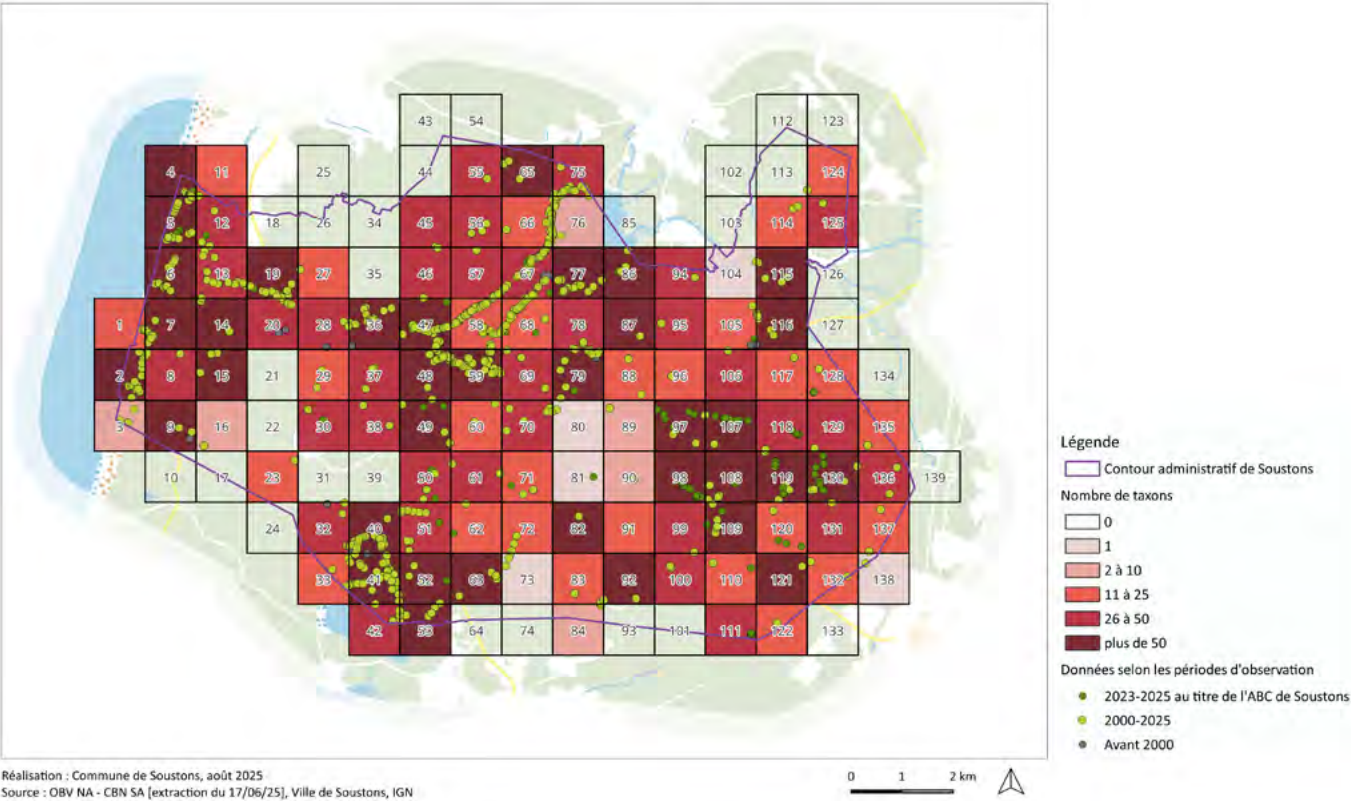
Annexe 44 - Nombre de taxons de la flore par maille de 1x1km sur la période 2000-2025

	Nombre de mailles 1*1	Oscillation du nombre de taxons par maille
Sans donnée	30	0
De 1 à 50 données*	63	1 à 46 taxons
De 51 à 250 données*	42	20 à 124 taxons
251 données et plus*	4	117 à 196 taxons
		Total : 596 taxons

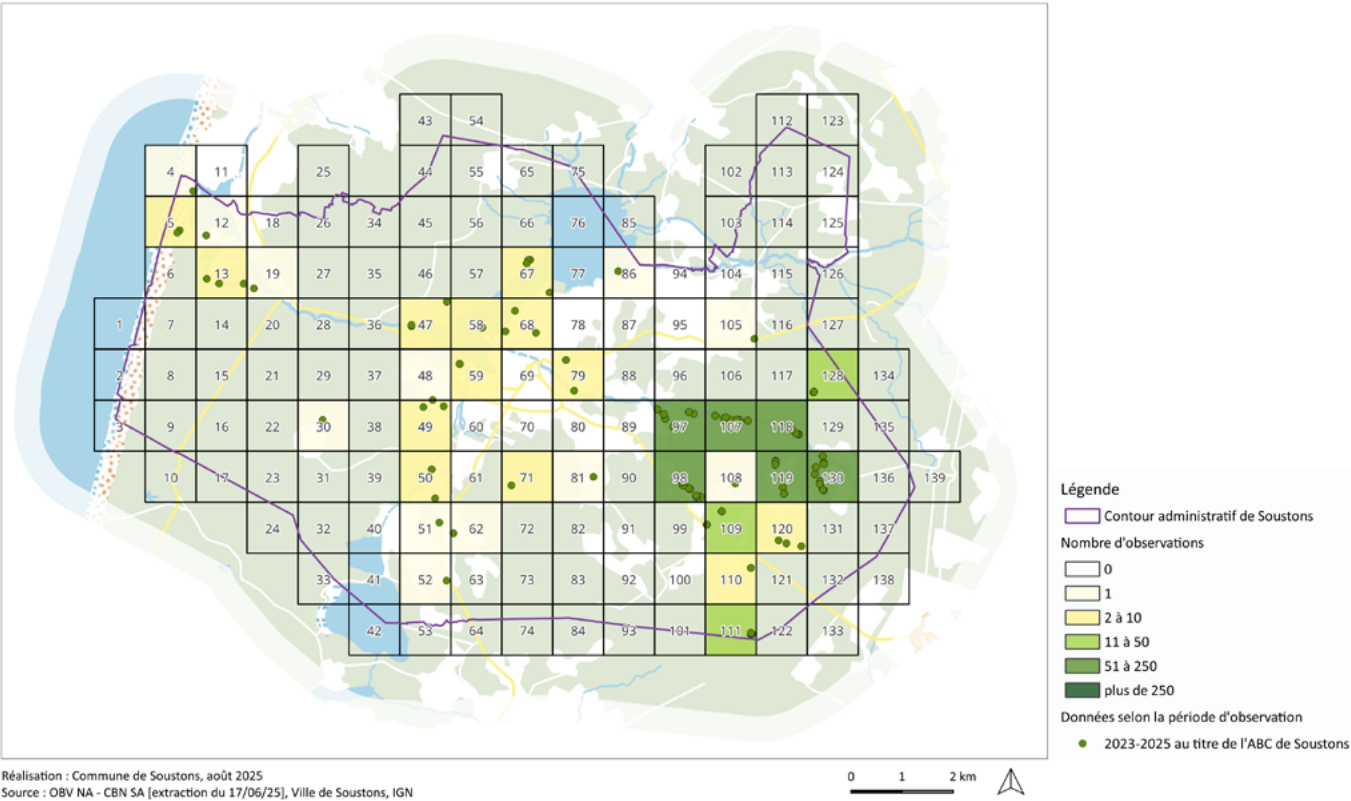
* géolocalisées



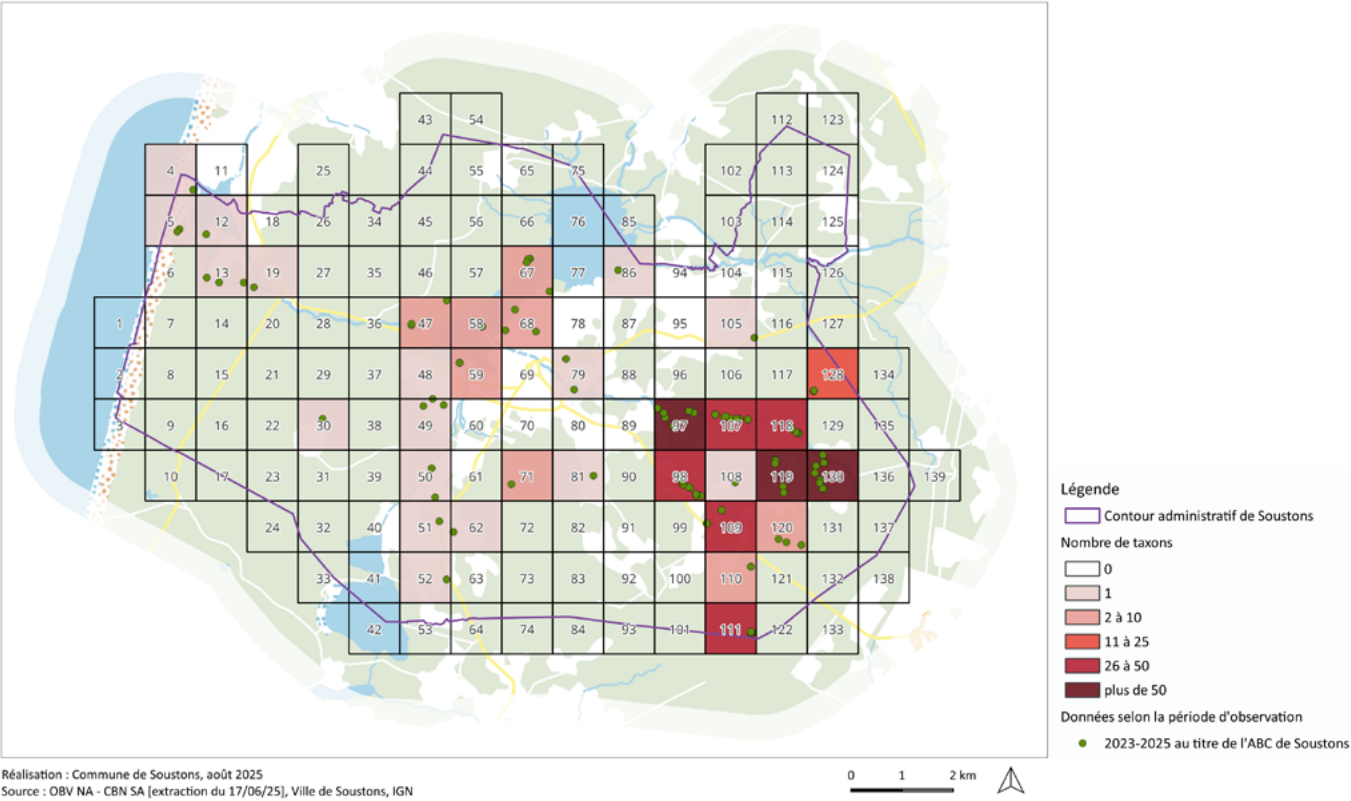
Annexe 45 - Nombre d'observations de taxons de la flore par maille de 1x1km, toutes données confondues



Annexe 46 - Nombre de taxons de la flore par maille de 1x1km, toutes données confondues



Annexe 47 - Nombre d'observations de taxons de la flore par maille de 1x1km durant l'ABC de Soustons



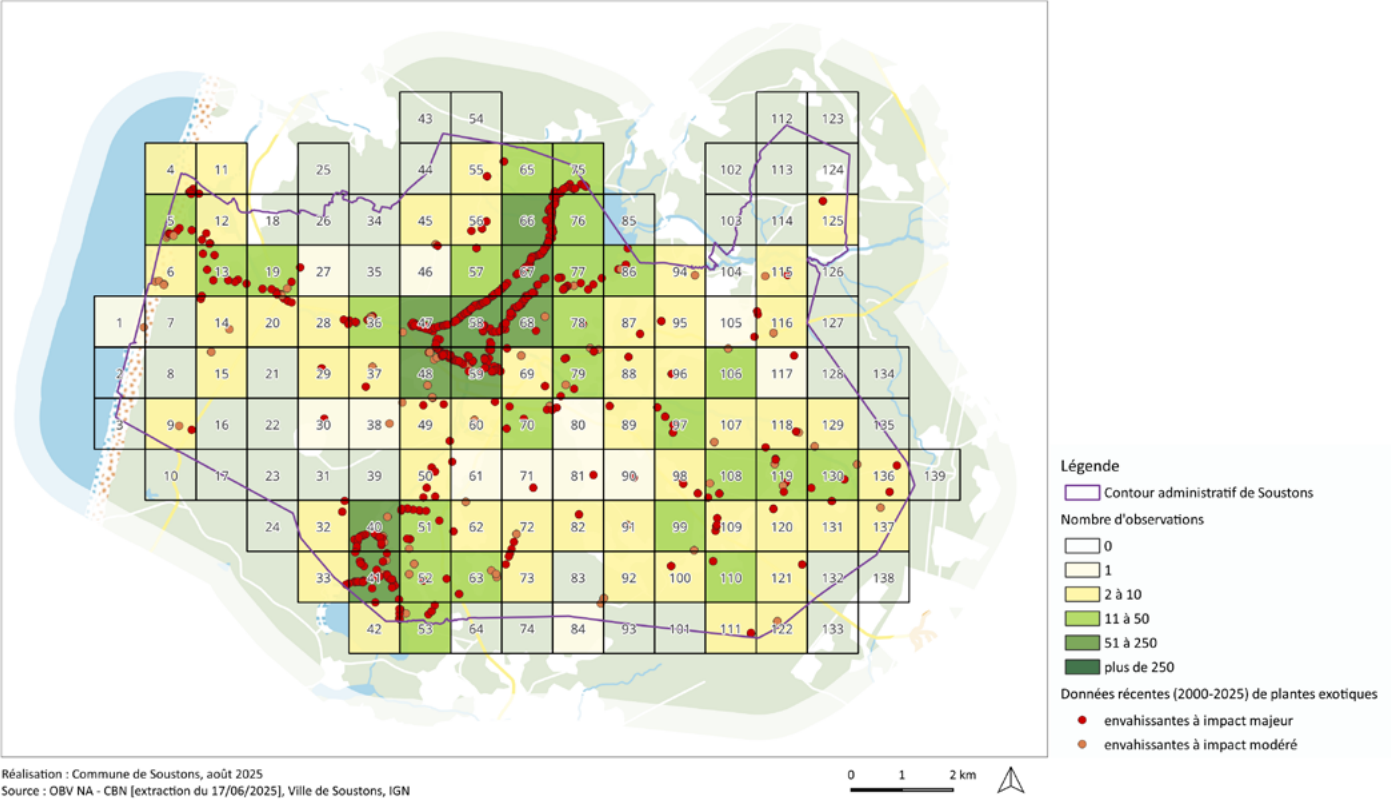
Annexe 48 - Nombre de taxons de la flore par maille de 1x1km durant l'ABC de Soustons

Cadre	Nombre de données*
Inventaires RNN EN	784
Sciences participatives	46
Inventaires opportunistes SOMYLA	9
Total : 163 taxons	

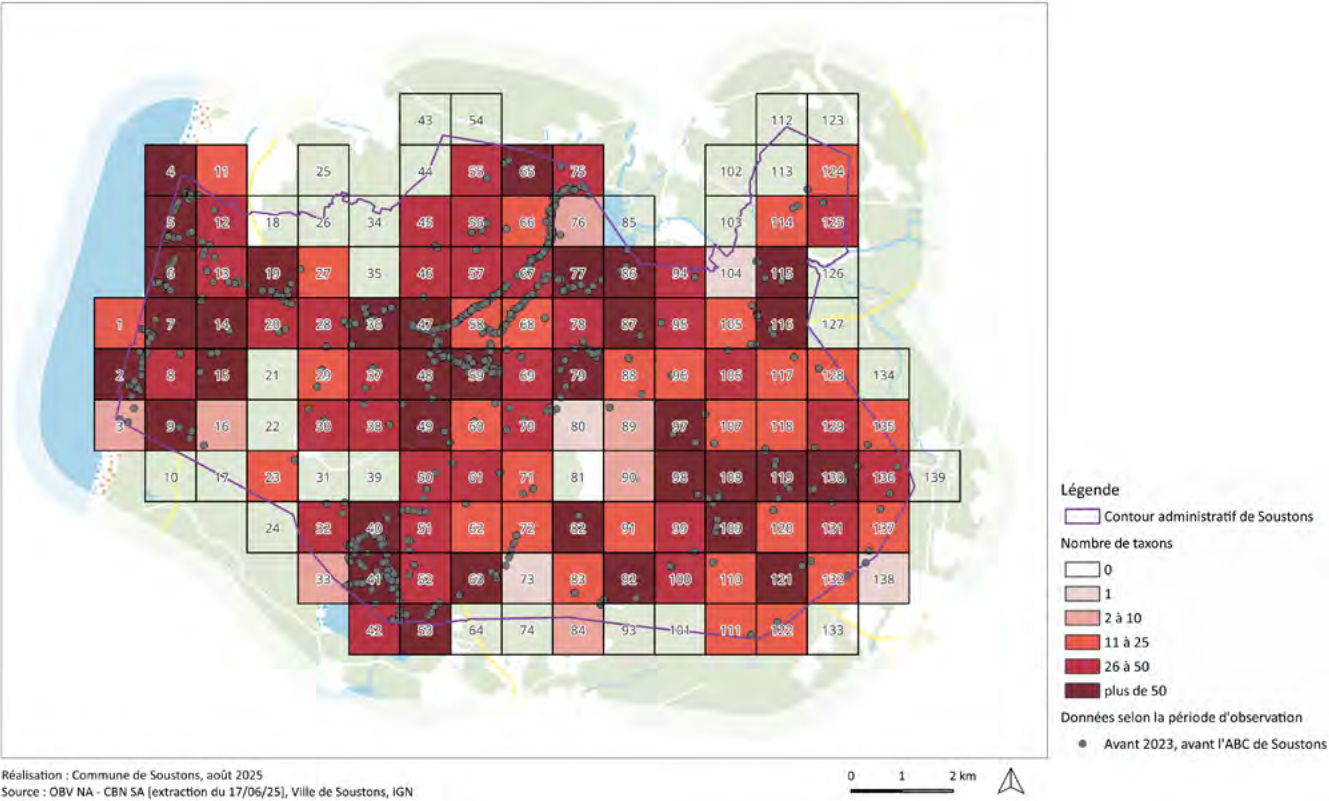
* géolocalisées



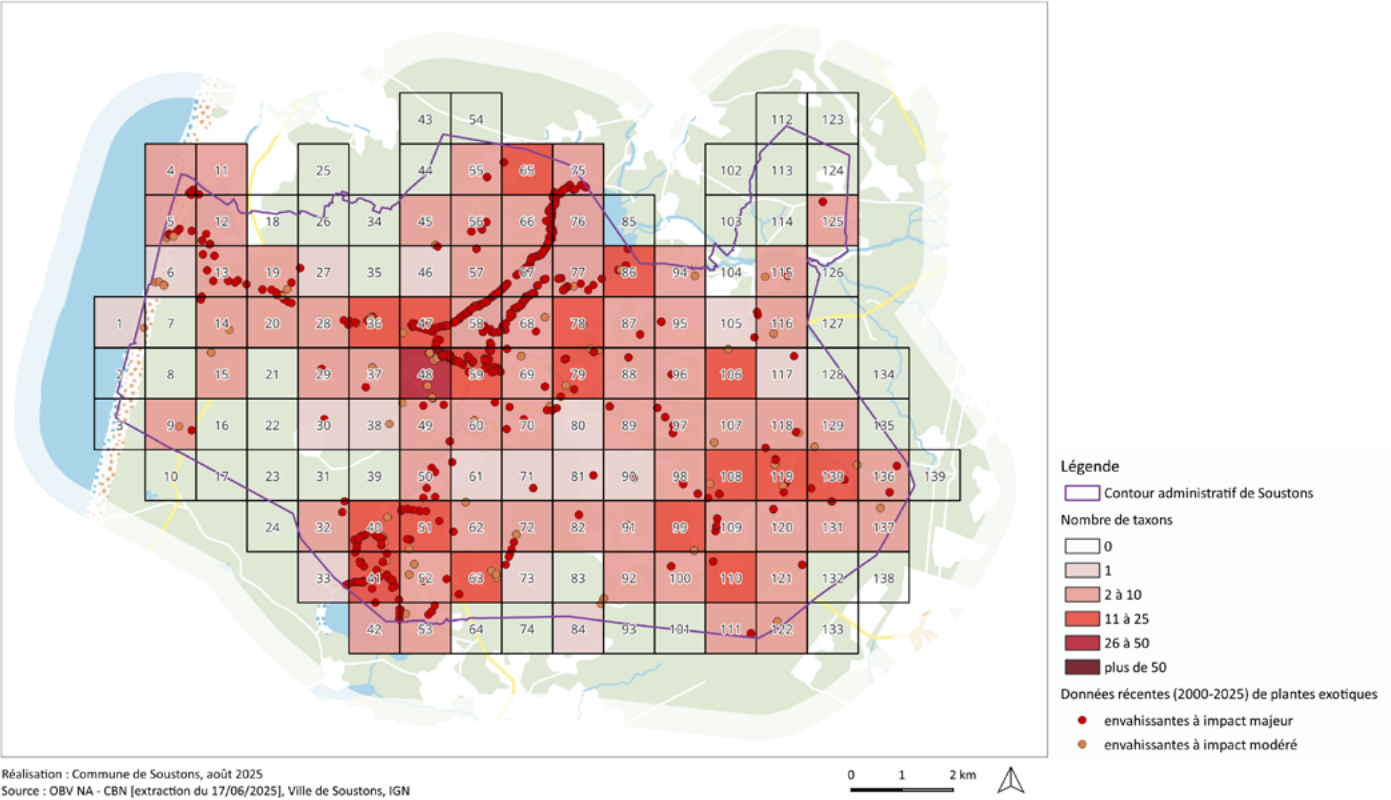
Annexe 49 - Nombre d'observations de taxons de la flore par maille de 1x1km avant l'ABC de Soustons



Annexe 51 - Nombre d'observations de taxons exotiques envahissants à impact de la flore par maille de 1x1km sur la période 2000-2025



Annexe 50 - Nombre de taxons de la flore par maille de 1x1km avant l'ABC de Soustons



Annexe 52 - Nombre de taxons exotiques envahissants à impact de la flore par maille de 1x1km sur la période 2000-2025

	Nombre de mailles l*I	Oscillation du nombre de taxons par maille
Sans donnée	44	0
De l à 50 données*	86	l à 23 taxons
De 5l à 250 données*	9	3 à 29 taxons
Plus de 250 données*	0	0
		Total : 86 taxons

* géolocalisées

Annexe 53 - Liste des taxons de la flore de Soustons – Lichens

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Déterm. ZH	EEE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF		
Lichens	Chrysothricaceae	Chrysothrix candelaris (L.) J.R.Laundon, 1981		ES									
	Cladoniaceae	Cladonia arbuscula subsp. squarrosa (Wallr.) Ruoss, 1987		SSES					Ann. 5				
		Cladonia mitis Sandst., 1918		SSES									
		Cladonia portentosa (Dufour) Coem., 1865		ES									
		Cladonia ramulosa (With.) J.R.Laundon, 1984		VAR									
	Clavariaceae	Multiclavula mucida (Pers.) R.H.Petersen, 1967		ES									
	Collemataceae	Collema Weber ex F.H.Wigg., 1780		GN									
	Hypocreaceae	Hypomyces (Fr.) Tul. & C.Tul., 1860		GN									
	Lecanoraceae	Lecanora confusa Almb., 1955		ES									
		Polyozosia albescens (Hoffm.) S.Y.Kondr., L'kös & Farkas, 2019		ES									
	Pannariaceae	Pannaria conoplea (Ach.) Bory, 1828		ES									
	Parmeliaceae	Flavoparmelia caperata (L.) Hale, 1986		ES	LC								
		Hypotrachyna minarum (Vain.) Krog & Swinscow, 1987		ES									
		Parmotrema perlatum (Huds.) M.Choisy, 1952		ES									
		Parmotrema robustum (Degel.) Hale, 1974		ES									
		Punctelia subrudecta (Nyl.) Krog, 1982		ES									
		Usnea entviolata Motyka, 1937		ES									
		Usnea florida (L.) F.H.Wigg., 1780		ES									
		Usnea mutabilis Stirt., 1881		ES							X		
		Usnea rubicunda Stirt., 1881		ES									
	Peltigeraceae	Lobaria pulmonaria (L.) Hoffm., 1796	Lichen pulmonaire	ES							X		
		Nephroma laevigatum Ach., 1814		ES									
		Peltigera membranacea (Ach.) Nyl., 1887		ES									
		Peltigera praetextata (Flörke ex Sommerf.) Zopf, 1909		ES									
		Sticta fuliginosa (Dicks.) Ach., 1803		ES									
	Pertusariaceae	Lepra amara (Ach.) Hafelner, 2016		ES									
		Pertusaria pustulata (Ach.) Duby, 1830		ES									
	Physciaceae	Hyperphyscia adglutinata (Flörke) H.Mayrhofer & Poelt, 1979		ES									
		Phaeophyscia orbicularis (Neck.) Moberg, 1977		ES									
		Physcia adscendens H.Olivier, 1882		ES									
		Physcia tenella (Scop.) DC., 1805		ES									
	Ramalinaceae	Ramalina canariensis J.Steiner, 1904		ES									
		Ramalina farinacea (L.) Ach., 1810		ES									
	Teloschistaceae	Xanthoria parietina (L.) Th.Fr., 1860	Parmélie des murailles	ES									
	Verrucariaceae	Normandina pulchella (Borrer) Nyl., 1861		ES									

Annexe 54 - Liste des taxons de la flore de Soustons – Champignons

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Déterm. ZH	EE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF		
Ascomycètes	Arachnopezizaceae	Eriopezia caesia (Pers.) Rehm, 1892		ES									
	Cordycipitaceae	Cordyceps militaris (L.) Fr., 1818	Cordyceps militaire	ES									
	Cryphonectriaceae	Cryphonectria parasitica (Murrill) M.E.Barr, 1978	Agent du chancre du châtaignier	ES									X
	Dermateaceae	Mollisia (Fr.) P.Karst., 1871		GN									
	Diatrypaceae	Diatrype stigma (Hoffm.) Fr., 1849		ES									
		Diatrypella quercina (Pers.) Cooke, 1866		ES									
		Peroneutypa scoparia (Schwein.) Carmarán & A.I.Romero, 2006		ES									
	Elaphomycetaceae	Elaphomyces granulatus Fr., 1829	Truffe des cerfs	ES									
	Geoglossaceae	Geoglossum fallax E.J.Durand, 1908		ES									
		Hemileucoglossum elongatum (Starbäck ex Nannf.) Arauzo, 2014		ES									
	Helotiaceae	Ascocoryne sarcoides (Jacq.) J.W.Groves & D.E.Wilson, 1967		ES									
		Calycina claroflava (Grev.) Kuntze, 1898		ES									
		Chlorociboria aeruginascens (Nyl.) Kanouse ex C.S.Ramamurthi, Korf & L.R.Batra, 1958		ES									
		Cudoniella clavus (Alb. & Schwein.) Dennis, 1964		VAR									
	Helvellaceae	Helvella crispa (Scop.) Fr., 1822	Helvelle crêpue	ES									
		Helvella lacunosa Afzel., 1783	Helvelle lacuneuse	ES									
		Helvella macropus (Pers.) P.Karst., 1871	Helvelle à long pied	ES									
	Hyaloscyphaceae	Arachnopeziza aurata Fuckel, 1870		ES									
	Hypocreaceae	Hypocrea gelatinosa (Tode) Fr., 1849		ES									
		Hypomyces aurantius (Pers.) Fuckel, 1870		ES									
		Hypomyces cervinigenus Rogerson & Simms, 1971		ES									
		Hypomyces chrysospermus (Bull.) Tul. & C.Tul., 1860		ES									
		Hypomyces lateritius (Fr.) Tul. & C.Tul., 1860		ES									
		Hypomyces ochraceus (Pers.) Tul. & C.Tul., 1865		ES									
		Hypomyces papulasporae Rogerson & Samuels, 1985		ES									
		Hypomyces stephanomatis Rogerson & Samuels, 1985		ES									
		Mycogone rosea Link, 1809		ES									
		Sporophagomyces chrysosotomus (Berk. & Broome) K.Pöldmaa & Samuels, 1999		ES									X
	Lachnaceae	Lachnum virgineum (Batsch) P.Karst., 1871		ES									
	Leotiaceae	Leotia lubrica (Scop.) Pers., 1794		ES									
	Mycosphaerellaceae	Ruptoseptoria unedonis (Roberge ex Desm.) Quaedvl., Verkley & Crous, 2013		ES									
	Ophiocordycipitaceae	Elaphocordyceps ophioglossoides (J.F.Gmel.) G.H.Sung, J.M.Sung & Spatafora, 2007		ES									
		Tolypocladium capitatum (Holmsk.) C.A.Quandt, Kepler & Spatafora, 2014		ES									
	Orbiliaceae	Arthrobotrys oligospora Fresen., 1850		ES									
		Hyalorbilia ulicicola Baral & Priou, 2020		ES									

Annexe 54 - Liste des taxons de la flore de Soustons – Champignons

Annexe 54 - Liste des taxons de la flore de Soustons – Champignons					Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Déterm.	EE		
Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF		ZH		
	Pyronemataceae	Aleuria aurantia (Pers.) Fuckel, 1870	Pézize orangée	ES											
		Chelymenia granulata (Bull.) J. Moravec, 1990		ES											
		Humaria hemisphaerica (F.H.Wigg.) Fuckel, 1870	Pézize hémisphérique	ES											
		Otidea bufonia (Pers.) Boud., 1907		ES											
		Scutellinia crinita (Bull.) Lambotte, 1887		ES											
		Scutellinia decipiens Le Gal, 1966		ES											
		Sepultariella patavina (Cooke & Sacc.) Van Vooren, U. Lindem. & Healy, 2017		ES											
	Tarzettia catinus (Holmsk.) Korf & J.K. Rogers, 1971		ES												
	Rhytismataceae	Cyclaneusma minus (Butin) DiCosmo, Peredo & Minter, 1983		ES											
		Lophodermium Chevall., 1826		GN											
		Propolis farinosa (Pers.) Fr., 1849		ES											
	Sclerotiniaceae	Botrytis bryophila (Pers.) Sacc., 1886		ES											
	Xylariaceae	Annulohypoxylon minutellum (Syd. & P.Syd.) Y.M. Ju, J.D. Rogers & H.M. Hsieh, 2005		ES											
		Annulohypoxylon substygium Sir & Kuhnert, 2016		ES											
		Biscogniauxia mediterranea (De Not.) Kuntze, 1891		ES											
		Hypoxylon fuscum (Pers.) Fr., 1849		ES											
		Hypoxylon howeanum Peck, 1872		ES											
		Kretzschmaria deusta (Hoffm.) P.M.D. Martin, 1970		ES											
		Nemania confluens (Tode) Læssøe & Spooner, 1994		ES											
		Nemania diffusa (Sowerby) Gray, 1821		ES											
		Nemania serpens (Pers.) Gray, 1821		ES											
	Xylaria cinerea J. Fourn. & M. Stadler, 2011		ES												
		Rhopoglyphus filicinus (Fr.) Nitschke ex Fuckel, 1870		ES											
Basidiomycètes	Agaricaceae	Agaricus augustus Fr., 1838	Agaric impérial, Psallote impériale	ES											
		Agaricus impudicus (Rea) Pilát, 1951		ES											
		Agaricus moelleri Wasser, 1976	Agaric pintade	ES											
		Agaricus porphyrocephalus F.H. Møller, 1952	Agaric pourpré	ES											
		Agaricus variegans F.H. Møller, 1952	Agaric moucheté	ES											
		Agaricus xanthodermus Genev., 1876	Agaric (psallote) jaunissant	ES											
		Lepiota brunneoincarnata Chodat & C. Martin, 1889	Lépiote brun rose	ES											
		Lepiota brunneoliacea Bon & Boiffard, 1972		ES	VU										
		Lepiota ignivolva Bousset & Joss., 1948	Lépiote à base couleur de feu	ES											
		Lepiota oreodiformis Velen., 1920		ES											
	Lepiota subincarnata J.E. Lange, 1940		ES												
	Amanitaceae	Amanita amervirosa Tulloss, L.V. Kudzma & M. Tulloss, 2021		VAR											X
		Amanita asteropus Sabo ex Romagn., 1982	Amanite à bulbe étoilé	ES											X
		Amanita citrina f. alba (Pers.) Quéél., 1892	Amanite citrine blanche	FO											
		Amanita citrina f. crassior F. Massart & Rouzeau, 1999		FO											
		Amanita citrina Pers., 1797	Amanite citrine	ES											
		Amanita fulva Fr., 1815	Amanite fauve	ES											
		Amanita junquillea Quéél., 1877	Amanite jonquille	ES											
		Amanita muscaria (L.) Lam., 1783	Amanite tue-mouches	ES											
		Amanita pantherina (DC.) Krombh., 1846	Amanite panthère	ES											
		Amanita phalloides (Vaill. ex Fr.) Link, 1833	Amanite phalloïde	ES											
		Amanita rubescens f. annulosulfurea (Gillet) J.E. Lange, 1915	Golmotte à anneau jaune	FO											
		Amanita rubescens Pers., 1797	Amanite rougissante	ES											
Amanita supravolvata Lanne, 1979		ES													
Amanita vaginata (Bull.) Lam., 1783	Coulemelle	ES													
Astraeaceae	Astraeus hygrometricus (Pers.) Morgan, 1889	Géastre hygrométrique	ES												
Atheliaceae	Amphinema byssoides (Pers.) J. Erikss., 1958		ES												
	Byssocorticium atrovirens (Fr.) Bondartsev & Singer, 1944		ES												
Bankeraceae	Hydnellum concrescens (Pers.) Banker, 1906		ES												
	Hydnellum spongiosipes (Peck) Pouzar, 1960	Hydne velouté	ES												
	Sarcodon scabrosus (Fr.) P. Karst., 1881		ES												
Bolbitiaceae	Agrocybe pediades (Fr.) Fayod, 1889	Agrocybe des pelouses	ES												
	Agrocybe praecox (Pers.) Fayod, 1889	Pholiote précoce	ES												
	Bolbitius varicolor G.F. Atk., 1900	Bolbitie olivacée	ES												
	Panaeolus dunensis Bon & Courtrec., 1983		ES												
Boletaceae	Aureoboletus gentilis (Quéél.) Pouzar, 1957	Bolet cramoiisi	ES				LC								
	Boletus aestivalis (Paulet) Fr., 1838		ES				LC								
	Boletus edulis Bull., 1782	Cèpe de Bordeaux	ES	LC			LC								
	Imleria badia (Fr.) Vizzini, 2014	Bolet bai	ES	LC			LC								
	Lanmaoa fragrans (Vittad.) Vizzini, Gelardi & Simonini, 2015	Bolet odorant	ES				LC								
	Leccinellum corsicum (Rolland) Bresinsky & Manfr. Binder, 2003	Bolet de corse	ES				DD								
	Neoboletus erythropus (Pers.) C. Hahn, 2015	Bolet à pied rouge	ES				LC								
	Pseudoboletus parasiticus (Bull.) Šutara, 1991	Bolet parasite	ES												
	Rheubarbariboletus armeniacus (Quéél.) Vizzini, Simonini & Gelardi, 2015	Bolet abricot	ES				LC								
	Tylopius felleus (Bull.) P. Karst., 1881	Bolet de fiel	ES												
	Xerocomellus cisalpinus (Simonini, H. Ladurner & Peintner) Kľofac, 2011		ES				LC								
	Xerocomellus ripariellus (Redeuilh) Šutara, 2008	Bolet des bords de mares	ES				LC								
Xerocomus subtomentosus (L.) Quéél., 1887	Bolet subtomenteux	ES				LC									
Botryobasidiaceae	Botryobasidium aureum Parmasto, 1965		ES												
	Botryobasidium capitatum (Link) Rossman & W.C. Allen, 2016		ES												
	Botryobasidium conspersum J. Erikss., 1958		ES												
	Botryobasidium simile Hol.-Jech., 1969		ES												
	Botryobasidium subcoronatum (Höhn. & Litsch.) Donk, 1931		ES												

Annexe 54 - LListe des taxons de la flore de Soustons – Champignons

Annexe 54 - Liste des taxons de la flore de Soustons – Champignons					Listes rouges				Statuts de protection		Inven-taires	Déterm. ZH	EE	
Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protec-tion	DHFF	ZNIEFF			
Boletaceae		Aureoboletus gentilis (Quél.) Pouzar, 1957	Bolet cramoisi	ES			LC							
		Boletus aestivalis (Paulet) Fr., 1838		ES			LC							
		Boletus edulis Bull., 1782	Cèpe de Bordeaux	ES	LC		LC							
		Imleria badia (Fr.) Vizzini, 2014	Bolet bai	ES	LC		LC							
		Lanmaoa fragrans (Vittad.) Vizzini, Gelardi & Simonini, 2015	Bolet odorant	ES			LC							
		Leccinellum corsicum (Rolland) Bresinsky & Manfr.Binder, 2003	Bolet de corse	ES			DD							
		Neoboletus erythropus (Pers.) C.Hahn, 2015	Bolet à pied rouge	ES			LC							
		Pseudoboletus parasiticus (Bull.) Šutara, 1991	Bolet parasite	ES										
		Rheubarbariboletus armeniacus (Quél.) Vizzini, Simonini & Gelardi, 2015	Bolet abricot	ES			LC							
		Tylophilus felleus (Bull.) P.Karst., 1881	Bolet de fiel	ES										
		Xerocomellus cisalpinus (Simonini, H.Ladurner & Peintner) Klofac, 2011		ES			LC							
		Xerocomellus ripariellus (Redeuilh) Šutara, 2008	Bolet des bords de mares	ES			LC							
		Xerocomus subtomentosus (L.) Quél., 1887	Bolet subtomenteux	ES			LC							
Botryobasidiaceae		Botryobasidium aureum Parmasto, 1965		ES										
		Botryobasidium capitatum (Link) Rossman & W.C.Allen, 2016		ES										
		Botryobasidium conspersum J.Erikss., 1958		ES										
		Botryobasidium simile Hol.-Jech., 1969		ES										
		Botryobasidium subcoronatum (Höhn. & Litsch.) Donk, 1931		ES										
Cantharellaceae		Cantharellus amethysteus (Quél.) Sacc., 1887		ES										
		Cantharellus cibarius Fr., 1821	Girolle	ES										
		Cantharellus pallens Pilát, 1959	Girolle pruneuse	ES										
		Craterellus cinereus (Pers.) Pers., 1825	Chanterelle cendrée	ES										
		Craterellus lutescens (Fr.) Fr., 1838	Chanterelle jaune	ES										
		Craterellus sinuosus (Fr.) Fr., 1838	Chanterelle sinueuse	ES										
		Craterellus sinuosus var. luteoalbus (Bon, F.Massart & Rouzeau) Vila, 2006		VAR										
Clavariaceae		Craterellus tubaeformis (Fr.) Quél., 1888	Chanterelle en tube	ES										
		Clavaria acuta Sowerby, 1801		ES										
		Clavulinopsis helvola (Pers.) Corner, 1950	Clavaire lumineuse	ES										
		Clavulinopsis laeticolor (Berk. & M.A.Curtis) R.H.Petersen, 1965	Clavaire joyeuse	ES										
	Clavulinopsis luteoalba (Rea) Corner, 1950	Clavaire jaune pâle	ES											
Clavulinaceae		Clavulina rugosa (Bull.) J.Schröt., 1888	Clavaire rugueuse	ES										
Coniophoraceae		Coniophora olivacea (Fr.) P.Karst., 1882		ES										
Corticiaceae		Vuilleminia comedens (Nees) Maire, 1902		ES										
Cortinariaceae		Cortinarius bibulus Quél., 1881		ES										
		Cortinarius chrysoltus Kauffman, 1915		ES										
		Cortinarius croceus (Schaeff.) Gray, 1821		ES										
		Cortinarius elatior Fr., 1838	Cortinaire élevé	ES										
		Cortinarius flexipes (Pers.) Fr., 1838		ES										
		Cortinarius melanotus Kalchbr., 1874		ES										
		Cortinarius obtusus (Fr.) Fr., 1838		ES										
		Cortinarius orellanus Fr., 1838	Cortinaire à couleur de rocou	ES										
		Cortinarius poppyzon Melot, 1989		ES										
		Cortinarius rubellus Cooke, 1887	Cortinaire roux	ES										
		Cortinarius rubicundulus (Rea) A.Pearson, 1946		ES										
		Cortinarius semisanguineus (Fr.) Gillet, 1876	Cortinaire à demi sanguin	ES										
		Cortinarius subturbanatus Rob.Henry ex P.D.Orton, 1960		ES										
		Cortinarius torvus (Fr.) Fr., 1838	Cortinaire farouche	ES										
		Cortinarius uliginosus Berk., 1860		ES										
		Cortinarius vibratilis (Fr.) Fr., 1838		ES										
		Galerina atkinsoniana A.H.Sm., 1953		ES										
		Galerina cerina A.H.Sm. & Singer, 1955		ES										
		Galerina hybrida Kühner, 1969		ES										
		Galerina graminea (Velen.) Kühner, 1935		ES										
		Galerina mairei Boutev. & P.-A.Moreau, 2005		ES										
		Galerina marginata (Batsch) Kühner, 1935	Galère marginée	ES										
		Galerina uncialis (Britzelm.) Kühner, 1935		ES										
		Gymnopilus junonius (Fr.) P.D.Orton, 1960	Pholiote remarquable	ES										
		Gymnopilus liquiritiae (Pers.) P.Karst., 1879		ES										
		Gymnopilus penetrans (Fr.) Murrill, 1912	Gymnopile pénétrant	ES										
Crepidotaceae		Crepidotus cesatii (Rabenh.) Sacc., 1877		ES										
		Crepidotus crocophyllus (Berk.) Sacc., 1887		ES										
		Crepidotus variabilis (Pers.) P.Kumm., 1871	Crépidote variable	ES										
		Simocybe centunculus (Fr.) P.Karst., 1879		ES										
Cyphellaceae		Cyphella Fr., 1822		GN										
Dacrymycetaceae		Calocera cornea (Batsch) Fr., 1827	Calocère petite-corne	ES										
		Calocera viscosa (Pers.) Fr., 1821	Calocère visqueuse	ES										
		Dacrymyces stillatus Nees, 1816		ES										
		Ditiola pezizaeformis (Lév.) D.A. Reid		ES										
Entolomataceae		Clitopilus prunulus (Scop.) P.Kumm., 1871	Clitopile pruneux	ES	LC									
		Entoloma caccabus (Kühner) Noordel., 1979		ES										
		Entoloma chloropolium (Fr.) M.M.Moser, 1986		ES										
		Entoloma clandestinum (Fr.) Noordel., 1980		ES										
		Entoloma corvinum (Kühner) Noordel., 1982		ES										
		Entoloma elodes (Fr.) P.Kumm., 1871		ES										
		Entoloma formosum (Fr.) Noordel., 1985		ES										
		Entoloma minutum (P.Karst.) Noordel., 1979		ES										
		Entoloma nidorosum (Fr.) Quél., 1872	Entolome à odeur de chlore	ES										
		Entoloma politum (Pers.) Donk, 1979		ES										
		Entoloma queletii (Boud.) Noordel., 1983		ES										
		Entoloma rhodopolium (Fr.) P.Kumm., 1871	Entolome rose-gris	ES										
		Entoloma sericeum Quél., 1872		ES										

Annexe 54 - Liste des taxons de la flore de Soustons – Champignons

Annexe 54 - Liste des taxons de la flore de Sustons - Champignons					Listes rouges				Statuts de protection		Inven-taires	Déterm. ZH	EE
Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protec-tion	DHFF	ZNIEFF		
	Exidiaceae	Exidia nigricans (With.) P.Roberts, 2009		ES									
		Exidia recisa (Ditmar) Fr., 1822		ES									
		Exidia thuretiana (Lév.) Fr., 1874		ES									
		Stypella grilletii (Boud.) P.Roberts, 1998		ES									
		Stypella vermiformis (Berk. & Broome) D.A.Reid, 1974		ES									
	Fistulinaceae	Fistulina hepatica (Schaeff.) With., 1801	Langue de bœuf	ES									
	Fomitopsidaceae	Calcipostia guttulata (Sacc.) B.K.Cui, L.L.Shen & Y.C.Dai, 2018		ES									
		Fomitopsis pinicola (Sw.) P.Karst., 1881	Polypore marginé	ES									
		Postia ptychogaster (F.Ludw.) Vesterh., 1996	Polypore en coussinet	ES									
		Postia tephroleuca (Fr.) Jülich, 1982	Polypore souris	ES									
	Ganodermataceae	Ganoderma applanatum (Pers.) Pat., 1887	Ganoderme plat	ES									
		Ganoderma australe (Fr.) Pat., 1889	Ganoderme épaisi	ES									
		Ganoderma resinaceum Boud., 1889	Ganoderme résineux	ES									
	Geastraceae	Geastrum schmidelii Vittad., 1842		ES									
	Gloeophyllaceae	Gloeophyllum sepiarium (Wulfen) P.Karst., 1882	Lenzite des clôtures	ES									
		Neolentinus lepideus (Fr.) Redhead & Ginns, 1985		ES									
	Gomphaceae	Phaeoclavulina flaccida (Fr.) Giachini, 2011	Clavaire élastique	ES									
		Ramariopsis tenuicula (Bourdot & Galzin) R.H.Petersen, 1969		ES									
	Gomphidiaceae	Chroogomphus fulmineus (R.Heim) Courtec., 1988		ES			LC						
		Chroogomphus rutilus (Schaeff.) O.K.Mill., 1964	Gomphide visqueux	ES			LC						
		Gomphidius roseus (Fr.) Oudem., 1867		ES			LC						
	Gyroporaceae	Gyroporus amphilus (M.L.Castro & L.Freire) M.L.Castro & L.Fr	Bolet des sables	ES			NT						
		Gyroporus castaneus (Bull.) Quél., 1886	Bolet châtain	ES			LC						
	Hapalopilaceae	Bjerkandera adusta (Willd.) P.Karst., 1879	Tramète brûlée	ES									
	Hericiaceae	Mucronella calva (Alb. & Schwein.) Fr., 1874		ES									
	Hydnaceae	Hydnum rufescens Pers., 1800		ES									
		Membranomyces Jülich, 1975		GN									
	Hydnangiaceae	Laccaria affinis (Singer) Bon, 1983		ES									
		Laccaria amethystina Cooke, 1884	Laque améthyste	ES									
		Laccaria bicolor (Maire) P.D.Orton, 1960	Laccarie bicolore	ES									
		Laccaria laccata (Scop.) Cooke, 1884	Clitocybe laqué	ES									
		Laccaria proxima (Boud.) Pat., 1887		ES									
	Hydnodontaceae	Subulicystidium longisporum (Pat.) Parmasto, 1968		ES									
	Hygrophoraceae	Cuphophyllus virgineus (Wulfen) Kovalenko, 1989	Hygrophore blanc de neige	ES									
		Hygrocybe cantharellus (Schwein.) Murrill, 1911		ES									
		Hygrocybe cinereifolia Courtec. & Priou, 1992		ES									
		Hygrocybe conica (Schaeff.) P.Kumm., 1871	Hygrophore conique	ES									
		Hygrocybe conica var. tristis (Bres.) Heinem., 1963		VAR									
		Hygrocybe miniata (Fr.) P.Kumm., 1871		ES									
		Hygrocybe moseri Bon, 1976		ES									
		Hygrophorus persoonii Arnolds, 1979	Hygrophore bicolore	ES									
	Hygrophoropsi-daceae	Hygrophoropsis aurantiaca (Wulfen) Maire., 1921	Fausse girofle	ES			LC						
	Hymenochaetaceae	Fomitiporia punctata (P.Karst.) Murrill, 1947		ES									
		Fuscoporia torulosa (Pers.) T.Wagner & M.Fisch., 2001	Polypore rouillé	ES									
		Hymenochaete rubiginosa (Dicks.) Lév., 1846		ES									
		Inonotus cuticularis (Bull.) P.Karst., 1879	Polypore peigné	ES									
		Mensularia radiata (Sowerby) Lázaro Ibiza, 1916	Polypore radié	ES									
		Porodaedalea pini (Brot.) Murrill, 1905	Polypore du pin	ES									
	Hymenogasteraceae	Alnicola escharoides (Fr.) Romagn., 1944		ES									
		Alnicola striatula (P.D.Orton) Romagn., 1979		ES									
		Alnicola umbrina (R.Maire) Kühner, 1931		ES									
		Hebeloma cistophilum Maire, 1928		ES									
		Hebeloma crustuliniforme (Bull.) Quél., 1872	Hébélome échaudé	ES									
		Hebeloma leucosarx P.D.Orton, 1960		ES									
		Hebeloma quercetorum Quad., 1993		ES									
		Hebeloma sinapizans (Paulet) Gillet, 1876	Hébélome brûlant	ES									
		Stropharia aurantiaca (Cooke) M.Imai, 1938		ES									
	Hyphodermataceae	Hyphoderma argillaceum (Bres.) Donk, 1957		ES									
		Hyphoderma praetermissum (P.Karst.) J.Erikss. & Å.Strid, 1975		ES									
		Hypochnicium detriticum (Bourdot) J.Erikss. & Ryvarden, 1976		ES									
	Inocybaceae	Inocybe bresadolae Masee, 1904		ES									
		Inocybe dulcamara (Pers.) P.Kumm., 1871	Inocybe doux amer	ES									
		Inocybe fastigiata (Schaeff.) Quél., 1872	Inocybe fastigié	ES									
		Inocybe geophylla (Bull.) P.Kumm., 1871	Inocybe terreux	ES									
		Inocybe geophylla var. lilacina (Peck) Gillet, 1876		VAR									
		Inocybe lacera (Fr.) P.Kumm., 1871		ES									
		Inocybe paludinella (Peck) Sacc., 1887		ES									
		Inocybe petiginosa (Fr.) Gillet, 1876		ES									
		Inocybe rufuloides Bon, 1984		ES									
		Inocybe sindonia (Fr.) P.Karst., 1879		ES									
		Inosperma maculatum (Boud.) Matheny & Esteve-Rav., 2019	Inocybe maculé	ES									
		Mallocybe heimii (Bon) Matheny & Esteve-Rav., 2019		ES									
	Lycoperdaceae	Bovista aesthvalis (Bonord.) Demoulin, 1979		ES									
		Bovista plumbea Pers., 1795		ES									
		Calvatia excipuliformis (Scop.) Perdeck, 1950		ES									
		Calvatia utriformis (Bull.) Jaap, 1918		ES									
		Lycoperdon foetidum Bonord., 1851		ES									
		Lycoperdon lividum Pers., 1809		ES									
		Lycoperdon molle Pers., 1801		ES									
		Lycoperdon perlatum Pers., 1796	Vesse de loup perlée	ES	LC								
		Lycoperdon umbrinum Pers., 1801		ES									
		Vascellum pratense (Pers.) Kreisel, 1962	Vesse de loup des prés	ES									

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF	ZH	EE
	Lyophyllaceae	Asterophora lycoperdoides Fr., 1817		ES									
		Sagaranelia tylicolor (Fr.) V.Hofst., Cléménçon, Moncalvo & Redhead, 2015		ES									
	Marasmiaceae	Collybia aquosa (Bull.) P.Kumm., 1871		ES									
		Collybia cirrhata (Schumach.) Quél., 1872	Collybie mycophage	ES									
		Collybia cooki (Bres.) J.D.Arnold, 1935	Collybie à sclérote jaune	ES									
		Collybia dryophila (Bull.) P.Kumm., 1871	Collybie des chênes	ES									
		Collybia impudica (Fr.) Singer, 1944	Collybie fétide	ES									
		Collybia oclor (Pers.) Vilgalys & O.K.Mill., 1987		ES									
		Collybia peronata (Bolton) P.Kumm., 1871	Marasme guêtré	ES									
		Henningsomyces puber (Romell ex W.B.Cooke) D.A.Reid, 1964		ES									
		Marasmiellus candidus (Fr.) Singer, 1948		ES									
		Marasmiellus ramealis (Bull.) Singer, 1948		ES									
		Marasmiellus vaillantii (Pers.) Singer, 1973		ES									
		Marasmius epiphylloides (Rea) Sacc. & Trotter, 1925		ES									
		Marasmius hudsonii (Pers.) Fr., 1838		ES									
		Marasmius oreades (Bolton) Fr., 1836	Faux mousseron	ES									
		Marasmius rotula (Scop.) Fr., 1838	Marasme petite roue	ES									
		Marasmius scorodoniui (Fr.) Fr., 1836		ES									
		Rhodocollybia butyracea (Bull.) Lennox, 1979	Collybie beurrée	ES									
	Rhodocollybia proluxa (Fr.) Antonin & Noordel., 1997		ES										
Meripilaceae		Meripilus giganteus (Pers.) P.Karst., 1882	Polypore géant	ES									
	Meruliaceae	Climacodon pulcherrimus (Berk. & M.A.Curtis) Nikol., 1961		ES									X
		Gloeoporus dichrous (Fr.) Bres., 1912	Tramète bicolore	ES									
		Hjortstamia crassa (Lév.) Boidin & Gilles, 2003		ES									X
		Merulopsis corium (Pers.) Ginns, 1976	Mérule papyracée	ES									
		Phlebia merismoides (Fr.) Fr., 1821		ES									
		Phlebia rufa (Pers.) M.P.Christ., 1960		ES									
		Phlebia subochracea (Alb. & Schwein.) J.Erikss. & Ryvarden, 1976		ES									
		Phlebia tuberculata (Hallenb. & E.Larss.) Ghob-Nejhi., 2012		ES									
		Phlebia uda (Fr.) Nakasone, 1997		ES									
	Mycenaceae	Atheniella flavoalba (Fr.) Redhead, Moncalvo, Vilgalys, Desjardin & B.A.Perry, 2012		ES									
		Delicatula integrella (Pers.) Fayod, 1889		ES									
		Favolaschia calocera R.Heim, 1945		ES									
		Favolaschia claudopus (Singer) Q.Y.Zhang & Y.C.Dai		ES									X
		Hemimycena candida (Bres.) Singer, 1943		ES									
		Hemimycena lactea (Pers.) Singer, 1938		ES									
		Hydropus floccipes (Fr.) Singer, 1962		ES									
		Megacollybia platyphylla (Pers.) Kott. & Pouzar, 1972	Collybie à lames larges	ES									
		Mycena abramsii (Murrill) Murrill, 1916		ES									
		Mycena acicula (Schaeff.) P.Kumm., 1871		ES									
		Mycena amicta (Fr.) Quél., 1872		ES									
		Mycena arcangeliana Bres., 1904		ES									
		Mycena capillaripes Peck, 1888		ES									
		Mycena clavicularis (Fr.) Gillet, 1876		ES									
		Mycena concolor (J.E.Lange) Kühner, 1938		ES									
		Mycena epipterygia (Scop.) Gray, 1821	Mycène des fougères	ES									
		Mycena filopes (Bull.) P.Kumm., 1871		ES									
		Mycena galopus (Pers.) P.Kumm., 1871	Mycène à pied laiteux	ES									
		Mycena haematopus (Pers.) P.Kumm., 1871	Mycène à pied rouge	ES									
		Mycena inclinata (Fr.) Quél., 1872	Mycène inclinée	ES									
		Mycena leptoccephala (Pers.) Gillet, 1876		ES									
		Mycena melligena (Berk. & Cooke) Sacc., 1887		ES									
		Mycena mucor (Batsch) Quél., 1875		ES									
		Mycena polyadelpha (Lasch) Kühner, 1938		ES									
		Mycena pseudocorticola Kühner, 1938		ES									
		Mycena purpureofusca (Peck) Sacc., 1887		ES									
		Mycena rosea Gramberg, 1912	Mycène pure forme rose	ES									
		Mycena seynii Quél., 1877		ES									
		Mycena stylobates (Pers.) P.Kumm., 1871		ES									
		Mycena tenerrima (Berk.) Quél., 1872		ES									
		Mycena vitilis (Fr.) Quél., 1872		ES									
		Panellus stipticus (Bull.) P.Karst., 1879	Panelle astringente	ES									
		Roridomyces roridus (Fr.) Rexer, 1994		ES									
Nidulariaceae		Crucibulum laeve (Huds.) Kambly, 1936	Crucibule lisse	ES									
Omphalotaceae		Gymnopus androsaceus (L.) J.L.Mata & R.H.Petersen, 2004		ES									
Panaceae		Panus lecomtei (Fr.) Corner, 1981		ES									
Paxillaceae		Paxillus cuprinus Jargeat, Gryta, J.-P.Chaumeton & Vizzini, 2014		ES			LC						
		Paxillus involutus (Batsch) Fr., 1838	Paxille enroulé	ES			LC						
Peniophoraceae		Peniophora cinerea (Pers.) Cooke, 1879		ES									
		Peniophora quercina (Pers.) Cooke, 1879		ES									
Phallaceae		Clathrus archeri (Berk.) Dring, 1980	Anthurus étoilé	ES									X
		Clathrus ruber P.Micheli ex Pers., 1801	Clathre rouge	ES									X
		Phallus impudicus L., 1753	Satyre puant	ES									
Phanerochaetaceae		Phanerochaete sordida (P.Karst.) J.Erikss. & Ryvarden, 1978		ES									
Phragmidiaceae		Kuehneola uredinis (Link) Arthur, 1906		ES									
		Phragmidium violaceum (Schultz) Brockm., 1863		ES									
Platyglloeaceae		Achroomyces Bonord., 1851		GN									

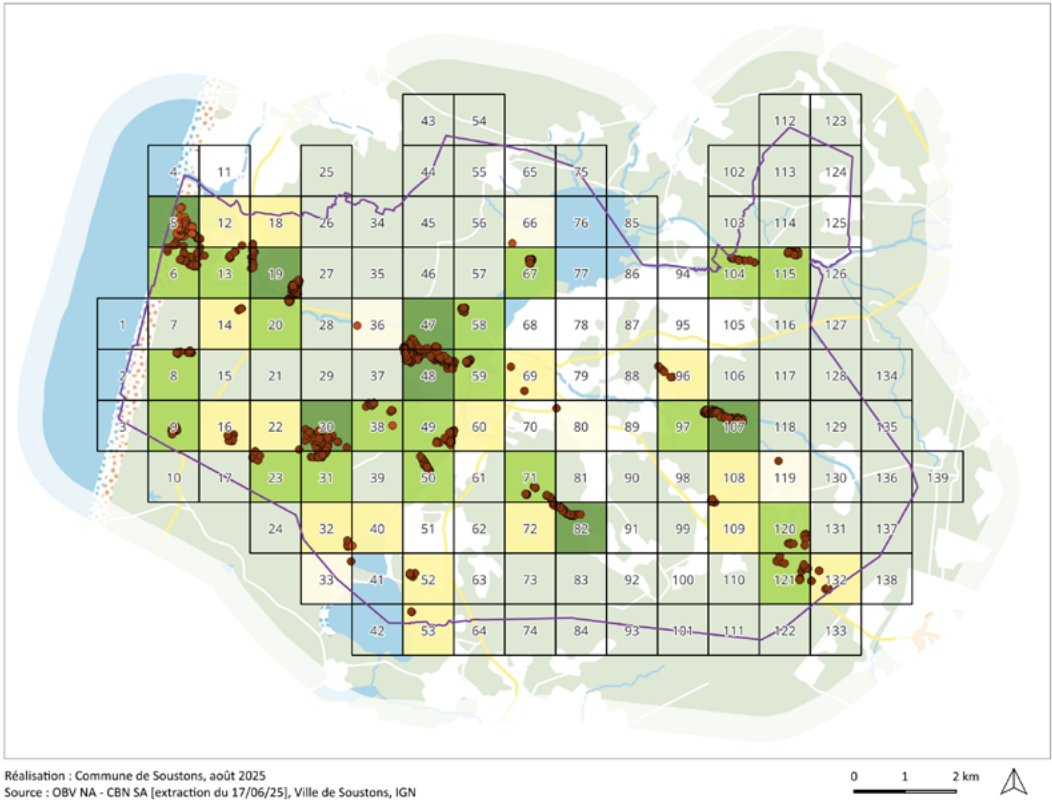
Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF	ZH	EE	
	Pleurotaceae	Hohenbuehelia geogenia (DC.) Singer, 1951	Pleurote terrestre	ES										
		Pleurotus cornucopiae (Paulet) Rolland, 1910	Corne d'abondance	ES										
		Pleurotus ostreatus (Jacq.) P.Kumm., 1871	Pleurote en huître	ES										
		Resupinatus europaeus Consiglio & Setti, 2018		ES										
	Pluteaceae	Pluteus inquilinus Romagn., 1979		ES										
		Pluteus nanus (Pers.) P.Kumm., 1871	Plutée nain	ES										
		Pluteus petasatus (Fr.) Gillet, 1876		ES										
		Pluteus podospileus Sacc. & Cub., 1887		ES										
		Volvopluteus gloiocephalus (DC.) Vizzini, Contu & Justo, 2011	Volvaire gluante	ES										
	Polyporaceae	Daedaleopsis confragosa (Bolton) J.Schröt., 1888	Tramète rougissante	ES										
		Daedaleopsis tricolor (Bull.) Bondartsev & Singer, 1941	Lenzite tricolore	ES										
		Fomes fomentarius (L.) Fr., 1849	Amadouvier	ES										
		Lenzites betulinus (L.) Fr., 1838	Lenzite du bouleau, Tramète du bouleau	ES										
		Phaeolus schweinitzii (Fr.) Pat., 1900	Polypore éponge, Phéole de schweinitz	ES										
		Polyporus ciliatus Fr., 1815	Polypore cilié	ES										
		Polyporus tuberaster (Jacq. ex Pers.) Fr., 1821	Polypore moucheté	ES										
		Trametes gibbosa (Pers.) Fr., 1838	Tramète bossue	ES										
		Trametes versicolor (L.) Lloyd, 1921	Tramète versicolore	ES										
		Trichaptum abietinum (Pers. ex J.F.Gmel.) Ryvarden, 1972	Tramète lilas	ES										
		Trichaptum biforme (Fr.) Ryvarden, 1972	Tramète du chène-liège	ES										
		Truncospora ochroleuca (Berk.) Pilát, 1953	Polypore des bruyères	ES										
Porothelaceae		Phloeomana spelrea (Fr.) Redhead, 2013		ES										
	Psathyrellaceae	Candolleomyces candolleanus (Fr.) D.Wächt. & A.Melzer, 2020	Hypholome de De Candolle	ES										
		Coprinellus P.Karst., 1879		GN										
		Coprinopsis lagopus (Fr.) Redhead, Vilgalys & Moncalvo, 2001		ES										
		Coprinus comatus (O.F.Müll.) Pers., 1797	Coprin chevelu	ES	LC									
		Lacrymaria lacrymabunda (Bull.) Pat., 1887	Lacrymaire velouté	ES										
		Parasola auricoma (Pat.) Redhead, Vilgalys & Hopple, 2001	Coprin doré	ES										
		Parasola plicatilis (Curtis) Redhead, Vilgalys & Hopple, 2001	Coprin parasol	ES										
		Psathyrella ammophila (Durieu & Lév.) P.D.Orton, 1960		ES										
		Psathyrella laevisissima (Romagn.) Singer, 1969		ES										
		Psathyrella piluliformis (Bull.) P.D.Orton, 1969	Hypholome hydrophile	ES										
		Typhrasa gossypina (Bull.) Örstadius & E.Larss., 2015		ES										
Pterulaceae		Typhula quisquiliaris (Fr.) Henn., 1896		ES										
Ramariaceae		Ramaria stricta (Pers.) Qué!, 1888	Clavaire dressée	ES										
Rhizopogonaceae		Rhizopogon luteolus Fr., 1817	Rhizopogon jaune	ES										
		Rhizopogon roseolus (Corda) Th.Fr., 1909	Rhizopogon rosâtre	ES										
Rickenellaceae		Peniophorella pubera (Fr.) P.Karst., 1889		ES										
	Russulaceae	Lactarius camphoratus (Bull.) Fr., 1838	Lactaire à odeur de chicorée	ES			LC							
		Lactarius chrysorrheus Fr., 1838	Lactaire à lait jaunissant	ES			LC							
		Lactarius deliciosus (L.) Gray, 1821	Lactaire délicateuse	ES			LC							
		Lactarius hepaticus Plowr., 1905	Lactaire hépatique	ES			LC							
		Lactarius lacunarum Romagn. ex Hora, 1960	Lactaire des boubiers	ES			LC							
		Lactarius omphaliformis Romagn., 1974	Lactaire ombiliqué	ES			LC							
		Lactarius quieticolor Romagn., 1958	Lactaire orangé gris	ES			LC							
		Lactarius quietus (Fr.) Fr., 1838	Lactaire tranquille	ES			LC							
		Lactarius seriffius (DC.) Fr., 1838	Lactaire petit-lait	ES			LC							
		Lactifluus rugatus (Kühner & Romagn.) Verbeken, 2012	Lactaire flamboyant	ES			LC							
		Russula amara Kužera, 1927	Russule mamelonnée	ES										
		Russula amoenolens Romagn., 1952	Russule à odeur de topinambour	ES										
		Russula badia Qué!, 1881	Russule perfide	ES										
		Russula chloroides var. trachyspora (Romagn.) Sarnari, 1998		VAR										
		Russula cyanoxantha (Schaeff.) Fr., 1863	Russule charbonnière	ES										
		Russula densifolia Secr. ex Gillet, 1876	Russule à lames serrées	ES										
		Russula fragilis Fr., 1838	Russule fragile	ES										
		Russula graveolens Romell, 1885	Russule malodorante	ES										
		Russula nigricans Fr., 1838	Russule noirissante	ES										
		Russula pectinata Fr., 1838	Russule pectinée	ES										
		Russula recondita Melera & Ostellari, 2016		ES										
		Russula risigallina (Batsch) Sacc., 1915	Russule caméléon	ES										
		Russula sanguinaria (Schumach.) Rauschert, 1989	Russule sanguine	ES										
		Russula sardonia Fr., 1838	Russule sardoine	ES										
		Russula silvestris (Singer) Reumaux, 1996	Russule émetique des chênes	ES										
		Russula torulosa Bres., 1929	Russule des pinèdes	ES										
		Russula turci Bres., 1882	Russule cocardée	ES										
		Russula violeipes Qué!, 1898	Russule à pied violet	ES										
		Russula xerampelina (Schaeff.) Fr., 1838	Russule écrevisse	ES										
		Schizophyllaceae		Schizophyllum commune Fr., 1815	Schizophylle commun	ES								
	Schizoporaceae	Hyphodontia sublutacea (P.Karst.) J.Erikss., 1958		ES										
		Schizopora paradoxa (Schrad.) Donk, 1967		ES										
		Schizopora radula (Pers.) Hallenb., 1983		ES										
		Skeletocutis amorpha (Fr.) Kottl. & Pouzar, 1958	Tramète saumonée	ES										
		Xylodon nespori (Bres.) Hjortstam & Ryvarden, 2009		ES										
	Sclerodermataceae	Pisolithus arhizus (Scop.) Rauschert, 1959		ES										
		Scleroderma areolatum Ehrenb., 1818	Scléroderme aréolé	ES										
		Scleroderma bovista Fr., 1829		ES										
		Scleroderma cepa Pers., 1801	Scléroderme en forme d'oignon	ES										
		Scleroderma citrinum Pers., 1801	Scléroderme vulgaire	ES										
		Scleroderma geaster Fr., 1829	Scléroderme en forme d'étoile	ES										
		Scleroderma meridionale Demoulin & Malençon, 1971		ES										
Scleroderma verrucosum (Bull.) Pers., 1801	Scléroderme verruqueux	ES												

Annexe 54 - Liste des taxons de la flore de Soustons – Champignons

Groupe taxonomique	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Déterm.	EE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF	ZH	
Secotiaceae		Cystolepiota seminuda (Lasch) Bon, 1976		ES									
		Leucoagaricus cinerascens (Quél.) Bon & Boiffard, 1978		ES									
		Leucoagaricus georginae (W.G.Sm.) Candusso, 1990	Agaric volvacé des cyprès	ES									
		Leucocoprinus birnbaumii (Corda) Singer, 1962	Lépiote jaune	ES									X
		Leucocoprinus brebissonii (Godey) Locq., 1943		ES									
		Leucocoprinus cepistipes (Sowerby) Pat., 1889		ES									X
		Leucocoprinus fragilissimus (Ravenel ex Berk. & M.A.Curtis) Pat., 1900		ES									
		Macrolepiota fuliginosa (Barla) Bon, 1977		ES									
		Macrolepiota procera (Scop.) Singer, 1948	Lépiote élevée, Grande coulemelle	ES									
Septobasidiaceae		Septobasidium quercinum (De Not. & Bagl.) Sacc., 1916		ES									
Sistotremataceae		Sistotrema oblongisporum M.P.Christ. & Hauerslev, 1960		ES									
		Sistotrema porulosum Hallenb., 1984		ES									
Steccherinaceae		Irpex ochraceus (Pers.ex J.F.Gmel.) Kotir. & Saaren., 2002		ES									
Stereaceae		Stereum gausapatum (Fr.) Fr., 1874		ES									
		Stereum hirsutum (Willd.) Pers., 1800	Stérée hirsute	ES									
		Stereum ochraceoflavum (Schwein.) Sacc., 1888		ES									
		Stereum sanguinolentum (Alb. & Schwein.) Fr., 1838	Stérée sanguinolente	ES									
		Stereum subtomentosum Pouzar, 1964	Stérée remarquable	ES									
Strophariaceae		Deconica (W.G.Sm.) P.Karst., 1879		GN									
		Hypholoma fasciculare (Huds.) P.Kumm., 1871	Hypholome fasciculé	ES									
		Hypholoma rubrococcineum (Balletto) Nonis, 1994		ES									X
		Pholiota henningsii (Bres.) P.D.Orton, 1960		ES									
		Psilocybe crobula (Fr.) Singer, 1962		ES									
		Psilocybe montana (Pers.) P.Kumm., 1871		ES									
		Stropharia halophila Pacioni, 1988		ES									
Suillaceae		Suillus bovinus (L.) Roussel, 1796	Bolet des bouviers	ES	LC			LC					
		Suillus granulatus (L.) Roussel, 1796	Bolet granuleux	ES	LC			LC					
Thelephoraceae		Thelephora terrestris Ehrh., 1793		ES									
		Tomentella Pers. ex Pat., 1887		GN									
Tremellaceae		Phaeotremella fimbriata (Pers.) Spirin & V.Malysheva, 2018		ES									
		Phaeotremella foliacea (Pers.) Wedin, J.C.Zamora & Millanes, 2016	Trémelle foliacée	ES									
		Phaeotremella frondosa (Fr.) Spirin & V.Malysheva, 2018		ES									
		Tremella mesenterica Retz., 1769	Trémelle mésentérique	ES									
Tricholomataceae		Armillaria cepistipes Velen., 1920	Armillaire pied-bot	ES									
		Armillaria mellea (Vahl) P.Kumm., 1871	Armillaire couleur de miel	ES									
		Armillaria ostoyae (Romagn.) Herink, 1973	Armillaire obscure, Armillaire des résineux	ES									
		Arrhenia spathulata (Fr.) Redhead, 1984		ES									
		Callistosporium xanthophyllum (Malençon & Bertault) Bon, 1976	Collybie à lames jaunes	ES									
		Clitocybe diatreta (Fr.) P.Kumm., 1871	Clitocybe rosé	ES									
		Clitocybe leucodiatreta Bon, 1980		ES									
		Clitocybe metachroa (Fr.) P.Kumm., 1871	Clitocybe à centre brun	ES									
		Clitocybe rivulosa (Pers.) P.Kumm., 1871	Clitocybe du bord des routes	ES									
		Infundibulicybe gibba (Pers.) Harmaja, 2003	Clitocybe en entonnoir	ES									
		Infundibulicybe mediterranea Vizzini, Contu & Musumeci, 2011		ES									
		Infundibulicybe meridionalis (Bon) Pérez-De-Greg., 2012		ES									
		Melanoleuca polioleuca (Fr.) Kühner & Maire, 1934		ES									
		Rickenella fibula (Bull.) Raitheilh., 1973		ES									
		Tricholoma atosquamosum Sacc., 1887		ES				LC					
		Tricholoma equestre (L.) P.Kumm., 1871	Tricholome chevalier	ES				LC					
		Tricholoma fulvum (Retz.) Costantin & L.M. Dufour, 1891	Tricholome brun et jaune	ES				LC					
		Tricholoma saponaceum (Fr.) P.Kumm., 1871	Tricholome à odeur de savon	ES				LC					
		Tricholoma scalpturatum (Fr.) Quél., 1872	Tricholome gravé	ES				LC					
		Tricholoma squarrulosum Bres., 1898		ES				LC					
		Tricholoma sulphureum (Bull.) P.Kumm., 1871	Tricholome soufré	ES				LC					
Tubariaceae		Flammulaster limulatus (Fr.) Watling, 1967		ES									
		Phaeomarasmius erinaceus (Fr.) Scherff. ex Romagn., 1937	Naucorie hérisson	ES									
		Tubaria romagnesiana Arnolds, 1982	Tubaire de Romagnesi	ES									
Tubulicrinaceae		Tubulicrinis calothrix (Pat.) Donk, 1956		ES									
		Tubulicrinis chaetophorus (Höhn.) Donk, 1956		ES									
Tulostomataceae		Tulostoma brumale Pers., 1794		ES									
		Melanoleuca graminicola Kühner & Maire, 1934		ES									
		Sidera vulgaris (Fr.) Miettinen, 2011		ES									

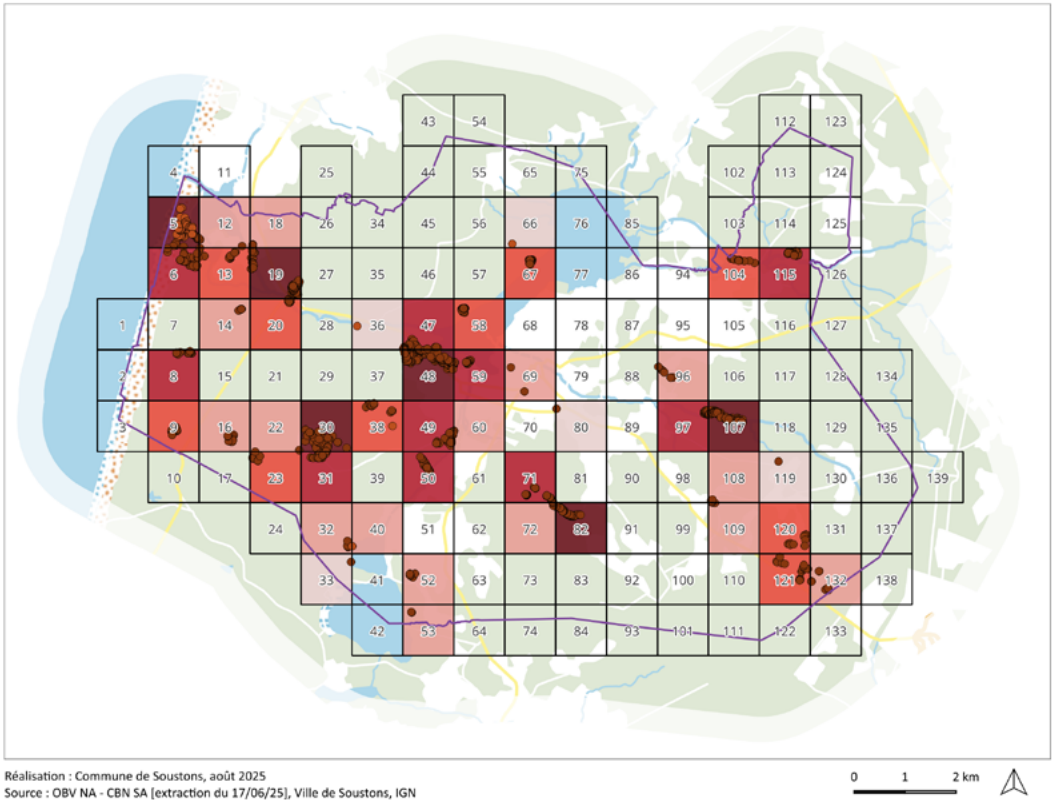
Annexe 55 - Liste des taxons de la flore de Soustons - Myxomycètes

Groupe taxonomique	Ordre	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rang	Listes rouges				Statuts de protection		Inventaires	Déterm.	EEE
					LR Mond.	LR Eu.	LR Fr.	LR NA	Protection	DHFF	ZNIEFF	ZH	
Myxomycètes et affines	Arcyriaceae	Arcyria cinerea (Bull.) Pers., 1801		ES									
		Arcyria incarnata (Pers. ex J.F.Gmel.) Pers., 1796		ES									
	Ceratiomyxaceae	Ceratiomyxa fruticulosa (O.F.Müll.) T.Macbr., 1899		ES									
	Cribrariaceae	Lindbladia tubulina Fr., 1849		ES									
	Didymiaceae	Didymium nigripes (Link) Fr., 1829		ES									
	Physaraceae	Fuligo septica (L.) F.H.Wigg., 1780	Fleur de tan	ES									
		Physarum album (Bull.) Chevall., 1826		ES									
	Reticulariaceae	Lycogala epidendrum (J.C.Buxb. ex L.) Fr., 1829	Lycogale des arbres	ES									
	Trichiaceae	Oligoneima flavidum (Peck) Peck, 1878		ES									



Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : OBV NA - CBN SA [extraction du 17/06/25], Ville de Soustons, IGN

Annexe 56 - Nombre d'observations de taxons de la fonge par maille de 1x1km sur la période référence 2000-2025

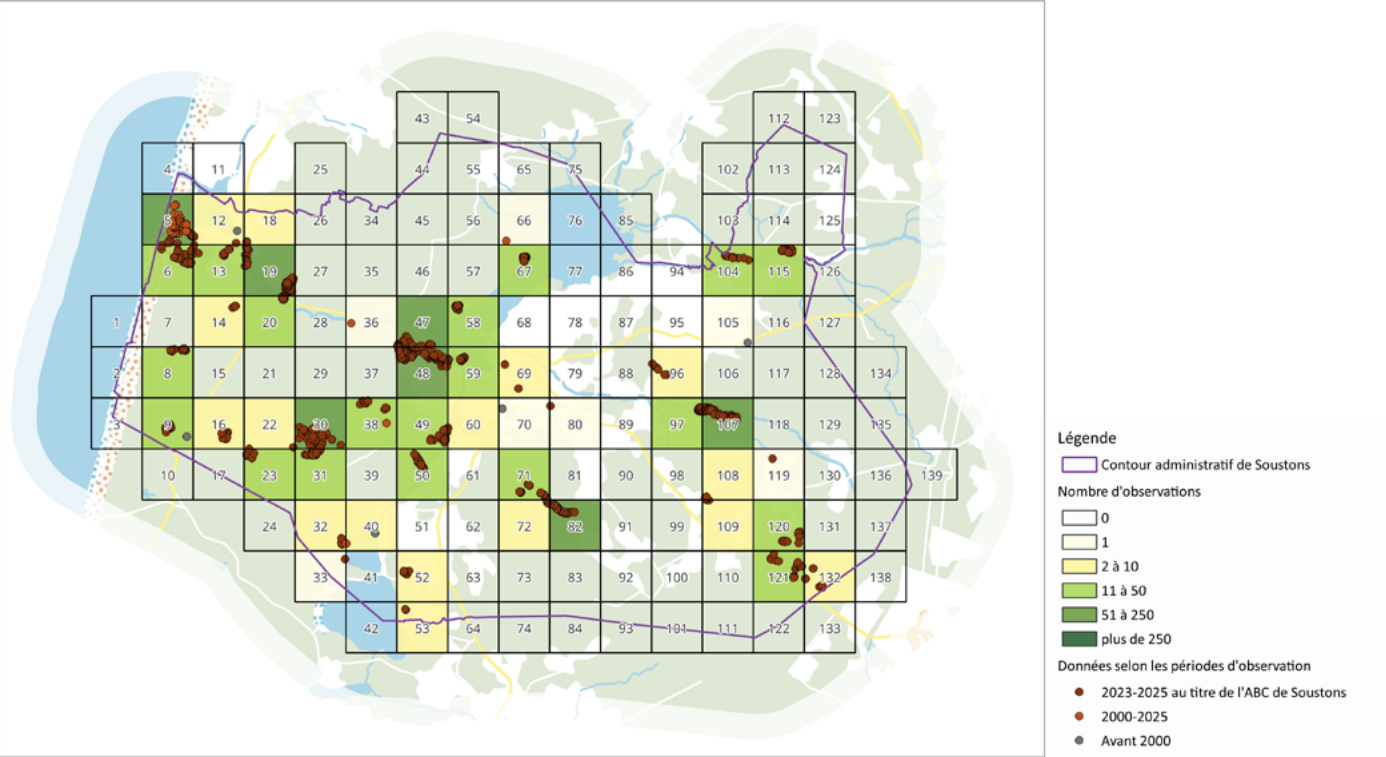


Réalisation : Commune de Soustons, août 2025
Source : OBV NA - CBN SA [extraction du 17/06/25], Ville de Soustons, IGN

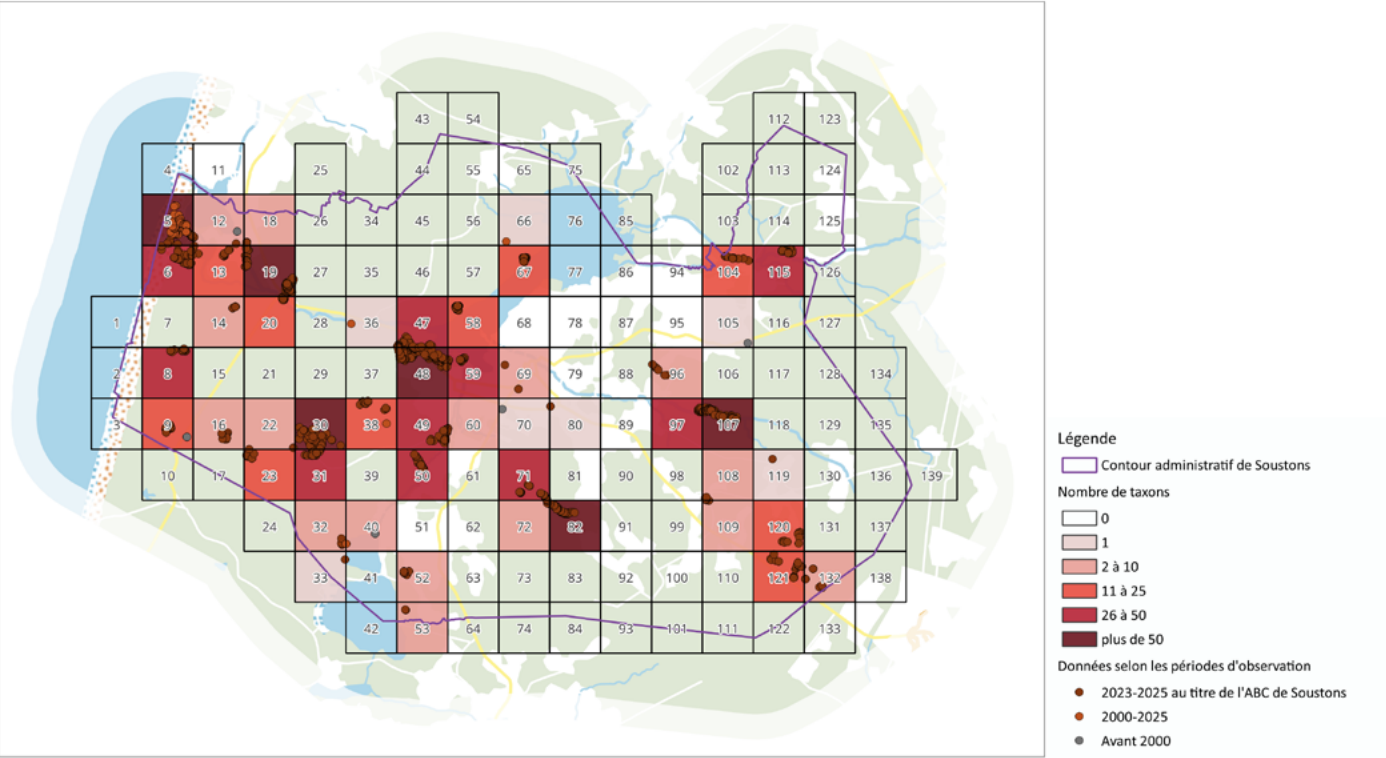
Annexe 57 - Nombre de taxons de la fonge par maille de 1x1km sur la période 2000-2025

	Nombre de mailles I * I	Oscillation du nombre de taxons par maille
Sans donnée	93	0
De 1 à 50 données*	41	1 à 79 taxons
De 51 à 250 données*	5	65 à 136 taxons
Plus de 250 données*	0	0
		Total : 476 taxons

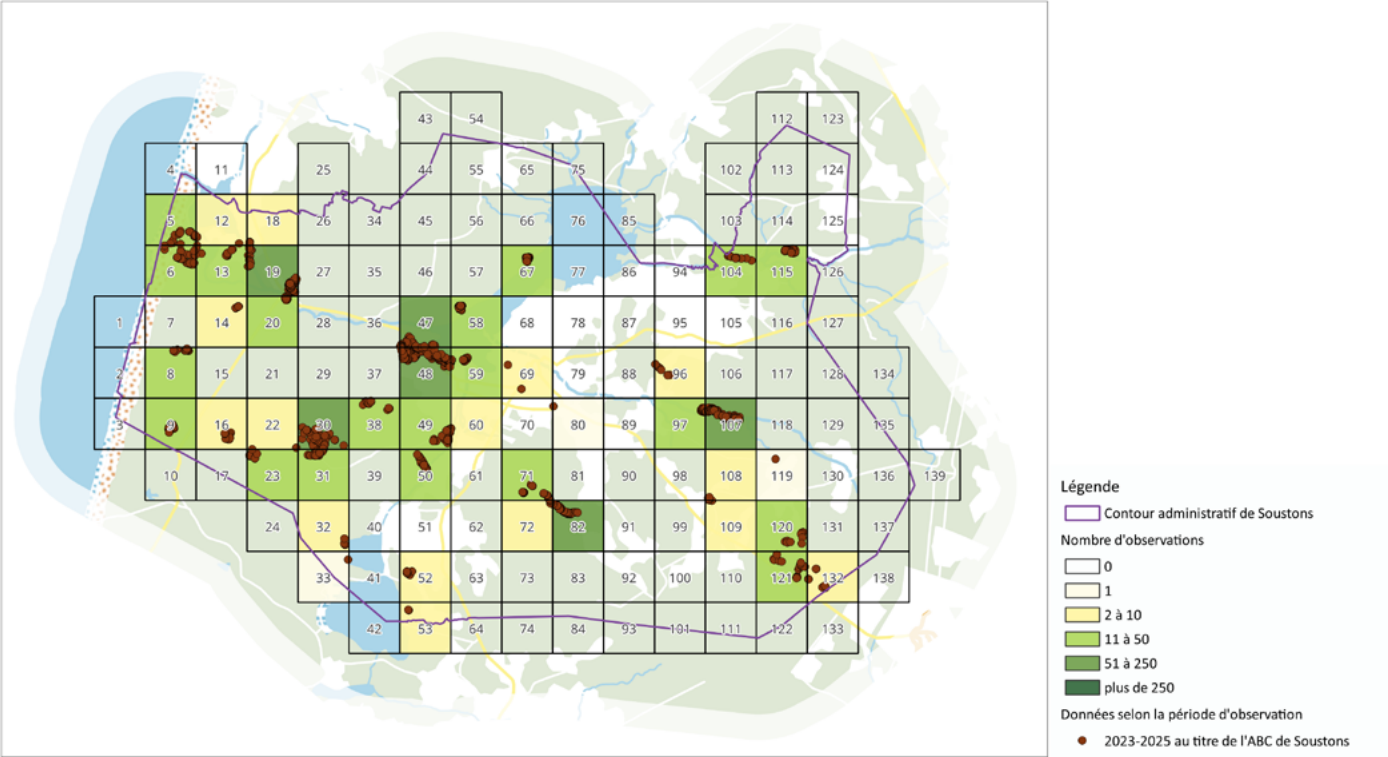
* géolocalisées



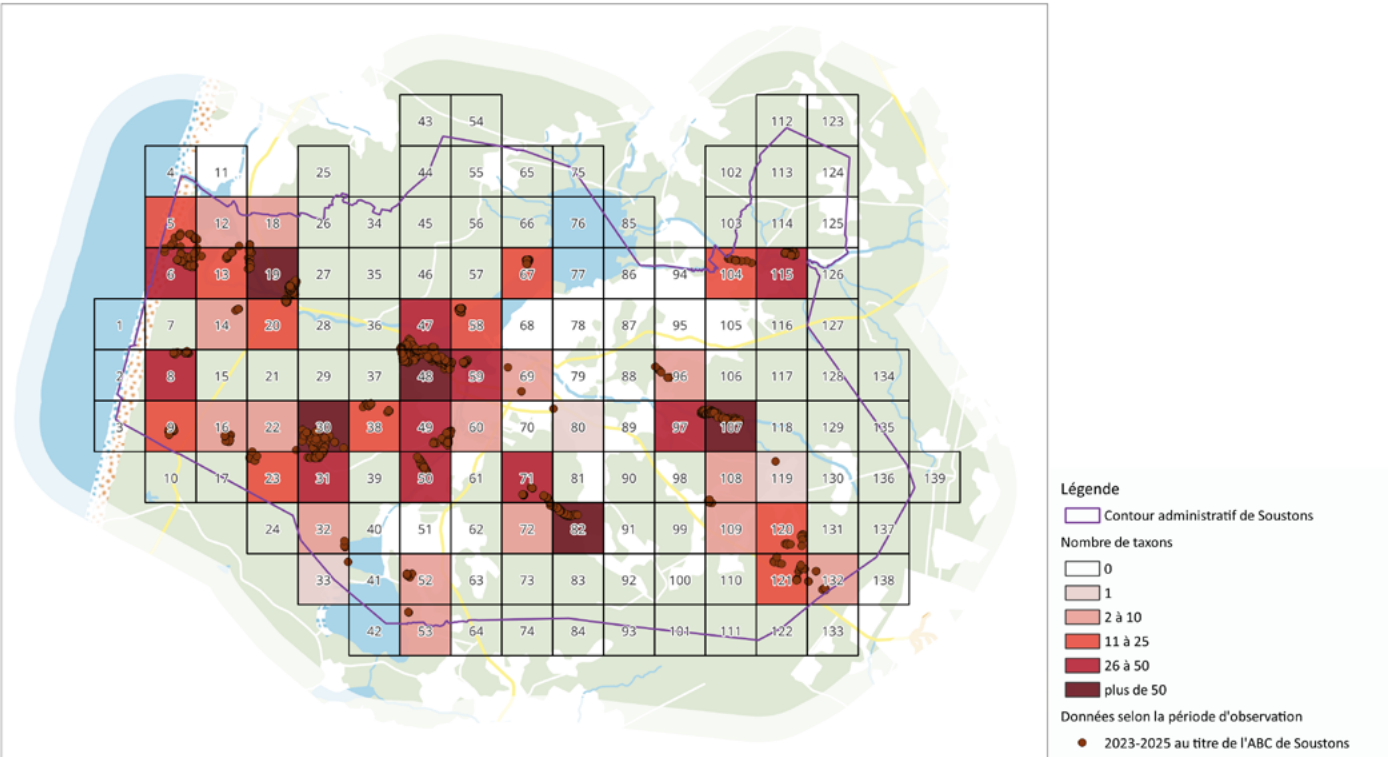
Annexe 58 – Nombre d'observations de taxons de la fonge par maille de 1x1km, toutes données confondues



Annexe 59 - Nombre de taxons de la fonge par maille de 1x1km, toutes données confondues



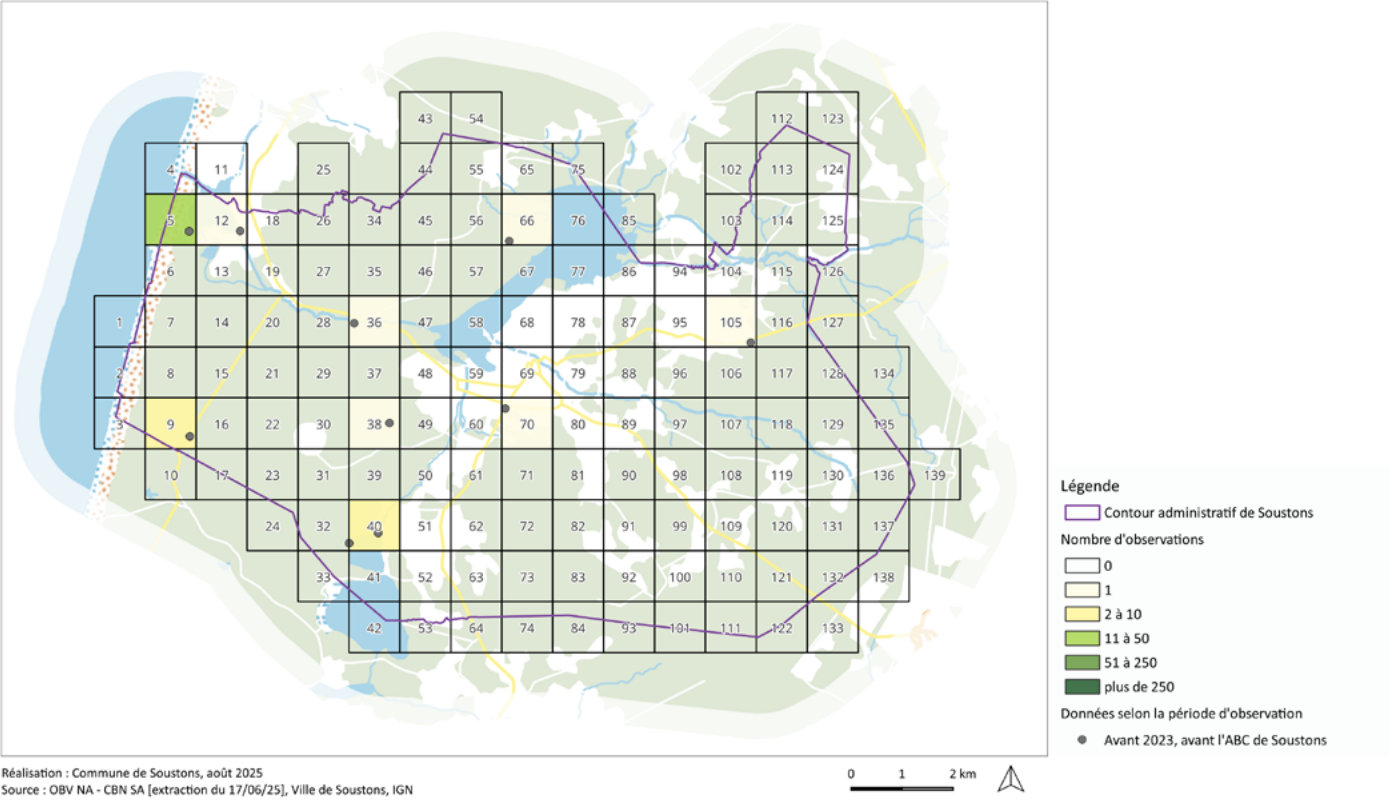
Annexe 60 - Nombre d'observations de taxons de la fonge par maille de 1x1km durant l'ABC de Soustons



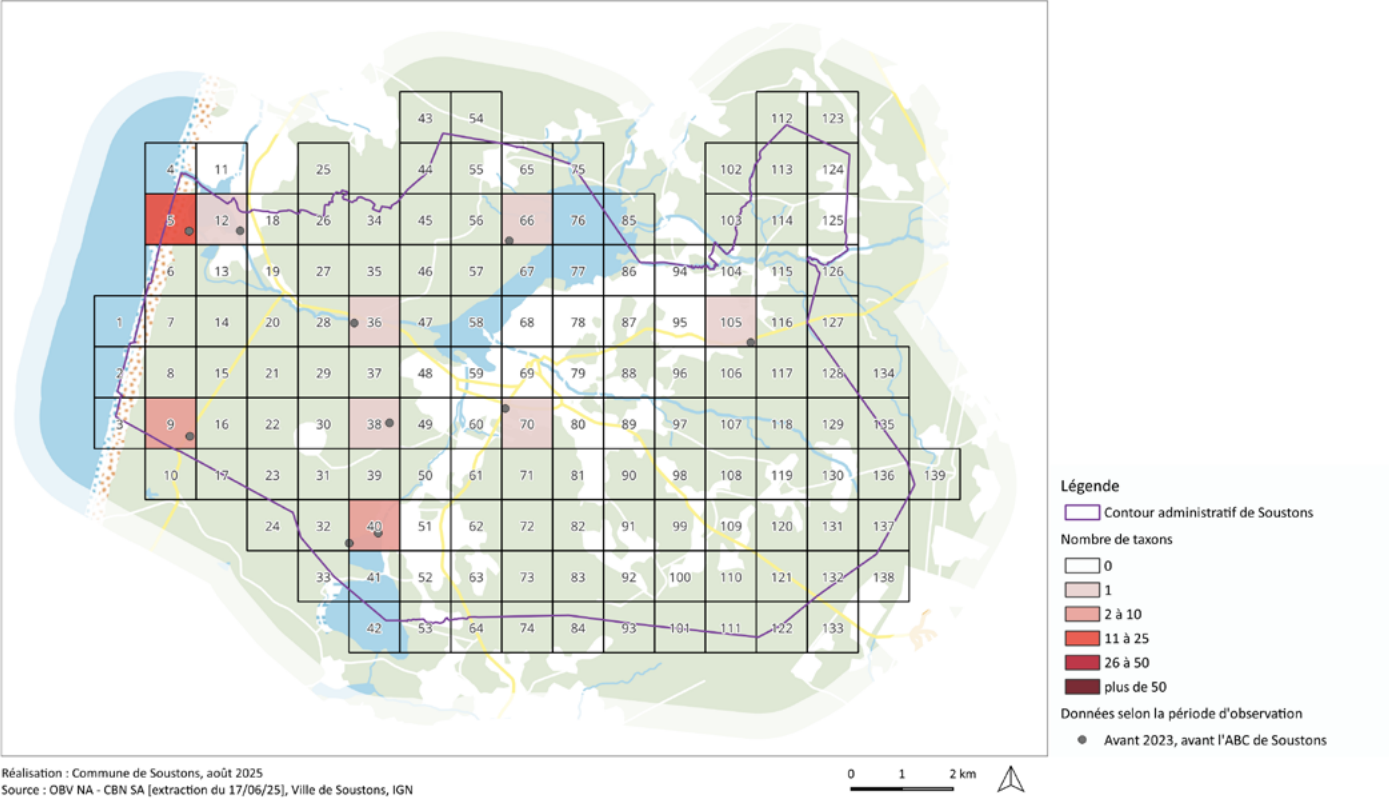
Annexe 61 - Nombre de taxons de la fonge par maille de 1x1km durant l'ABC de Soustons

Cadre	Nombre de données*
Inventaires SOMYLA	1265
Sciences participatives	1
Inventaires opportunistes RNN EN	1
Total : 450 taxons	

* géolocalisées



Annexe 62 - Nombre d'observations de taxons de la fonge par maille de 1x1km avant l'ABC de Soustons



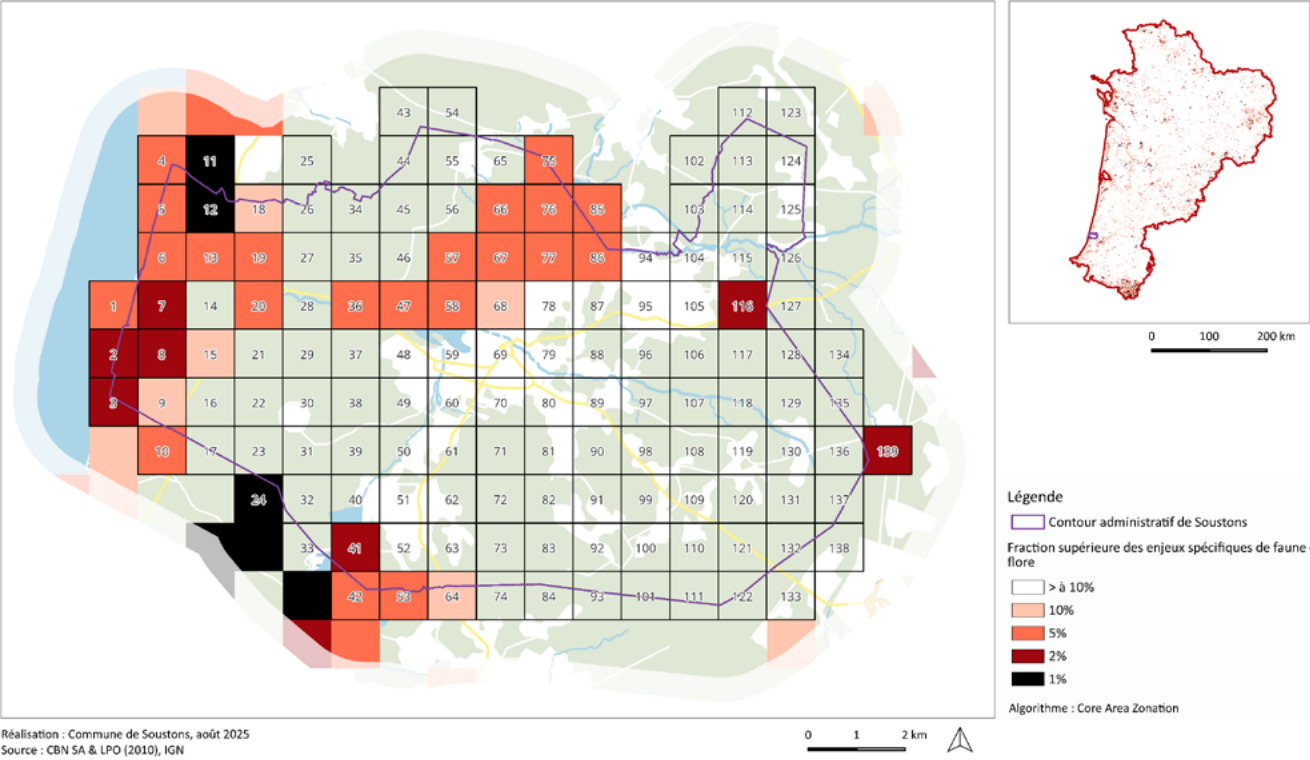
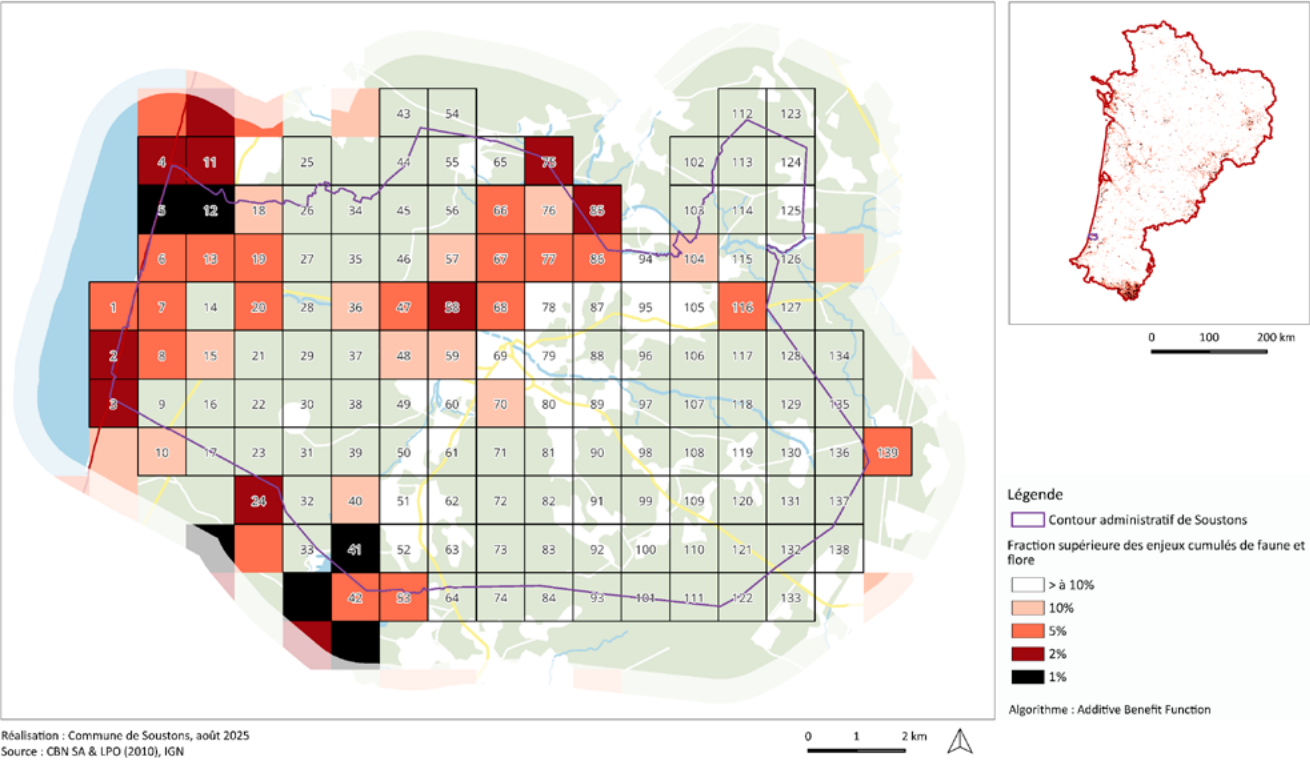
Annexe 63 - Nombre de taxons de la fonge par maille de 1x1km avant l'ABC de Soustons

Groupes taxonomiques			Niveau de connaissance	Progression qualitative 2015-2025
FAUNE				
Mammifères			BONNE exceptés	Stable
			Mammifères marins et Micromammifères : PARTIELLE	Diminution
Oiseaux			BONNE	Stable
Reptiles			ASSEZ BONNE	Stable
Amphibiens			ASSEZ BONNE	Stable
« Poissons »			BONNE	Augmentation
Lépidoptères			BONNE	Augmentation pour les Hétérocères
Odonates			BONNE	Augmentation
Orthoptères			ASSEZ BONNE	Augmentation
Coléoptères			ASSEZ BONNE	Augmentation
Autres groupes			LACUNAIRE	Stable
FLORE				
Plantes à fleurs			BONNE	Augmentation
Fougères et affines			PARTIELLE	Stable
Mousses et hépatiques			LACUNAIRE	Diminution
Algues et charophytes			LACUNAIRE	Stable
FONGE				
Lichens			LACUNAIRE	Augmentation
Champignons			PARTIELLE	Augmentation
Myxomycètes et affines			LACUNAIRE	Stable

Statuts réglementaires	
Textes internationales	• Convention Berne 19/09/1979 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe • Ann. I : Liste des espèces de flore strictement protégées • Ann. II : Liste des espèces de faune strictement protégées • Ann. III : Liste des espèces de faune protégées • Convention Bonn 23/06/1979 relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage • Ann. I : Liste des espèces migratrices en danger • Ann. II : Liste des espèces migratrices dont l'état de conservation est défavorable
Textes européens	• Directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages • Ann. I : Liste des espèces d'oiseaux les plus menacées de la Communauté, devant faire l'objet de mesures de conservation spéciales relatives à leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction • Ann. II : Liste des espèces chassables dans le cadre de la législation nationale La vente d'oiseaux sauvages, le transport pour la vente et la détention sont interdits. • Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages • Ann. I : Liste des habitats d'intérêt communautaire (prioritaires ou non) dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation • Ann. II : Liste des espèces (animales et végétales) d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation • Ann. IV : Liste des espèces (animales et végétales) nécessitant une protection stricte sur l'ensemble du territoire européen La plupart des espèces inscrites à cette annexe sont déjà protégées par la loi française. • Ann.V : Liste des espèces (animales et végétales) dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion • Règlement (UE) no 1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes • Règlement d'exécution (UE) 2022/1203 de la Commission du 12 juillet 2022 modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1141 pour mettre à jour la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union
Textes nationaux	• Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par l'arrêté du 23 mai 2013 - Art. 1, mis à jour le 08 juin 2013 • Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, modifié par l'arrêté du 1er mars 2019 - Art. 2, mis à jour le 17 mars 2019 • Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, modifié par l'arrêté du 21 juillet 2015 - Art. 1, mis à jour le 29 juillet 2015 • Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection • Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, mis à jour au 06 mai 2007
Textes régionaux	• Arrêté du 8 mars 2002 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Aquitaine complétant la liste nationale

Statuts de conservation	
Listes rouges nationales	• Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre « Flore vasculaire de France métropolitaine » (UICN, MNHN, FCBN, AFB, 2018) • Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre « Orchidées de France métropolitaine » (UICN, MNHN, FCBN, SFO, 2010) • Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre « Mammifères de France métropolitaine » (UICN, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017) • Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre « Oiseaux de France métropolitaine (UICN, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) • Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre « Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine » (UICN, MNHN & SHF, 2015) • Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre « Poissons d'eau douce de France métropolitaine » (UICN, MNHN, SHF & ONEMA, 2010) • Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre « Papillons de jour de France métropolitaine » (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2014) • Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre « Libellules de France métropolitaine » (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) • Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques des Orthoptères menacés (Sardet & Default, 2004) • Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Champignons de France métropolitaine : bolets, lactaires et tricholomes. (UICN Comité français, OFB, MNHN & AdoniF, 2024). • Espèces menacées de disparition : CR : En danger critique EN : En danger VU : Vulnérable • Autres catégories : NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises) LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible) DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes) NA : Non applicable NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)
Listes rouges régionales	• Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Aquitaine (CBNSA, 2018) • Liste rouge régionale des mammifères continentaux non-volants d'Aquitaine (OAFS, 2020) • Liste rouge régionale des chauves-souris d'Aquitaine (OAFS, 2019) • Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles d'Aquitaine (OAFS, 2013) • Liste rouge régionale des papillons de jour d'Aquitaine (OAFS, 2019) • Liste rouge régionale des odonates d'Aquitaine (OAFS, 2016)

Statuts complémentaires	
Déterminante ZNIEFF	• Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore de Nouvelle-Aquitaine (2019) • Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la faune de Nouvelle-Aquitaine (2019)
Plans d'actions	• Plan national d'action en faveur des espèces menacées (2022) • Plan national d'actions en faveur des végétations de bords d'étangs d'arrière-littoraux des Landes et de Gironde (2021-2030) • Plan d'actions Cistude d'Europe (2020) • Plan d'actions Loutre d'Europe (2019) • Plan national d'actions Chiroptères (2017)



Annexe 66 – Hotspots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (CBN SA & LPO, 2021)

Ces cartes illustrent les plus forts enjeux cumulés et spécifiques de la biodiversité pour une sélection de faune et de flore. Elles résultent d'un travail original de modélisation spatiale et d'évaluation des enjeux, réalisé sur la base de l'état actuel des connaissances et données mobilisées dans le cadre du programme Hotspots de biodiversité et lacunes des protections en Nouvelle-Aquitaine. Les données d'inventaires ABC de Soustons ayant été collectées après la réalisation de ce diagnostic, une mise à jour future permettra d'affiner l'identification des zones d'enjeu et consolidés les résultats présentés.

Les algorithmes de hiérarchisation spatiales utilisés ont pour propriété de :

- **ABF** : additionner les enjeux des espèces présentes au sein de chaque maille 1x1 km, permettant ainsi de faire ressortir, à l'échelle de la région, les zones de concentration en espèces à enjeu ;
- **CAZ** : conserver au maximum les coeurs de population pour chacune des espèces, permettant ainsi de faire ressortir des zones, indépendamment de leur niveau de richesse spécifique, dès lors qu'elles abritent au moins une espèce à fort enjeu.

Événements nature	Partenaires	Date	Nombre de participants
Rencontre de la forêt		13 mai 2023	3 ^{0aine}
Sauterelles et criquets	Locusta	26 août 2023	4 inscrits / Annulée météo
Forum des associations		9 sept. 2023	20–30 ^{aine}
Sorties mycologiques en forêt	SOMYLA	31 sept. 2023	31
		1 oct. 2023	23
Les espèces migratrices		24–26 oct. 2023	40 ^{aine} enfants école de la Nature
La Nature dans ma ville		4 nov. 2023	18
Atelier fabrication de nichoirs		6 déc. 2023	12 (15 nichoirs communaux)
Les alliées du jardin		4–5 jan. 2024	18 enfants école de la Nature
Cercle Faune Flore		7 jan. 2024	9
Présentation ABC & inventaires participatifs		7 jan. 2024	40 ^{aine} adhérents résidents Soustons-Plage
Opération Oiseaux des jardins		27–28 jan. 2024	7 retours
Opération Amphibiens		Mi-fév. – mi-mai	1 retour
Petit et grands cycles de l'eau	SIPA, EMMA	21–22 fév. 2024	20 ^{aine} enfants école de la Nature
Cercle Faune Flore		7 jan. 2024	6
Fête du printemps		6 mars 2024	20 ^{aine}
Balades au départ des arbres		6 mars 2024	6
		22 mai 2024	16
		6 juin 2024	Annulée
Opération Mon arbre remarquable		À partir du 6 mars 2024	5 retours
Opération Chauves-souris	CPIE-SA	De mars à juin 2024	10 ^{aine} retours + 3 visites
Concours photos – La biodiversité soustonnaise	E. Leclerc, Gamm vert, Jardin partagé, Soustons Passion, Photographe local, RNN EN	6 mars au 15 juin 2024	17
Exposition		6 juil. – 4 sept. 2024	
Balade nature commentée		10 avril 2024	20 ^{aine}
Zéro-déchet	Jardin partagé, Maraîcher local, SITCOM	16–17 et 25 avril 2024	14 enfants école de la Nature
Troc de plants au Jardin partagé	Jardin partagé	18 mai 2024	15 ^{aine}
Fête de la nature – Exposition La flore sauvage	CBN, Cinéma Atlantic, Jardin-familiaux, OT LAS, SLB	22–25 mai 2024	>80
Opération Oiseaux des jardins		25–26 mai 2024	2 retours
Opération Écureuil de la Pointe des Vergnes	École-Isle Verte	13 et 25 juin 2024	24 enfants CEI
Cercle Faune Flore		5 juil. 2024	3
Dans la peau d'un naturaliste		9, 10, 16, 17 juillet 7 et 14 août 2024	16 enfants école de la Nature
Sauterelles et criquets	Locusta	24 août 2024	3
Forum des associations		7 sept. 2024	30 ^{aine}
Opération Stop Herbe de Pampa	Forzad	12 sept. 2024	Inventaire non exhaustif / premiers arrachages
La nuit de la Chauve-souris Exposition	CPIE SA, OT LAS, Réseau chiroptères NA	28 sept. 2024	26
Cercle Faune Flore		4 oct. 2024	11
Fête des sciences	Compagnie des Sciences et Arts	12 oct. 2024	2

Événements nature	Partenaires	Date	Nombre de participants
Sorties mycologiques en forêt	SOMYLA	26 oct. 2024	35
		16 nov. 2024	25
Au cœur de nos forêts	ACCA, SOMYLA, RN Courant d'Huchet	21–24 oct. 2024	70 ^{aine} enfants école de la Nature
Atelier fabrication de nichoirs		25 oct. 2024	16 (11 nichoirs distribués)
Accueillir la biodiversité dans nos jardins	Groupe Local LPO	1er déc. 2024	15 ^{aine}
Cercle Faune Flore		10 janv. 2025	10
Opération Oiseaux des jardins		25–26 janv. 2025	1 retour
La double vie des amphibiens	RNN EN	14 fév. 2025	12
Opération Amphibiens		Mi-fév. – mi-mai	
Plongez en milieux aquatiques	AAPPMA, Cité de l’océan	24–27 fév. 2025	50 ^{aine} d’enfants de l’école de la Nature
Opération Stop Frelon asiatique	MACS	Mars–avril et septembre–octobre	Intervention de piégeages dans les espaces verts
Cercle Faune Flore		4 avril 2025	9
La nature façonnée par nos mains	Agriculteur local, Jardin partagé, Orx	22–25 avril 2025	60 ^{aine} d’enfants de l’école de la Nature
Fête de la Nature – Exposition Amphibiens – Une zone humide près du Bouyic – Rallye pédestre Nature en Ville – Initiation à la pêche	AAPPMA, Compagnie des sciences et des arts, Jardins familiaux, Landes Nature, OT LAS, Photographes locaux, RNN EN, SLB, Soustons Passion, Waterfamily	24 mai 2025	>250
Opération Mon arbre remarquable		24 mai 2025	4 retours (pas de nouvel arbre identifié)
Opération Oiseaux des jardins		24–25 mai 2025	
Opération Stop Ambroisie à feuille d’armoïse	FREDON, MACS	Juin	1 retour
Prairie fleurie	CPIE SA	4 juin 2025	15
Cercle Faune Flore		4 juil. 2025	5
Légumes et fruits de saison	Jardin partagé	22–23 juil. 2025	30aine enfants école de la Nature
Opération Stop Herbe de Pampa		2 sept. 2025	
48H Nature NA – Brame du cerf	ACCA	27 sept. 2025	22
Cercle Faune Flore		3 oct. 2025	8
Sortie mycologique en forêt Fête des sciences	SOMYLA	12 oct. 2025	27
Ce qui meurt nourrit demain	Jardin partagé, CD-33, PNR-LG	21–23 oct. 2025	40 ^{aine} enfants école de la Nature (en partie annulées météo)

En orange : Animations nature

En vert : Atelier nature

En violet : Conférences

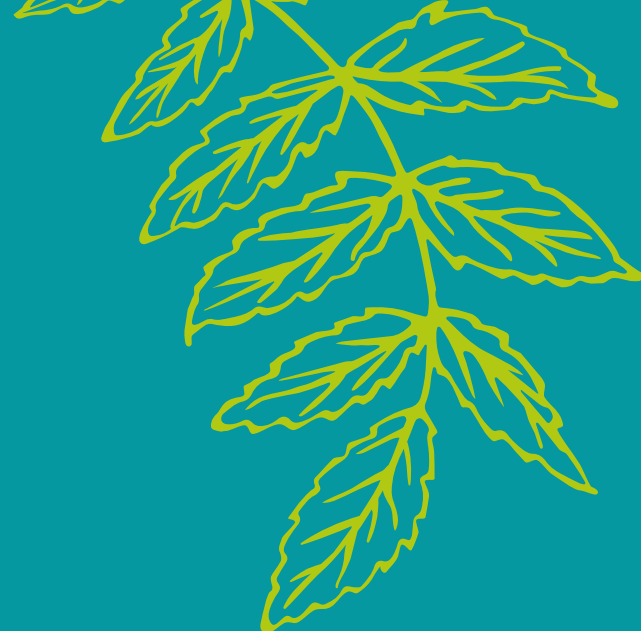
En gris : Evénements

En bleu : Concours photos

En jaune : Sciences participatives

NOTES

This image shows a full page of blank, lined paper. It features approximately 28 horizontal blue lines spaced evenly across the page, typical of standard notebook paper. The lines are thin and light blue, set against a plain white background. There are no margins, text, or other markings on the page.



VILLE DE

{OUSTON}